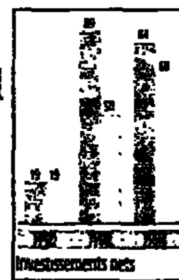




LE MONDE ÉCONOMIE

■ Internet, le grand supermarché
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16371 – 7,50 F — MARDI 16 SEPTEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Jospin s'explique sur son action

● Le premier ministre défend, dans « Le Monde », une méthode de gouvernement sans « a priori idéologique »
● Il souhaite « tout faire » pour encourager la reprise ● La conférence salariale se réunira le 10 octobre
● Le gouvernement veut équilibrer les comptes sociaux en 1999 ● « Le Monde » révèle le contenu des projets sur l'immigration

AVENIR des entreprises publiqueS, impôts, Sécurité sociale, conférence salaires-emploi-temps de travail, monnaie unique : dans un entretien au *Monde*, Lionel Jospin répond aux questions que soulève l'action de son gouvernement depuis trois mois et aux interrogations que font naître ses projets.

M. Jospin précise ses choix sur le projet de budget pour 1998 : « *Faciliter la reprise économique, limiter le déficit, ne pas accroître les prélèvements obligatoires, introduire plus d'équité dans notre système fiscal, rééquilibrer les prélèvements sur les revenus du travail et ceux du capital, mobiliser l'épargne vers les PME, affirmer de grandes priorités dans les dépenses.* »

La conférence sur les salaires, l'emploi et le temps de travail se réunira le 10 octobre. S'agissant de la Sécurité sociale, M. Jospin réaffirme l'objectif de « *maîtrise des dépenses de santé* » et précise qu'il souhaite parvenir à l'équilibre des comptes en 1999. Ecartant tout « a priori *idéologique* » en faveur de la privatisation des entreprises publiques, il indique qu'il ne s'opposera pas « *par principe* » à ce que des alliances industrielles européennes aient pour conséquence de rendre la participation de l'Etat minoritaire.

Le premier ministre justifie l'expression de différences parmi les membres du gouvernement en expliquant que « *le travail est collectif* ». Il estime que « *la cohabitation se déroule dans le respect des rôles de chacun* ».

Les projets de loi sur la nationalité et les conditions d'entrée et de séjour des étrangers ont été transmis, lundi 15 septembre, au conseil d'Etat. *Le Monde* en révèle les principales dispositions.

D'autre part, les ministres de l'économie et des finances des Quinze, réunis samedi 13 septembre à Luxembourg, ont annoncé que les parités entre les monnaies européennes seront rendues publiques dès le mois de mai 1998. Ils souhaitent ainsi accélérer la mise en œuvre de la monnaie unique.



● Notre entretien avec le premier ministre p. 6 et 7
● Euro : les Quinze accélèrent la monnaie unique p. 2
● PCF : Robert Hue peine à faire accepter ses choix p. 8
● Cumul des mandats et emplois-jeunes : les critiques de la droite p. 9
● Immigration : le contenu des deux projets de loi transmis au Conseil d'Etat et ce qui change par rapport aux lois Pasqua-Debré p. 10
● Fonctionnaires : le casse-tête de la réduction du temps de travail p. 19

La reine américaine du commérage s'en prend aux Windsor

LONDRES
de notre correspondant

Après la mort de la princesse Diana, la reine Elizabeth II croyait avoir tout vu en matière d'attaques à l'encontre de sa personne ou de sa famille. Mais la dynastie, essoufflée, est peut-être en train de découvrir pis : la publication prochaine, par Kitty Kelley, la reine américaine du commérage, d'un livre incendiaire intitulé *The Royals*. Après avoir fait un tabac en librairie avec son portrait peu flatteur de Nancy Reagan, « *la plume empoisonnée* », comme on a surnommé l'auteur dont toutes les célébrités ont peur, s'en prend aux « *joyeux compères de Windsor* ». Après Jackie Onassis et Elizabeth Taylor, Frank Sinatra...

Accompagnée d'une dizaine de collaborateurs, dotée d'une avance de 4 millions de dollars (environ 24 millions de francs) de son éditeur Wagner Books, Kitty Kelley a débarqué à Londres, il y a cinq ans, pour écrire un livre sur les prétendues infidélités conjugales du duc d'Edimbourg. Mais la spécialiste des biographies « *non autorisées* » a étendu son champ d'investigations à la souveraine et à ses enfants, après l'annonce de la séparation de Charles et de Diana, en décembre 1992. La détermination de cette journaliste de caractère a apparemment eu raison de tous les obstacles dressés par l'establishment pour protéger le chef de l'Etat : menaces d'une mise à l'index de toute personne proche de la reine qui accepterait de la rencontrer et fin de non-recevoir des chroniqueurs royaux accrédités. Mais, à l'écouter, la pasionaria du ragot est parvenue à recueillir plus de 600 témoignages, la plupart enregistrés au magnétophone, ainsi que d'innombrables anecdotes sur la vie privée des membres de la cour.

Le livre, dont la date de publication a été avancée pour tirer profit de l'émotion causée aux Etats-Unis par la mort de la princesse de Galles, ne sera toutefois pas vendu en Grande-Bretagne. L'avocat personnel de la reine, Sir Matthew Farrer, a fait savoir que le prince Philip et son fils cadet, le duc d'York, étaient prêts à en appeler à la Haute Cour pour obtenir la saisie de tous les exemplaires. Cette censure s'appliquerait aussi à tous les journaux qui voudraient publier des extraits au Royaume-Uni. « *C'est un nouveau coup dur pour la famille royale, qui n'a jamais été aussi vulnérable qu'aujourd'hui, après les humiliations en série subies lors de l'hommage à Diana* », assure Harold Brooks-Baker, rédacteur en chef du *Burke's Peerage*, le Bottin mondain de l'aristocratie britannique.

La Grande-Bretagne a déjà connu une situation similaire en décembre 1986 avec l'affaire *Spycatcher*, les Mémoires de l'ancien numéro deux du contre-espionnage, parus à l'étranger mais proscrits en Grande-Bretagne jusqu'en octobre 1987. L'ouvrage de Peter Wright révélait, entre autres, un complot d'une partie du service secret visant à déstabiliser le second gouvernement Wilson en 1974-1976 ainsi que l'installation de micros à l'ambassade de France au moment où le général de Gaulle s'opposait à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Si, tel un samizdat, le livre de Wright avait été diffusé clandestinement, pareil subterfuge n'est plus nécessaire de nos jours : des extraits de *The Royals* seront disponibles sur Internet.

Marc Roche

L'Europe du football



LUIS FERNANDEZ

LA SEMAINE est européenne pour les clubs de football avec les rencontres de la Coupe de l'UEFA et de la Ligue des champions. Luis Fernandez, *désormais de l'Athletic Bilbao*, évoque, dans un entretien au *Monde*, ces compétitions dans lesquelles son équipe et dix clubs français sont engagés.

Lire page 23

L'Union monétaire, du doute à l'offensive

À SIX MOIS de la désignation par le conseil européen des pays qui mettront en œuvre au 1er janvier 1999 l'Union économique et monétaire, les Quinze viennent d'adresser à tous ceux qui en douteraient un signal fort de leur volonté de mener à bien, dans les délais prévus, le lancement de l'euro. La décision prise à Mondorf (Luxembourg), samedi 13 décembre, de fixer les parités des monnaies de la future zone euro au printemps prochain, en même temps que sera annoncée la liste des participants, donnera aux banques centrales la marge de manœuvre nécessaire pour gérer en douceur cette phase délicate. Approuvée par les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales, y compris Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, elle est une limpide indication adressée aux marchés financiers mais aussi une réponse claire à ceux qui militent encore, notamment en Allemagne, pour un report de la monnaie unique.

Aidés par la reprise qui se confirme, les dirigeants européens abordent la rentrée dans un état d'esprit offensif. L'inquiétude qu'avait fait peser au début de l'été le changement de majorité en France, l'incertitude sur les intentions du nouveau gouvernement socialiste relèvent du passé. Il ne vient plus à l'idée de personne, pas même à Francfort, de questionner sérieusement l'affirmation par le président français, Jacques Chirac, et son premier ministre, Lionel Jospin, de la volonté de la France d'être présente au rendez-vous en respectant les engagements pris dans le traité de Maastricht, notamment en matière de discipline budgétaire.

La bonne santé de l'Espagne, le redressement de l'Italie, dont les chefs de gouvernement ont réaffirmé le 11 septembre à Bologne leur conviction d'être dans le premier train, le nouvel esprit de coopération des Britanniques depuis l'élection de Tony Blair, contribuent aussi à modifier la donne.

Henri de Bresson

Lire la suite page 19

Dialogue sur l'espèce humaine

L'UNESCO vient d'inaugurer son cycle d'« Entretiens du XXIe siècle » par un dialogue entre le paléontologue américain Stephen Jay Gould et le sociologue français Edgar Morin sur le thème « Quel avenir pour l'espèce humaine ? ». Cet entretien a eu lieu mardi 9 septembre, au siège de l'Unesco, à Paris, devant 2 000 personnes. *Le Monde* publie l'essentiel de ce débat, que ses organisateurs ont voulu « *ouvert sur le long terme* » et « *le temps long* ».

Stephen Jay Gould y affirme que l'évolution humaine n'est pas linéaire, qu'« *elle est un buisson, et non un arbre* » et que, voilà 20 000 ou 30 000 ans, *Homo sapiens* vivait aux côtés d'autres espèces, comme *Homo erectus* en Asie et *Homo neandertalis* en Europe. Edgar Morin estime de son côté que « *sauver la biodiversité, c'est sauver la diversité culturelle* ».

Lire page 18

■ De la dioxine dans des produits laitiers

Selon une étude du ministère de l'agriculture, certains laits, beurres et fromages produits en France contiennent de la dioxine, substance toxique considérée comme cancérogène. p. 12

■ Les « gestes » d'Israël

Tandis que Mme Albright regagnait Washington, au terme d'une visite de cinq jours au Proche-Orient, le gouvernement de M. Nétanyahou a fait quelques « gestes » en direction des Palestiniens. p. 4

■ L'immobilier de bureau « frémit »

Le marché parisien de l'immobilier de bureau renaît mais les investisseurs étrangers restent prédominants. p. 20

■ La disparition de Roger Frey

L'ancien ministre du général de Gaulle et ancien président du Conseil constitutionnel est mort, samedi, à l'âge de 84 ans. p. 14 et 8

■ L'avocate irlandaise



LENSMEN & ASSOCIATES

Alors que les négociations sur l'avenir institutionnel de l'Ulster doivent s'ouvrir à Belfast, l'ancienne présidente irlandaise, Mary Robinson, vient d'être nommée haut-commissaire aux droits de l'homme à l'ONU. Portrait p. 15, nos informations p. 3 et notre éditorial p. 19

■ Elections dans le calme en Bosnie

Les élections municipales en Bosnie, samedi 13 et dimanche 14 septembre, ont été marquées par une participation importante et se sont déroulées dans le calme. p.3

■ Automobile : le Salon de Francfort

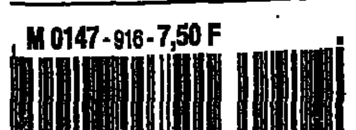
De la Smart à l'auto-scooter de BMW ou la Mini de l'an 2000, désormais anglo-bavaroise, la suprématie des voitures allemandes a écrasé le Salon de Francfort. p. 25

■ Les Américains préfèrent le câble

Les téléspectateurs américains choisissent de plus en plus le câble au détriment de la télévision hertzienne. p. 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 916 - 7,50 F



EURO Les ministres des finances des Quinze, réunis samedi 13 septembre à Luxembourg, ont annoncé que les parités entre les monnaies européennes seront rendues publiques dès le mois de mai 1998, en même temps que sera décidée la liste des pays participant à la monnaie unique. ● LA FIXATION des taux devrait être effectuée à partir des cours pivots existant au sein de l'actuel



système monétaire européen. ● JACQUES CHIRAC, dans un entretien publié par l'hebdomadaire allemand *Focus*, a souligné qu'un éventuel report de l'euro « *serait une très mauvaise affaire pour nos économies* ». ● EN ITALIE, le gouvernement de Romano Prodi affiche son optimisme sur sa participation à l'Union économique et monétaire.

Les Quinze accélèrent la création de la monnaie unique

En annonçant que les taux de change entre les devises européennes seront décidés dès le mois de mai 1998, en même temps que la liste des pays participant à l'euro, les ministres des finances manifestent leur confiance dans la mise en place de l'Union économique et monétaire

MONDORF
(Luxembourg)
de notre envoyé spécial

C'est une manifestation d'assurance qui ne manquera pas d'être relevée, sinon par l'opinion, du moins par les marchés ! Les ministres des finances des Quinze, réunis samedi 13 septembre au Luxembourg, en compagnie des gouverneurs de banques centrales, ont, techniquement parlant, anticipé la création de l'Union économique et monétaire (UEM) : ils ont en effet annoncé que les parités entre les monnaies qui seront retenues pour la définition de l'euro seront rendues publiques début mai 1998, en même temps que sera décidée la liste des pays participant à la monnaie unique.

Autrement dit, *ministres* et gouverneurs, gens réputés prudents, indiquent aujourd'hui qu'ils s'estiment capables de faire connaître fin avril 1998 et de manière définitive quel sera, par exemple, le cours du mark par rapport au franc qui sera pris en compte le 1er janvier 1999 pour établir l'euro. « *C'est un message fort et clair pour les marchés* », a souligné Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank.

Les gouvernements confirment donc leur volonté de respecter l'échéance prévue par le traité de Maastricht, signifiant du même coup que les divergences qui les séparent encore sur le fonctionnement de l'Union monétaire (à propos, par exemple, de l'existence du « Conseil de l'euro ») ne peuvent en aucun cas être considérées comme un obstacle. « *Ceux qui proposent un report de l'euro sont soit mal informés, soit mal intentionnés* », ironise le commissaire Yves Thibaut de Silguy.

COORDONNER LES FISCALITÉS

Ils manifestent en outre une confiance sans faille dans leur capacité à préserver, tout au long de la période, la convergence des performances des pays membres et, à partir de mai 1998, à contrer des mouvements spéculatifs qui chercheraient à remettre en cause les parités publiées. « *Le mécanisme de change est actuellement parfaitement géré ; il n'y a pas de raison, tout au contraire, qu'il soit moins efficace lorsque nous aurons une décision irrévocable sur les parités* », a commenté Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France.

En juin, à Amsterdam, les Français avaient fait adopter une résolution destinée à équilibrer le pacte de stabilité budgétaire voulu par l'Allemagne. Les Quinze y soulignent la nécessité de coordonner davantage leurs politiques économiques, afin de stimuler la croissance et l'emploi. C'est alors que les chefs d'Etat et de gouvernement avaient décidé de consacrer un Conseil européen extraordinaire à l'emploi, dont, depuis, la date a été fixée au 20 et 21 novembre.

Quel contenu donner à cette coordination renforcée, au reste, *prévue par le traité ?* Comment institutionnaliser, ou du moins donner de la visibilité, à la concertation entre les pays participant à l'euro ? Sur ce double thème, qui divisaient les Quinze et notamment la France et l'Allemagne, les positions se sont rapprochées. « *Tout le monde a admis qu'à partir de la troisième phase de l'UEM, il faudra davantage coordonner les politiques économiques. Tout le monde est d'accord aussi pour que la Banque centrale européenne accomplisse sa mission en pleine indépendance. Je suis certain que nous pourrons trouver une position commune avant la fin de l'année* », a expliqué Jean-Claude Juncker, le premier ministre du Luxembourg qui présidait les travaux du Conseil.

La Commission fera un rapport sur la manière de concevoir cette coordination renforcée.. Mais, à Mondorf, le terrain a déjà été sérieusement dégagé. Il y a consensus, ce qui est nouveau, pour admettre que l'effort devra porter sur les politiques fiscales. Les distorsions de concurrence imputables à la fiscalité (responsables notamment de délocalisations d'entreprises) deviendront plus sensibles au sein du marché unique, dès lors que les barrières de change auront complètement disparu.

Mario Monti, le commissaire chargé du marché intérieur, présentera bientôt un projet de code de bonne conduite, dont Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, souhaite qu'il se *concentre d'une part sur la* taxation des entreprises, d'autre part sur celle de l'épargne. L'objectif, dans les deux cas, est d'éviter le dumping fiscal. M. Strauss-Kahn, comme d'autres, estime que le code ne suffira pas et qu'à terme il faudra l'encadrement plus contraignant de « directives », dont l'adoption requiert l'unanimité.

Dans quelle mesure la coordination portera-t-elle sur la politique de l'euro vis-à-vis du dollar, du yen ? Le conseil Ecofin, stipule le traité, délibère des grandes orientations de la politique de change. Les Allemands, Theo Waigel l'a répété avec force, interprètent cette disposition de manière restrictive. Ils craignent que les Français, privilégiant un euro faible, veulent en faire un instrument de politique commerciale, ce que nient d'une même voix MM. Strauss-Kahn et Trichet. Le ministre français considère comme relevant du simple bon sens qu'en dehors même des situations extraordinaires les ministres de la zone euro aient « *un échange de vue deux ou trois fois par an* » sur la situation des marchés. *Le renforcement de la coordination des politiques économiques* intéresse l'ensemble de l'Union et se réalisera à Quinze, au sein du conseil Ecofin, qui conservera son rôle central. Mais la France, faisant valoir que les pays de la zone euro seront confrontés à des problèmes spécifiques, entend qu'il existe une enceinte où ceux-ci puissent être débattus. Ceux qui, au moins dans une première phase, ne feront pas partie de l'euro, tels la Grande-Bretagne ou le Danemark, n'aiment guère le projet, même informel.

Les Allemands se méfient, y voyant, à peine dissimulée, une tentative française pour peser sur la BCE. « *Le sentiment qu'il est nécessaire d'avoir une instance regroupant les pays ayant une monnaie en commun progresse. Sans dévaloriser le conseil Ecofin, il faut que cette instance soit légitime, visible, qu'elle se réunisse, qu'elle travaille. D'ici à Luxembourg, il faudra s'entendre sur ce qu'on va y faire et comment* », a résumé M. Strauss-Kahn.

Philippe Lemaître

Fixer les parités avec anticipation pour éviter un scénario catastrophe

BONN
de notre correspondant

Automne 1998, une tempête financière souffle sur les marchés des changes européens. Certaines devises s'envolent, d'autres s'effondrent. Les variations sont telles que, le 31 décembre, les ministres des finances de l'Union européenne sont incapables de s'entendre sur la fixation des parités définitives entre les devises des pays participant à l'euro. La monnaie unique est repoussée.

C'est pour éviter ce scénario catastrophe que les ministres des finances des Quinze ont décidé d'annoncer les parités définitives entre les monnaies des pays participant à l'euro dès que serait connu le nom des participants, soit en mai 1998. Ils n'ont cependant pas révélé la méthode qui serait retenue pour fixer ces parités. .

RISQUES DE SPÉCULATION

La plupart des observateurs estiment que ce sont les cours pivot au sein de l'actuel système monétaire européen (SME) qui seront retenus (*Le Monde* du 13 septembre). C'est le souhait de la plupart des gouverneurs de banque centrale, notamment de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, et la conviction des investisseurs. Car la quasi- totalité des devises européennes se trouvent désormais très proches de leurs cours pivot. L'adoption de ces parités indiscutables éviterait aux gouvernements d'interminables négociations, à l'image des marchandages auxquels avait donné lieu le retour de la lire dans le SME en 1996.

L'annonce anticipée des taux de change ne réduira pas à néant les risques de spéculation jusqu'à la fin de 1998. Les tensions seront d'autant plus faibles que les parités choisies seront économiquement justifiées. « *A la grande différence des crises de 1992 et 1993; les taux de change actuels ne montrent pas de grande divergence par rapport aux parités de pouvoir d'achat. Il n'y a donc pas de raison d'attaquer telle ou telle devise* », explique un banquier à Francfort. Cependant, les investisseurs pourraient considérer que les cours pivots ne reflètent pas les justes valeurs de plusieurs devises, et tenter de contraindre les politiques à revenir sur les parités retenues.

LE CAS ALLEMAND

Les cas de l'Irlande et de l'Allemagne sont à cet égard délicats. La livre irlandaise, dopée par la hausse de la livre sterling, était cotée vendredi 12 septembre sur le marché des changes près de 10 % au-dessus de son cours pivot. Les Quinze sont à la recherche d'une solution particulière. Le cas le plus inquiétant est celui de l'Allemagne.

De l'avis des experts, ce pays souffre d'un manque de compétitivité, lié aux hausses de salaires et aux surcroîts d'inflation qui ont suivi la réunification. Ses coûts de production sont supérieurs à ceux de ses partenaires. Psychologiquement, on voit mal les Allemands, qui craignent par-dessus tout un euro faible, accepter de dévaluer leur devise avant l'adoption de la monnaie unique. Pourtant, rentrer dans l'euro avec un deutschemark surévalué handicaperait durablement la locomotive de l'Europe. Les marchés financiers pourraient chercher à exploiter cette vulnérabilité.

Arnaud Leparmentier

L'Europe doit pouvoir utiliser sa puissance économique, affirme M. Chirac

JACQUES CHIRAC a accordé un entretien à l'hebdomadaire allemand Focus, *publié lundi 15 septembre. Le président de la République a d'abord été interrogé sur la monnaie unique :*

L'euro a une vocation économique essentielle. Le monde est actuellement très influencé par le dollar, qui est lui-même fondé sur la puissance économique américaine. *(...)* L'Europe est la première puissance économique du monde. Elle doit avoir une monnaie qui lui permette d'utiliser tous les avantages de cette puissance économique. *(...)* Parce que l'euro sera une monnaie solide, il sera un accélérateur de croissance et créera de l'emploi. *(...)*



VERBATIM

[La règle du déficit budgétaire limité à 3 % du PIB] et les autres critères, ce n'est pas une vue de l'esprit, ce n'est pas une décision technocratique, c'est tout simplement une règle de bon sens. Il faut être sérieux. Nous n'avons plus la croissance des « trente glorieuses ». Nous n'avons plus, heureusement, l'inflation, pour effacer nos bêtises. *(...)* En France, il y a eu, sans aucun doute, une réaction contre une politique qui a été jugée par certains trop rigoureuse. J'en ai pris la responsabilité. Aujourd'hui, le gouvernement, formé à partir de l'ancienne opposition, s'est donné les mêmes objectifs de respect des critères. Parce que c'est l'intérêt de la France et de l'Europe.

[Un éventuel report de l'euro] serait une remise en cause beaucoup plus profonde qu'on ne l'imagine, ce serait un risque de déstabilisation des marchés financiers, une très mauvaise affaire pour nos économies.

A propos des rapports entre la France et l'OTAN, Jacques Chirac déclare ensuite :

Je n'imagine pas que la France puisse réintégrer l'OTAN si les commandements régionaux ne sont pas assumés par des Européens. Je comprend que le commandant en chef des forces alliées en Europe soit américain, mais les commandements régionaux doivent être européens. Ce n'est pas une affaire de prestige, ce n'est même pas une affaire politique, c'est un problème, je dirais presque de civilisation. *(...)* Ce qui est capital pour moi, c'est la défense européenne – dans le cadre de la défense atlantique, dans le cadre d'un accord entre la défense atlantique et la Russie, mais une défense européenne. Par conséquent, nous devons avoir une organisation de l'OTAN, une nouvelle OTAN, qui permette de progresser efficacement vers une défense européenne. *(...)*

Les deux commandements en chef de l'OTAN appartiennent aux Américains, le commandement adjoint en Europe appartient aux Anglais, ce qui me paraît tout à fait normal. Les deux grands commandements régionaux doivent appartenir aux Européens. *(...)* C'est une autre répartition des responsabilités de commandement que je réclame. *(...)*

Je ne donnerai pas mon accord pour le retour de la France dans l'OTAN si le problème de la répartition des responsabilités n'est pas profondément revu.

L'Italie affiche son optimisme pour la remise en ordre de ses finances publiques

Le gouvernement espère recueillir au printemps les fruits d'un an d'efforts d'assainissement

ROME
de notre correspondant

Pour Romano Prodi, c'est un heureux présage. L'olivier bonsaï se trouvant dans son bureau au siège du gouvernement, palazzo Chigi, a été épargné par les flammes qui ont en grande partie détruit accidentellement cette pièce, jeudi 11 septembre. L'Olivier est le nom de la coalition de centre-gauche au pouvoir en Italie depuis le mois de mai 1996. « *Cela veut dire que la coalition se porte bien* », a aussitôt lancé le président du conseil, peu avare de bons mots, et qui, depuis la rentrée, affiche un perpétuel sourire de satisfaction.

Fausto Bertinotti, son allié de Rifondazione communista, lui cause bien – et ce n'est pas nouveau – quelques tracas à propos de la réforme du statut de la protection sociale, mais Romano Prodi prend les choses avec philosophie. Il n'est pas question de changer de majorité. Si c'est le cas, il s'en ira. Alors si le dirigeant des communistes orthodoxes veut aller à la crise sur cette réforme vitale pour l'Italie, afin qu'elle entre de façon ferme et solide dans l'Union économique et monétaire (UEM), nous verrons bien, semble dire le chef du gouvernement qui, par ailleurs, est disposé à toutes les clarifications possibles sur ce dossier délicat.

C'est en fait le véritable test de la rentrée politique. Car de lui dépend le sort des finances publiques nationales mais aussi l'avenir des retraités, car une remise en ordre du système est jugée indispensable par tout le monde. Mais pas de la même manière. Le gouvernement travaille donc avec les syndicats pour trouver une formule susceptible de satisfaire le maximum de personnes. Et la solution n'est pas facile. La dernière trouvaille est une carte de crédit social qui permettra à son détenteur de bénéficier des prestations de l'Etat. Fausto Bertinotti refuse que soient rognés un certain nombre d'avantages acquis. La semaine prochaine devrait être importante pour l'aboutissement de ce dossier. Romano Prodi reste confiant car, selon lui, « *le gouvernement a atteint le maximum de la stabilité historique des dernières années* ». Il espère donc bien conduire son action jusqu'au printemps 1998, date à laquelle seront sélectionnés les premiers participants à la monnaie unique et recueillir ainsi les fruits de l'énorme effort d'assainissement qui a été accompli en un an.

L'INFLATION BAISSE TOUJOURS

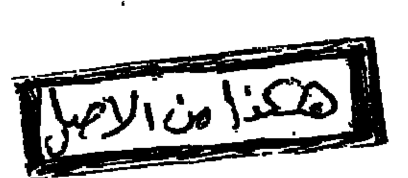
Tout le monde désormais salue le travail accompli par le gouvernement de centre-gauche. Le FMI (Fonds monétaire international) n'est pas le dernier à le reconnaître, comme l'organisme patronal, la Confindustria, ou Cesare Romiti, le président de Fiat. Tous admettent que la potion amère a porté ses fruits et que la reprise est là, palpable, même si elle est encore faible. Le PIB a crû de 1,5 % au deuxième trimestre par rapport au premier, et de 1,7 % par rapport au deuxième trimestre de 1996. La croissance pourrait atteindre 1,2 % cette année et au moins 2 % sont envisagés pour 1998.

Vertement critiqué il y a moins d'un an par ceux qui aujourd'hui chantent ses louanges, Romano Prodi boit du petit lait. L'inflation continue de baisser et la lire se porte comme un charme après sa rentrée dans le système monétaire européen (SME) en novembre dernier. Le projet de loi de finances pour l'année 1998 ne devrait pas présenter de difficultés majeures, puisque le gouvernement répète à qui veut l'entendre que les économies ne dépasseront pas les 25 000 milliards de lires (80 milliards de francs) comme prévu.

Un vent d'optimisme souffle donc sur le gouvernement, malgré cet empêcheur de tourner en rond qu'est Fausto Bertinotti. Où sont *donc les risques de crise dont la* presse parle à longueur de colonnes ? L'explication a été trouvée par Gianfranco Fini, président de l'Alliance nationale (AN) : « *Le bras de fer de Bertinotti à l'intérieur de la majorité est feint. Il n'y aura pas de crise de gouvernement. J'en suis de plus en plus convaincu.* » En revanche, l'opposition de droite traverse quelques turbulences. Pierferdinando Casini, dirigeant du centre des chrétiens démocrates (CCD) a mis en cause le leadership de Silvio Berlusconi. *Il a fallu toute* l'action diplomatique de Gianfranco Fini pour qu'un armistice fragile soit finalement signé. Cette velléité de dissidence survient au moment même où Cesare Previti, député de Forza italia, ancien ministre de la défense de Silvio Berlusconi et proche de ce dernier, risque d'être incarcéré pour corruption, à la demande du pool de magistrats de « Mani pulite » (mains propres) de Milan. Le Parlement doit se prononcer la semaine prochaine sur cette requête.

Pour le moment, les députés ont repris l'examen du projet de réforme des institutions issu de la commission bicamérale à la fin du mois de juin. Ce sera l'autre dossier important de la rentrée. Romano Prodi a clairement fait savoir qu'il souhaitait aller beaucoup plus loin sur la voie de la mise en place d'un système d'autonomie ou de fédéralisme. Umberto Bossi, le sécessionniste de la Ligue du Nord a en effet repris ses campagnes, d'abord en s'attaquant aux syndicats nationaux, puis en préparant le vote du 26 octobre, qui doit, en principe, désigner un Parlement pour la Padanie. Romano Prodi puis le chef de l'Etat, Oscar Luigi Scalfaro, ont mis en garde le sénateur contre l'inconstitutionnalité de son projet, et l'irrégularité d'une telle consultation. Les limites ont été clairement tracées par le pouvoir afin de ne pas laisser s'enraciner la dérive indépendantiste.

Michel Bôle-Richard



هكذا من الاصل

Les négociations sur l'Irlande du Nord s'ouvrent à Belfast

Le Sinn Fein est associé aux débats

LONDRES
de notre correspondant

Les négociations de fond sur l'avenir institutionnel de l'Irlande du Nord s'ouvrent, lundi 15 septembre à Belfast, avec la participation du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise. Déterminés à être associés de manière directe ou indirecte à ces pourparlers, conviés par le gouvernement travailliste avec l'appui de Dublin et de Washington, les protestants unionistes devraient faire connaître, lundi matin, leur mode de participation.

En vingt-huit années de guerre civile, la population d'Irlande du Nord, protestante comme catholique, a appris à prendre les événements pour ce qu'ils sont plutôt que de les anticiper. Sans doute ne faut-il pas trop attendre de cette première prise de contact, si spectaculaire soit-elle, en raison de la présence, pour la première fois dans un tel forum, du Sinn Fein. Le chemin reste long et les vieux réflexes sectaires ressurgissent facilement.

Mais il reste un fait tangible : l'ouverture des pourparlers de Belfast avec le Sinn Fein à la table des négociations, ainsi que le respect du cessez-le-feu proclamé par l'IRA le 28 juillet, donne une sérieuse chance à la paix.

Les partis politiques d'Ulster ont rapidement éprouvé la capacité de séduction et de fermeté alternée de Tony Blair, qui a appliqué au dossier nord-irlandais la même méthode aux forceps qui lui a si bien réussi dans d'autres domaines, comme la rénovation économique, l'autonomie de l'Ecosse ou les liens avec les syndicats.

À LA DATE PRÉVUE

Son prédécesseur conservateur, John Major, otage des unionistes au Parlement, n'a jamais pu se résigner à inviter le Sinn Fein aux négociations tout au long des dix-huit mois qu'a duré le premier cessez-le-feu de l'IRA, rompu en février 1996.

Le nouveau premier ministre, lui, n'a attendu que sept semaines après la trêve pour donner une légitimité démocratique au troisième parti de la province. Le Sinn Fein a signé en grande pompe, le 9 septembre, la déclaration de non-violence dite *« Mitchell »*, du nom de l'ancien sénateur américain chargé de la question épineuse des stocks d'armes dont les organisations paramilitaires, républicains comme loyalistes, n'entendent pas se défaire. Deux jours plus tard, l'IRA réitère-t-elle son refus de la moindre livraison d'armes avant un accord ? Qu'à cela ne tienne.

Pour Tony Blair, les négociations démarreront à la date prévue et selon le scénario mis en place. L'hôte de Downing Street a fixé une date limite, mai 1998, après laquelle un plan proposé conjointement par Londres et Dublin, à la lumière des résultats de la conférence, sera soumis par voie référendaire aux habitants de l'Irlande du Nord avec ou sans le soutien des partis politiques.

UNE SOLUTION DURABLE

« Nous devons nous assurer, d'une manière ou d'une autre, que la voie des unionistes sera entendue et que l'Union [avec la Grande-Bretagne] *sera défendue »*, dit M. Trimble, chef de l'UUP, principal parti unioniste. Si le communiqué de l'IRA renforce le camp des jusqu'au-boutistes protestants, ce politicien pragmatique est conscient des risques qu'il encourrait de se retrouver dans un isolement total en boycottant le rendez-vous du château de Stormond. Il serait prêt à accepter des pourparlers de proximité, sans contact direct avec le Sinn Fein, à l'instar de la solution choisie lors de la conférence de Genève sur la Bosnie en septembre 1995. Les menaces d'une reprise de la violence sectaire invitent même les plus obtus des protestants, comme le révérend Ian Paisley, qui a décidé de bouder le cénacle, à la réflexion.

Quels sont les ingrédients d'une solution durable, selon Londres et Dublin ? Réitérer que l'Irlande du Nord fait partie du Royaume-Uni tant que c'est le voeu d'une majorité de la population ; créer des institutions locales de partage du pouvoir au prorata du poids de chaque communauté ; réformer la police et renforcer les liens économiques entre le Nord et le Sud pour donner à la minorité catholique le sentiment qu'elle fait partie de l'île dans son intégralité. Si une timide lueur d'espoir se dégage à Belfast, personne ne dissimule la difficulté de l'entreprise.

Marc Roche

Lire aussi notre éditorial page 19

Trois ans de tentatives avortées

Les négociations sur l'avenir de l'Ulster entre protestants unionistes et catholiques nationalistes s'ouvrent, lundi 15 septembre, à Belfast, après trois ans de tentatives avortées.

- **août 1994** : l'IRA annonce une *« cessation complète des hostilités »*.
- **octobre 1994** : les milices loyalistes protestantes (pro-Royaume-Uni) lui emboîtent le pas. Le premier ministre britannique, John Major, annonce des contacts exploratoires avec le Sinn Fein (aile politique de l'IRA).
- **janvier 1996** : une commission internationale, présidée par l'ex-sénateur américain George Mitchell, propose de mettre en parallèle des pourparlers multipartites et un désarmement des milices.
- **9 février** : l'IRA rompt son cessez-le-feu par un attentat à Londres (deux morts). En mars, Londres annonce pour le 10 juin des pourparlers multipartites.
- **juin** : les pourparlers commencent à Stormont, près de Belfast, entre 9 partis. Le Sinn Fein reste exclu faute de cessez-le-feu.
- **octobre** : les pourparlers sont bloqués par les exigences contradictoires des unionistes et des nationalistes sur le désarmement.
- **décembre** : M. Major repousse les propositions défendues par le nationaliste modéré John Hume pour un cessez-le-feu de l'IRA.
- **janvier 1997** : Dublin rompt tout contact officiel avec le Sinn Fein.
- **1er mai** : le Sinn Fein recueille 16,05 % des voix en Ulster lors des élections générales britanniques. Le vote nationaliste totalise 40 % des voix.
- **16 mai** : Tony Blair annonce à Belfast la reprise de contacts exploratoires avec le Sinn Fein.
- **juillet** : Londres annonce un calendrier pour les pourparlers (15 septembre à mai 1998) et fixe à six semaines la période probatoire d'un cessez-le-feu de l'IRA pour la réhabilitation du Sinn Fein. Deux petits partis unionistes claquent la porte, tandis que le principal parti unioniste, l'UUP de David Trimble, réserve sa position.
- **20 juillet** : rétablissement d'un cessez-le-feu par l'IRA.
- **26 août** : Londres et Dublin mettent en place une commission internationale chargée de collecter les armes des milices.
- **9 septembre** : le Sinn Fein s'engage solennellement à la non-violence et au recours à des moyens démocratiques. Les unionistes boycottent.
- **10 septembre** : le premier parti unioniste, l'UUP, redemande des assurances à M. Blair sur le désarmement de l'IRA, qui réaffirme son refus de rendre ses armes avant un règlement politique. – *(AFP)*

Les élections municipales en Bosnie se sont déroulées dans le calme

2,5 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes. La participation a été très importante

Les élections municipales qui se sont tenues samedi 13 et dimanche 14 septembre en Bosnie se sont déroulées sans incidents majeurs. 2,5 millions d'électeurs étaient appelés à élire 4 850 maires et conseillers répartis dans 136 municipalités. Les responsables de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) chargés du bon déroulement du scrutin ont affiché leur satisfaction.

SARAJEVO
de notre correspondant

Hormis à Mostar, dans le sud de la Bosnie, où les Musulmans qui vivent à l'est (les Croates résidant à l'ouest) ont boycotté le scrutin samedi, les élections municipales, organisées samedi 13 et dimanche 14 septembre, se sont globalement bien déroulées. Selon l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui avait envoyé sur le terrain 2 450 observateurs, seulement trois des 2 229 bureaux de Bosnie n'avaient pas ouvert dimanche, tous trois à Zepce une ville croate de Bosnie centrale. Autre motif de satisfaction, les électeurs se sont mobilisés puisque 50 % des inscrits avaient effectué leur devoir électoral dès samedi soir.

Les réfugiés (800 000 en Bosnie) ont ainsi voté en masse comme à Vogosca, faubourg de Sarajevo où sont entassés 7 000 réfugiés musulmans chassés par les milices serbes en 1992. Dans un bureau de vote réservé à ces seuls réfugiés, 1 203 des 1 944 inscrits avaient déposé leur bulletin dans l'urne dimanche midi. *« Voter, c'est retrouver un peu de sa dignité »*, résumait Osman Bakaran, un vieil homme originaire de Foca (sud-est de la Bosnie), aujourd'hui en République serbe. *« Cela fait quatre ans que je vis à Sarajevo et je n'ai jamais pu revoir ma maison parce que les Serbes nous le défendent*, expliquait-il. *Je n'existe plus là-bas, toute ma famille a été expulsée. Je ne sais même pas si ma maison est encore debout. Voter me permet donc de me souvenir que je demeure un citoyen de Foca et que je peux choisir qui je veux comme maire pour ma ville. Et ça, les Serbes ne peuvent pas me l'ôter. »* Osman aurait pu aller voter directement à Foca mais il n'a pas osé, *« les émotions étant déconseillées pour mon vieux cœur »*. Il a donc envoyé son fils *« aux nouvelles et voir l'état de la maison »*.

Trente-cinq mille personnes avaient ainsi émis le souhait d'aller voter sur leur lieu d'habitation avant-guerre. La force multinationale de l'OTAN (SFOR) avait pour cette occasion quelque peu grossi ses effectifs et s'est déployée sur les axes principaux. Pour la plupart de ces candidats au voyage, le vote était un prétexte. Revoir enfin son ancienne habitation représentait la vraie raison de ce déplacement. Mais beaucoup n'ont même pas eu ce plaisir, les bureaux de vote étant installés à la périphérie des villes, ou même à la lisière des forêts.

FAIRE RESPECTER LES RÉSULTATS

Un des rares incidents a eu pour cadre la ville de Drvar (centre-ouest de la Bosnie), à 97 % serbe avant la guerre, et aujourd'hui sous contrôle croate. Plus de cinq cents réfugiés serbes désirant voter chez eux ont passé la nuit de samedi sous des tentes après avoir attendu en vain, toute la journée, l'accès aux isoloirs. Raison de ces retards selon les Croates : la lenteur du scrutin. *« Ils ne veulent pas que l'on rentre chez nous, voilà la vraie raison »*, affirmait Mile Marceta qui préside une association pour le retour des réfugiés de Drvar.

Mile Marceta est aussi à la tête d'une coalition de partis serbes en compétition à Drvar face au HDZ, le Parti nationaliste croate. A ce titre, il peut espérer être le nouveau maire de Drvar. *« Il peut bien le devenir, mais jamais il ne siégera ici. Le drapeau croate continuera à flotter au-dessus de Drvar »*, répond-on du côté croate.

Mile Marceta milite pour un retour global des réfugiés chez eux, qu'ils soient serbes, musulmans ou croates, ainsi que le prévoient les accords de paix de Dayton. *« Après Dayton*, explique-t-il, *je suis le premier Serbe à être allé du côté musulman. J'ai rencontré à Tuzla les réfugiés de Srebrenica, et nous avons en commun le même espoir, rentrer chez nous un jour. Le résultat de ces élections illustrera cette volonté. Ce sera ensuite à la communauté internationale de faire en sorte que la consultation qu'elle a organisée soit respectée. »* Un pari difficile lorsque l'on sait que, depuis les élections générales de l'an passé, la plupart des parlementaires musulmans élus en République serbe n'ont jamais pu siéger.

Christian Lecomte

Benyamin Nétanyahou a décidé de faire des « gestes » en faveur des Palestiniens

L'étau financier et le bouclage des territoires ont été desserrés

Alors que le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, devait regagner Washington lundi 15 septembre, au terme d'une visite de cinq jours au Proche-Orient, le gouvernement israélien a décidé de faire quelques « gestes » à l'égard des Palestiniens, en desserrant quelques-unes des contraintes qui pèsent sur les territoires et sur l'Autorité palestinienne depuis les attentats du 30 juillet et du 4 septembre.

À LA SUITE de la visite au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, Benyamin Nétanyahou a décidé, dimanche soir 14 septembre, de faire plusieurs « gestes » en direction des Palestiniens. Les autorités israéliennes ont ainsi levé le « bouclage interne », qui interdit depuis six semaines de circuler d'un village ou d'une ville palestinienne à l'autre en Cisjordanie.

En revanche, le « bouclage externe », qui interdit aux Palestiniens d'entrer en Israël – même pour se rendre de Gaza en Cisjordanie occupée –, notamment pour travailler, ou de passer les frontières communes pour se rendre en Egypte ou en Jordanie, a été maintenu.

Le gouvernement israélien a également décidé de restituer à l'Autorité palestinienne une partie des 600 millions de francs dus, mais bloqués depuis six semaines à la suite des attentats du 30 juillet et du 4 septembre. L'Etat juif conserve cependant un tiers des sommes dues à l'Autorité au titre *des droits et taxes prélevés par le* fisc sur les travailleurs palestiniens. Selon le porte-parole du premier ministre, Israël a décidé de faire ces « gestes » au vu d'un *« plan palestinien concret de lutte antiterroriste »* qui aurait été présenté par Yasser Arafat au secrétaire d'Etat américain. Enfin, le gouvernement israélien a réitéré, dimanche, son opposition à un projet immobilier financé par un bailleur de fonds *américain, Irving Moscovitz, qui* consiste à construire soixante-dix logements pour des Juifs dans le quartier de Ras al Amoud, dans la partie arabe de Jérusalem. Dimanche, une commission du ministère de l'intérieur a rejeté un recours administratif présenté par l'opposition à la suite du feu vert accordé en juillet par la municipalité israélienne de Jérusalem à ce projet controversé.



L'impasse dans laquelle se trouve le dialogue israélo-palestinien est la conséquence directe du lancement, en mars, des travaux de construction d'une nouvelle colonie juive, Har Homa, dans la partie orientale de Jérusalem, sur la colline Abou Ghneim. M[me] Albright, qui devait regagner Washington lundi 15 septembre, a invité M. Nétanyahou à geler la colonisation, tandis que M. Arafat, pour sa part, était exhorté à lutter plus activement contre le terrorisme.

« C'EST DU BLUFF »

Mis en cause jeudi par le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui avait jugé *« catastrophique »* la politique du premier ministre israélien, M. Nétanyahou a répliqué dimanche sur France 2 que, *« malgré toutes les critiques que l'on entend, y compris celles venant de France »*, son gouvernement a *« la capacité de réussir la paix* [qu'Israël veut] *et qui est si importante pour* [ses] *enfants et pour les enfants palestiniens »*.

Dans un entretien au *Journal du dimanche*, Leah Rabin, veuve d'Itzhak Rabin, a critiqué elle aussi les choix de M. Nétanyahou, en assurant que *« c'est du bluff »* et qu'il n'y a en Israël *« ni paix ni sécurité »*. Il faut *« lutter contre le terrorisme comme s'il n'y avait pas de processus de paix et poursuivre le processus de paix comme s'il n'y avait pas de terrorisme. Il ne faut jamais récompenser les terroristes en arrêtant toute négociation, comme le fait le gouvernement actuel »*, a estimé M[me] Rabin.

Le débat sur la présence israélienne au Liban sud rebondit

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Périodiquement relancé chaque fois que des soldats de Tsahal sont tués au Liban sud, le débat sur l'éventualité d'un retrait unilatéral de l'armée *israélienne de la « zone de sécurité »* occupée depuis vingt-cinq ans au Liban sud fait à nouveau rage dans le pays. Après la mort des douze soldats d'élite de la marine, tués le 5 septembre au nord de la zone occupée, au cours d'une opération ratée dont l'objectif initial n'a *toujours pas été dévoilé, l'armée israélienne* a lancé vendredi soir 12 septembre une nouvelle opération ponctuelle au cours de laquelle six soldats de l'armée régulière libanaise et quatre combattants chiites du Hezbollah ont été tués (*Le Monde* daté 14-15 septembre).

Parmi ces derniers figurait le propre fils du secrétaire général du « Parti de Dieu », Hadi Nasrallah, âgé de dix-huit ans. Pour la première fois, les soldats ont ramené en Israël deux des cadavres, dont celui du jeune homme, en vue de les échanger contre les restes d'un soldat israélien qui avait dû être abandonné sur place la semaine dernière. Cheikh Hassan Nasrallah avait cependant fait savoir, avant la mort de son fils, que des échanges de cadavres n'intéressaient pas le Hezbollah, soutenu par l'Iran et toléré par la Syrie, et qu'il souhaitait obtenir, contre la restitution des restes du commando israélien, la libération d'une partie des quelque 150 citoyens libanais détenus par Israël ou sa milice supplétive, l'ALS (Armée du Liban sud).

En attendant, les combats, dits de *« faible intensité »* en dehors des périodes de grande *offensive aérienne israélienne (1994 et 1996)*, continuent et deux nouveaux soldats israéliens ont été tués dimanche par un engin piégé du Hezbollah à l'intérieur du territoire libanais occupé par Israël. Outre les 73 soldats morts en février dans un accident d'hélicoptère, l'Etat *juif a perdu, pour les huit premiers mois de* 1997, 33 soldats – dont 20 au cours des quinze derniers jours –, contre 20 à 25 chaque année depuis 1990. Abondamment commentés par les médias, ces chiffres ont relancé le débat sur un retrait unilatéral dont ni le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, ni le ministre de la défense, Itzhak Mordechaï, ne veulent entendre parler.

LES CONDITIONS SYRIENNES

Après le général Amnon Shahak, chef d'état-major de Tsahal qui reconnaissait dimanche que *« la société israélienne manifeste des signes évidents de fatigue »* à l'endroit de cet interminable conflit, le ministre de la police, Avigdor Kahalani, a répété qu'à son avis l'armée *« devrait évacuer le Liban sud sans condition, une force internationale »* devant alors s'y déployer. Le gouvernement souhaite effectivement retirer ses troupes du pays du Cèdre au plus tôt mais à condition d'avoir la garantie que les combattants du Hezbollah et de la milice chiite Amal ne lancent plus d'opérations en Israël même.

Or, seule la Syrie, qui fait la loi au Liban, qui active, désactive ou réactive les milices à son gré, est en mesure de fournir cette garantie. Elle y met une condition que le gouvernement nationaliste d'Israël, s'appuyant sur un consensus *populaire majoritaire, rejette : la restitution du* plateau syrien du Golan, conquis en 1967, colonisé par quinze mille résidents juifs et virtuellement annexé depuis 1981.

C'est dans ce contexte que plusieurs dirigeants de l'opposition travailliste, comme Yossi Beilin qui vient de former une Association pour le retrait du Liban, et certains ministres comme Ariel Sharon ou M. Kahalani, se sont récemment prononcés pour un retrait unilatéral du Liban sud, sans faire la moindre référence au Golan. Le ministre de la police, qui apparaît comme le plus constant et le plus net dans sa demande de retrait, dirige, il est vrai, la formation de la « troisième voie » (4 élus à la Knesset), parti relais des colons du Golan dans la coalition gouvernementale.

Patrice Claude

Le quotidien « Al Sharq al Awsat » lourdement condamné au Caire

LE CAIRE
de notre correspondant

Le tribunal d'Abdine, au Caire, a condamné dimanche 14 septembre six journalistes saoudiens et égyptiens à des peines de prison pour avoir *« falsifié des faits et diffamé »* les deux fils du président égyptien, Alaa et Gamal Moubarak. Hicham et Mohamad Ali Haffez, propriétaires du quotidien saoudien *Al Sharq al Awsat* publié à Londres, *Osman al Omayer, rédacteur en* chef, tous les trois Saoudiens, ainsi que deux directeurs de rédaction égyptiens, Fawzeya Salama et Gamal Ismail, ont été condamnés par contumace à un an de travaux forcés et à 40 000 francs d'amende chacun.

Seul prévenu présent au tribunal, un journaliste égyptien, Sayed Abdel Ati, travaillant pour *Al Sharq al Awsat* ainsi que pour le quotidien d'opposition libérale *Al Wafd*, a de son côté été condamné à six mois de prison et à 30 000 francs d'amende. Le tribunal a toutefois précisé que les condamnés pouvaient arrêter l'exécution des peines de prison en versant 2 000 francs chacun. En outre, les *six condamnés* doivent verser une amende de dédommagement à la partie civile.

Le quotidien *Al Sharq al Awsat* avait annoncé au mois de mai sur une pleine page la prochaine publication dans la revue *Al Jadida*, dépendant du journal, d'un reportage sensationnel accusant Alaa et Gamal Moubarak d'abus de pouvoir et de népotisme dans la conduite de leurs affaires commerciales. On ignore si les autorités saoudiennes étaient intervenues à la suite de cette annonce mais toujours est-il que, le lendemain, *Al Sharq al Awsat* avait essayé de corriger le tir en avouant une *« erreur »* et en annulant la publication de l'article comme signe de bonne foi.

FERMETURE DES BUREAUX

Mais, entre-temps, la nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre au sein de la population égyptienne, avide de ce *genre de rumeurs. Estimant* que les excuses publiques du journal étaient insuffisantes pour laver leur réputation, les deux fils du « raïs » ont poursuivi en diffamation le journal saoudien. Du jamais vu dans les annales de la justice égyptienne ou arabe.

Les avocats du journal ont plaidé, à l'ouverture du procès en juillet, que les tribunaux égyptiens n'étaient pas habilités à examiner l'affaire puisque *Al Sharq al Awsat* est basé à Londres. Toutefois, le tribunal a rejeté la demande et le procès s'est poursuivi sur un rythme accéléré. Jeudi 11 septembre, alors que le procès avait été retenu pour jugement le dimanche, les avocats *du journal* ont décidé de se retirer pour protester contre *« le fait que la défense n'avait pas eu la possibilité de pleinement s'exprimer »*. Ils ont aussi annoncé qu'ils n'interjetteraient pas appel quelle que soit l'issue du procès.

Au même moment, *Al Sharq al Awsat* décidait la fermeture de ses bureaux au Caire. Une mesure qui a été accueillie sans commentaire par les autorités égyptiennes mais qui a provoqué la colère de la soixantaine de personnes, dont dix-sept journalistes, employées par le journal. Le personnel, qui occupe les bureaux depuis lors, malgré les déclarations des responsables du journal affirmant que les *employés conserveront « tous leurs droits »*, menace de porter l'affaire devant la justice. La législation égyptienne interdit tout licenciement sans un préavis d'au moins deux mois.

Reste maintenant à savoir quelles seront les répercussions de cette affaire en Arabie saoudite, *Al Sharq al Awsat* étant réputé pour être proche de la famille royale wahhabite. Il y a quelques années, un hebdomadaire égyptien proche du courant nassérien avait vu son permis de publier retiré par les autorités cairotes à la suite de la publication d'un éditorial critiquant la famille régnante saoudienne.

Alexandre Buccianti

Jacques Chirac pour une « solution politique » à la crise algérienne

CONSTANTINE. Favorable à *« une solution politique à la crise »*, Jacques Chirac s'en remet aux *« responsables algériens »* pour la mettre en œuvre. *« Je ne veux pas faire d'ingérence dans les affaires de l'Algérie »*, précise le chef de l'Etat dans un entretien accordé au magazine allemand *Focus* et publié lundi 15 septembre. Interrogé sur les vertus d'un dialogue avec les islamistes, le président estime que *« ceux qui égorgent les femmes et les enfants disent clairement qu'ils ne veulent pas dialoguer »*. Par ailleurs, au moins sept civils ont été tués et une vingtaine ont été blessés au cours des deux derniers jours dans une série d'attentats, rapportaient plusieurs quotidiens privés, dimanche 14 septembre. Six jeunes gens ont été égorgés dans la nuit de vendredi à samedi dans la région de Tlemcen, à l'ouest de l'Algérie. A Constantine, un des fondateurs du parti islamiste légal Ennhadha, Abdeljalil Bourouis, trente-sept ans, a été tué d'une balle dans la tête en plein sermon, lors de la prière du vendredi, dans une mosquée. Son assassin a pris la fuite. Dans une autre mosquée à la périphérie d'Alger, les forces de sécurité ont anéanti, samedi, un commando armé retranché dans le bâtiment. Il a été détruit au cours de l'assaut qui aurait fait sept morts dans les rangs des *« terroristes »*, selon les journaux.

Le Sommet de Libreville laisse la crise congolaise sans issue

LIBREVILLE. Le sommet qui s'est ouvert à la mi-journée, dimanche 14 septembre à Libreville (Gabon), pour trouver une solution négociée à la crise congolaise sous la houlette de huit chefs d'Etat africains, a suspendu ses travaux dans la soirée, sans qu'aucun progrès n'ait été constaté. Il devait reprendre lundi matin. L'ancien président congolais, le général Denis Sassou Nguesso, a été longuement entendu par Omar Bongo (Gabon), Idriss Deby (Tchad), Alpha Oumar Konaré (Mali), Abdou Diouf (Sénégal), Ange-Félix Patassé (République centrafricaine), Gnassingbé Eyadema (Togo), Mathieu Kerekou (Bénin) et Obiang Nguema Mbasogo (Guinée-Equatoriale) et par le ministre camerounais des affaires étrangères, Ferdinand Oyono. Bernard Kolélas, nouveau premier ministre congolais, a exposé la position du gouvernement, alors que le président Pascal Lissouba s'entretenait à Kinshasa avec son homologue de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila, qui s'est également proposé comme médiateur dans la crise. Opposant, depuis le 5 juin, les partisans du général Sassou Nguesso à ceux du président Lissouba, les affrontements ont fait quelque 4 000 morts à Brazzaville. – *(AFP.)*

Winnie Mandela accusée d'un nouveau meurtre en Afrique du Sud

JOHANNESBURG. Winnie Madikizela-Mandela, l'ex-épouse du président sud-africain, a fait l'objet, dimanche 14 septembre, d'une nouvelle accusation de meurtre par un ancien proche, interrogé par la télévision publique SABC. Il s'agit de la troisième accusation de ce type contre Winnie Mandela, que la Ligue des Femmes du Congrès national africain (ANC) a désignée, dimanche, comme sa candidate à la vice-présidence du parti. Dans un entretien accordé à la *SABC*, Jerry Richardson, ancien entraîneur du Mandela Football Club de Winnie, a accusé cette dernière d'avoir commandité, en 1989, le meurtre d'une jeune fille, Kuki Zwane, convaincue que celle-ci était *« une informatrice »* des services de l'apartheid. *« Cela fait partie des terribles choses que j'ai faites*, a dit Jerry Richardson. *Je veux le raconter à la Commission vérité et réconciliation »*, chargée de faire la lumière sur les crimes commis du temps de l'apartheid et qui a le pouvoir d'amnistier ceux dont les mobiles étaient politiques. Richardson avait été condamné à la détention à vie en 1991 pour le meurtre, trois ans plus tôt, d'un jeune militant de l'ANC, l'adolescent Stompie Seipei, dans lequel Winnie Mandela est également accusée d'avoir trempé. – *(AFP.)*

Elections législatives sur fond de malaise social en Norvège

OSLO. Plus de trois millions de Norvégiens sont appelés aux urnes, lundi 15 septembre, pour renouveler leur Parlement. Pour mettre fin à dix ans d'hégémonie travailliste, le centre-droit mise sur la lassitude et le mécontentement d'une partie de la population qui réclame une plus large utilisation des richesses pétrolières du pays pour développer des programmes sociaux (création d'hôpitaux, de crèches, d'écoles etc...). Huit partis politiques sont en lice. Le premier ministre sortant, Thoerbjoern Jagland, (travailliste) a déclaré qu'il abandonnerait le pouvoir si son parti n'obtenait pas 36,9 % des voix, comme en 1993. Le parti du Progrès de Karl Hagen (extrême-droite), qui a bâti sa campagne contre les deux *« minorités »* du pays, Lapons et immigrants, est crédité de 15 % des intentions de vote de même que les Conservateurs, tandis que l'alliance centriste (chrétiens-populaires, centristes et libéraux de gauche) rallierait environt 25 % des voix. – *(AFP.)*

Baisse des droits de douane en Chine

PÉKIN. La Chine a annoncé, dimanche 14 septembre, une baisse de ses tarifs douaniers de 26 % en moyenne sur plus de 4 800 articles à partir du 1[er] octobre. Aucune précision n'a été donnée sur la nature de ces produits mais le vice-ministre du commerce extérieur, Sun Zhenyu, avait mentionné, jeudi 11 septembre, les biens d'équipement importés par les sociétés de haute-technologie financées avec des capitaux étrangers. En mars 1996, la Chine avait déjà réduit ses taxes à l'importation de 30 % en moyenne. Selon l'agence Chine *Nouvelle, les tarifs* douaniers ont été réduits de 60 % au cours des cinq dernières années. L'accès limité de son marché constitue jusqu'à présent l'un des principaux obstacles à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : les talibans** continuaient de perdre du terrain dans la région de Mazar-i-Sharif (nord de l'Afghanistan) face aux forces de l'opposition qui poursuivaient, dimanche 14 septembre, leur contre-offensive. Cette nouvelle-donne coïncide avec le retour au pays du général Rashid Dostom, en passe de reprendre le pouvoir au détriment du général Malik. – *(AFP.)*

■ **MAROC : l'ancien président zaïrois, Mobutu** *Sese Seko, mort* en exil le 7 septembre à Rabat, des suites d'un cancer de la prostate, a été inhumé samedi 13 septembre dans la capitale marocaine dans la plus grande discrétion, presque en catimini. Il repose désormais au centre du cimetière européen de Rabat, en terre africaine mais loin de Lisala, son village natal sur la rive du fleuve Congo. – *(AFP)*

« Les pauvres d'entre les pauvres » on été exclus des obsèques de Mère Teresa

Une cérémonie digne mais sans gestes forts

CALCUTTA
de notre envoyé spécial

Des centaines de milliers de personnes, selon des estimations forcément imprécises, ont suivi, samedi 13 septembre, dans les rues de Calcutta, les obsèques nationales de Mère Teresa. C'est à la fois peu et beaucoup. Peu, si on se souvient que la capitale du Bengale-Occidental compte plus de douze millions d'habitants. Beaucoup, lorsqu'on sait qu'au-delà de sa popularité personnelle, Mère Teresa était restée, pour la majorité de la population indienne, une figure de l'étranger et des classes aisées. De même, faut-il rappeler que les chrétiens sont extrêmement minoritaires. L'Eglise catholique ne touche que 2 % des Indiens, surtout dans deux Etats du sud, le Kerala et le Tamil Nadu.

Dans ces conditions, toute comparaison avec le succès populaire des obsèques de Lady Diana, une semaine plus tôt à Londres, ne pouvait qu'être fallacieuse. Dimanche 14, la presse et les habitants de Calcutta se disaient au contraire frappés par la ferveur des cérémonies et le respect du deuil national dans une ville qui n'est pas un modèle de discipline. De nombreux magasins et entreprises avaient tiré leurs rideaux. Des rues du centre-ville, que ne traversait pas le cortège funèbre, étaient vides. *« On se serait cru un jour de grève »*, assure un témoin.

Les images les plus fortes des obsèques de Mère Teresa resteront les dernières : celles du retour de la dépouille mortelle, samedi après-midi, à la *« Maison de la mère »*, rue AJC-Bose, quartier général de la communauté des Missionnaires de la charité. Précédés de joueurs de cornemuses, huit *gurkhas* en grand uniforme ont transporté le cercueil, toujours ouvert, à sa dernière demeure. C'est là que la population la plus modeste, grimpée sur les arbres, les toits ou les pieds dans la boue, a pu libérer son émotion et que les religieuses, les larmes aux yeux, ont jeté le sable dans la tombe de « leur » mère.

Mais c'est devant cette maison aussi, sous les fenêtres mêmes de la chapelle funéraire, qu'un détachement militaire tira quatre salves de fusil. A lui seul, ce geste symbolisa toute l'ambiguïté de ces obsèques d'Etat. Les officiers chargés des cérémonies ont eu beau rappeler que ces salves étaient la manifestation suprême de l'honneur rendu à la défunte, la contradiction était trop voyante avec l'action et l'héritage du Prix Nobel de la paix. Personne ne s'y est trompé. *« C'est un ange qu'on avait posé sur un canon »*, titra *The Telegraph* du dimanche 14 septembre.

« Les pauvres d'entre les pauvres », chers au coeur de Mère Teresa, n'ont pas eu, de loin, la première place. Délégués de leurs différents « foyers », des handicapés, des orphelins, des personnes âgées et malades étaient bien présents parmi les quinze mille personnes invitées à suivre la messe sur les gradins du stade Netaji, mais leur participation et leurs témoignages furent très limités. Au total, ces obsèques en grandes pompes ne « ressemblaient » pas à Mère Teresa. La célébration fut digne, mais plate. Il aura manqué quelques gestes et phrases fortes qui, huit jours plus tôt à Londres, pour le deuil de Diana, avaient bouleversé le monde et qui n'auraient pas déplu à la « sainte de Calcutta ».

UNANIMITÉ NATIONALE

Mais la congrégation de Mère Teresa pouvait-elle refuser un tel hommage national, décrété par les *plus hautes autorités de l'Etat ?* A cette question, la réponse est généralement négative à Calcutta, où les pronostics sur l'avenir des Missionnaires de la charité ne sont pas tous optimistes. Du vivant du Prix Nobel, leur sort ne pouvait pas être menacé. Mais, face à la poussée des extrémistes hindous et aux succès électoraux du Bharatiya Janata Party (BJP), la principale force d'opposition qui préconise un retour aux sources de l'hindouisme, la communauté chrétienne de Calcutta ne se montre guère rassurée (notamment pour l'attribution de visas aux étrangers).

Le climat d'unanimité nationale qui a entouré Mère Teresa a frappé les observateurs locaux. A l'issue de la messe, Atal Behari Vajpayee, le chef du BJP, est lui-même venu déposer une gerbe au pied du cercueil. Ce qui a provoqué quelques ricanements : *« C'est comme si Le Pen allait déposer une gerbe sur la tombe du fondateur de SOS-Racisme »*, murmure le responsable d'une ONG française. Mais l'assistance a aussi réservé un accueil chaleureux à Jyoti Basu, le gouverneur du Bengale-Occidental, dernier Etat de l'Inde à majorité « marxiste », et surtout à Sonia Gandhi, l'épouse de Rajiv, assassiné en mai 1991, qui, par sa présence aux côtés d'Hillary Clinton, de Bernadette Chirac, des reines de Belgique, d'Espagne et de Jordanie, a conforté la stature de « femme d'Etat » que lui prête la rumeur nationale.

Trente pays avaient envoyé une délégation aux obsèques de Mère Teresa. De même, la plupart des traditions religieuses de l'Inde se sont associées à l'hommage rendu à la religieuse catholique. De la cérémonie, les Missionnaires de la charité ne voulaient retenir dimanche que cette trêve nationale, internationale et interreligieuse, observée autour du cercueil et qui, pour leur avenir, est un gage de sécurité. *« Comment aurions-nous pu refuser des obsèques officielles, quand on voit l'ensemble des familles nationales ainsi réunies et le monde entier verser toutes ces larmes ? »*, demandait le Père Joseph Langford, supérieur de la branche sacerdotale des Missionnaires de la charité. Les héritiers de Mère Teresa n'ignorent pas que ce climat d'unanimité ne va pas durer. L'hypothèse que, à l'occasion de telles obsèques, un « marché » ait été implicitement passé entre une congrégation religieuse qui a besoin de telles cautions, et des autorités qui ne souhaitaient pas des « funérailles de pauvres » pour ne pas aggraver l'image de la ville, était exprimée à Calcutta.

Pour l'avenir de Mère Teresa dans l'Eglise catholique, ses orphelines ont moins d'inquiétude. Représentant personnel du pape aux obsèques, le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, a déclaré que *« pour avoir consacré sa vie à la défense de l'humanité »*, sa cause était déjà bien avancée dans une procédure de canonisation souvent lourde à Rome. Un miracle doit être attribué au « postulant » avant qu'il soit déclaré « bienheureux », un deuxième pour qu'il devienne saint et soit *« porté sur les autels »*. Nul ne doute, à Calcutta, que Mère Teresa battra tous les records de vitesse.

Henri Tincq

Des règles précises pour une canonisation

Même si des voix se sont élevées pour réclamer une canonisation immédiate de Mère Teresa, celle-ci ne pourra obéir qu'aux règles précises de l'Eglise catholique. L'évêque de Calcutta devra d'abord introduire sa cause à Rome en vue d'une béatification, dont le « procès » ne pourra commencer que cinq ans après la mort de la « candidate ». Un « postulateur » est nommé pour faire une enquête et établir les preuves qui feront de la personne une « bienheureuse » d'abord, une « sainte » ensuite. Un miracle est requis après la mort du candidat pour que sa béatification soit envisagée. Un deuxième miracle est nécessaire entre la béatification et la canonisation. Jean Paul II a battu tous les records de béatification et de canonisation dans l'histoire de l'Eglise. Il a procédé à la canonisation de 278 saints et à 770 béatifications.

Le dalaï-lama s'attend à une évolution de la position chinoise sur le Tibet

Le chef tibétain s'initie aux formules d'autonomie dans les régions du nord de l'Italie

Alors que le quinzième congrès du Parti communiste chinois vient de s'ouvrir à Pékin sous le signe de l'accélération de la réforme économique, le dalaï-lama visite les régions du nord de l'Italie, où il examine les dispositifs d'autonomie pouvant intéresser le Tibet. Le chef spirituel estime que les dirigeants chinois, *« quels que soient leurs efforts pour donner le change »*, vont être inévitablement soumis à la *« loi du changement »*.

TRIESTE
de notre envoyé spécial

« Pour le Tibet, je n'attends pas grand-chose de ce congrès ; les mesures répressives sont de plus en plus dures, en particulier contre les religieux, mais, à terme, la Chine ne peut pas ne pas évoluer. Les autorités elles-mêmes affirment que les réformes vont continuer, et par la force des choses, des changements vont se produire. » Alors que s'ouvrait à Pékin le quinzième congrès du Parti communiste chinois, tel est le sentiment exprimé vendredi 12 septembre par le dalaï-lama à Trieste, dernière étape d'une tournée que le chef spirituel tibétain vient d'effectuer dans les provinces autonomes du nord de l'Italie.

« Le plus important pour moi, explique le dalaï-lama, *c'est d'assurer la survie du peuple tibétain et de sa culture, ce qui pourrait se réaliser dans le cadre d'une autonomie véritable qui sauvegarderait l'essentiel. La possibilité de l'autonomie existe dans la Constitution chinoise et serait de l'intérêt des deux peuples, mais elle n'a jamais été appliquée dans son sens réel »*. Et le dalaï-lama d'ajouter : *« Qu'ils l'admettent ou non, les responsables chinois sont, eux aussi, soumis à la loi du changement, ils le savent et ne peuvent y échapper, quels que soient leurs efforts pour donner le change. »*

C'est précisément pour se familiariser avec le fonctionnement de l'autonomie de ces régions, notamment dans les domaines linguistique, culturel et économique, que le dalaï-lama s'est rendu dans le Haut-Adige et le Frioul - Vénétie Julienne. En avril, il avait accepté, pour les mêmes raisons, l'invitation du gouvernement régional basque espagnol, car il estime qu'*« une véritable autonomie pourrait être une solution pour le Tibet »*.

PRINCIPES DE TOLÉRANCE

Dans le Haut-Adige, le chef spirituel tibétain a pu étudier pendant trois jours le statut d'autonomie de cette province italienne de langue allemande située à la frontière autrichienne. *« A Bolzano*, précise le dalaï-lama, *le président du gouvernement local m'a expliqué de manière très claire et très simple ce qu'était l'autonomie de sa région et j'ai pu ainsi apprendre et voir ce qui peut être appliqué à la réalité de mon pays. »*

A Trieste, où il a reçu le titre de docteur *honoris causa* de l'université, le dalaï-lama a tenu à rappeler, aux portes des Balkans, les principes de tolérance et de respect de l'autre pour le bien de tous. A Gorizia, une ville sur la frontière italo-slovène, dont il a été fait citoyen d'honneur, il a pu prendre la mesure des complexités de ce point de convergence entre cultures italienne et slovène, germanique et suisse : *« Les temps de division entre communautés*, a-t-il dit, *appartiennent au passé, dans un monde de plus en plus interdépendant. Dans ces conditions, il est indispensable de dialoguer pour régler les différends. »* Et de renouveler sa disponibilité à se rendre *« dès demain à Pékin pour discuter sérieusement du statut du Tibet »*.

Jean-Claude Buhrer

Pékin forme des cadres tibétains « anti-séparatistes »

Près de trente mille cadres et militants communistes tibétains ont reçu une formation politique comprenant des cours *« anti-séparatistes »* au cours des cinq dernières années, a rapporté la presse locale, reçue dimanche à Pékin. Au total, ce genre d'instruction a été dispensé à28 253 personnes, dont 2 228 cadres de villes, 4 801 cadres des villages et 21 224 militants de base, a précisé le *Quotidien du Tibet*, dressant le bilan des activités de l'école du parti à l'occasion du quinzième Congrès du PC chinois. Les membres du PC ont ainsi eu l'occasion de s'aguerrir dans leurs conceptions *« marxistes-léninistes, la pensée Mao Zedong et notamment dans la théorie du socialisme aux couleurs de la Chine de Deng Xiaoping »*, a indiqué le journal. – (AFP.)

GOUVERNEMENT Lionel Jospin répond, dans un entretien accordé au *Monde*, aux questions soulevées par l'action de son gouvernement depuis trois mois et par les projets qui sont les siens. Il explique sa conception du pluralisme au sein de la majorité et du gouvernement et sa vision de la cohabitation avec Jacques Chirac *« dans le respect des rôles de chacun »*. ● LA CONFÉRENCE sur les salaires, *l'emploi et la durée du travail*, que prépare Martine Aubry, se réunira le 10 octobre, annonce le premier ministre. Il *précise* les enjeux de cette conférence, en écartant le slogan *« trente-cinq heures payées trente-neuf »*. ● SUR LE PLAN EUROPÉEN, M. Jospin rappelle que l'union monétaire est l'objectif *central* de son gouvernement. Il précise le contenu de *ses conversations avec Helmut Kohl* au sujet de la coordination des politiques économiques, que la monnaie unique rendra nécessaire.

Lionel Jospin veut allier objectifs « clairs » et moyens « souples »

Dans un entretien au « Monde », le premier ministre précise les principes de l'action qu'il entend conduire dans les semaines à venir. La conférence salaires-emploi-temps de travail se réunira le 10 octobre. Les partis républicains seront consultés en octobre sur le cumul des mandats

« Quel bilan faites-vous après trois mois de gouvernement ?

– Nous avançons, avec la volonté de traiter réellement les problèmes. Nos objectifs sont clairs, et nos moyens sont souples. Quels *sont nos objectifs ? L'emploi*, la croissance, la réduction des inégalités, le renouveau de la vie publique, la *sécurité* de nos concitoyens, le rééquilibrage de l'Europe, la préparation de la France à l'avenir. Et si nous voulons de la souplesse dans l'utilisation des moyens, c'est que nos sociétés sont trop complexes pour être conduites brutalement. Nous essayons donc d'agir avec méthode et d'avancer progressivement. Surtout, nous ne prenons pas les Français de haut, mais tenons compte de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils souhaitent. La multiplicité des dialogues que nous avons commencé à engager, notamment, avec les partenaires sociaux, avec le monde associatif, sur un certain nombre de dossiers, atteste cette volonté.

– Le caractère « pluriel » de votre majorité et de votre gouvernement ne *réduit-il pas* l'efficacité de votre action ? Sur les modifications des lois Pasqua et *Debré ou sur l'ouverture du* capital de France Télécom, on a entendu des voix discordantes...

– *Mais la société elle-même est* plurielle ! Alors, elle me plaît, la diversité de mon gouvernement ! L'échange des *idées* a lieu, le travail est collectif, chacun peut s'exprimer et est sûr d'être écouté et respecté. C'est pourquoi, quand les convergences s'opèrent, elles ne sont pas artificielles. Plus qu'un membre de parti, chaque ministre est un membre du gouvernement à part entière.

» Je voudrais insister surtout sur la qualité des femmes et des hommes qui m'entourent. Ils ne sont pas cyniques, mais réalistes et professionnels. Ils ne sont pas naïfs, mais enthousiastes. Ce ne sont pas des politiciens, mais ce sont des politiques. Alors, vous pensez bien que je ne vais pas leur interdire le droit à la parole !

– Vous admettez donc qu'un ministre, Dominique Voynet ou un autre, puisse émettre publiquement une opinion qui ne soit pas strictement conforme à celle que vous défendez...

– *Il y a une liberté des personnes* et une solidarité des ministres. Les tonalités peuvent varier, mais, *pour ce qui concerne l'action du* gouvernement, nous dégageons toujours un point de vue commun *et cohérent*. C'est le cas avec Dominique Voynet.

– Comment avez-vous accueilli les propos de Claude Allègre, qui ont suscité une levée de boucliers dans le monde enseignant ?

– Claude Allègre est un scientifique, un universitaire, qui connaît très bien le système éducatif pour l'avoir vécu de l'intérieur. Il n'entend pas conduire l'éducation nationale avec le souci de ménager une carrière politique. Donc, il va rompre avec l'immobilisme précédent et faire avancer les choses. C'est nécessaire. Les problèmes qu'il a soulignés sont réels, même s'ils concernent une petite minorité d'enseignants. *L'ensemble* du corps enseignant accomplit sa tâche, difficile, avec une très grande conscience professionnelle. Qu'on regarde aussi l'action engagée dans ce ministère, et pas seule*ment les propos ! Quant à ceux-ci*, on peut parfois y mettre un peu de polissage...

COHABITATION

« Le respect des rôles de chacun et un climat de cordiale courtoisie »

– Quel jugement portez-vous sur la manière dont se déroule la cohabitation ? L'Elysée a fait savoir qu'il regrettait le départ de Christian Blanc de la présidence d'Air France...

– C'est très exactement ce que le gouvernement a dit lui-même. Mais il n'appartient pas au patron d'une entreprise publique, quel qu'il soit, d'imposer ses conditions à l'Etat.


LIONEL JOSPIN

– Vous n'avez donc pas accueilli ce commentaire de l'Elysée comme une critique ? Pourtant, le chef de l'Etat ne se prive pas de manifester, en certaines circonstances, ses désaccords...

– La cohabitation se déroule dans le respect des rôles de chacun et dans un climat de cordiale courtoisie. Je m'attache donc à ma mission, qui est de gouverner, sans autre commentaire.

– Vous dites-vous que vous allez peut-être bénéficier d'une chance que n'ont pas connue vos prédécesseurs ? Après la récession, puis la croissance molle, la reprise économique semble *enfin en vue*...

– Je me dis surtout que le gouvernement doit tout faire, pour ce *qui dépend de lui, afin d'accompagner* – en l'encourageant – cette reprise économique. Nous devons veiller à ce que la *demande intérieure* prenne le relais des exportations pour fortifier notre croissance. La demande, on le sait, c'est la consommation, mais aussi l'investissement. *La consommation* vient des ménages, et l'investissement des entreprises. Il faut donc *encourager les premiers sans pénaliser* les secondes. C'est pourquoi nos mesures doivent être équilibrées.

BUDGET

« Il y a des marges de manœuvre, pour peu qu'on veuille les utiliser »

– Vous mesurez, à votre tour, que les marges de manœuvre économiques sont étroites...

– C'est précisément parce que les marges de manœuvre ne sont pas *considérables* qu'il faut les utiliser à plein. Et pas à contresens, comme l'ont fait mes deux prédécesseurs en *alourdissant* les prélèvements et en frappant les ménages. Il y a des marges, pour peu *qu'on veuille les utiliser. Et c'est* bien l'intention du gouvernement que d'en jouer pleinement, dans plusieurs *directions qui* constituent les priorités que j'ai soulignées.

– Dans la préparation du budget de 1998, vous n'avez pas eu d'autres choix que de faire des économies et de limiter l'évolution des dépenses au niveau de celle des prix...

– Il y a des choix dans le budget que nous préparons : faciliter la reprise économique, limiter le déficit, ne pas accroître les prélèvements obligatoires, introduire plus d'équité dans notre système fiscal, rééquilibrer les prélèvements sur les revenus du travail et ceux du capital, mobiliser l'épargne vers les PME, affirmer de grandes priorités dans les dépenses : emploi, logement, éducation, justice, sécurité, culture, recherche. Ce n'est pas rien.

– Jamais, dans le passé, les socialistes n'avaient retenu pour objectif une stagnation, en volume, des crédits budgétaires...

– Peut-être, mais comme nous héritons d'une dérive trop forte des comptes publics, il nous faut bien réagir. Et puis la France entend, comme la *quasi-totalité* des pays de l'Union européenne, réaliser *l'objectif* des *3 %* et participer à la monnaie unique. Pour moi, l'euro n'est pas une contrainte ; c'est un projet économique *qui* peut aider à affirmer l'Europe face à la puissance économique américaine. A *condition, naturellement, de ne* pas se limiter à la monnaie...

IMPOTS

« Nous mettons en œuvre les premiers éléments d'une réorientation de notre fiscalité »

– Vous paraissez bien prudent en matière fiscale...

– Nous adoptons une démarche progressive. Dès maintenant, nous mettons en œuvre les premiers éléments d'une réorientation de notre fiscalité. Nous équilibrons les efforts demandés aux entreprises et aux ménages ; pour la première fois depuis 1990, les prélèvements obligatoires n'augmenteront pas plus vite que la richesse nationale ; nous rapprochons la taxation du capital et celle du travail ; nous réduisons les inégalités fiscales quand leur effet d'incitation économique ne les justifie pas ; nous cherchons à aider les PME, nous réalisons certains allègements fiscaux en faveur de la consommation.

» D'autres étapes – sur la fiscalité du patrimoine, la fiscalité locale, *la fiscalité « écologique » – seront* engagées ensuite, après une réflexion et une concertation préalables, à *l'initiative de Dominique* Strauss-Kahn.

– Etes-vous favorable, à moyen ou long terme, à la baisse des impôts ?

– Les comptes publics que nous ont laissés nos prédécesseurs ne nous ont pas facilité la préparation de ce projet de loi de finances pour 1998, mais, si la croissance revient, nos marges seront autres, et nous pourrons alors envisager d'alléger globalement l'impôt. Je ne souhaite pas en faire un effet d'annonce, aujourd'hui, car nous avons aussi d'autres objectifs, comme la réduction du chômage ou *l'équilibre des comptes* sociaux ; mais la réduction de la fiscalité est une perspective que je n'exclus pas.

ENTREPRISES PUBLIQUES

« Préserver nos intérêts nationaux, sans "a priori" idéologique »

– Que devient le plan de redressement de la Sécurité sociale d'Alain Juppé ?

– Ce plan n'a pas été très efficace. La meilleure preuve, c'est qu'il y a un écart considérable entre les objectifs annoncés de redressement des comptes sociaux et la réalité : le déficit restera majeur...

» Il faut donc reprendre les choses dans la perspective qui a *toujours été la nôtre, celle de la* maîtrise des dépenses de santé. Mais, là encore, nous avons voulu être *réalistes et pragmatiques*, puisque nous héritions d'une situation donnée. Nous n'avons pas voulu bouleverser certains mécanismes ou dispositifs actuels, tant que nous n'en avions pas encore *mis au point de nouveaux*, mieux acceptés et plus efficaces. C'est ce à quoi travaille, parmi d'autres dossiers importants, Martine Aubry.

– A quelle échéance voulez-vous arriver à l'équilibre des comptes sociaux ?

– Nous nous fixons comme objectif d'arriver à l'équilibre en 1999.

– Quelle est votre stratégie pour les entreprises publiques et, pour commencer, pour Air France ?

– Tous ceux qui connaissent bien le problème d'Air France, y compris ceux qui sont pour sa privatisation – et je n'en suis pas – savent que celle-ci n'a pas de sens aujourd'hui, tout simplement parce que l'entreprise n'est pas en état d'être vendue. Donc, il était absurde de demander cette privatisation au gouvernement. Que des mises sur le marché soient utiles, que des participations croisées puissent être réalisées, que des alliances soient nécessaires à la constitution d'un groupe de taille mondiale, que des actions soient distribuées au personnel, nous en sommes d'accord. Le ministre compétent, Jean-Claude Gayssot, l'a d'ailleurs marqué. Mais qu'on *n'essaie pas de nous faire prendre* le présupposé idéologique ou politique de la privatisation pour une *nécessité économique ! Dans* cette affaire, à aucun moment le dogmatisme n'a été du côté du gouvernement.

» Je pense qu'Air France, si l'entreprise est bien gérée et durablement redressée, *si elle évolue avec* la souplesse nécessaire, fera valoir – quel que soit son statut – ses atouts déterminants, grâce à la qualité de ses personnels, à son potentiel technique, et aussi à la place centrale en Europe de l'espace aérien français.

Claude Allègre avant « polissage »

Peu après sa nomination comme ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre fait part à ses interlocuteurs syndicaux de son intention de *« dégraisser le "mammouth" éducation nationale, trop souvent traité d'"armée rouge" »* (*Le Monde* du 25 juin). En visite dans une école d'Evry le 4 septembre, jour de la rentrée, le ministre déclare : *« Il y a beaucoup d'absentéisme dans l'éducation nationale, et il faut mettre fin à cela. 12 % d'absentéisme* [M. Allègre reconnaîtra son erreur le lendemain, le chiffre officiel étant inférieur à 6 %], *c'est beaucoup trop.* (...) *On n'a pas droit à des congés de maladie systématiques. »*

Le 10 septembre, lors des journées parlementaires socialistes à Montpellier, le ministre revient à la charge : *« Les enseignants ont quatre mois de vacances et, en plus, ils prennent leurs congés-formation sur la scolarité. »* Interrogé le lendemain sur TF1, M. Allègre a indiqué que ses critiques ne visaient pas les *« 90 % des enseignants, qui font merveilleusement leur travail »*.

« La réduction du temps de travail ne pourra se faire qu'avec les entreprises »

« La création de trois cent cinquante mille emplois pour les jeunes dans le secteur privé est à l'ordre du jour de la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail. Que comptez-vous faire pour stimuler les entreprises ?

– Nous n'oublions certes pas l'emploi des jeunes dans le privé. Le gouvernement commence par prendre les initiatives qui relèvent directement de lui et à exprimer une volonté nationale. A partir du moment où l'Etat met des moyens, donne un élan, une impulsion, où il trouve des partenaires qui acceptent sa démarche et prennent le relais – les collectivités locales, où il y a un écho chez des élus de toutes sensibilités, dans le mouvement associatif ou social –, je suis convaincu que cela exercera un *effet d'entraînement* sur les entreprises. Il y a déjà quelques grandes entreprises qui sont *intéressées par notre* démarche et qui amorcent des démarches dans cette direction.

– Mais à quoi va servir au juste la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail ?

– Je voudrais d'abord vous annoncer, après consultation, que la conférence se tiendra le 10 octobre. A *quoi va-t-elle servir*, me dites-vous ? Cela ne sera pas un rendez-vous à l'occasion duquel tous les problèmes – emploi, salaires, temps de travail – vont être traités et, surtout, résolus d'un coup. Martine Aubry et aussi moi-même avons eu, depuis trois mois, de nombreux rendez-*vous avec les acteurs sociaux*. Ce sera, le 10 octobre, un moment un peu plus solennel, une rencontre plus large, où *ces trois* grandes questions seront abordées ensemble, mais nous n'allons pas y réinventer la politique des revenus, dans une grande conférence où on déciderait de tous les objectifs de la politique économique. Vouloir cela, ce serait démesuré et irréaliste.

» Ce sera, concrètement, le moment d'un diagnostic, d'un échange. Le gouvernement proposera l'ouverture d'un certain nombre de processus de négociations. Certains se feront même sans doute directement entre partenaires sociaux.

– Avec un suivi de ces négociations ?

– Oui, *bien sûr. On pourrait se* retrouver plus tard pour faire le point. Ce qui est important aussi, c'est l'état d'esprit. S'agissant de la réduction du temps de travail, elle ne se fera pas contre les entreprises. Je les sais dans l'expectative, voire dans l'inquiétude. Aussi, je le dis nettement, la réduction du temps de travail est *affaire de volonté collective*, elle ne pourra se faire qu'avec les entreprises, pour l'emploi.

– Cela veut dire que vous ne voulez pas afficher un slogan du type *« trente-cinq heures payées trente-neuf »* ?

– Ce slogan n'est pas nôtre. Il serait anti-économique.

– *Dans le programme socialiste*, il est question de diminution du temps de travail sans *baisse de rémunération*...

– Ça, c'est clair. Nous ne sommes pas venus au gouvernement pour programmer la baisse des salaires !

– Si, en augmentant la masse salariale, vous cherchez à privilégier l'emploi par rapport aux salaires, cela ne signifie-t-il pas une nouvelle rigueur salariale pour créer des emplois ?

– Non. Il faut tenir compte, tout à la fois, de la nécessité de créer des emplois, de la volonté des salariés de préserver leurs rémunérations, des contraintes des entreprises exposées à la compétition. Qu'est-ce qui permet de relier ces exigences ? Le temps, la *souplesse, la réorganisation de la* production, l'apport financier de la puissance publique et, bien sûr, la négociation...

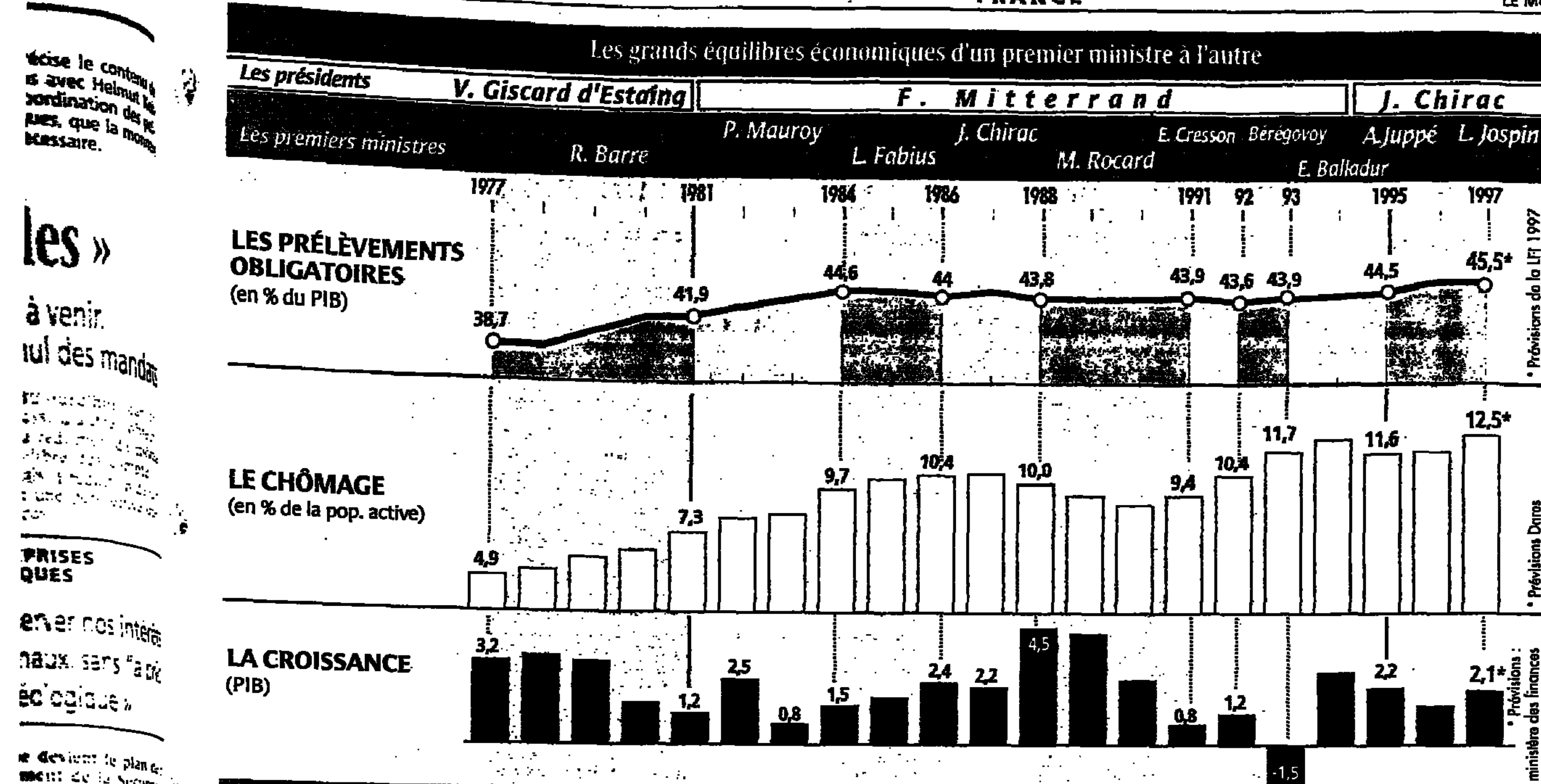
– Comment envisagez-vous l'articulation entre la future loi-cadre et les négociations ?

– Le gouvernement fixe un cap et un cadre, naturellement une date. Mais il laisse toute sa place à la négociation. Et il distingue aussi selon la taille des entreprises. Dans le temps ménagé, *bien sûr, il faut agir. Nous y aiderons. »*

M. Hollande sera élu le 27 novembre à la tête du PS

Le Parti socialiste réunira son congrès national, à Brest, du 21 au 23 novembre. Après le congrès, le 27 novembre, le successeur de Lionel Jospin à la tête du PS sera élu au suffrage direct des militants. François Hollande, élu premier secrétaire délégué par le conseil national le 17 juin – M. Jospin restant *premier secrétaire* –, sera alors officiellement intronisé. Il devrait avoir comme concurrent Jean-Luc Mélenchon, qui anime la Gauche socialiste avec Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann.

En vue du congrès, huit contributions ont été déposées, celles de M. Hollande et du secrétariat national, celles de Daniel Vaillant, de Laurent Fabius, d'Henri Emmanuelli, de Louis Mermaz, de Jean-Marie Bockel, des amis de Jean Poperen et de la Gauche socialiste. Le 27 septembre, lors de la réunion dite « de synthèse » du conseil national, les contributions se tranformeront en motions (sur lesquelles les *militants votent*). Deux textes devraient rester en compétition : une motion « majoritaire » et une motion de la Gauche socialiste.



– Sur quels critères jugez-vous qu'une entreprise relève du secteur public ou non ?

– Il y a un certain nombre de situations dans lesquelles le maintien dans le secteur public s'impose : quand l'entreprise exerce son activité avec une mission de service public dans un domaine non concurrentiel ; quand l'entreprise exerce une activité jugée stratégique. Mais il peut arriver que dans certains secteurs – je pense à l'électronique de défense, à l'aéronautique, au transport aérien, aux télécommunications – il soit absolument indispensable, pour constituer des ensembles puissants, pour résister à la tentation hégémonique américaine, de nouer des alliances et pour cela d'ouvrir le capital. Quand nous le ferons, ce sera autour d'une stratégie industrielle, pour préserver nos intérêts nationaux, en veillant aussi aux intérêts patrimoniaux de l'Etat, et non pas au nom d'un *a priori* idéologique, quel qu'il soit. Aujourd'hui, c'est la droite qui est *idéologique*.

– Cela peut-il aller jusqu'à la vente de la totalité du capital ?

– Si une entreprise peut assurer son développement en restant publique, j'y suis assurément favorable. Il peut être nécessaire pour une entreprise publique d'ouvrir son capital : pour constituer un plus grand groupe, on fait des alliances – avec une autre entreprise française ou avec une entreprise européenne –, avec des participations croisées, et l'Etat reste majoritaire. Mais si l'on poursuit le processus d'agrégation, qu'on fait rentrer de nouveaux partenaires, privés, il y a un moment où, pour un certain nombre de raisons, y compris arithmétiques, il peut être envisagé que les capitaux publics deviennent minoritaires.

» Je ne m'y refuserai pas par principe, si c'est, incontestablement, avec la justification d'un vrai projet industriel et s'il n'y a pas d'autres moyens de défendre nos intérêts nationaux et d'assurer la pérennité de nos grandes entreprises.

» Il va de soi que, dans cette hypothèse, l'Etat prendra ses précautions et veillera à préserver les intérêts de la France de façon déterminante et durable.

– *Qu'est-ce que cela induit* comme doctrine des socialistes sur l'avenir du secteur public ?

– Je viens de donner quelques points de repère. *Mais* je ne verrais que des avantages à ce que les socialistes approfondissent leur réflexion collective sur ces questions. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent être doctrinaires. J'ai constaté que ce sont souvent les plus doctrinaires en théorie qui se révèlent les plus opportunistes en pratique.

CUMUL DES MANDATS

« Bien évidemment, je n'ai rien décidé »

– Le Parti socialiste ne devrait-il pas, quand même, clarifier ses *positions plutôt que de réagir* au coup par coup ?

– Je trouve ses positions cohérentes.

– La Gauche socialiste parle d'une « autre cohérence »...

– Mais, justement, elle n'a pas de cohérence ! Que nous propose-t-on ? De provoquer des « crises » comme mode de solution des problèmes de notre société. Les socialistes ne se paient plus de mots. Ils savent très bien qu'avec une telle ligne, nous n'aurions pas gagné, que nous ne pourrions gouverner et que nous serions rapidement rejetés. J'ai, heureusement, une autre espérance.

– Le PS doit-il, selon vous, faire un *aggiornamento* lors de son congrès ?

– Bien sûr ! Symboliquement, j'ai quitté le poste de premier secrétaire du Parti socialiste en devenant premier ministre. C'est François Hollande qui assume maintenant cette responsabilité. *Le gouvernement* qui, nous l'avons dit, est pluriel, ne doit pas avoir le monopole des débats, dans l'économie comme dans les autres *domaines*.

– C'est-à-dire ?

– La question du rapport avec les Français ne se joue pas seule*ment sur les questions économiques* et sociales, aussi importantes soient-elles. La relation se noue aussi grâce à une façon de gouverner, à *une* manière d'être des gouvernants et à l'attention portée aux évolutions sociales et culturelles auxquelles les Français sont particulièrement sensibles.

» L'approche républicaine du dossier de l'immigration – à laquelle s'attache tout particulièrement Jean-Pierre Chevènement –, la volonté de limiter le cumul des mandats, notre ferme intention d'assurer la rénovation de la justice et son indépendance par rapport aux interventions politiques, notre souci de mieux garantir la déontologie publique – je pense à la police, aux écoutes et au secret-défense –, tous ces projets suscitent l'intérêt des Français.

– Quand prévoyez-vous de consulter les formations politiques sur la limitation du cumul des mandats ?

– *Dès le mois d'octobre, si leurs* responsables le veulent bien. On ne convoque pas ceux qu'on veut consulter. Je prendrai donc contact bientôt avec les responsables des grands partis républicains pour être sûr qu'ils acceptent la démarche. J'ai entendu Philippe Séguin dire qu'on ne peut pas proposer une concertation et avoir déjà décidé. Bien évidemment, je n'ai rien décidé. Mais que le gouvernement ait des propositions à faire ne devrait tout de même pas surprendre...

– Certains, y compris au PS, vous reprochent d'annoncer une démarche trop lente sur le cumul, en faisant en sorte que la loi ne s'applique qu'après les prochaines élections...

– Si les parlementaires sont prêts à voter un texte limitant plus strictement le cumul des mandats avant même les élections régionales et cantonales, ce n'est pas moi qui m'y opposerai.

– Contraindre les parlementaires à ne pas cumuler leur mandat avec une fonction exécutive locale ne suppose-t-il pas *de revaloriser d'abord* le rôle du Parlement ?

– Quand des hommes et des femmes ont tout le temps d'exer*cer une mission, ils tendent forcé*ment à la revaloriser. L'histoire des institutions le montre. Si les parlementaires, par exemple, pouvaient se consacrer essentiellement à leur fonction de représentant de la nation, cela nous conduirait, d'abord en fait, puis en droit, à une valorisation du rôle du Parlement. Les évolutions s'imposeraient d'elles-mêmes.

EURO

« Nous sommes décidés à faire l'union monétaire et nous prenons les moyens pour y parvenir »

– Le débat européen rebondit en Allemagne au moment où il paraît clos en France. Cela vous inquiète-t-il ?

– Je me réjouis qu'il y ait peu de glose, dans la vie politique française, sur le rendez-vous de la monnaie unique. C'est une preuve de calme, de volonté et de détermination. Nous sommes, il est vrai, dans une situation différente de nos amis allemands, car les élections législatives ne sont pas devant nous, mais derrière nous.

» Nous sommes décidés à faire *l'union monétaire et nous prenons* les moyens pour y parvenir. Le fait d'avoir une monnaie unique soulève, il est vrai, des questions nouvelles. J'ai dit au chancelier Kohl, lors de notre récente rencontre, que dans l'esprit des Français et, notamment, dans celui du gouvernement, le fait de poser le problème de la coordination des politiques économiques n'avait pas pour objet de limiter l'indépendance de la banque centrale européenne. Le principe de cette indépendance est maintenant accepté.

– Les déclarations du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, sur la CSG ne vous choquent donc pas...

– Elles relèvent de sa libre opinion... Nous acceptons donc l'indépendance de la banque centrale européenne. Simplement, nous sommes convaincus qu'on n'a pas mesuré les conséquences d'une monnaie unique pour huit, dix pays européens, voire plus. La monnaie *unique nécessite une concertation* des politiques économiques. Je précise que cette concertation n'implique pas que les politiques économiques deviennent des politiques communautaires. Elles vont rester nationales, mais elles ont besoin d'être coordonnées. Et les lieux existent pour le faire. Il me semble que j'ai été bien compris par le chancelier Kohl.

– Le sommet sur l'emploi sera-t-il une sorte d'amorce de cette concertation ?

– *L'emploi est un problème* majeur. Je ne crois pas pour autant qu'il résume l'ensemble des débats sur la concertation des politiques économiques. Le sommet sur l'emploi permettra de porter l'accent sur une question cruciale en Europe, où les taux de chômage sont plus élevés qu'ailleurs. Cette focalisation sur l'emploi est une bonne chose par rapport aux *dominantes* de la *politique euro*péenne de ces dernières années. J'en attends, à la fois, des premiers résultats concrets et des orientations pour l'avenir.

» La concertation des politiques économiques constitue une démarche d'ensemble qui recouvre le budget, l'investissement ainsi que la fiscalité qui a été mise à l'ordre du jour de nos débats par la présidence luxembourgeoise, ce dont je me félicite. Il n'y aurait pas de sens en effet, à harmoniser le droit de la concurrence et à établir une *charte sociale* sans rechercher aussi l'harmonisation fiscale, au moins sur les capitaux. L'Europe n'a pas à sécréter ses propres « paradis fiscaux ».

– Les Allemands ne veulent pas de dépenses nouvelles...

– Nous sommes d'accord pour *ne pas envisager de dépenses* budgétaires communautaires nouvelles.

ALGÉRIE

« Ceux qui se battent pour la liberté et la démocratie ne doivent pas se sentir isolés »

– Il vous est arrivé, dans le passé, de reprocher au président de la République et aux gouvernements de droite des positions trop favorables au régime en place en Algérie. Les déclarations du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, ne méritent-elles pas la même critique ?

– Même si nous ressentons un sentiment d'horreur et de compassion devant ce qui se passe en Algérie, avons-nous toujours à nous sentir coupables ? La France n'est plus responsable de ce qui meurtrit l'Algérie aujourd'hui. Au plan officiel, le *gouvernement* français est contraint dans son expression. Prendrait-il des initiatives qu'elles ne seraient pas reçues, nous le sa*vons. Nous devons pourtant* répéter – je le fais ici – qu'un processus de démocratisation est indispensable à l'Algérie. Hubert Védrine ne pense pas autrement.

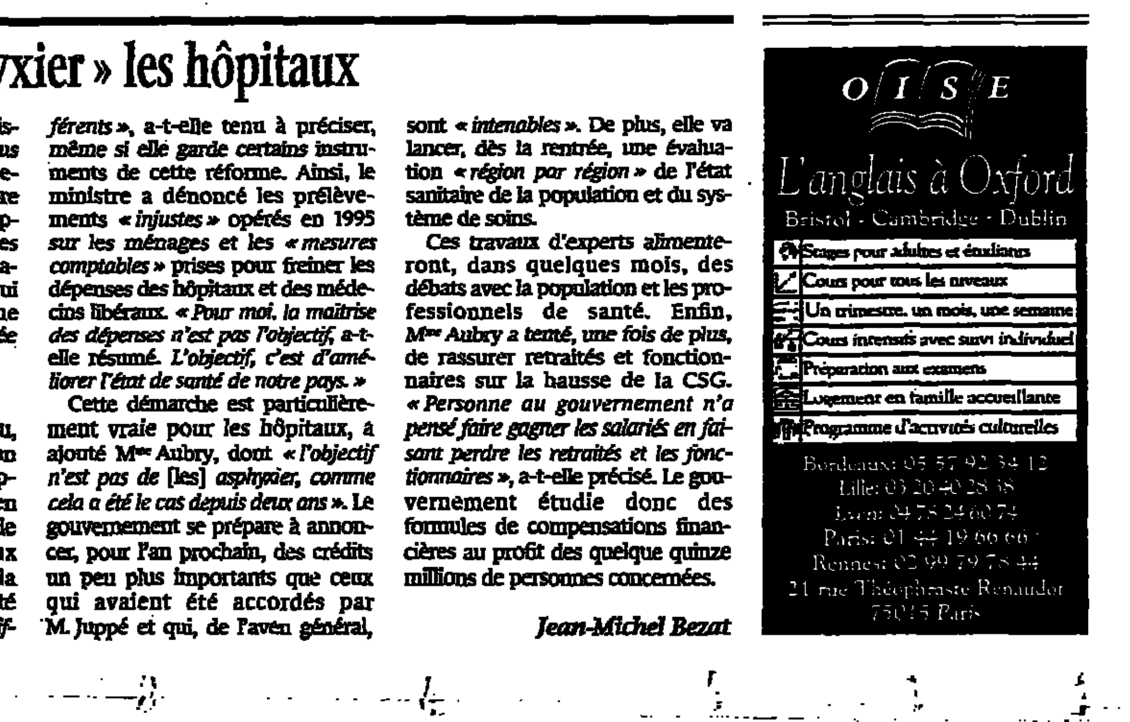
» C'est de la société française elle-même que doivent venir, avec plus de force, des gestes et des signes. Le Parti socialiste, les autres formations politiques, les associations, les universités, les intellectuels, doivent nouer plus de liens, pratiquer un dialogue plus intense et étroit avec les forces démocratiques de la société algérienne. Notre politique d'asile politique, d'accueil de ceux qui sont menacés doit prendre en compte le malheur qui frappe nos voisins. C'est ce que permettra la législation nouvelle préparée par le gouvernement. Ceux qui se battent pour la liberté et la démocratie ne doivent pas se sentir isolés ; ne jamais les abandonner, c'est la vocation et le devoir de la France. »

Propos recueillis par Olivier Biffaud, Patrick Jarreau, Laurent Mauduit et Michel Noblecourt

Jacques Chirac fut le premier à consulter les partis

Au cours des dix dernières années, les formations politiques ont été diversement consultées par les premiers ministres successifs. En novembre 1987, Jacques Chirac invite les dirigeants des partis représentés à l'Assemblée nationale pour une table ronde sur le financement de la vie politique. Michel Rocard fait de même en septembre 1988 pour débattre de l'institution qui remplacera la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés). A la fin 1990, il reçoit plusieurs fois les représentants des groupes parlementaires pour les informer de la situation dans le Golfe.

Edouard Balladur annonce, en avril 1993, qu'il va rencontrer les partis ayant obtenus un résultat significatif aux législatives. En février 1994, il les informe de la position de la France en Bosnie et, en décembre, il leur présente le programme de la présidence française de l'Union européenne. *Les partis sont* consultés par Alain Juppé, en février 1997, sur la réforme du mode de scrutin régional.



Martine Aubry ne veut pas « asphyxier » les hôpitaux

APRÈS TROIS MOIS de gestation, la politique de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, sort peu à peu de l'ombre. Elle en a précisé quelques points importants, dimanche 14 septembre, au cours de l'émission « Polémiques » sur France 2, notamment sur le transfert de la cotisation maladie des salariés vers la contribution sociale généralisée (CSG), la maîtrise des dépenses de santé et la baisse du temps de travail, thème central de la conférence emploi-salaires-temps de travail, dont la date a été fixée au 10 octobre.

Mme Aubry a confirmé ce qu'elle avait laissé entendre, la semaine précédente, aux syndicats : cette conférence, réunissant le gouvernement, le patronat et les *syndicats*, sera précédée d'une « pré-réunion » destinée à définir *« un diagnostic commun »* sur *la situation* économique et sociale. L'INSEE, la direction de la prévision (ministère de l'économie) et la DARES (ministère de l'emploi) ont *élaboré*, cet été, un document préparatoire. Le ministre souhaite que les difficiles négociations qui s'ouvriront ce jour-là – et qu'elle veut voir se prolonger dans les prochains mois entre les partenaires sociaux – prennent appui *« sur la réalité des choses, et pas* [sur] *des discours théoriques ou idéologiques »*.

Le gouvernement entend aider financièrement les entreprises qui passeront aux trente-cinq heures de travail hebdomadaires avant la date butoir fixée par la loi-cadre : une enveloppe de l'ordre de 3 milliards de francs a été prévue à cet effet dans le budget 1998 de son ministère. *Ce dossier, sans doute le plus* difficile de tous pour le gouvernement de Lionel Jospin, doit encore faire l'objet, jusqu'au mardi 23 septembre, *de concertations* avec les syndicats, divisés sur la compensation salariale, et le patronat, qui reste hostile au principe même d'une *baisse généralisée de la durée* du travail.

ÉVALUATION SANITAIRE

Mme Aubry a également répondu, sur France 2, aux partisans du plan Juppé, qui assuraient, le 12 septembre, à la suite de l'entretien qu'ils avaient eu avec elle, que le gouvernement souscrivait aux méthodes et aux objectifs de la majorité précédente (*Le Monde* daté 14-15 septembre). Ils sont *« très différents »*, a-t-elle tenu à préciser, *même si elle garde certains* instruments de cette réforme. Ainsi, le ministre a dénoncé les prélèvements *« injustes »* opérés en 1995 *sur les ménages et les « mesures comptables »* prises pour freiner les dépenses des hôpitaux et des médecins libéraux. *« Pour moi, la maîtrise des dépenses n'est pas l'objectif*, a-t-elle résumé. *L'objectif, c'est d'améliorer l'état de santé de notre pays. »*

Cette démarche est particulièrement vraie pour les hôpitaux, a ajouté Mme Aubry, dont *« l'objectif n'est pas de* [les] *asphyxier, comme cela a été le cas depuis deux ans »*. Le gouvernement se prépare à annoncer, pour l'an prochain, des crédits un peu plus importants que ceux qui avaient été accordés par M. Juppé et qui, de l'aveu général, sont *« intenables »*. De plus, elle va lancer, dès la rentrée, une *évaluation « région par région »* de l'état sanitaire de la population et du système de soins.

Ces travaux d'experts alimenteront, dans quelques mois, des débats avec la population et les professionnels de santé. Enfin, *Mme Aubry a tenté*, une *fois de plus*, de rassurer retraités et fonctionnaires sur la hausse de la CSG. *« Personne au gouvernement n'a pensé faire gagner les salariés en faisant perdre les retraités et les fonctionnaires »*, a-t-elle précisé. Le gouvernement étudie donc des formules de compensations financières au profit des quelque quinze millions de personnes concernées.

Jean-Michel Bezat

Deux escales pour M. Chirac sur la route d'Andorre

JACQUES CHIRAC devait se rendre, lundi 15 et mardi 16 septembre, en Andorre, dont le président de la République française, traditionnellement, porte le titre de co-prince. Compte tenu des difficultés d'accès à la principauté, le chef de l'Etat devait faire à cette occasion deux escales : à l'aller à Perpignan et au retour à Toulouse.

A la demande des élus locaux des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, M. Chirac devait rencontrer à cette occasion plusieurs députés de l'opposition ainsi que d'anciens députés RPR et UDF battus lors des dernières élections législatives. Les services de l'Elysée ont précisé qu'il ne s'agit que d'une rencontre amicale et qu'aucune déclaration officielle n'était prévue.

La classe politique rend hommage à Roger Frey

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, qui avait pour Roger Frey *« reconnaissance, estime et amitié »*, a rendu hommage à l'ancien ministre du général de Gaulle, décédé samedi 13 septembre *(lire en page 14)*. Jacques Chirac a déclaré que, *« dans toutes ses fonctions, il* [Roger Frey] *a servi l'Etat et la France avec ferveur et compétence »*. Le premier ministre a salué, lui aussi, ce *« gaulliste de la première heure »* et *« animé de puissantes convictions »* qui *« a assumé des responsabilités éminentes au sommet de l'Etat »*.

Philippe Séguin, président du RPR, a rappelé que *« dans les postes les plus exposés, Roger Frey apporta à l'œuvre du général de Gaulle le renfort d'un engagement total »*. A gauche, le président délégué du Parti radical-socialiste, Roger-Gérard Schwartzenberg a estimé que, grâce à M. Frey, *« le Conseil constitutionnel est enfin devenu une institution républicaine, gardienne des droits individuels et des libertés publiques et une pièce maîtresse de notre Etat de droit »*.

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a indiqué**, dimanche 14 septembre sur Radio J, qu'il ne serait pas candidat aux élections régionales. *« Je ne revendique rien, sinon d'aider mes amis de la gauche et mes amis socialistes à gagner cette région qui en a bien besoin, car actuellement on ne peut pas dire qu'elle ait été bien dirigée »*, a dit M. Vaillant, favorable, pour ces élections, à une *« stratégie de rassemblement »* de la gauche et des écologistes. Pour sa part, l'ancien premier ministre Edouard Balladur, auquel le président du RPR Philippe Séguin a demandé d'être le *« chef de file »* du RPR à Paris pour les régionales, a réservé sa réponse. Le député RPR de Paris a précisé, dimanche 14 septembre sur Europe 1, qu'il n'attendrait pas *« plusieurs mois »* pour donner une réponse *« de façon définitive et claire »*.

■ **AGRICULTURE : Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, qui reçoit, mardi 16 septembre**, la FNSEA pour discuter de son projet de redistribution des aides céréalières, s'est déclaré, samedi 13 septembre, *« ouvert au dialogue »* et prêt à étudier des modalités *« alternatives »*. Il y a dix jours, M. Le Pensec avait semé un certain émoi dans une partie du monde agricole en annonçant qu'il allait réformer, dès la fin septembre, la répartition des aides céréalières (*Le Monde* du 5 septembre).

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen**, qui inaugurait samedi 13 septembre, à Nice, une nouvelle permanence du Front national, a vilipendé le président de l'UDF, François Léotard. Pour le président du Front national, M. Léotard *« est le genre d'ennemi qui permet de ne pas avoir d'ami. C'est un grand "disant", un grand "faiseux" et peut-être un grand "faisan" »*.

■ **JEUNES LEPÉNISTES : le directeur du Front national de la jeunesse**, Samuel Maréchal, a annoncé à l'issue du Conseil national de son mouvement, samedi 13 septembre, qu'il avait l'intention de faire du FNJ *« une jeune garde lepéniste »*, une force politique de *« proposition et d'innovation »*, incontournable à l'extérieur comme à l'intérieur, et qu'il souhaitait jouer un rôle important dans la *« structure pré-gouvernementale »* que le FN met en place.

■ **CSG : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT**, a estimé, samedi 13 septembre, que la CSG devait *« garder, surtout si elle prend de l'ampleur, un statut de cotisation et pas un statut d'impôt »*. *« Il faut que les Français sachent qu'ils paient pour l'assurance maladie et qu'ils ne paient pas pour autre chose qui part dans les caisses de l'Etat et dont on ne sait pas ce que l'Etat fera »*, a-t-elle déclaré, sur Radio Classique. Mme Notat s'est prononcée pour la déductibilité fiscale de la CSG, estimant *« qu'il n'y a pas de retour en arrière possible sur ce sujet »*.

Les militants du PCF ne cachent pas leur malaise face au soutien apporté par M. Hue au gouvernement

La Fête de « L'Humanité » a souligné la force du refus de toute amorce de privatisation

Lors du discours de clôture de la Fête de « L'Humanité », dimanche 14 septembre, Robert Hue a été sifflé lorsqu'il a défendu la politique de la direction communiste sur les privatisations. Il a expliqué que son parti n'ayant obtenu que 10 % des suffrages aux législatives ne pouvait imposer la totalité de son programme. Face à la mauvaise humeur des militants, il a demandé l'organisation d'un référendum sur le passage à l'euro.

DU SOLEIL, après tant d'années de pluie, d'opposition, de mitterrandisme ravageur. La foule – quoique, avec 400 000 visiteurs revendiqués, *« on ne dépasse par les entrées de l'an passé »*, reconnaît Richard Béninger, administrateur général de *L'Humanité*. Du rouge, sur ces chapeaux en feutre vendus dix francs, nouveau gadget de la fête qui est très vite leur rupture de stock. De la politique, enfin, affichée sur les banderoles qui signent les stands des « fédés », tous branchés sur la plus brûlante actualité. *« Non aux lois Pasqua-Debré »*, demandent, assez isolés, les sans-papiers et les Jeunesses communistes. *« Non aux privatisations »*, proclament, bien plus nombreuses, les « fédés » d'Ile-de-France. Au coin des allées, alors qu'on signe des cartes exigeant un référendum sur le passage à la monnaie unique, Anicet Le Pors se souvient que, en 1981, on avait édité une cuvée spéciale du nom des quatre ministres, avec étiquette à leur effigie. *« Une véritable euphorie »*, à mille lieues de la fameuse « vigilance » d'aujourd'hui...

Car, pour cette rentrée de septembre 1996, les communistes sont grognons. Les dirigeants assument leur décontraction : *« La mutation ne se fait pas sans douleur »*, concède le secrétaire national, qui va même jusqu'à plaisanter sur les privatisations avec les responsables du stand chinois : *« Je crois que, en ce moment, nous connaissons les mêmes débats. »* En deux ans de « forums » et autres « rendez-vous citoyens », les militants ont pris l'habitude de la contradiction et du micro-baladeur. les ministres eux-mêmes, quoique bien accueillis, en font les frais.

Grande star de la fête – il est le *« tombeur »* de Jacques Blanc à Air France –, Jean-Claude Gayssot fait, le premier, les frais de ces inquiétudes. Le *« camarade ministre »*, qui multiplie les débats, doit s'expliquer sur tout, parlant de lui à la troisième personne. La participation des communistes au gouvernement ? *« La très large majorité des communistes l'ont voulue. Ce n'est pas moi qui ai tapé à la porte. »* La réforme de la SNCF ? *« Cette bataille-là, le camarade ministre essaie de la mener, mais il ne la mène pas en regardant dans les rétroviseurs. »* Et, un peu plus tard : *« Si vous comptiez que Gayssot, une fois là-haut, réglerait tout d'un coup de baguette magique, vous risquez d'être déçus. »* D'ailleurs, pas question de traiter Christian Blanc d'*« escroc »*, comme le fait remarquer un militant : *« Je n'accepte pas cette atteinte à la personne humaine. »* D'ailleurs, ajoute le ministre, *« ce n'est pas l'opinion de la majorité du personnel d'Air France »*...

Une foule importante s'est massée devant la grande scène, où Robert Hue, à l'ancienne, devant la direction communiste au grand complet, tient le discours de clôture. *Une banderole blanche, « Réussir le changement »*, vient opportunément masquer les petits drapeaux rouges des ultra-orthodoxes : la louma, cette grande caméra plongeante, en fait sa cible privilégiée, et la retransmet sur les écrans géants. Le ton est au nouveau réalisme : *« On ne peut demander à ce gouvernement de la gauche plurielle, composé à l'issue d'élections au cours desquelles le PCF a recueilli 10 % des voix, qu'il fasse la politique correspondant au programme du Parti communiste »*, explique le secrétaire national du PCF.

« IMMENSE ASPIRATION »

Signe d'un trouble évident, Robert Hue choisit de reprendre, dans son discours, la revendication d'un référendum sur le passage à l'euro. *« Tout n'est pas tranché, tout n'est pas décidé sans recours possible (...). Il faut un grand débat national sur la nature et sur les objectifs de la construction européenne et nous réaffirmons la nécessité que notre peuple soit consulté par référendum »*, a-t-il dit, sachant que l'anti-européanisme des communistes constitue le plus fort élément fédérateur de ses troupes, et que les échéances européennes sont plus lointaines que les privatisations.

Sur ces dernières, en effet, Robert Hue ne modifie guère son discours, ce qui lui attire des sifflets lorsqu'il évoque *« la réalisation d'alliances internationales »*, la *« participation de capitaux privés très minoritaires »*. *« On ne peut certes ignorer le risque qu'une ouverture au capital privé, même minime, porte en elle le danger d'une évolution vers la privatisation. Mais pourquoi cette évolution serait-elle fatale ? »*, demande Robert Hue en évoquant l'ouverture du capital d'Air France au privé.

Pour France Télécom, sa prudence est aussi grande que devant les parlementaires communistes, le 9 septembre : *« La crainte me paraît légitime qu'une mise sur le marché de 20 % du capital de cette entreprise puisse conduire à une privatisation partielle (...). Le PCF estime qu'un débat dans lequel les personnels ont tout leur rôle à jouer devrait s'engager afin que d'autres solutions soient trouvées. »* C'est ce que le Parti communiste appelle d'habitude le *« mouvement social »*. Est-ce parce qu'il manque au rendez-vous ? Aujourd'hui, Robert Hue évoque, pour *« ceux qui prétendent le capitalisme indépassable »*, *« ces immenses rassemblements »* qui expriment *« une même aspiration à une société plus humaine »*, comme les JMJ ou la ferveur déployée autour de Lady Di...

Ariane Chemin

« Tu viens de te flinguer un réseau militant pour dix ans »

LES DÉLÉGUÉS syndicaux de France Télécom se sont donné le mot. Ceux du Val-d'Oise – le département de Robert Hue –, en particulier, sont venus en force à la Fête de *L'Huma*, samedi 13 septembre, pour écouter Claude Billard, membre du bureau national du PCF, défendre la nouvelle « ligne » du parti sur les privatisations. A la tribune, Alain Baron, secrétaire fédéral de Sud, Pierre Musso, administrateur CGT de France Télécom, et surtout Alain Gautheron, numéro deux de la fédération CGT-PTT à France Télécom, semblent décidés à en découdre.

La salle a déjà son idée. *« Partielle ou totale, la privatisation, c'est toujours la privatisation »*, disent les autocollants collés sur les tee-shirts. Les militants ont envie d'*« appeler un chat un chat »* : *« On peut bien changer les mots, les dictionnaires ne bougent pas si vite que ça. »* Pour tous, le rapport Delebarre est *« la reprise* in extenso *de la loi Fillon »*. D'ailleurs, rappelle à la tribune M. Gautheron, *« vous savez ce qu'on pouvait lire au début du mois dans l'agenda du gouvernement, sur Internet ? :* " 5 septembre, remise du rapport Delebarre sur la privatisation ". *Tout est dit »*. M. Musso renchérit : *« La politique de Juppé, la politique de Jospin, c'est du clonage, de la décalcomanie. »*

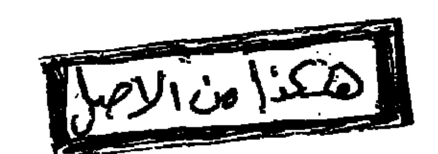
Au-delà de la décision du gouvernement, c'est l'attitude du parti qui est mise en cause. *« Le 1er juin, j'ai voté sur la base des engagements pris »*, dit un militant. Le jour de la déclaration PC-PS, *« on n'était pas soûls »*, renchérit M. Baron. *« Nous n'avions pas élu des députés de gauche à l'Assemblée nationale pour qu'ils se taisent »*, dit un autre, qui rappelle que la CGT a écrit sans succès à *« Cochet, Hue et Strauss-Kahn »*.

« IL EST AU PS, LUI ? »

Claude Billard se voit rappeler chacune de ses déclarations antérieures, dates à l'appui. *« Ça commence comme ça, et puis demain, ce sera EDF. Et la Fête de* L'Huma, *bientôt, ce sera les BBR* [Fête des Bleu-Blanc-Rouge organisée par le Front national] », lance un militant communiste. Le dirigeant national du PCF a du mal à répondre. *« Des questions ont été posées par certains camarades sur le rôle du parti. Il est clair que nous ne sommes pas d'accord avec l'ouverture du capital privé à France Télécom. »* La salle hurle : *« Menteur ! menteur ! »* Le responsable communiste tente alors de développer le nouveau discours du parti sur la *« mixité »* des capitaux : *« Certes, France Télécom est doté de moyens importants, mais je crois qu'on peut néanmoins étudier les questions liées à la guerre écono... »* Avant qu'il ne puisse évoquer la *« vie »* et le *« réel »*, version communiste du réalisme de gauche, les sifflets reprennent.

« J'ai fait beaucoup d'efforts pour être serein jusqu'au bout, explique alors M. Gautheron, *mais cette politique politicienne qui fait que, en quelques semaines, on est capable de renier des engagements aussi clairs, je ne peux pas. »* Un homme brandit la photo de Robert Hue : *« Il est au PS, lui ? »* Le responsable de Sud prend Claude Billard à part : *« Tu vois les gens qui sont là ? Je les connais tous, un par un. En un après-midi, tu viens de te flinguer un réseau militant pour dix ans. »*

Ar. Ch.



Six élections cantonales partielles

INDRE-ET-LOIRE
Canton d'Azay-le-Rideau (second tour)
I., 8 560 ; V., 3 655 ; A., 57,30 % ; E., 3 172.
Marc Pommereau, div., m. de Vallères, 1 902 (59,96 %)... *ÉLU*
Gaston Michin, div. d., m. d'Azay-le-Rideau, 1 270 (40,03 %).

[Marc Pommereau (divers) confirme son bon résultat du premier tour, en l'emportant largement devant Gaston Michin (divers droite). Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Marc Jacquet (divers droite), démissionnaire.

7 septembre 1997 : I., 8 560 ; V., 3 163 ; A., 63,04 % ; E., 3 060 ; Marc Pommereau, 837 (27,35 %) ; Gaston Michin, 649 (21,20 %) ; Noël Toupet, PS, 522 (17,05 %) ; Jean-Serge Hurtevent, div., 427 (13,95 %) ; Pascal Pérony, FN, 212 (6,92 %) ; Alain Patrice, div., 208 (6,79 %) ; Jacques Berger, PC, 104 (3,39 %) ; Bernard Gentil, div., 101 (3,30 %).

29 mars 1992 : I., 8 545 ; V., 5 044 ; A., 40,97 % ; E., 4 559 ; Marc Jacquet, div. d., 2 730 (59,88 %) ; Gaston Michin, div. d., m., 1 829 (40,11 %).]

INDRE-ET-LOIRE
Canton de Sainte-Maure-de-Touraine (second tour).
I., 7 967 ; V., 4 025 ; A., 49,47 % ; E., 3 670.
Jean Savoie, div. d., m. de Pouzay, 2 118 (57,71 %)... *ÉLU*
Jacques Coutris, div. d., m. de Sainte-Maure, 1 552 (42,28 %).

[Candidat malheureux aux cantonales de 1985, Jean Savoie (divers droite), vice-président de la Fédération nationale du bâtiment, entre pour la première fois au conseil général. Il devance plus nettement que prévu Jacques Coutris (divers droite), et succède à Jackie Dufour (divers droite), décédé.

7 septembre 1997 : I., 7 968 ; V., 3 634 ; A., 54,39 % ; E., 3 437 ; Jean Savoie, 914 (26,59 %) ; Jacques Coutris, 797 (23,18 %) ; Alain Dayllan, PRS, 454 (13,20 %) ; Hubert Sautier, div., 262 (7,62 %) ; Patrick Monory, div., 246 (7,15 %) ; Jean-Pierre Fouasse, div., 194 (5,64 %) ; Marie-Rose Evrais, FN, 170 (4,94 %) ; Gérard Mathet, PC, 157 (4,56 %) ; Yves Beaudet, div., 149 (4,33 %) ; Jacqueline Plantefol, div., 94 (2,73 %).]

GARD
Canton de Sauve (premier tour).
I., 2 375 ; V., 1 604 ; A., 32,46 % ; E., 1 567.
Didier Fougerolles, div. g., m. de Sauve, 283 (18,06 %) ; Louis Caucanas, PS diss., m. de Durfort, 256 (16,33 %) ; Michel Hoppe, PS, 218 (13,91 %) ; Jacques Coin, PC, 205 (13,08 %) ; Gérard Guérin, div. d., 163 (10,40 %) ; Jean-Yves Metge, div., 98 (6,25 %) ; Antoine Capaldi, div. d., 95 (6,06 %) ; Didier Olivier, div., 90 (5,74 %) ; Jean Sabatier, div., 87 (5,55 %) ; Olivier Masson, FN, 59 (3,76 %) ; Claude Thillet, ext. g., 13 (0,83 %)... BALLOTTAGE.

[Cette élection a été provoquée par la démission, en juin, de Claude Pradille (PS), condamné à trois ans de prison pour corruption dans l'affaire de l'office HLM du Gard, qu'il présidait. M. Pradille, déchu, vendredi 12 septembre, de son mandat de sénateur par le Conseil constitutionnel, avait été réélu dès le premier tour dans ce canton en 1994. Parmi les onze candidats à sa succession, seuls pourront se maintenir au second tour l'actuel maire de Sauve, Didier Fougerolles (divers gauche), soutenu par les Verts, et le socialiste dissident Louis Caucanas. Le candidat officiel du PS, Michel Hoppe, est distancé.

20 mars 1994 : I., 2 493 ; V., 1 942 ; A., 22,10 % ; E., 1 840 ; Claude Pradille, PS, 984 (53,47 %) ; Jean-Yves Metge, div. g., 458 (24,89 %) ; Gérard Guérin, FN, 213 (11,57 %) ; Lévi Bourrelly, PC, 185 (10,05 %).]

INDRE
Canton de Châteauroux-sud (premier tour).
I., 8 365 ; V., 2 199 ; A., 73,71 % ; E., 2 115.
Marie-Thérèse Farout, PS, 826 (39,05 %) ; Georges Rambert, RPR, 485 (22,93 %) ; Colette Hornuss, FN, 344 (16,26 %) ; Dominique Boué, PC, 317 (14,98 %) ; Mariette Breton, Verts, 143 (6,76 %)... BALLOTTAGE.

[Ce canton était devenu vacant à la suite de la démission, pour situation de cumul de mandats, de Jean-Yves Gateaud (PS), maire de Châteauroux, élu député en juin. C'est son « dauphin », Marie-Thérèse Farout (PS), qui arrive en tête du premier tour, en devançant Georges Rambert (RPR). Elle améliore le score de M. Gateaud, tandis que l'opposition parlementaire régresse. Le Front national, en revanche, progresse de plus de 6 points.

20 mars 1994 : I., 8 037 ; V., 4 430 ; A., 44,88 % ; E., 4 163 ; Jean-Yves Gateaud, PS, m., 1 450 (34,83 %) ; Marie-Thérèse Guillemont, UDF, 1 128 (27,09 %) ; Charles Barrois, PC, 460 (11,05 %) ; Yves Jacquemin, FN, 430 (10,32 %) ; André Lepers, RPR, 358 (8,60 %) ; Jean Delavergne, Verts, 252 (6,05 %) ; Francis Tari, div. d., 85 (2,04 %).]

INDRE
Canton du Blanc (premier tour).
I., 8 703 ; V., 4 234 ; A., 51,35 % ; E., 4 097.
Alain Pasquer, PS, adj. m. du Blanc, 1 810 (44,17 %) ; Jean-Michel Mols, RPR, 962 (23,48 %) ; André Gateault, div. d., 705 (17,20 %) ; Christophe Bouquin, FN, 228 (5,56 %) ; Jean-Lou Arroux, Verts, 208 (5,07 %) ; Michel Fradet, PC, 184 (4,49 %)... *BALLOTTAGE.*

[Il s'agissait de remplacer Jean-Paul Chanteguet (PS), maire du Blanc, élu député en juin, qui n'était pas contraint de démissionner par la loi sur le cumul des mandats (Le Blanc comporte moins de 20 000 habitants), mais qui respecte ainsi une promesse faite lors de sa campagne électorale. Il siégeait au conseil général depuis 1988. Son adjoint, Alain Pasquer (PS), devrait l'emporter sans difficulté au second tour, même si la gauche enregistre un recul par rapport à 1994. La droite était affaiblie par une primaire entre Jean-Michel Mols (RPR) et André Gateault (divers droite).

20 mars 1994 : I., 8 731 ; V., 5 953 ; A., 31,81 % ; E., 5 683 ; Jean-Paul Chanteguet, PS, 3 235 (56,92 %) ; Jean-Michel Mols, RPR, 1 045 (18,38 %) ; Marc Granier, div. d., 710 (12,49 %) ; Marc Ranjon, FN, 380 (6,68 %) ; Jean Parpirolles, PC, 313 (5,50 %).]

LANDES
Canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse (premier tour).
I., 16 489 ; V., 6 076 ; A., 63,15 % ; E., 5 868.
Jean-Claude Sescousse, PS, m. de Saint-Vincent-de-Tyrosse, 3 323 (56,62 %) ; Henri Faberes, RPR, 1 382 (23,55 %) ; Michèle Duwicquet, PC, 710 (12,10 %) ; France Prenat, FN, 453 (7,72 %)... BALLOTTAGE.

[Elu député au mois de juin, le socialiste Jean-Pierre Dufau, maire de Capbreton, avait décidé d'abandonner son mandat de conseiller général, bien qu'il n'y soit pas contraint par la loi sur le cumul des mandats. Jean-Pierre Sescousse (PS), dont c'est la première candidature aux élections cantonales, obtient la majorité absolue des voix dès le premier tour, améliorant le score de M. Dufau. Un second tour sera cependant organisé, puisque M. Sescousse n'obtient pas les voix de 25 % des électeurs inscrits, minimum requis par la loi, en raison de la faible participation. Il affrontera le RPR Henri Faberes. Le PC, représenté par Michèle Duwicquet, progresse de plus de 3 points, tandis que le Front national, qui présentait France Prenat, recule d'un peu moins de 3 points.

22 mars 1992 : I., 15 343 ; V., 10 953 ; A., 28,61 % ; E., 10 311 ; Jean-Pierre Dufau, PS, 4 431 (42,97 %) ; Pierre Dupouy, RPR, 3 012 (29,21 %) ; France Prenat, FN, 1 057 (10,25 %) ; Bertrand Caplanne, PC, 915 (8,87 %) ; Stéphane Chausse, Verts, 896 (8,69 %).]

MM. Balladur, Bayrou et Debré contestent le projet limitant le cumul des mandats

Les députés RPR élisent, mardi 16 septembre, le successeur de M. Séguin à la présidence de leur groupe

Les dirigeants de la droite, invités des diverses émissions radiodiffusées et télévisées du 14 septembre, n'ont pas trouvé un langage commun pour critiquer la politique du gouvernement. Toutefois, Edouard Balladur, François Bayrou et Alain Madelin ont rejeté la solution retenue par Martine Aubry pour lutter contre le chômage des jeunes. Ce projet de loi ouvre les travaux de la session du Parlement qui commence lundi 15.

QUESTION de tempérament : alors qu'Edouard Balladur a refusé, dimanche 14 septembre sur Europe 1, de trop s'engager dans le jugement qu'il porte sur l'action de Lionel Jospin, Jean-Louis Debré a attribué, le même jour sur France 3, la *« médaille d'or du reniement »* au premier ministre, en estimant que celui-ci est un *« homme habile à passer entre les gouttes »*.

L'ancien ministre de l'intérieur a ainsi défini un style d'opposition et montré ce que pourrait être l'attitude du groupe RPR de l'Assemblée nationale s'il en était élu président. C'est en effet, mardi 16, que les députés néogaullistes doivent désigner le successeur à cette fonction de Philippe Séguin. M. Debré est, avec Franck Borotra, Michèle Alliot-Marie, Jacques Godfrain et Dominique Perben, candidat à ce poste important.

Jugeant que les projets du gouvernement sur le droit de la nationalité et le droit d'asile étaient soit *« mauvais »*, soit *« exécrables »*, M. Debré a affirmé, en revanche, que le texte de Jean-Pierre Chevènement sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, *« en l'état actuel »*, allait *« dans le bon sens »*.

Tout en attendant de connaître le texte définitif du projet qui devrait modifier les lois Pasqua-Debré, le président de Force démocrate, François Bayrou, a, de son côté, lancé cet avertissement : *« S'il s'agit de donner des signaux aux candidats à l'immigration, je ne l'approuverais pas. »* Faisant référence à la politique suivie en faveur de l'emploi des jeunes, M. Bayrou a estimé, lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde* » dimanche, que les décisions du gouvernement *« vont exactement à l'encontre de tout ce qui se fait partout où l'on réussit »*. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a prévenu qu'il ne voterait pas une augmentation de la CSG supérieure à deux points.

M. Balladur a abondé dans le même sens en jugeant que les nouveaux emplois imaginés par Martine Aubry sont *« largement des emplois fictifs »*. Il redoute que cette politique ne se traduise par un accroissement des dépenses publiques, donc des impôts, et donc, *« à terme »*, du chômage. Alain Madelin a regretté, dimanche sur TF 1, qu'il y ait *« un problème de service après-vente pour les idées libérales »*. *« On a mis de temps en temps des injections de politique libérale, mais la France n'a jamais essayé vraiment une politique libérale »*, a affirmé le président de Démocratie libérale, avant d'ajouter que son parti dispose d'*« un formidable espace entre la vieille gauche* [et] *la vieille droite »*.

LE « OUI MAIS » DE M. BALLADUR

A propos de la limitation du cumul des mandats, M. Bayrou, qui est aussi président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, a reconnu que c'est *« une idée très à la mode »*, mais que c'est aussi *« une idée fausse »*. M. Bayrou voterait contre un tel projet. M. Debré a estimé pareillement qu'il serait *« dommageable de séparer complètement la fonction d'élu national de la fonction d'élu local »*. Le député de l'Eure s'est, en revanche, déclaré favorable à une limitation de la durée de l'exercice d'une fonction exécutive locale et à l'interdiction pour un membre du gouvernement d'être membre d'une assemblée locale. M. Balladur a trouvé une autre parade : la limitation du cumul des indemnités. *« Les Français ont le sentiment que, derrière le cumul des fonctions, il y a le cumul des avantages et des rémunérations »*, a-t-il expliqué.

L'ancien premier ministre a continué à réserver sa réponse sur sa propre candidature aux élections régionales à Paris et, indirectement, à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France. Il a toutefois convenu que celle-ci s'apparentait à un « oui, mais ». Le « mais » concerne la liberté de manœuvre qui sera laissée au député de Paris lors de la composition de l'ensemble des listes. En clair, M. Balladur ne veut pas de candidats compromis dans les affaires.

Jean-Louis Saux

ÉTRANGERS Le gouvernement a *transmis au Conseil d'Etat pour avis,* lundi 15 septembre, les projets de loi sur la nationalité et sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. ● CES DEUX TEXTES devraient être adoptés en conseil des ministres le 15 octobre, avant d'être examinés par le Parlement d'ici la fin de l'année. ● LES ULTIMES ARBITRAGES n'ont pas modifié l'équilibre des deux projets. Les associations de soutien aux étrangers, les Verts et plusieurs voix au sein du PCF ont vivement critiqué certaines dispositions du texte de Jean-Pierre Chevènement. ● CONCERNANT l'entrée et le séjour des étrangers, plusieurs dispositions des lois Pasqua-Debré demeurent. Si les conditions d'entrée et d'obtention d'un titre de séjour sont *parfois libéralisées,* le dispositif de reconduite à la frontière des irréguliers est resserré, l'administration voyant ses prérogatives renforcées.

Immigration : le gouvernement reste sourd aux critiques émises à gauche

Les projets de loi sur la nationalité et les conditions d'entrée et de séjour des étrangers ont été transmis, lundi 15 septembre, au Conseil d'Etat. Malgré des voix discordantes dans la majorité, les arbitrages n'ont guère modifié l'équilibre des textes, fondé sur le rapport de Patrick Weil

LES PROJETS DE LOI sur l'immigration et la nationalité sont prêts. Le premier ministre devait transmettre, lundi 15 septembre, les deux textes au Conseil d'Etat, à la Commission nationale consultative *des droits de l'homme et au Haut* Conseil à l'intégration. En voici les principales dispositions.

● **Nationalité.** Alors que depuis 1993, tous les enfants nés en France de parents étrangers doivent *« manifester leur volonté »* de devenir français, le projet dispose que *« tout individu né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité si, à cette date, il a en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période d'au moins cinq ans, continue ou discontinue, depuis l'âge de onze ans ».* Le texte maintient néanmoins la possibilité pour les enfants mineurs de *« réclamer la nationalité française par déclaration »* entre seize et dix-huit ans.

● **Certificat d'hébergement.** La loi Debré avait transféré des maires vers les préfets la signature de ces documents indispensables pour toute visite privée d'un étranger. Le projet redonne ce pouvoir aux maires mais introduit deux modifications. En cas de refus, le maire *« transmet sa décision »* au préfet, auprès de qui le demandeur pourra *déposer un recours. L'hébergeant* pourra également saisir le préfet en cas de silence du maire pendant plus de trente jours.

● **Carte de séjour.** Une carte temporaire d'un an portant la mention *« scientifique »* est créée pour les étrangers souhaitant *« effectuer des recherches ou dispenser un enseignement de niveau universitaire ».* Une carte *« situation personnelle et familiale »* sera délivrée aux catégories protégées par la loi Debré (jeunes entrés en France avant l'âge de dix ans, personne installée en France depuis plus de quinze ans, conjoints de Français, parents d'enfants français). Le texte introduit deux nouveautés : le conjoint de Français recevra son titre sitôt le mariage célébré (et non un an après), sous réserve d'une entrée régulière en France. Mais surtout le texte prévoit l'attribution de cette carte à tout étranger *« dont les liens personnels et familiaux en France sont tels que le refus d'autoriser son séjour porterait à son droit au respect de sa situation familiale une atteinte disproportionnée au regard des motifs du refus ».*

● **Carte de résident.** *Le projet* supprime la condition d'entrée régulière en France pour l'attribution de la carte de dix ans aux conjoints, enfants ou parents de Français, aux bénéficiaires du regroupement familial et à certaines victimes d'accidents du travail. La carte de résident n'est en revanche accordée qu'après deux ans de mariage (au lieu d'un) aux conjoints de Français.

● **Retraités.** Une carte spécifique est créée pour les retraités. Même s'ils ne résident plus en France, ils pourront désormais continuer à *« y entrer à tout moment* [...] *pour y séjourner temporairement ».* Valable dix ans, ce titre ne donne pas droit au travail. Leur accès à l'assurance-maladie sera limité à une liste de *« pathologies graves ».*

● **Aide aux irréguliers.** Les infractions d'aide à l'entrée ou au séjour des étrangers irréguliers sont passibles de dix ans de prison (au lieu de cinq) et 5 millions de francs d'amende, *« lorsqu'elles sont commises en bande organisée ».* En revanche, la famille, le conjoint ou le concubin d'un étranger en situation irrégulière ne peuvent plus être poursuivis.

● **Regroupement familial.** Cette procédure est assouplie. Le préfet ne pourra refuser un regroupement en invoquant l'insuffisance des ressources *« si celles-ci sont supérieures au SMIC ».* En dessous de cette barre, il devra apprécier. Jusque-là, le refus était au contraire automatique lorsque le SMIC n'était pas atteint et soumis à l'appréciation du préfet au delà. De même, alors que la demande est actuellement rejetée lorsque le demandeur *« ne dispose pas d'un logement considéré comme normal pour une famille de même composition vivant en France »,* le nouveau texte exige simplement que le demandeur soit *« à même de disposer »* d'un tel logement.

● **Droit d'asile.** La règlementation sur l'asile sera transférée dans la loi de 1952 créant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Le projet crée deux nouvelles voies d'accès à l'asile. *L'« asile territorial »* protègera les étrangers exposés, dans leurs pays, *« à des traitements inhumains ou dégradants, ou à des risques majeurs pour sa sûreté personnelle ».* Le ministère de l'intérieur attribuera ce statut, renouvelable chaque année et donnant droit au travail. Le projet codifie également un droit inscrit au préambule de la Constitution de 1946, celui qui permet à *« toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté »* de trouver refuge en France. Cet *« asile constitutionnel »* sera accordé par l'Ofpra.

● **Reconduite à la frontière.** Le délai de rétention maximum passe de dix à quatorze jours. Comme dans la loi Debré, l'étranger en instance d'éloignement forcé est maintenu dans un centre de rétention pendant quarante-huit heures avant l'intervention d'un magistrat. Mais désormais, le juge pourra décider de prolonger la rétention de sept jours au lieu de cinq. A ces neuf jours pourront s'ajouter encore cinq jours (au lieu de trois actuellement) en cas d'*« urgence absolue »,* ou lorsque ce délai peut permettre d'identifier un étranger sans passeport, ou encore *« lorsque l'identité de l'étranger ayant été établie durant la rétention, ce délai est nécessaire pour organiser le départ de l'intéressé ».* En contrepartie, le texte laisse deux jours au lieu d'un à un étranger pour exercer un recours en annulation contre un arrêté de reconduite à la frontière, et allonge ce délai à sept jours lorsque la décision est notifiée *« par voie postale ».*

● **Interdiction du territoire.** Le projet maintient l'innovation répressive de la loi Pasqua selon laquelle des délinquants étrangers, même protégés contre l'expulsion (parent d'enfant français, époux de Français, etc.) peuvent être condamnés à une interdiction du territoire. A la condition, incluse dans le texte de 1993, d'une *« décision spécialement motivée au regard de la gravité de l'infraction »* prise par un tribunal, le texte de M. Chevènement ajoute une référence à la *« situation personnelle et familiale de l'étranger ».*

● **Refus de visa.** Le visa peut aujourd'hui être refusé par les consulats sans aucune justification. Le projet maintient ce principe mais oblige les consulats à motiver leur rejet pour cinq catégories d'étrangers, dont les *« conjoints, enfants de moins de vingt et un ans ou à charge, et ascendants à charge de ressortissants français »,* les *« bénéficiaires d'une autorisation de regroupement familial »* et les *« travailleurs autorisés »* à travailler en France.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Marathon parlementaire avant la fin de l'année

***Inspirés des deux rapports remis le 31 juillet par le politologue Patrick Weil,* les projets du gouvernement sur l'immigration et la nationalité devraient être examinés par le Haut Conseil à l'intégration (HCI) à partir du mercredi 17 septembre. La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) rendra, de son côté, son avis le 1er octobre. Enfin, le Conseil d'Etat se penchera sur ces textes les 7 et 9 octobre.**

***Les deux projets devraient ensuite être adoptés lors du conseil des* ministres du 15 octobre, afin de pouvoir être examinés par les parlementaires, sitôt achevée la discussion budgétaire. L'Assemblée nationale devrait commencer par le projet sur l'immigration pendant que le Sénat étudiera celui sur la nationalité. Le gouvernement espère voir les deux textes votés avant le 15 janvier 1998.**

Ce qui reste des lois Pasqua-Debré et ce qui change : les sept points-clés de la réforme

SOUS la pression du mouvement des sans-papiers et des manifestations contre la loi Debré, les socialistes avaient promis, au printemps, de *« supprimer »* les lois Pasqua et Debré. Le projet actuel du gouvernement se contente de *les réformer. Le texte de Jean-*Pierre Chevènement rompt-il avec ceux de ses prédécesseurs ? En modifie-t-il la logique ? En supprime-t-il les effets pervers ?

● La loi Chevènement va-t-elle réduire le nombre de sans-papiers ?

Partiellement. Aujourd'hui, la loi Pasqua « produit » des sans-papiers car elle empêche certains étrangers attachés à la France par des liens familiaux d'être régularisés, tout en interdisant leur reconduite à la frontière. La loi Debré avait quelque peu limité ces impasses. Le projet gouvernemen*tal actuel accentue cette évolution* libérale sans pour autant supprimer toutes les situations paradoxales.

Ainsi, le texte Chevènement maintient le refus des régularisations en cas de *« menace pour l'ordre public »,* notion vague laissée à l'appréciation de l'administration. De même, s'il supprime l'exigence d'une entrée régulière *sur le territoire pour l'accès à la* carte de dix ans, il conserve la nécessité d'un séjour régulier, ce qui exclut de la régularisation des personnes dont le titre de séjour n'est plus valide.

Des catégories nouvelles pourront prétendre à des papiers leur permettant de travailler – les étrangers qui souffrent d'une *« pathologie grave »,* ceux pour qui un refus de séjour porterait atteinte au *« respect de la situation personnelle et de la vie familiale »,* les bénéficiaires de l'asile territorial ou les conjoints de Français –, mais ils ne se verront délivrer qu'un titre de séjour provisoire d'un an renouvelable.

Quant aux étrangers sans papiers ayant donné naissance à des enfants en France, ils ne pourront compter que sur l'éventuelle attribution de la nouvelle carte *« situation personnelle et familiale »* : l'acquisition de la nationalité française par leurs enfants, qui les protégerait définitivement, restera impossible avant l'âge de seize ans.

● *La situation* des couples mixtes va-t-elle changer ?

Assez largement, mais des blocages subsisteront. Le projet entend faire cesser la suspicion que fait porter la loi Pasqua sur l'en*semble des mariages mixtes. Il au*torise, dès la célébration du mariage avec un ressortissant français, la délivrance d'un titre de séjour provisoire d'un an, même si l'étranger n'est pas en situation régulière au moment de l'union. Cette régularisation instantanée mettra un terme au casse-tête des époux condamnés à retourner dans le pays d'origine du conjoint étranger pour obtenir un hypothétique visa pour la France, et qui préféraient souvent la clandestinité à cette démarche aléatoire. Le texte prévoit cependant un contrôle *a posteriori* : en cas de mariage de complaisance, la carte peut être retirée.

Pourtant, dans le cas de ces « mariages mixtes », le projet maintient à titre exceptionnel l'exigence d'une entrée régulière en France du conjoint étranger, ce qui empêchera la régularisation de certains époux, même si l'union est sincère. Le texte de M. Chevènement maintient également la possibilité pour les maires de suspendre la célébration d'un mariage qu'ils jugent suspect, mais le procureur ne pourra suspendre le mariage moins de dix jours avant sa célé*bration.*

● La vie familiale est-elle facilitée ?

Symboliquement, sans aucun doute. Pour la première fois, une carte de séjour pourra être délivrée au seul titre de la *« situation personnelle et familiale ».* Les parents d'enfants français, conjoints de Français ou jeunes entrés en France avant l'âge de dix ans, sortiront ainsi de l'impasse où les avait placés la loi Pasqua. D'autres personnes, disposant en France de *« liens personnels et familiaux »* particulièrement forts mais n'entrant dans aucune catégorie protégée – comme certains parents d'enfants *nés en France mais qui,* depuis la loi Méhaignerie, ne peuvent devenir Français qu'à seize ans –, auront également droit à cette carte. Le projet facilite également le regroupement familial, en assouplissant les exigences de revenu et de *logement. Le certificat d'héberge*ment, qui permet aux personnes vivant en France de faire venir leurs famille ou amis, voit lui aussi sa procédure entourée de plus de garanties. Enfin, le nouveau texte limite les possibilités d'interdire du territoire certains délinquants étrangers ayant leur famille en France, en obligeant les tribunaux à motiver une telle décision *« au regard de la situation personnelle et familiale »* du condamné.

Ces ouvertures vont toutefois se heurter à la *réalité des pratiques* administratives. Qui contrôlera la façon dont les préfectures évalueront les *« liens personnels et familiaux »* ? Qui vérifiera le respect des nouveaux critères de regroupement familial ? Que changera l'attribution de quelques certificats d'hébergement supplémentaires si les consulats continuent de refuser aussi massivement les visas d'entrée ? La motivation de la fameuse *« double peine »* (prison et éloignement) n'était-elle pas déjà partiellement inscrite dans la loi Pasqua, avec des effets limités ?

● L'administration sera-t-elle mieux contrôlée ?

Nullement. *Il s'agissait* pourtant de l'un des principaux griefs adressés aux lois Pasqua et Debré. Elles avaient fait disparaître la *« commission de séjour »* chargée de surveiller certains refus d'attribution ou de renouvellement de *cartes. Elles avaient retiré tout* pouvoir à la *« commission d'expulsion »,* censée se prononcer sur les dossiers d'étrangers expulsés pour trouble à l'ordre public. Elles avaient autorisé l'administration à refuser toute carte pour motif *« d'ordre public ».* Sur tous ces aspects, le projet Chevènement ne change rien.

● La politique des visas est-elle assouplie ?

Pratiquement pas. Le principe demeure le même : les refus de visas ne sont pas motivés. *Les* consulats devront, pour la première fois, justifier les refus pour certains étrangers, mais la pratique relativisera sérieusement cette avancée. Les recours ne seront examinés par le Conseil d'Etat qu'après un marathon de plusieurs années. Pourquoi ne pas avoir supprimé purement et simplement les visas pour ces catégories ? Un conjoint ou un parent de Français ne devrait-il pas disposer d'un droit à entrer en France ? Un travailleur auquel le préfet aurait exceptionnellement accordé une autorisation de travail ne devrait-il pas être automatiquement admis sur le territoire ? Pourquoi refuser un visa à une femme autorisée par la préfecture à rejoindre son mari dans le cadre, déjà rigoureux, du regroupement familial ? Pourquoi, de la même façon, continuer à subordonner les visites familiales au double filtre du certifi*cat d'hébergement et du visa ?* Le gouvernement souhaite ne pas ébranler le droit de l'Etat à contrôler ses frontières, qui constitue une des bases du *« consensus républicain ».*

● Les reconduites à la frontière sont-elles facilitées ?

L'architecture générale de la procédure de reconduite à la frontière n'est pas modifiée : l'administration reste largement maîtresse du processus. Les délais de recours sont légèrement allongés mais, en contrepartie, la durée de la rétention est étendue. Est supprimée la procédure de recours dissymé*trique introduite par la loi* Debré, qui donne un caractère suspensif à l'appel du parquet contre une décision de remise en liberté d'un étranger en instance d'éloignement. Cette abrogation partielle ne va pas dans le sens d'une amélioration de l'efficacité de la procédure de reconduite à la frontière, qui est exécutée dans moins de 30 % des cas.

Le gouvernement entend pourtant atteindre cet objectif grâce à l'allongement du délai de rétention de dix à quatorze jours. Ces quatre jours supplémentaires devraient permettre à la police de surmonter deux des principaux obstacles à l'éloignement : l'identification des étrangers qui refusent de décliner leur état civil et l'obtention d'un laisser-passer consulaire pour ceux qui ont fait disparaître leur passeport. Le succès reste hypothétique : ce délai suffira-t-il pour lever l'anonymat qui protège un étranger contre la reconduite ou pour convaincre un consul rétif de reconnaître l'un de ses compatriotes ? L'argument avait déjà été utilisé par Charles Pasqua en 1993 pour justifier le passage, qui s'est révélé peu efficace, de sept à dix jours de la durée maximale de rétention.

● Le droit d'asile est-il étendu ?

Oui, mais prudemment. Actuellement, la législation n'accorde l'asile qu'en application de la convention de Genève de 1951. Contrairement aux recommandations du Haut Comité des nations unies pour les réfugiés, la France réserve ce statut aux personnes menacées par leur Etat. Les islamistes algériens peuvent donc être *protégés, pas les démocrates* pourchassés par les religieux. Pour contourner ce paradoxe, tous les ministres de l'intérieur accordent l'*« asile territorial »* à certaines de ces personnes. Cette protection, qui touche environ mille personnes chaque année, *ex-Yougoslaves et* Algériens, est cependant discrétionnaire et provisoire, et ne donne aucun droit au travail.

Le projet inscrit l'*« asile territorial »* dans la loi, en l'étendant à toutes les personnes courant des *« risques vitaux »* en cas de retour dans leur pays, et leur donne le droit au travail. Ceux qui sont persécutés *« en raison de leur action en faveur de la liberté »* se verront même accorder un *« asile constitutionnel »,* en tout point équivalent (droits, aides...) au statut classique.

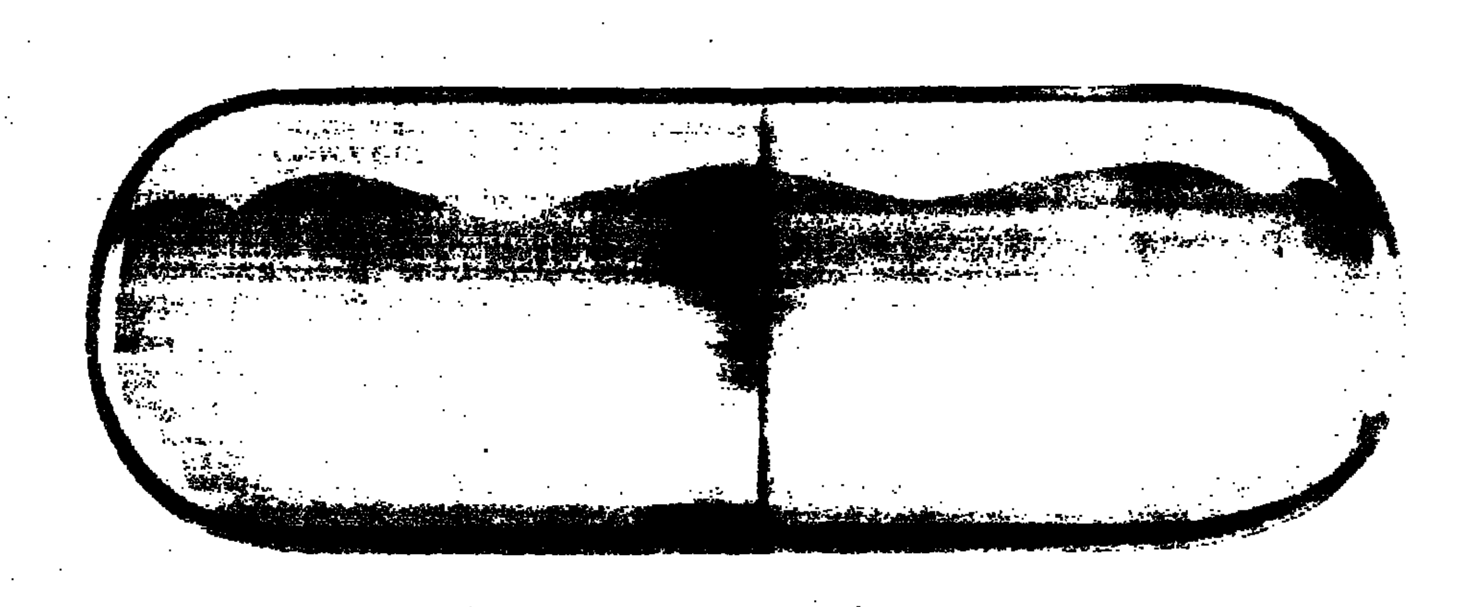
Ces avancées restent pourtant timides. L'asile constitutionnel ne devrait concerner, selon les spécialistes, que quelques dizaines de personnes chaque année. L'asile territorial sera accordé par le ministère de l'intérieur, sans aucune voie de recours efficace et *rapide.* Quant à l'asile classique, le projet en limite l'accès en proposant une procédure simplifiée et moins protectrice pour les demandeurs issus de pays jugés sans risques.

Ph. B. et N. H.

« Revoir la copie »

Dans un *« point de vue »* paru dans *L'Humanité* du samedi 13 septembre, Serge Guichard et Alain Hayot, membres de la direction nationale du PCF, invitent le gouvernement à *« revoir* [sa] *copie ».* Constatant que le projet gouvernemental *« ne parvient pas à sortir des logiques précédentes »,* ils réclament *« l'abrogation des lois Pasqua-Debré ».* Ils estiment que *« l'ordonnance de 1945 ne correspond plus à la réalité »* et jugent nécessaire *« un nouveau texte fondateur ».* Celui-ci devra *« s'appuyer sur les engagements internationaux que la France a souscrits »,* et notamment *« le droit de circulation »,* précisent-ils. Considérant qu'il importe de faire triompher *« une autre logique »,* les deux responsables communistes assurent que *« le débat public, l'intervention citoyenne, l'activité parlementaire peuvent faire bouger les choses ».*





Proposer une gélule sans gélatine... Naturel, quand on est N°1 de la médecine par les plantes !

Une révolution technologique garantie de sécurité : Arkopharma, leader de la phytothérapie en France, innove et propose une gélule 100 % d'origine végétale. Cette toute nouvelle gélule est composée de dérivés de cellulose, fibre naturelle qui protège les cellules de tous les végétaux. Une innovation de taille quand on sait que jusqu'à présent les gélules étaient enveloppées de gélatine, une substance protéique d'origine bovine. Pour vous permettre d'identifier facilement ces gélules, nous avons créé le label "100 % d'origine végétale". Il figure désormais sur les produits de la gamme Arkopharma, distribués en pharmacie.

Gélules 100% d'origine végétale

ARKOGELULES



Prenez votre santé en main

Arkopharma

Création du comité consultatif sur le désamiantage de Jussieu

UN ARRÊTÉ *du 11 août, paru au Journal officiel du 14 septembre, entérine* la création du comité consultatif de Jussieu par le ministère de l'éducation nationale. Ce comité est adjoint à l'établissement public chargé de conduire le chantier du désamiantage et de la restructuration du campus. Cet organisme, dont la composition est contestée par le comité anti-amiante de l'université, compte cinq membres de droit (les dirigeants de Paris-VI, de Paris-VII, de l'établissement public, de l'Institut de physique du globe) et treize membres élus, représentant les personnels enseignants et non enseignants, ainsi que les étudiants. Le comité consultatif comprendra également sept personnalités qualifiées en matière de réhabilitation de bâtiments, d'amiante, d'hygiène et de sécurité.

DÉPÊCHES

■ **MONTAGNE : quatre alpinistes sont morts et cinq autres, dont** un guide, ont été blessés, après avoir été précipités dans des crevasses par le glissement d'une couche de neige fraîche, dimanche 14 septembre, dans le massif des Ecrins (Hautes-Alpes), à environ 3 600 mètres d'altitude. Les blessés souffrent d'hypothermie et de fractures multiples mais leurs jours ne sont pas en danger.

■ **JUSTICE : Charles Pasqua a été convoqué,** à titre de témoin, par le juge d'instruction de Créteil Eric Halphen pour le 18 septembre. L'ancien ministre de l'intérieur n'avait pas déféré, le 17 juillet, à une première convocation, proposant de répondre au juge *« par écrit »*. *Eric Halphen, qui souhaite notamment l'interroger sur le contenu de* notes des renseignements généraux consacrées à l'affaire des HLM de Paris, lui avait répondu qu'*« une telle déposition »* n'était pas *« matériellement possible »* (*Le Monde* du 10 septembre).

■ **PÉDAGOGIE : les mères de trois élèves régulièrement absents** en classe ont comparu, mercredi 10 septembre, devant le tribunal correctionnel de Poitiers. Poursuivies *« dans un but pédagogique »* *pour soustraction à l'obligation scolaire, deux d'entre elles ont été re*connues coupables mais ont bénéficié d'un ajournement de peine. Le dossier de la troisième, non francophone, a été mis en délibéré.

■ **JUSTICE : cinq jeunes hommes soupçonnés d'avoir agressé un policier,** le 22 août dans un train aux Mureaux (Yvelines), ont été écroués vendredi 12 septembre. Ce policier, qui rentrait à son domicile, avait été entouré dans une voiture déserte du train par un groupe de jeunes, qui l'avaient frappé au visage avant de lui dérober sa sacoche contenant ses papiers d'identité et sa carte professionnelle.

■ **COUR D'ASSISES : Dany Leprince, accusé d'avoir tué son frère,** sa belle-sœur et deux de ses nièces, en septembre 1994, à Thorigné-sur-Dué (Sarthe), comparaîtra, le 3 novembre, devant la cour d'assises de la Sarthe. Mis en examen pour homicides volontaires avec circonstances aggravantes, Dany Leprince est revenu sur les aveux *qu'il avait passés deux heures avant la fin de sa garde à vue et ne* cesse depuis de clamer son innocence.

■ **ÉDUCATION : Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire,** organisent une table ronde sur la prévention de la violence en milieu scolaire, mardi 16 septembre, avec leurs partenaires syndicaux et associatifs. Concentré sur neuf zones géographiques et *bénéficiant du renfort de 10 000 emplois-jeunes,* le plan anti-violence de l'éducation nationale, conçu avec le ministère de l'intérieur, devait être présenté en juillet. Il sera connu mi-octobre.

■ **RELIGION : Mgr Patrick Le Gal a été nommé évêque de Tulle** (Corrèze), vendredi 12 septembre. Le siège épiscopal de Tulle était vacant depuis la démission de Mgr Roger Froment, le 22 octobre 1996.

Certains laits, beurres et fromages produits en France contiennent de la dioxine

Cette substance toxique est considérée comme cancérogène

Une étude mise en œuvre par le ministère de l'agriculture conclut à la présence de dioxine dans de nombreux laits et produits laitiers fabriqués en France. Dans la Somme et dans le Nord, certains produits affichent des taux de 2 voire 3 picogrammes par gramme de matière grasse, alors que le Conseil de l'Europe recommande des taux inférieurs à 1. Issue de l'incinération des déchets, la dioxine est cancérogène.

LES RÉSULTATS inédits d'une étude de « surveillance nationale » *mise en œuvre par le ministère de* l'agriculture concluent à la présence de dioxine dans de nombreux laits et produits laitiers fabriqués en France. Considérée comme toxique dès lors qu'elle est consommée au-delà de certaines quantités, la dioxine est une substance cancérogène, qui peut, à faibles doses, avoir des effets pathogènes. Intitulé « Résultats du plan de surveillance de la contamination des produits laitiers par les dioxines en 1996 » et daté du 28 mai, ce document émane de la direction générale de l'alimentation – service de la qualité alimentaire et des actions vétérinaires et phytosanitaires – du ministère de l'agriculture. *Transmis aux services* du ministère de l'environnement, il n'a pas été officiellement communiqué aux autorités sanitaires.

Le document fait suite à une série de travaux conduits ces dernières années par l'administration. En 1994 et 1995, un plan de surveillance concernant la *« contamination éventuelle des produits laitiers par la dioxine »* avait été réalisé, sous l'égide du ministère de l'agriculture, dans quatorze départements français ayant une production laitière importante. Des prélèvements d'échantillons de lait cru avaient alors été effectués dans des sites proches de sources potentielles de contamination par ce toxique ou des polluants voisins, notamment les incinérateurs. Ce travail devait être complété par une série de prélèvements effectués en octobre 1996 sur des laits de collecte mais aussi, dans 34 départements, sur des beurres, sur des fromages affinés, ainsi que sur des crèmes et des desserts lactés.

Ces dernières mesures font tout d'abord apparaître qu'aucun de ces aliments n'est indemne de dioxines et de furanes, des toxiques produits à partir de l'incinération des déchets des industries métallurgiques et des combustions industrielles. Les experts du Conseil de l'Europe estiment, au vu de ce que l'on sait de la toxicité de ces molécules, qu'il faut atteindre dans le lait et les produits laitiers des concentrations inférieures à 1 picogramme par gramme de matière grasse. Au-delà de 3 picogrammes, il importe d'identifier et de réduire les sources de pollution. Au-delà de 5 picogrammes, les produits doivent être retirés de la commercialisation.

*En ce qui concerne le lait collec*té en Seine-Maritime et dans le Pas-de-Calais, l'étude du ministère de l'agriculture fait état de taux compris entre 1,49 et 3,21, avec une moyenne à 1,91. Pour les auteurs de l'étude, ces teneurs *« relativement élevées traduisent une contamination de l'environnement qui pourrait être liée aux activités industrielles de ces départements, et notamment le traitement et le recyclage des métaux »*. Pour les produits laitiers, la teneur moyenne observée est de 1,16. Si 21 des 40 échantillons analysés ont une teneur inférieure à 1 picogramme, 6 dépassent cependant les 1,5 picogramme. Des taux supérieurs à 2 et à 3 ont été observés dans la Somme et dans le Nord.

ENQUÊTE NATIONALE

« Les résultats ont été transmis aux bureaux compétents du ministère de l'environnement pour identification des sources d'émission pouvant être à l'origine des valeurs élevées et action éventuelle », peut-on lire en conclusion de ce document. Pour Pierre-Emmanuel Neurohr et Nicolas de Sainte-Agathe, responsables du Centre national d'information indépendante sur les déchets, ces chiffres sont beaucoup plus inquiétants que ne le laisse entendre le ministère de l'agriculture et imposent une action énergique. Selon leurs estimations, une alimentation comportant des rations habituelles de produits laitiers conduit à absorber des quantités de dioxine notablement supérieures aux recommandations du Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Pour sa part, le Réseau national de santé publique vient de décider le lancement d'une large enquête nationale visant à situer les taux de dioxine présents dans le lait maternel. Les dosages seront effectués dans des échantillons de lait prélevés dans les différents lactariums français. Cette étude devrait permettre de préciser le niveau de contamination actuel de la population, étant entendu que le lait et les produits laitiers ne sont que l'une des sources d'ingestion des dioxines, ces toxiques étant également présents dans les oeufs et les viandes.

Jean-Yves Nau

Des milliers d'homosexuels dénoncent « Paris, capitale de l'ennui »

SUR LE DOS DU TEE-SHIRT, le mot *« gay »* figure au cœur d'une cible dotée de cinq impacts de balles. Sur le ventre, le nom des victimes est barré d'un trait noir : le Cox, le Scorpion, le Follies Pigalle, l'Enfer et le Queen. Parmi les trois mille à quatre mille manifestants venus protester, dimanche 14 septembre dans les rues du Marais, à Paris, contre la fermeture judiciaire de ces cinq boîtes de nuit gay, ils sont plusieurs dizaines à porter ce maillot. Derrière la banderole de tête *« Gode save the Queen »*, on danse tout autant qu'on marche, au son des sifflets et de la musique techno. *« Paris, capitale de l'ennui, rendez-nous nos boîtes de nuit »*, lance le speaker du char du Scorpion, avant d'enchaîner : *« La fête, c'est pas un délit, homophobie. »*

« Homophobie », c'est le slogan lancé par le Syndicat national des entreprises gaies (SNEG), organisateur de la manifestation. *« On se trouve dans un climat malsain depuis quelques mois,* souligne Antoine, vingt-cinq ans. *Les flics font des descentes dans les bois fréquentés par les gays, sur leurs plages, dans leurs bars. Déjà, qu'on se faisait chier à Paris, si maintenant ils nous ferment nos boîtes... »*

TROP COMMUNAUTARISTE

Sébastien et Iana sont venus par solidarité, *« contre la discrimination »*. Couple hétéro, ils sont bien rares dans une foule qui tient un peu de la Gay Pride en modèle réduit, où l'homosexualité des participants s'affiche sans tabou, où les Drag Queens font les délices des caméras de télévision sous les drapeaux arc-en-ciel, symbole de la communauté gay.

Certains participants regrettaient ce défilé trop communautariste, selon eux, et cantonné au quartier gay de Paris, le Marais dans le 4e arrondissement. Bernard Bousset, président du SNEG, souhaitait justement mobiliser pour l'instant le milieu gay. *« On a voulu insister sur le symbole du parcours, surtout en nous arrêtant devant le Cox où, le lendemain de la fermeture, plusieurs centaines de personnes ont bloqué la circulation en guise de contestation »*, explique-t-il. Malgré la volonté du président du SNEG, les associations homosexuelles ne sont pas toutes là. Les militants du Centre gai et lesbien défilent avec leurs affiches où l'on peut lire *« la drogue, c'est notre faute, le chômage aussi »*. Aides n'apparaît pas. Quant à Act Up, qui s'oppose au SNEG sur l'attitude à adopter à l'égard de la drogue, ses militants se sont contentés de distribuer quelques tracts *« J'aime l'ecstasy »* au début de la manifestation.

D'autres gays sont gênés par le poids du SNEG et des boîtes dans cette manifestation, organisée également pour défendre des intérêts mercantiles. *« Je ne suis pas d'accord avec la mainmise des établissements sur les mouvements de foule »*, déclare Charles Myara, un des organisateurs de l'Europride, en juin. Venu sur place par curiosité, il critique : *« Je ne suis pas sûr qu'il faille mobiliser les gays pour ça. »* Pour la majorité des manifestants, c'est surtout l'occasion de faire la fête. Vers 19 heures, le cortège s'arrête au croisement de la rue des Archives et de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. La sono monte sur des rythmes techno, deux jeunes éphèbes dansent sur les toits. Pour quelques heures, la rue se fait boîte de nuit.

Vincent Hubé

Voiron (Isère) inaugure une stèle en mémoire de dix-sept enfants juifs déportés

LYON
de notre correspondant régional

Cinquante-trois ans après la rafle, puis la déportation par la Gestapo, soutenue par la milice de Grenoble, de dix-sept enfants juifs et d'une adulte, la ville de Voiron (Isère) a inauguré, dimanche 14 août, devant un millier de personnes, une stèle de marbre portant les noms des disparus. Connue de quelques historiens spécialistes de la déportation – elle figure notamment dans le calendrier de la persécution des juifs de France établi en 1993 par Serge Klarsfeld – mais ignorée jusqu'alors du grand public, cette rafle, qui a pour origine une dénonciation, est survenue dans la nuit du 23 au 24 mars 1944. Elle a précédé de quelques semaines celle dont furent victimes quarante-quatre jeunes enfants à Izieu (Ain).

UN SEUL SURVIVANT

La liste des dix-sept garçons déportés a été redécouverte, il y a quelques mois, dans les archives de l'Alliance israélite de Paris, par une étudiante grenobloise, qui enquêtait sur le rôle des juifs dans la Résistance en Isère (*Le Monde* du 23 août). Ce document provenait de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), dirigée par le rabbin Zalman Chneerson. Pour protéger des enfants dans l'attente d'un passage en Suisse, l'OSE avait, à partir de 1943, disséminé dans plusieurs villages de l'Isère soixante-dix enfants. La plupart étaient des jeunes d'origine polonaise ou allemande, dont les parents avaient été déportés.

Un seul des enfants arrêtés dans le refuge de Voiron a survécu aux internements à Auschwitz, puis à Gleiwitz, en Haute-Silésie. Erwin Uhr, âgé aujourd'hui de soixante-douze ans, a été retrouvé par l'organisation juive B'Naï Brith, il y a une quinzaine de jours à Anvers (Belgique).

Présent dimanche à Voiron, M. Uhr, dont le bras gauche est toujours tatoué avec le numéro matricule de déporté 184 246, a évoqué les circonstances de la rafle du 23 mars 1944. *« Les Allemands et les miliciens croyaient trouver des résistants. Ils ont découvert des enfants en pyjama, dont certains dormaient encore. Ils ont dit : ce sont des petits juifs ! »*

Transportés par camion au siège grenoblois de la Gestapo, ils furent acheminés en train quelques jours plus tard à Drancy, puis déportés le 13 avril à Auschwitz. *« Il faut bien dire la vérité, ce sont des Français qui nous ont dénoncés. Sans les Français collaborateurs, les Allemands n'auraient jamais pu arrêter et déporter des juifs »*, a expliqué Erwin Uhr.

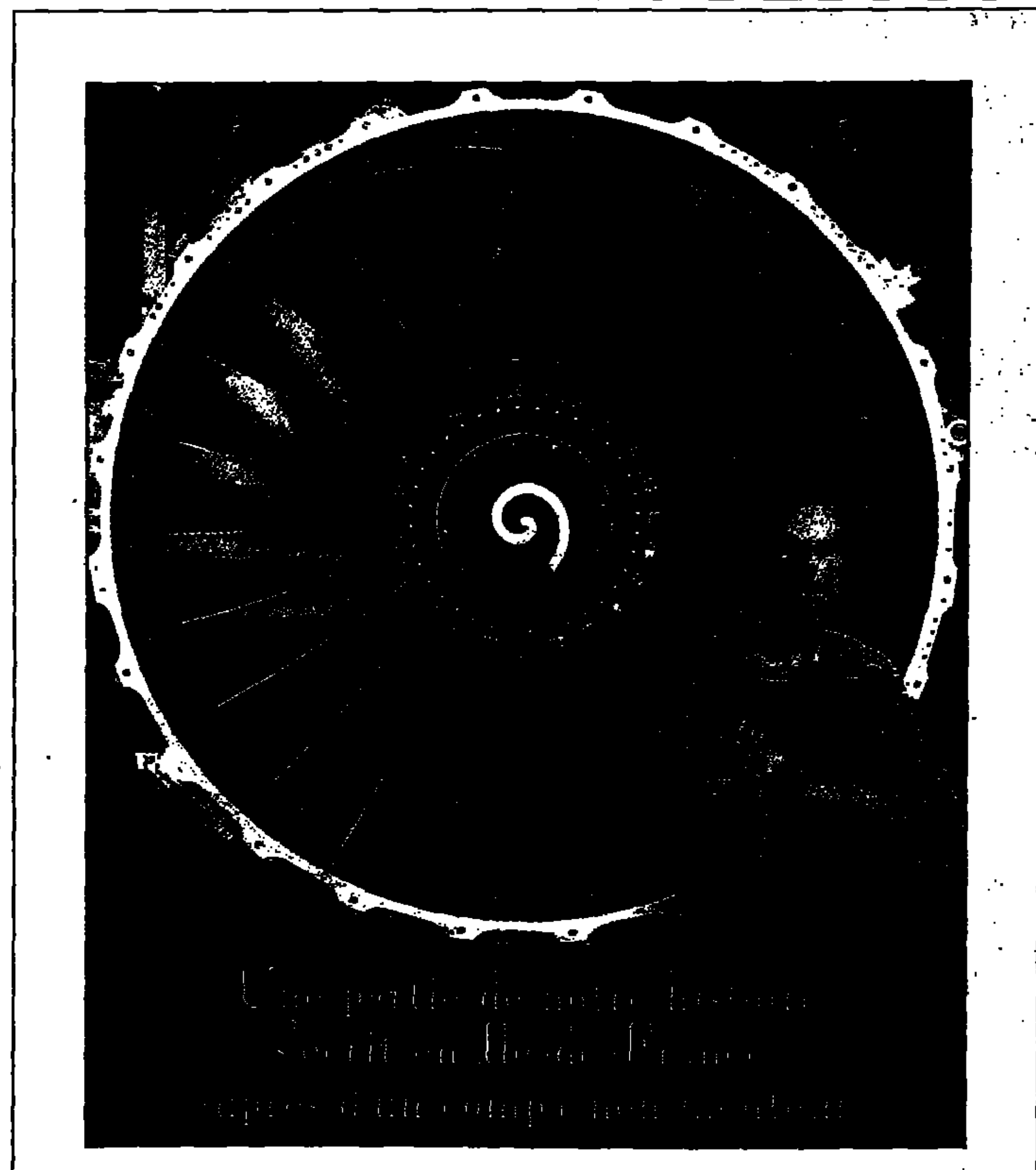
Agé de neuf ans, son frère Karl, qui se trouvait à ses côtés lors de la rafle de Voiron, est mort dans un camp de déportation. *« Je me demande comment je suis arrivé à survivre »*, a-t-il ajouté, souhaitant *« que l'on enseigne tout cela aux enfants à l'école, pour que cela n'arrive plus jamais »*.

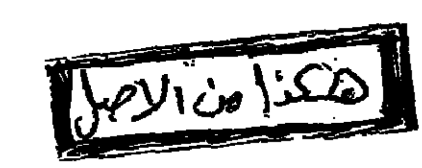
« DES RESPONSABLES »

« Il n'y a pas un responsable, il y a des responsables, a déclaré Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, qui participait à la cérémonie. [...] *Un Etat français a accepté cela et l'a même facilité. Nous sommes ici pour réparer une faute de mémoire. Le devoir de mémoire est une exigence républicaine. »* Selon lui, *« la honte, la lâcheté et la douleur »* sont à l'origine de cet hommage tardif.

Le maire de Voiron, Philippe Vial (div. d.), qui, comme la plupart de ses administrés, a découvert récemment ce drame de la déportation, a rappelé que sa commune fut *« le siège d'une lutte impitoyable entre la Résistance et la Milice, très active ici »*. *« Tout le monde vivait dans la crainte et la peur. L'une et l'autre ont perduré pendant cinquante-trois ans. Pendant un demi-siècle, on n'a pas voulu soulever les pages noires de l'histoire locale. Il faut continuer l'enquête, aller jusqu'au bout et savoir qui a dénoncé et aller, pourquoi pas, devant la justice. »*

Claude Francillon





ENVIRONNEMENT Quatre à cinq cents personnes du Collectif eau pure et de la Confédération paysanne (gauche) ont libéré symboliquement les porcs d'un élevage industriel à Loudéac (Côtes-d'Armor), samedi 13 septembre. ● LES MANIFESTANTS PROTESTAIENT contre les extensions illégales et la pollution engendrée par ces installations. ● LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, Louis Le Pensec, lui-même breton, devrait annoncer de nouvelles dispositions sur le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA), mercredi à Rennes, lors d'une visite au Salon des productions animales, carrefour européen (SPACE). ● DEPUIS 1994, la production porcine de la région a encore augmenté de 16 %. ● LES COURS DU PORC BRETON S'ENVOLENT depuis plusieurs mois, car la production dans les autres pays de l'Union européenne, frappés par la peste porcine, est en baisse.

La contestation s'amplifie contre les porcheries industrielles en Bretagne

Pour la première fois, samedi à Loudéac, des militants associatifs ont manifesté aux côtés des agriculteurs de la Confédération paysanne. La région attend des décisions sur la maîtrise des pollutions d'origine agricole, que le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec devrait annoncer

LOUDÉAC
de notre correspondante régionale

La première truie sort, hésitante, entre deux haies de manifestants. Elle renifle le sol de la cour, finit par s'ébrouer et part batifoler dans le champ voisin. Cinquante, cent, trois cents de ses congénères la rejoignent, sans marquer les mêmes scrupules. « *C'est beau de voir ça* », commente une agricultrice au sourire ensoleillé. Les quatre cents à cinq cents personnes présentes encerclent le cheptel, afin que les bêtes, enivrées par leur liberté toute neuve, ne partent pas en excursion sur la route. Seuls les porcelets resteront enfermés dans la porcherie aux murs « bombés » : « *Elevage hors la loi. Menteur.* »

A Loudéac (Côtes-d'Armor), samedi 13 septembre, la Confédération paysanne, *rivale de gauche de* la très puissante Fédération nationale des exploitants agricoles (FNSEA), a marqué un point dans la guérilla qui se déroule actuellement en Bretagne. Ses adhérents s'en sont déjà pris à des gros éleveurs industriels. Mais c'est la première fois que le collectif Eau pure se joint à une de leurs « *opérations spectaculaires* », qui s'est déroulée sans heurts : cette fédération d'écologistes et de simples consommateurs, lassés de voir l'environnement se dégrader dans l'Ouest, avait, jusqu'à présent, essentiellement livré bataille sur le terrain juridique.

La visite annoncée du ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, *mercredi 17 septembre*, au Salon des productions animales, carrefour européen (Space), à Rennes, a donné un coup de fouet à chaque camp. Car les uns et les autres s'attendent que M. Le Pensec annonce de nouvelles dispositions sur le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (Pmpoa).

Tout le monde souhaite des modifications de ce plan, mais chacun dans un sens radicalemnt opposé. *Ainsi*, l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (Ugpvb), « *porte-parole actif* » de 9 000 éleveurs, a-t-elle réuni la presse jeudi. Ses revendications pourraient se résumer en un point : toujours plus de possibilités d'extension, alors même que l'état de l'eau dans la région a dépassé le seuil critique.

A Loudéac, une élue locale ne décolère pas : « *Notre élevage d'une centaine de porcs est quinze fois inférieur à celui-ci et nous avons toujours bien vécu. Nous estimons notre exploitation à 1,1 million de francs. Alors imaginez celle-là ! A part une multinationale, qui aura les moyens d'en prendre la succession ?* » « *Le pire*, renchérit son voisin, *c'est qu'ils sont en train d'exporter leur désastre dans d'autres régions : deux salariés, mille porcs, là où pourraient vivre dix familles.* » La manifestation se clôt devant la vaste fosse de décantation de la propriété. Cerclée d'arbres, à flanc de colline, elle surplombe un ruisseau.

« CEUX QUI ONT TRICHÉ »

« *Il faut limiter la taille des ateliers, tenir compte du nombre d'actifs dans l'exploitation et avoir une approche territoriale par bassins versants* », récapitule François Dufour, chef de file de la Confédération paysanne. Le Pmpoa risque de cristalliser la fracture sociale qui se fait jour dans le milieu agricole. Ce programme, élaboré en 1993 par l'Etat et la Fnsea, doit accompagner les éleveurs dans la mise aux normes de leurs bâtiments agricoles et de leurs pratiques d'épandage des déjections animales, moyennant un financement pouvant aller jusqu'à 60 %. Les pouvoirs publics avaient prévu de s'adresser d'abord aux élevages les plus importants, donc les plus pollueurs.

Logique quant à la résorption des dégâts, mais « *discriminatoire* », estime la Confédération paysanne, qui a d'ailleurs déposé un recours devant le Conseil d'Etat. Vers 2002, lorsque les exploitations de taille inférieure seront touchées par le dispositif d'accompagnement, il ne leur restera plus de possibilité pour établir des plans d'épandage corrects, *ni de terre pour installer les jeunes*, estime-t-il. « *Injuste* », et même « *immoral* », s'emporte Jacques Boutbien, président du collectif Eau pure. « *Ces aides publiques faramineuses – 16 milliards de francs ! – non plafonnées et accompagnées de faveurs fiscales vont aller à ceux qui ont triché* » : l'accord avait été obtenu au prix d'une amnistie générale des éleveurs dont le cheptel dépassait les quantités autorisées.

« *Nous ne réclamons pas de nouveau blanchiment, de nouvelle amnistie*, plaide pour sa part Marcel Corman, président de l'Ugpvb. *Mais nous voulons sortir de l'impasse du Pmpoa, qui freine notre développement.* » Arguant que le protocole n'était « *pas assez précis* » au moment de sa signature, son organisation demande que soit pris en compte le cheptel au moment où l'éleveur s'engage dans les travaux de mise en norme, et non au 1er janvier 1994, date officielle de la « remise à zéro des compteurs ». Or, en trois ans, la production bretonne a encore augmenté de 16 % pour les porcs, 18 % pour les volailles, et le Pmpoa balbutiant n'a encore fourni aucun signe d'amélioration. *Cet été*, les alertes se sont multipliées dans les départements bretons, sur les côtes comme dans les rivières.

Martine Valo

Les bénéfices de la peste porcine

Investir en faveur de l'environnement ? A priori, la période devrait être propice chez les éleveurs de porcs. Avec plus de 13 millions de porcs par an (55 % de la production française), la Bretagne est la deuxième région européenne. Or, la peste porcine qui frappe une bonne partie du cheptel de l'Union fait flamber les cours : progression de 1,8 % en mars, 14 % en avril, 14 % encore en mai, selon les chiffres du Marché du porc breton. Frappés par l'épidémie, les Pays-Bas devraient réduire leur production de 45 % cette année. A l'inverse, la Bretagne, épargnée, a abattu 3 % de porcs supplémentaires sur les six premiers mois de l'année. Raison de plus pour que dans la résorption des pollutions agricoles, le gouvernement cède très vite aux exigences des éleveurs, explique un de leurs porte-parole. Qui sait si dans quelques mois la conjoncture sera toujours aussi riante ? Pourtant, 1996 avait déjà permis d'enregistrer des bénéfices substantiels pour les producteurs de viande blanche, favorisés par une autre « aubaine » paradoxale : la crise de la vache folle.

Des légionnaires remplaceront les missiles nucléaires sur le plateau d'Albion

LE MINISTRE de la défense, Alain Richard (PS), a confirmé aux élus locaux intéressés qu'il maintiendra le projet de son prédécesseur, Charles Millon (UDF) : baser sur le plateau d'Albion, à la limite du Vaucluse, de la Drôme et des Alpes-de-Haute-Provence, un régiment d'un millier d'hommes qui prendra la place du 1er groupement des missiles stratégiques.

Cette formation, un régiment professionnalisé de la Légion étrangère et spécialisé dans le génie, sera installée en 1999-2000. Elle résulte de la dissolution du *4e régiment du génie*, précédemment stationné à La Valbonne (Ain), où subsisteront un régiment d'artillerie, un centre d'instruction élémentaire à la conduite automobile, une école de plongée de l'armée de terre et un centre mobilisateur – soit plus d'un millier de militaires professionnels et cent dix civils.

Sur le plateau d'Albion, plus spécialement à Saint-Christol (Vaucluse), le régiment étranger de génie sera constitué, pour la grande majorité, de légionnaires venus de Djibouti, de Polynésie, de Corse et du sud-est de la France, avec un encadrement issu de l'armée régulière. La création de cette unité n'empêche pas que, dans le cadre de la contraction décidée de l'ensemble du dispositif militaire en France, la Légion étrangère verra ses effectifs globaux diminuer, passant de 8 600 hommes à 7 800, soit cependant une baisse moindre que celle de l'armée régulière.

Au ministère de la défense, on précise que la mesure qui touche le plateau d'Albion n'est que l'un des éléments de la reconversion de la base nucléaire, dont la fermeture a été préconisée par Jacques Chirac en 1996.

En effet, M. Richard, *dans le* cadre de ses attributions, a décidé d'exécuter les dispositions prises par M. Millon, qui prévoient aussi l'ouverture, à côté du régiment étranger de génie, d'un centre technique de l'armée de l'air et d'une annexe de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), soit plusieurs dizaines de personnels en complément. Des projets de réutilisation partielle des infrastructures militaires pour des besoins civils font aussi l'objet de négociations.

Jacques Isnard

DÉPÊCHES

■ **FINISTÈRE : le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,** Dominique Voynet (Verts), a affirmé samedi 13 septembre à la pointe du Raz (Finistère) qu'un « *effort accru de transparence et d'explication* » de l'Etat devait être entrepris afin d'améliorer la protection et la gestion des grands sites naturels. Estimant que la loi sur les sites naturels, *qui date* de 1930, était « *insuffisante* », la ministre a insisté pour que les élus locaux, les associations et les propriétaires « *soient mieux informés généralement qu'auparavant* » des procédures légales et réglementaires de classement de site.

■ **LOIRE-ATLANTIQUE : Dominique Voynet a jugé**, samedi 13 septembre, « *inutile* » la construction d'une centrale nucléaire sur le site du Carnet (Loire-Atlantique), dans un entretien au *Télégramme de Brest*. Mme Voynet a estimé que « *la surcapacité de production électrique que connaît la France depuis plus de dix ans a rendu cette construction inutile* ». Le 1er juin, entre 25 000 et 30 000 opposants avaient formé une chaîne humaine autour du site pour protester contre le projet d'EDF, actuellement suspendu *(Le Monde* du 3 juin).

■ **HAUTE-GARONNE : Une quarantaine de manifestants ont** perturbé samedi 13 septembre une manifestation rurale à Saint-Gaudens contre le projet du barrage de Charlas (Haute-Garonne). Le barrage, d'un coût estimé à plus d'un milliard de francs, devrait s'étendre sur 600 hectares de terres agricoles dans le Comminges et servir notamment à l'irrigation de la pollution de l'agglomération toulousaine (*Le Monde* du 17 juillet). Pour les manifestants, ce barrage va, en fait, « *noyer* » des terres cultivables.

DISPARITION

Roger Frey

Un « baron » silencieux du gaullisme

ANCIEN MINISTRE de l'intérieur du général de Gaulle, ancien président du Conseil constitutionnel, Roger Frey est mort, samedi 13 septembre, des suites d'une attaque cérébrale. Il avait quatre-vingt-quatre ans.

Ce caldoche de père alsacien et de mère normande – il est né le 11 juin 1913 à Nouméa – n'est pas devenu par hasard un des « barons » du gaullisme. Engagé en 1940 dans le bataillon du Pacifique des Forces françaises libres (FFL), il a été chargé de mission auprès du général MacArthur, attaché à l'état-major du chef de la France libre, avant de participer aux campagnes d'Allemagne et d'Autriche. En 1945, il a effectué une mission officieuse en Chine où il rencontra Mao Zedong et Chou En-lai. Son gaullisme était total, son attachement à la personne du général sans faille. Il fut de tous les « coups », mais toujours en silence.

Car Roger Frey était un homme assez peu loquace, préférant les tête-à-tête aux réunions bruyantes, l'action discrète, voire secrète, aux gestes spectaculaires. Les traits impassibles dans un visage blafard qu'éclairaient des yeux d'un bleu étonnamment pâle, son élégance s'accordait à son affabilité constante. Il fut l'un des premiers à participer au comité directeur du RPF de 1947, dont il devint le trésorier en 1951, tout comme il fut l'un des conjurés, avec son ami Jacques Soustelle, préparant le retour de de Gaulle en mai 1958. Entre-temps, il avait été la cheville ouvrière du gaullisme partisan, au poste faussement modeste de secrétaire général du Centre national des républicains sociaux, pendant la traversée du désert.

Avec le retour du général aux affaires, Roger Frey passe sur le devant de la scène en devenant secrétaire général de l'UNR, le parti gaulliste de la Vᵉ République naissante. Chargé de la propagande, il entre dans le premier gouvernement de Michel Debré en 1959, comme ministre de l'information. Il siégera au gouvernement sans interruption jusqu'en juillet 1973 et, après une année passée à la présidence du groupe UDR de l'Assemblée nationale, il retrouvera en février 1974 un autre palais national, en devenant président du Conseil constitutionnel. C'est Georges Pompidou qui, un mois avant sa mort, lui avait confié cette fonction où il est demeuré jusqu'en mars 1983, vivant ainsi à ce poste essentiel l'arrivée de la gauche au pouvoir. Depuis lors, Roger Frey demeurait discret, préparant ses Mémoires, révélant quelques souvenirs à de rares confidents.

« POLICES PARALLÈLES »

Son nom restera surtout attaché à son passage place Beauvau. Or il est devenu ministre de l'intérieur un peu par hasard en assurant, en avril 1961, l'intérim du titulaire tombé malade, Pierre Chatenet. Il sera confirmé à ce poste à chaque remaniement jusqu'en avril 1967. Il prend donc en charge le ministère de l'intérieur au moment où éclate le putsch des généraux d'Alger. Il tient alors le ministère avec son ami Alexandre Sanguinetti et distribue même des casques aux volontaires qui veulent s'opposer à l'arrivée redoutée des parachutistes.

En charge de la protection du général contre les partisans de l'Algérie française, il lutte à la fois contre le FLN et contre l'OAS, avec des méthodes critiquées par tous ceux qui estiment qu'une démocratie ne peut utiliser des moyens illégaux pour combattre ses adversaires, même lorsque ceux-ci usent du terrorisme. L'existence de « polices parallèles » lui fut vivement reprochée. Il est responsable, avec Maurice Papon, préfet de police, de la répression de la manifestation du 17 octobre 1961, à Paris, au cours de laquelle de nombreux Algériens furent tués. De même, il sera très vivement pris à partie par toute la gauche, sur le comportement des forces de police dans la répression d'une manifestation anti-OAS organisée par le PCF, le 8 février 1962, au cours de laquelle neuf personnes périrent étouffées contre les grilles du métro Charonne. C'est aussi pendant qu'il était ministre de l'intérieur que des dérèglements policiers furent mis au jour par l'enlèvement à Paris, le 19 octobre 1965, de Mehdi Ben Barka, dirigeant de l'opposition marocaine.

Sur toutes les « affaires » qu'il a eu à connaître, Roger Frey entretenait une part de mystère et conservait bien des secrets. Ami de Georges Pompidou, il s'était vu confier les relations avec le Parlement, lorsque, après les élections de 1967 remportées de justesse par la majorité, le premier ministre a souhaité améliorer les rapports entre l'exécutif et le législatif.

Ministre pendant treize ans et demi sous la Vᵉ République, Roger Frey, qui avait été constamment réélu député du 12ᵉ arrondissement de Paris depuis 1962, n'avait cependant siégé qu'un an à l'Assemblée nationale, de mars 1973 à février 1974, avant d'être nommé au Conseil constitutionnel.

Il faisait partie de ce petit groupe de fidèles baptisés les « barons » qui avaient acquis leurs titres de noblesse dans le gaullisme historique, qui entretenaient entre eux une solidarité à toute épreuve et protégeaient leurs secrets. Se réunissant fréquemment, ils avaient dans la discrétion, entretenu l'espoir durant la traversée du désert, préparé le retour de 1958, choisi même comme successeur possible du général dès 1965 l'un d'entre eux, Georges Pompidou.

Ils se sont toujours mal remis de la disparition de celui-ci en 1974. Les fonctions de Roger Frey à la présidence du Conseil constitutionnel lui avaient évité de faire les choix politiques que ses compagnons avaient dû alors effectuer. Il n'a jamais compté parmi les «chiraquiens», bien qu'il ait maintenu son adhésion au RPR et qu'il soit parfois venu à quelques réunions de ce parti. Il est vrai que celui qui est aujourd'hui président de la République n'a pas toujours été très cordial envers ce «baron». Depuis longtemps partisan d'une relative ouverture et d'une certaine décrispation de la vie politique, Roger Frey avait, lors de sa première visite à Valéry Giscard d'Estaing, élu président de la République, suggéré à celui-ci d'élargir aux parlementaires la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel. Ce fut fait très vite.

L'ancien ministre *de l'intérieur* présida ainsi à la transformation du Conseil en institution protectrice de l'Etat de droit, en instrument au service de l'opposition. Alors que François Mitterrand, premier secrétaire du PS, avait ironisé lors de la nomination de Roger Frey à cette présidence – *« Que le droit soit aujourd'hui confié à M. Roger Frey, quelle distraction ! »* – c'est sous autorité que les gardiens de la Constitution, lors de l'alternance de 1981, eurent la sagesse de ne pas transformer leur institution en bastion d'une droite dont ils émanaient en général.

Pendant deux ans ainsi, les relations entre le nouveau président de la République et un homme qui l'avait qualifié, un jour, de *« marchand d'illusions »*, ont été faites de respect réciproque.

Au point que lorsque, après la décision du Conseil constitutionnel annulant la première loi de nationalisation, des socialistes accusèrent son président d'avoir défendu des intérêts personnels, François Mitterrand défendit publiquement l'honneur de Roger Frey.

André Passeron

★ Ce texte écrit par notre ancien collaborateur, mort le 12 août 1994, a été réactualisé.

Dora Vallier

Une historienne engagée de la modernité picturale

DORA VALLIER, historienne et critique d'art, est décédée à Paris vendredi 12 septembre.

Née à Sofia (Bulgarie) en 1921, Dora Vallier étudie l'histoire de l'art à la Sorbonne et à l'Ecole du Louvre avant d'être recrutée en 1954 par Christian Zervos aux *Cahiers d'art*. A cette débutante, il confie une première tâche délicate : interroger sur sa vie et son œuvre Georges Braque, réputé laconique et peu enclin à l'autobiographie. En une dizaine de rencontres, elle y réussit si bien que, de 1954 à 1960, elle publie dans les *Cahiers d'art* une suite d'entretiens avec des artistes *majeurs du XXᵉ siècle* : Léger, Villon, Brancusi et Miro. Ils ont été par la suite publiés en un recueil, *L'Intérieur de l'art* (Seuil, 1982).

DIRECTIONS COMPLÉMENTAIRES

A partir de cet épisode décisif, les travaux de Dora Vallier se développent selon deux directions complémentaires. Elle est, d'une part, l'auteur du catalogue raisonné du Douanier Rousseau (Flammarion, 1970), et a consacré plusieurs ouvrages à ce peintre découvert par Apollinaire, Picasso et Delaunay.

Elle se fait, par ailleurs, l'historienne et l'avocate engagée de la modernité picturale, du cubisme à l'asbtraction. Au catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Braque (Flammarion, 1982), s'ajoutent de nombreuses monographies, dédiées à Villon, Poliakoff et Vieira da Silva. En 1967, elle publie *L'Art abstrait*, tentative de synthèse qui associe *dans la même perspective* Mondrian, Kandinsky, Malevitch, Delaunay et leurs héritiers de l'après-guerre. En un temps où ces artistes ne bénéficiaient guère de l'attention des musées et des éditeurs, ce petit livre d'initiation demeura longtemps unique en son genre. Il avait aussi le grand mérite d'exposer les doctrines *et théories* qui ont sous-tendu le développement de l'abstraction.

La même exigence se retrouve dans les nombreuses études dans lesquelles Dora Vallier a poursuivi son œuvre, que ce soit pour analyser les rapports du cubisme et de la couleur, pour sonder ce qui, chez Malevitch, relève d'une sémiotique des formes et du chromatisme ou pour réunir dans le même regard Kandinsky et Schoenberg. Plusieurs de ces travaux ont été réédités sous forme de recueil, *Du noir au blanc, Les Couleurs dans la peinture* (L'Echoppe, 1989).

Philippe Dagen

NOMINATION

ÉPISCOPAT

Mᵍʳ Patrick Le Gal, modérateur (supérieur) de la communauté Notre-Dame de la Sagesse, a été nommé évêque de Tulle (Corrèze), vendredi 12 septembre, par le pape Jean Paul II. Il succède à Mᵍʳ Roger Froment, qui avait démissionné le 22 octobre 1996.

[Né le 14 janvier 1953 à Ermont (Val-d'Oise), Patrick Le Gal est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Rouen et titulaire d'une maîtrise de droit privé et d'une licence de théologie. Il a été ordonné prêtre le 8 décembre 1982 dans la communauté Notre-Dame de la Sagesse, qui avait été fondée dans le diocèse de Versailles par le père Ebrard au début des années 70 et dans laquelle il était entré en 1976. Il a ensuite enseigné le droit canonique à l'université de Fribourg, où il a été aussi aumônier des étudiants. Depuis 1986, Patrick Le Gal était directeur du foyer de la Charité de La Part-Dieu à Poissy (Yvelines) et aumônier du lycée international de Saint-Germain-en-Laye. Il avait été nommé modérateur (supérieur) de la communauté Notre-Dame de la Sagesse en 1989.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Michèle Bargues,
sa sœur,
Christophe Bargues,
son frère,
Isabelle Pleskoff-Bargues,
Juliette Butler,
Judith et Vladimir Bargues,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès accidentel de

Jean-François BARGUES,

survenu en Espagne, le 21 août 1997, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 septembre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Francis COLOMBIÈS,

survenu le 11 septembre 1997, dans sa quarante-neuvième année.

Un hommage pourra lui être rendu le mardi 16 septembre, de 11 heures à 12 heures, à la chambre funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17ᵉ.

Les obsèques religieuses auront lieu dans le Lot.

– Marie-Annick Chauffier,
sa compagne,
Pierre et Stéphane,
ses fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

André DUMAÎTRE,

survenu le 11 septembre 1997.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise.

30, rue Feydeau,
75002 Paris.

– Le conseil de surveillance,
Le président,
Et les membres du directoire,
Et l'ensemble du personnel CNP Assurances,
ont le regret d'annoncer le décès de

M. Alain PRATE,
inspecteur général
des finances honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
président du conseil de surveillance
de la CNP,

survenu le 11 septembre 1997.

– Pierre et Letizia Todorov,
Alice, Louise, Paul, Antoine,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Dora TODOROV VALLIER,

survenu le 12 septembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 septembre, à 11 heures, en la cathédrale orthodoxe russe, 12, rue Daru, Paris-8ᵉ.

28, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.
(Lire ci-dessus.)

Avis de messe

– Une messe sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16ᵉ, le jeudi 18 septembre, à 18 h 30, à la mémoire de

Chantal LAJAT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

décédée le 16 juillet 1997.

Patrice Lajat,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 14 septembre 1996, à Athènes,

Martine FOUQUET,
née DELAPORTE

nous quittait beaucoup trop tôt.

Vous qui l'avez connue et aimée, souvenez-vous de son sourire.

– 1987-1997, le 16 septembre 1987,

Jean-Henri GRANIER

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

Souvenir

– A mon compagnon de vie,

Jean-Louis FRASCA,

que Dieu assassina sur les quais de Seine, ce matin du 14 septembre 1996.
Merci d'avoir une pensée pour lui.

Conférences

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I propose, dans le cadre de l'université permanente, des cycles de conférences en histoire de l'art et archéologie.

Exemples de thèmes : les Cyclades à l'époque archaïque, l'hôtel particulier à Paris, au XVIIᵉ siècle, le sujet dans l'art du XXᵉ, etc.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter :
Sylvie Sournail. Tél. : 01-40-46-28-57.
Fax : 01-43-54-66-91.
Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I.
14, rue Cujas,
75005 Paris.

Colloques

– Les 20 et 21 septembre 1997, un colloque, organisé par la Fonction européenne pour la psychanalyse, se déroulera dans les salons de l'Unesco sur le thème : *Les valeurs humanitaires au risque de la guerre fratricide*, qui réunira des psychanalystes, des sociologues, des journalistes, des écrivains, des philosophes.

On peut s'inscrire sur place, au 125, avenue de Suffren, Paris-7ᵉ, ou par *téléphone au 01-43-57-25-60*.

Expositions

– 20 et 21 septembre 1997.

Pour la sortie du timbre *Basilique Saint-Maurice d'Epinal*, le Philatélic-Club-Vosgien organise une exposition philatélique et un bureau temporaire au Centre culturel d'Epinal, rue Claude-Gellée.

Souvenirs : carte-postale imagerie d'Epinal.

Deux autres cartes-postales et deux enveloppes.

Renseignements : M. Robert Zuccaro,
17, rue Jean-Viriot,
88000 Epinal.
Tél. : 03-29-64-13-97.

Soutenances de thèse

– Florence Meunier soutiendra sa thèse, directeur : M. Ducellier, Roman et société à Byzance au XIIᵉ siècle.

Samedi 20 septembre, à 9 h 30, à l'université de Toulouse-Le-Mirail.

Communications diverses

– L'hébreu moderne/biblique pour tous en dix séances ou à distance. Stages-express individuels du professeur J. Benaudis : 01-47-97-30-22/06-60-43-45-78.


LENSMEN & ASSOCIATES

Mary Robinson, avocate des droits de l'homme

Juriste et militante très active pour les droits des femmes et des minorités, la présidente de la République d'Irlande a su imposer ses idéaux dans un pays très conservateur. Elle espère obtenir le même succès dans ses nouvelles fonctions de haut-commissaire aux droits de l'homme à l'ONU

PAR un après-midi des années 50, une petite fille se promenait sur une plage de l'ouest de l'Irlande, non loin du lieu où débarquèrent en 1798 les troupes révolutionnaires du général Humbert lors d'une vaine tentative pour libérer l'île du joug anglais. Elle avait la tête remplie d'idées qui ne viennent généralement pas à l'esprit d'enfants de sept ans. Mary Robinson, car c'était elle, allait devenir présidente d'Irlande avant de prendre, le 12 septembre, ses nouvelles fonctions de haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme. Elle pensait alors à la Grande Famine qui, en 1845-1847, tua ou força à l'exil des millions d'Irlandais. Elle avait été influencée par son père, un médecin de campagne qu'elle accompagnait souvent dans ses tournées chez les pauvres de son comté natal de Mayo.

C'est de cette époque que date sa conviction que les torts peuvent et doivent être redressés. Pierre angulaire d'une vie consacrée aux droits de l'homme et surtout à leur application à la vie quotidienne des gens, cette conviction l'a poussée pendant ses vingt années au Sénat. Elle a mené parallèlement une carrière juridique devant les tribunaux irlandais et européens, où elle a souvent remporté des batailles perdues auparavant au Parlement. Un an après avoir quitté la politique pour se consacrer à sa carrière d'avocate, une série d'événements tout à fait inattendus, et qui ont fait craquer le moule traditionnel de la politique irlandaise, l'ont portée en 1990 à la présidence.

Dotée d'un solide bon sens combiné à son habileté professionnelle et politique, elle aura besoin de tous ses talents, et devra en développer d'autres, dans son nouveau poste. Créé en 1993, il a été occupé par l'Equatorien José Ayalo-Lasso, qui ne s'est guère fait remarquer. Le poids de la bureaucratie onusienne et le ressentiment des gouvernements face à ce qu'ils perçoivent comme une ingérence dans leurs affaires intérieures seront les principaux obstacles auxquels elle se heurtera. A son arrivée à la présidence, on pensait aussi que Mary Robinson inaugurerait les chrysanthèmes et qu'elle finirait frustrée de n'avoir pu réaliser ce qu'elle avait promis. Ces sceptiques ont eu tort. Elle fait maintenant face au même défi et il est possible que, pour une fois, elle soit la bonne personne au bon poste et au bon moment.

Sa vie l'aura au moins préparée à ces tâches. Seule fille au milieu de quatre frères, elle a dû lutter pour se faire sa place. Après une enfance privilégiée, elle a passé une année à Paris chez « Mademoiselle Anita », une école pour jeunes filles étrangères que dirigeait une certaine Anita Pojninska au 10, rue de l'Amiral-d'Estaing. Comme se souvient l'un de ses frères : *« Ce séjour a métamorphosé un garçon manqué en jeune femme. Je me souviens clairement du moment où j'ai réalisé que cette créature féminine parlant couramment français, et qui pouvait discuter littérature et politique, ne pourrait plus jamais jouer avec moi aux gendarmes et aux voleurs. »*

Après avoir fait son droit, elle se frotta au radicalisme du mouvement étudiant américain à la Harvard Law School, en pleine guerre du Vietnam. Elle y découvrit que le droit pouvait devenir un instrument de justice sociale. Dès son retour, les élections de 1969 lui offrirent une chance d'exercer ses convictions. En Irlande, les deux principales universités choisissent chacune trois membres d'un Sénat aux pouvoirs fort limités. L'assistante catholique de vingt-cinq ans fut élue haut la main par le Trinity College, dont l'électorat est massivement protestant et masculin.

Comme souvent, le Parlement irlandais avait évolué moins vite que le pays. La jeune sénatrice se positionna à l'avant-garde du changement, préconisant – avec un courage frisant l'inconscience, dans une Irlande conservatrice et cléricale – des réformes dans des domaines tels que la contraception, le divorce, les enfants naturels, le droit d'information sur l'avortement, les droits des homosexuels et des gens du voyage, ainsi que l'égalité des droits pour les femmes. Elle a longtemps prêché dans le désert. Les grands partis, y compris le Parti travailliste irlandais, qu'elle avait rejoint en 1976, tremblaient à l'idée de provoquer l'électorat et l'Eglise catholique. Au Sénat, elle avait souvent le soutien d'élus de l'Université tandis que les professionnels de la politique, embarrassés, lui manifestaient hostilité et dédain. Elle trouvait chaque jour dans son courrier des lettres d'insultes ou des préservatifs usagés.

DERRIÈRE le discours parfois trop intellectuel de la femme en campagne se cache une chaleur personnelle, un univers familial préservé avec son mari Nick – un avocat protestant – et ses trois enfants. Mais elle sait aussi s'amuser. Ainsi, avant son élection, s'est-elle rendue à une soirée déguisée en touriste américaine, abusant pendant des heures ses amis les plus proches.

Ce caractère l'a aidée à supporter les coups bas. Sa détermination a fini par susciter l'admiration. Après l'entrée de l'Irlande dans la CEE en 1973, la législation communautaire lui a offert un nouveau terrain d'action. Une des affaires qui ont fait sa réputation a été celle de David Norris (également élu de Trinity), qui contestait la constitutionnalité des lois victoriennes contre l'homosexualité : engagée en 1977, cette action trouvera son aboutissement en 1995 avec une réforme de la loi.

Lassée des compromis permanents, mal à l'aise au sein du Labour, elle en claqua la porte en 1985. Elle fut pourtant choisie comme candidate à la présidence de la République par ce parti, avec le soutien des groupuscules et des organisations de défense des droits de l'homme. Elle surprit tout le monde en l'emportant contre les deux principaux partis. Elle doit son succès à sa réputation d'indépendance et d'intégrité,

> « C'est une des forces des Irlandais de célébrer leur passé, non pas pour sa puissance ou ses victoires, mais pour la profonde dignité de la survie de l'homme »

dans une culture où l'on se méfie des politiciens, tout comme à sa volonté de protéger les droits de gens sans se soucier de la personnalité des offensés. Il lui est même arrivé – dans des circonstances différentes – de défendre les droits des gardiens de prison et de ceux qu'ils enferment chaque soir dans leurs cellules.

Son élection aura cristallisé les changements de l'Irlande. Le jour du vote, les observateurs avaient noté un bouleversement des habitudes politiques : les femmes, qui, jusqu'à présent, avaient accompagné leur mari au bureau de vote, s'étaient présentées entre elles, déterminées, dès l'ouverture des bureaux. Quand elle entra dans la résidence officielle – Aras an Uachtarain, précédemment celle du gouverneur général britannique –, celle-ci ressemblait à une cage dorée. Mary Robinson en a ouvert les portes à ses compatriotes de toutes origines, les encourageant à prendre possession de l'institution. Ce qui lui a permis d'être mieux en phase avec l'opinion que les politiciens et d'atteindre un taux de popularité dépassant 90 %.

ELLE a su prendre des risques pour tirer toutes les possibilités d'une institution symbolique. Sa célèbre poignée de main avec Gerry Adams – président du Sinn Fein, branche politique de l'IRA – a conduit les gouvernements britannique et irlandais au bord de l'apoplexie. Mais elle a offert respect et assurance à une communauté nationaliste assiégée, qui sentait que Dublin et Londres se désintéressaient de son sort. Elle a aussi pris des risques avec les Irlandais du Nord, visitant par exemple en 1993 Warrington après qu'une bombe de l'IRA y eut déchiqueté deux enfants.

Elle a su parler pour les unionistes protestants du Nord – elle, la catholique mariée à un protestant, qui avait quitté le Labour pour protester contre un accord anglo-irlandais qu'elle jugeait trop défavorable aux unionistes – qui ont reconnu qu'elle était profondément préoccupée par les divisions de la société irlandaise. Elle a fait entendre sa voix de femme dans un univers où les hommes monopolisent le champ de bataille. Elle déclarait au *Monde* en 1996 que tous les Irlandais ont *« l'absolue détermination de réclamer leur droit à un avenir de paix (...). Cela représente un profond encouragement aux politiciens pour qu'ils prennent des risques pour parvenir à un compromis. »* Tendant la main aux unionistes, elle ajoutait : *« Notre concept d'irlandité doit être assez vaste pour inclure ceux qui vivent dans toute l'île et dont l'identité est plus britannique qu'irlandaise, c'est-à-dire les unionistes du Nord. Le fait qu'ils se définissent comme britanniques n'exclut pas qu'ils aient aussi leur part d'irlandité. Notre diaspora comprend un vaste ensemble de gens, Américains, Australiens ou Français d'origine irlandaise, qui s'identifient avec nous. »*

Elle s'est aussi attaquée au plus ancien problème de l'Irlande, celui de l'émigration, regardée par les politiciens locaux comme un mal contre lequel on ne pouvait pas grand-chose, mais aussi comme une soupape de sécurité face à un chômage massif. Mary Robinson a vu dans cette diaspora non pas un symbole d'échec ou de honte nationale, mais un atout, une voix de plus dans le concert irlandais. Evoquant un passé douloureux, elle a dit un jour : *« Chaque pays est prompt à faire la liste de ses triomphes (...). Pour moi, il est aussi important de rapporter un passé plus sombre (...). C'est une des forces des Irlandais de célébrer leur passé non pas pour sa puissance ou ses victoires, mais pour la profonde dignité de la survie de l'homme. »*

Dès son entrée à l'Aras an Uachtarain, elle alluma une lampe à la fenêtre de sa cuisine, symbole pour tous les Irlandais – et peut-être pour tous les immigrés – qu'ils étaient ici chez eux et qu'ils seraient toujours les bienvenus. Cette lumière, qui aura brillé pendant toute sa présidence, témoigne aussi de son militantisme en faveur des droits de l'homme dans le monde. Premier chef de l'Etat à assister aux sessions du Tribunal de La Haye sur les crimes de guerre, elle s'est rendue au Rwanda et elle a visité la Somalie en pleine guerre civile. Elle a aussi été rapporteur au Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme. Des membres de sa délégation y ont découvert sa conception d'un déjeuner de travail après l'avoir trouvée à son bureau, avalant des sandwiches en rédigeant son rapport.

LORSQU'il devint clair, courant 1996, que Boutros Boutros-Ghali ne serait pas réélu secrétaire général de l'ONU, le nom de Mary Robinson fut un temps avancé pour le remplacer. Mais, quand le poste de haut-commissaire aux droits de l'homme devint vacant, le gouvernement irlandais, faisant fi de ses désaccords avec elle, fit campagne en sa faveur. Sa candidature a été soutenue par plusieurs pays, dont les Etats-Unis, où vivent une cinquantaine de millions d'Américano-Irlandais. Tous vont apprendre, comme les partis irlandais, de quel bois son indépendance d'esprit est faite.

Cette femme symbolise le nouveau rôle international d'un pays longtemps considéré comme un appendice de son grand voisin britannique. Comme le dit l'universitaire Declan Kiberd dans *Inventing Ireland*, où il décrit son île comme la première colonie moderne, la seule en Europe et qui eut la malchance de se trouver à quelques heures de voile du colonisateur anglais : *« Mary est l'exemple du radical irlandais traditionnel qui se dissimule derrière des oripeaux conservateurs. Elle a réussi une brillante réconciliation au niveau de la symbolique politique entre les meilleures traditions locales et une conscience moderne rénovée. »*

L'Irlande que représente Mary Robinson est une nouvelle Irlande qui a pris confiance en elle, devenue sûre d'elle et mûre, ayant laissé derrière elle l'autoflagellation, la stagnation et la dépression postcoloniale et ce cancer d'une émigration qui la vidait de ses forces vives. Elle a cessé d'être un quémandeur venu d'un coin perdu de la planète pour devenir un pays dont le niveau de vie dépassera bientôt celui du Royaume-Uni, où les émigrants commencent à revenir pour travailler dans des industries et des services en pleine expansion. Un pays qui consacre un pourcentage sans précédent de son budget à l'aide au tiers-monde et qui – ancienne colonie dévastée par la famine devenue *« success story »* – est un trait d'union entre le Nord et le Sud.

Mary Robinson n'a guère d'illusions sur la difficulté du travail qui l'attend. Mais elle y est bien préparée. Même quand elle évolue dans les hautes sphères de la politique, elle n'oublie pas de garder les pieds sur terre. Descendant les Champs-Elysées, lors de sa visite d'Etat en France en 1993, elle se souvenait encore des pavés de Paris sur lesquels elle avait usé ses souliers pour économiser un ticket de métro...

Patrice de Beer et John Horgan

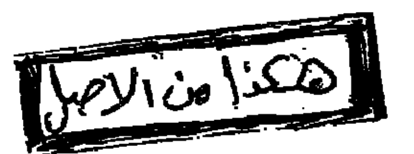
VediorBis.

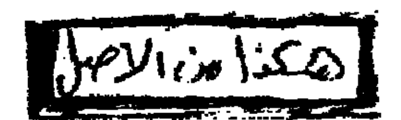
650 agences d'intérim en France, 1200 agences en Europe.

Notre implantation la plus réussie, c'est celle de nos intérimaires au sein des entreprises.

Vedior, groupe européen de travail temporaire, associe sa puissance au pionnier de l'intérim, Bis. 650 agences en France vous ouvrent désormais leurs portes sous la nouvelle enseigne VediorBis. Présent dans 7 pays au travers de 1200 agences, le groupe Vedior offre aujourd'hui aux entreprises françaises un réseau d'agences dense et expérimenté qui s'appuie à la fois sur une vision qualitative de la gestion des ressources humaines et une puissance d'innovation déjà largement démontrée en Europe.

VediorBis. *Faisons travailler les talents.*





Faut-il privatiser Air France ?

par Jean-Louis Bianco

PRESQUE toute l'intelligentsia économique et toute la droite sont convaincues avec un bel ensemble qu'il faut privatiser Air France. Si le gouvernement ne le fait pas, c'est seulement, jugent-ils, parce qu'il ne veut pas déplaire au Parti communiste.

Pourtant, dans ce dossier, le dogmatisme n'est pas là où on le croit. Au fond, la pensée unique qui dévore tout à la fois l'intelligence et le subconscient de nos élites veut que la gestion privée soit toujours meilleure, par principe et en pratique, que la gestion publique. La réalité, comme toujours, est plus compliquée. L'Etat actionnaire est en effet souvent très mauvais, mais dans le secteur bancaire, par exemple, les catastrophes de la gestion privée sont elles-mêmes réparties sur tout le territoire de la planète. EDF-GDF, France Télécom ou la SNCF soutiennent largement la comparaison, en termes de productivité, avec leurs homologues privés.

Dans le cas d'Air France, au lieu d'obéir à des préjugés, regardons la réalité en face, en répondant à deux questions : y a-t-il un intérêt général (la notion de « service public ») qui s'oppose à la privatisation ? Quel est l'intérêt stratégique de l'entreprise Air France ?

Il faut tout simplement qu'Air France ait un bon patron, que l'Etat actionnaire soit clair dans ses orientations et que les personnels continuent à se mobiliser

J'ai défendu et je continuerai à défendre la notion de service public, qui signifie simplement qu'il existe des intérêts généraux de la nation ou de l'Europe que le jeu de la concurrence ne permet pas d'atteindre automatiquement : développement à long terme, aménagement du territoire, équité sociale. Mais la notion de service public n'implique pas nécessairement qu'il soit accompli par une entreprise publique. On peut trouver d'autres formes de régulation, même si l'expérience anglaise montre que c'est très loin d'être aussi facile que le prétendent les adeptes de la pensée unique.

Dans le cas du transport, la réalité technique fait qu'un quasi-monopole public pour le transport aérien intérieur n'a plus de sens car la concurrence s'exerce entre les modes de transport, et, de toute manière, la concurrence aérienne est en principe ouverte depuis cette année. Encore faut-il faire jouer effectivement les mécanismes de péréquation qui permettent d'éviter la fermeture de lignes dites « non rentables », mais qui peuvent être essentielles à l'aménagement du territoire. Je ne vois pas au nom de quoi British Airways, si elle veut se développer sur les lignes « juteuses » comme Paris-Marseille ou Paris-Nice, serait dispensée d'apporter son écot pour financer le déficit des lignes transversales.

En revanche, dans les arguments qui ont été évoqués en faveur de la privatisation d'Air France, aucun ne me paraît décisif :

1) Air France n'est pas la seule compagnie aérienne majoritairement publique : c'est le cas en Autriche, en Finlande, en Italie, et SAS est détenue à 50 % par les gouvernements suédois, danois et norvégien.

2) Le redressement financier d'Air France a été réalisé alors que c'est toujours une entreprise publique.

3) Le fait que l'actionnaire soit majoritairement public n'a pas empêché Air France (pas plus qu'EDF) de nouer des alliances. Il paraît que certains partenaires étrangers sont inquiets des variations et des interférences d'un gouvernement dans les orientations d'entreprise. Mais rien n'empêche l'Etat actionnaire de fixer pour une fois, clairement, publiquement et durablement, les règles qu'il entend suivre. Que l'on sache, la versatilité des actionnaires ou du management des entreprises privées n'est pas moindre ! Et les humeurs ou les sympathies des présidents ou des directeurs généraux comptent autant, quoi que l'on en dise, que les belles stratégies apparemment rationnelles.

4) La compagnie Air France pourrait-elle être mise en Bourse instantanément ? Je ne le crois pas. D'abord parce que, malgré un formidable redressement, ses résultats sont peut-être plus fragiles que le PDG sortant ne le proclame, et aussi parce qu'Air France n'est pas en train de gagner des parts de marché, alors qu'un investisseur financier regardera les profits futurs escomptés.

5) La Commission européenne exige-t-elle une privatisation immédiate ou même une date précise pour une privatisation massive ? Apparemment, ce n'est pas le cas.

6) Une privatisation est-elle nécessaire pour financer la stratégie de développement d'Air France ? Rien ne démontre qu'une ouverture du capital à 49 %, comme envisagée par le gouvernement, soit à ce stade insuffisante.

En réalité, Air France ne manque pas d'atouts forts : sa position centrale en Europe, porte d'entrée idéale pour les voyageurs d'Asie ou d'Amérique, et sur l'aéroport de Roissy, une des seules grandes plates-formes européennes non saturées. Les alliances existent et peuvent se développer avec Delta, Continental, Indian Airlines, Japan Airlines, Royal Air Maroc, Aeroflot... Il faut tout simplement qu'Air France ait un bon patron, que l'Etat actionnaire soit clair dans ses orientations et que les personnels continuent à se mobiliser. Affirmer que la privatisation est indispensable aujourd'hui relève du dogmatisme.

***Jean-Louis Bianco**, ancien ministre des transports, est député (PS) des Alpes-de-Haute-Provence.*

AU COURRIER DU « MONDE »

De Maastricht à Amsterdam

Je comprends la déception exprimée par Jack Lang dans son point de vue intitulé « Je ne voterai pas le traité d'Amsterdam » (*Le Monde* du 19 août). C'est vrai que l'approfondissement des institutions n'a pas été réalisé en préalable aux prochains élargissements et que le traité d'Amsterdam semble encore plus illisible que celui de Maastricht. Sa seule logique n'est que d'être une mise à jour de ce dernier. Cela dit, ne pas ratifier le traité d'Amsterdam me paraît dangereux. Outre le fait de mêler sa voix à celle des nationalistes, ne serait-ce pas risquer de jeter le bébé avec l'eau du bain ? La construction européenne en serait ébranlée au seul profit de ceux que M. Lang appelle justement les *« professionnels du scepticisme »*. Et quelle serait l'alternative ? M. Lang propose une *« convention pour la création d'une Europe nouvelle »* et pense qu'elle *« serait habitée par la volonté de réussir »*.

C'est une belle déclaration de principe, mais peut-on garantir qu'elle donnerait des résultats différents de celui du congrès de La Haye (mai 1948), qui accoucha, un an plus tard, du bien faible Conseil de l'Europe ? Utiliser les potentialités offertes par le traité d'Amsterdam est peut-être plus réaliste, en particulier la possibilité de coopérations renforcées entre Etats volontaires. Le vrai problème est en effet d'empêcher certains Etats de bloquer la construction européenne. Ces coopérations renforcées serviraient à mettre réellement en œuvre le traité de Maastricht et ses suites.

Alain-Pierre Merger,
Aix-en-Provence
(Bouches-du-Rhône)

La triste histoire de l'enfant de personne

par Axel Kahn

L'ACTUALITÉ nous offre aujourd'hui un fabliau des temps modernes qui s'alimente des possibilités infinies offertes par le *Kama-sutra* procréatif. L'histoire est véridique. Aux Etats-Unis, un homme et une femme, mariés, tous deux stériles, désiraient néanmoins un enfant, ce qui semble d'une parfaite légitimité. Et alors, que croyez-vous qu'il arriva ?

Tout esprit sensé et rationnel aurait proposé une solution banale par son évidence même : il existe, malheureusement, de par le monde, des enfants déjà nés qui ont le malheur de n'avoir point de foyer, point de parents. Des parents sans enfant et sans espoir d'en avoir d'un côté, des enfants sans parents de l'autre, l'adoption semble s'imposer, tout à la fois réalisation d'un désir d'enfant et acte de solidarité d'une profonde humanité.

Mais je ne sais si cette éventualité a même effleuré l'esprit de notre couple qui a trouvé beaucoup plus simple de piocher dans le sac à malices des techniques dérivées de *« l'assistance médicale à la procréation »*. Puisque, à défaut de matrice et d'ovules féminins, et de spermatozoïdes masculins, ce couple avait des dollars, ils ont acheté, sur le marché, des gamètes féminins et masculins et ont demandé à un biologiste de la reproduction de réaliser une fécondation *in vitro*.

Il fallait encore placer cet embryon là où il devait être pour se développer : dans le ventre d'une femme. Qu'à cela ne tienne, une mère porteuse fut embauchée, qui mena la grossesse à son terme. L'enfant, une petite fille, naquit donc. Elle a maintenant deux ans.

Manque de chance pour elle, le couple – il est un peu difficile de parler des parents – se sépara peu après la naissance, et le père refusa de reconnaître cet enfant qui n'avait vraiment rien de lui, et même de verser une pension alimentaire pour ce rejeton venu on ne sait d'où !

Restait une solution à la mère, que la justice ne reconnaît pas comme telle, puisqu'elle n'est pas la mère biologique et qu'elle n'a pas accouché de cet enfant : l'adopter après en avoir commandé la fabrication. Mais alors, ce serait une décision qui lui reviendrait, et elle perdrait ainsi tout droit à la revendication d'une pension alimentaire versée par son ex-époux – ce à quoi elle se refuse. Ainsi, cette petite fille, commandée par quelqu'un, fabriquée grâce à la coopération de tierces personnes, n'est-elle l'enfant de personne.

Cette histoire saugrenue, naturellement exceptionnelle, est néanmoins symbolique d'une évolution des critères définissant la qualité de parents dans certaines couches de nos sociétés

Cette histoire saugrenue, naturellement exceptionnelle, est néanmoins symbolique d'une évolution des critères définissant la qualité de parents dans certaines couches de nos sociétés. Pour les hommes, dans la dernière période, l'exigence d'avoir à tout prix un enfant biologique semble s'être accrue considérablement, donnant à la filiation du sang une place bien plus importante qu'à la filiation de l'esprit. Pour les femmes, cette exigence d'une filiation biologique est moins forte, la mère ayant tendance à se « réapproprier » l'enfant qu'elle porte et dont elle accouche, même quand il n'est pas son enfant biologique : c'est là le ressort qui pousse des femmes ménopausées à avoir des enfants, qui ne sont naturellement biologiquement pas les leurs, mais qui leur « appartiennent » néanmoins, puisqu'elles les ont non seulement commandés, mais encore portés et qu'elles en ont accouché.

Parfois, cependant, ces deux sources évidentes des sentiments paternels et maternels, sont inaccessibles. L'histoire que je viens de rappeler montre qu'a émergé alors une autre source d'appropriation de l'enfant : l'avoir conçu avec « ses » ovules et « ses » spermatozoïdes... puisqu'on les a achetés ; avoir permis son développement dans « son » utérus, puisqu'on l'a loué. Quand on a des dollars, est-il vraiment indispensable d'avoir le reste ? Et puis, parfois, les choses traditionnelles de la vie refont surface, la belle mécanique s'enraye, et une petite fille, de personne, est néanmoins là, qui aurait bien des comptes à demander.

***Le professeur Axel Kahn** est spécialiste de génétique et membre du Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.*

Les « Entretiens du XXIe siècle » de l'Unesco

Les vues d'un sociologue et d'un paléontologue sur l'avenir de l'espèce humaine

Edgar Morin : « Sauver la biodiversité, c'est sauver la diversité culturelle. » Stephen Jay Gould : « L'évolution humaine est un buisson, et non un arbre. »

L'UNESCO commence une série d'« Entretiens du XXIe siècle ». Le premier, un dialogue entre le paléontologue américain Stephen Jay Gould et le sociologue français Edgar Morin, sur le thème « Quel avenir pour l'espèce humaine ? », a eu lieu mardi 9 septembre au siège de l'Unesco, à Paris, devant environ 2 000 personnes. Nous en publions ici de larges extraits.

« **Stephen Jay Gould** : on parle beaucoup du futur en ce moment en raison de la proximité du troisième millénaire. Mais ce qui caractérise le futur, c'est qu'il est imprévisible. On ne peut rien prédire d'utile à son sujet, quelle que soit la distance dans le temps que l'on envisage. Les raisons même de cette impossibilité sont intéressantes.

» L'évolution est davantage un processus historique, comparable en cela à l'histoire humaine, qu'un processus scientifique dirigé par les lois générales de la nature. L'histoire est contingente. Elle n'est pas dominée par le hasard, comme un jeu de dés. Ce qui arrive a du sens. Mais il y a tellement de chemins possibles, et un changement minime au départ peut aboutir à des résultats tellement considérables à l'arrivée, qu'il n'y a pratiquement rien à prédire. Cela n'a rien de négatif à mes yeux. C'est même plutôt excitant de penser que les sciences de l'évolution ont le caractère contingent de l'Histoire humaine et non la prédictibilité des lois de la nature.

– **Edgar Morin** : je partirai de ce que dit Stephen Jay Gould, c'est-à-dire de l'incertitude fondamentale en ce qui concerne le futur pour l'espèce, pour l'humanité en général. Je dirai même que notre seule certitude aujourd'hui, c'est cette incertitude. Certes, l'avenir de l'humanité a toujours été incertain, mais les générations précédentes ne le savaient pas. Soit elles vivaient dans un temps cyclique où tout recommençait, soit ce temps était guidé par la flèche du progrès. Or ce qui arrive aujourd'hui, c'est qu'il n'y a plus de rails vers le futur, plus de locomotive qui nous transporterait vers l'avenir heureux. Je dirais même que le mythe du progrès est mort. Ce qui ne veut pas dire la fin de toute possibilité de progrès.

» Quelque chose d'autre nous conduit à l'incertitude : c'est – je ne veux pas dire l'évolution, terme qui déplaît à Stephen Jay Gould –, disons le devenir. Il ne se déroule pas de façon frontale : l'Histoire ne s'avance pas comme un fleuve majestueux ou comme un glacier. Elle avance plutôt en crabe : Il y a d'abord une déviation, mineure. Et cette déviation, si elle se fortifie, crée une tendance. Et cette tendance, si elle se développe, peut devenir universelle. C'est ce qui est arrivé pour les grandes idées religieuses – christianisme, islam –, pour les grandes idées non religieuses – le socialisme . C'est aussi vrai pour le capitalisme, qui est d'abord un phénomène très local, un phénomène bizarre, anormal, dans les sociétés féodales.

» La seule certitude, peut-être, pour l'espèce humaine, c'est la mort. Mais la date de cette mort elle-même est très incertaine. Parce que l'humanité peut mourir très rapidement par une catastrophe qu'elle provoquerait elle-même. Il peut y avoir un cataclysme cosmique, la chute d'une météorite. Il y a une pluralité de scénarios possibles. Ce qui est impossible, c'est le meilleur des mondes. Ce qui est possible, c'est un monde meilleur. Mais il est impossible que l'homme devienne le maître souverain du cosmos. (...) Etant donné les limites de l'esprit humain, il est impossible pour celui-ci de tout connaître, de tout savoir. Il nous est néanmoins possible de développer notre savoir, notre connaissance, notre conscience. L'esprit humain est profondément sous-développé, ainsi que nos possibilités affectives. Des possibilités extraordinaires, liées à la complexité de notre cerveau, existent.

– **Stephen Jay Gould** : on peut faire des prédictions, c'est vrai. On peut ainsi prédire une courbe démographique. Mais le temps manque pour une adaptation biologique de l'espèce humaine à des problèmes tels que la pollution. Les masques à gaz sont la seule riposte à un monde pollué. L'espèce n'aura pas matériellement le temps de changer. Si nous voulons faire face, par exemple, à l'explosion démographique, nous devons pratiquer le contrôle des naissances.

– **Edgar Morin** : nous assisterons peut-être à une nouvelle naissance de l'humanité, fondée sur une confédération terrienne. Avant le changement, la transformation semble impossible. Mais c'est justement parce que, dans un système, certaines choses semblent impossibles que le système change. Il se crée ainsi un nouveau système, un méta-système, une méta-organisation : c'est l'histoire des civilisations.

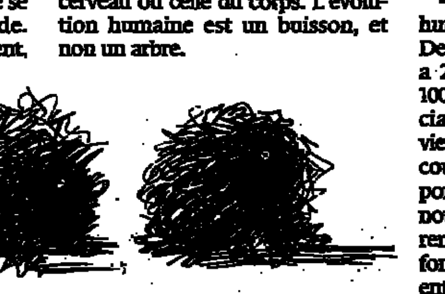
» Hölderlin disait : « *Quand le péril croît, croît ce qui sauve.* » Nous avons atteint des limites qui sont sources d'angoisse, mais ces limites sont aussi sources d'espérance en un monde plus civilisé. Une nouvelle organisation de la société doit tenir compte de la diversité culturelle de notre espèce. Il faut passer d'organisations sociales locales à une confédération mondiale.

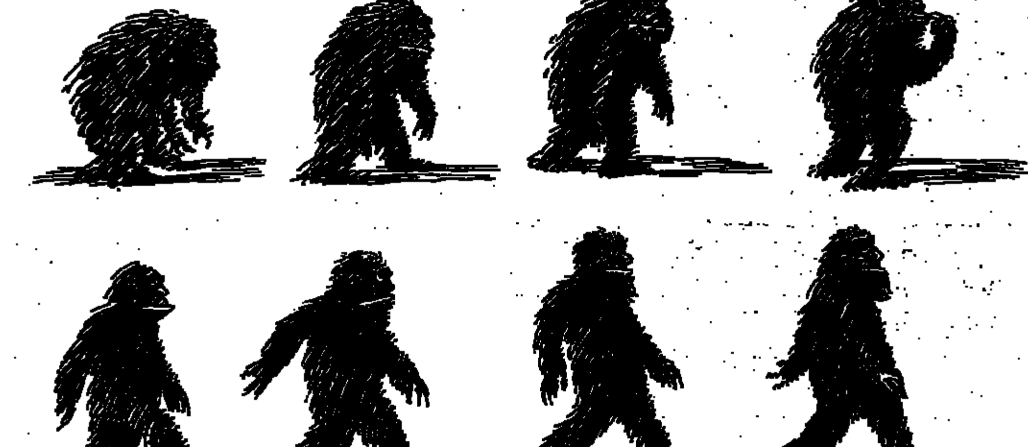
– **Stephen Jay Gould** : nous continuons à considérer l'évolution comme un mouvement qui suit une voie déterminée. Dans le cas de l'évolution humaine en particulier, nous avons tendance à percevoir l'évolution comme un mouvement dans une direction donnée, un changement le long d'un chemin. L'illusion de l'existence d'un tel chemin nous conduit à croire que nous pouvons extrapoler vers l'avenir. En fait, l'évolution ne fonctionne pas de cette façon. Ce n'est pas une séquence linéaire, et il n'y a pas, en conséquence, quelque chose qui serait le « chaînon manquant ».

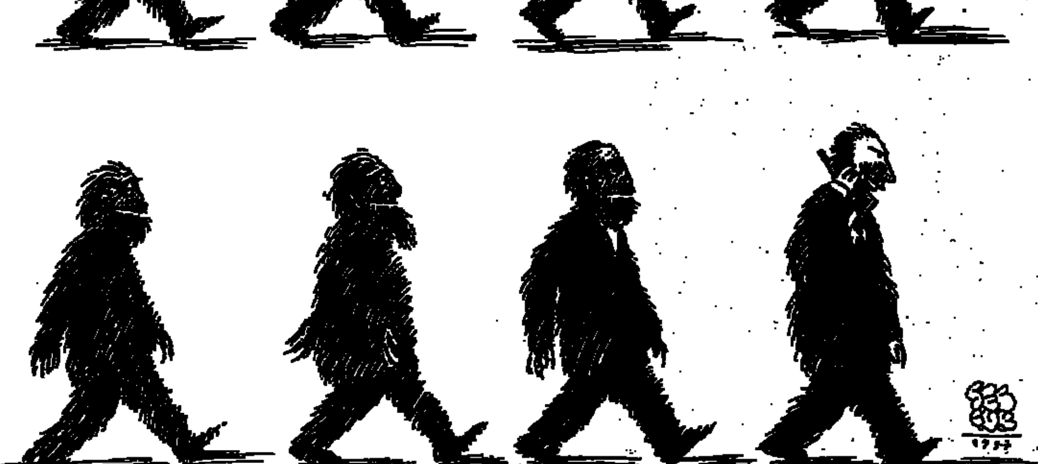
Les gens qui ont fait les dessins de Lascaux étaient exactement semblables à nous, et tout ce qui s'est produit depuis dans la civilisation humaine s'est opéré sans changement biologique

» En fait, ce qui caractérise l'espèce, c'est la stabilité. Des populations importantes ne changent guère, une espèce dure en moyenne quatre millions d'années, et aucun changement notable ne se produit pendant cette période. Quand un changement intervient, c'est par séparation, embranchement, différenciation, lorsque de petites populations isolées se forment, et cet embranchement se produit sur une très courte période de temps, extrêmement rapidement, même, si on se place du point de vue géologique.

» En raison de la stabilité des populations anciennes, il est impossible de déterminer précisément où et quand cette espèce va se trouver isolée. Cela vaut particulièrement pour l'histoire humaine. Il y a évidemment des tendances discernables dans cette histoire, telles que l'augmentation de la taille du cerveau ou celle du corps. L'évolution humaine est un buisson, et non un arbre.







DESSIN SELÇUK

» L'espèce humaine est apparue en Afrique il y a environ 8 millions d'années. Il y avait, il y a encore 2 millions d'années, cinq ou six espèces différentes d'êtres humains (australophithèques). Depuis, une différenciation s'est produite au sein même de la lignée *Homo* : il semble que, voilà 20 000 ou 30 000 ans, *Homo sapiens* vivait aux côtés d'autres espèces (*Homo erectus* en Asie et *Homo neandertalis* en Europe). En fait, des découvertes récentes démontrent le bien-fondé de la théorie de l'origine africaine : l'espèce humaine est née en Afrique, et s'est différenciée par la suite. Les hommes de Neandertal sont nos cousins, pas nos ancêtres.

– **Edgar Morin** : l'être humain est un être bipolarisé, entre la rationalité d'*Homo sapiens* et l'affectivité d'*Homo demens*. Le danger vient lorsque l'un des deux termes de cette dialogique est dominant par rapport à l'autre. La grande incertitude qui nous entoure doit nous faire réfléchir au devenir de l'humanité et nous donner la volonté d'une conscience lucide.

– **Stephen Jay Gould** : l'espèce humaine est extrêmement jeune. Depuis *Homo sapiens*, qui est né il y a 200 000 ans et a quitté l'Afrique 100 000 ans plus tard, la diversité raciale de l'espèce humaine n'est vieille que de 100 000 ans. Cette découverte a des conséquences importantes en ce qui concerne ce que nous appelons les races. Les différences raciales ne sont pas plus profondes que la peau. Les différences entre les races humaines sont négligeables. Il n'y a pas de race blanche ou africaine. Nous venons tous de l'Afrique, les Blancs comme les autres.

» *Homo sapiens* est une espèce qui a réussi. Il s'est étendu sur de vastes territoires, et constitue donc une espèce très stable. Nous n'avons pas changé depuis 40 000 ou 50 000 ans. Les gens qui ont fait les dessins de Lascaux étaient exactement semblables à nous, et tout ce qui s'est produit depuis Lascaux dans la civilisation humaine s'est opéré sans changement biologique.

» Cela a été présenté par la presse comme l'une des grandes découvertes de notre temps, alors qu'en réalité c'est ainsi que les choses devaient simplement être. Il y a des gens qui sont surpris, parce nous avons encore tendance à penser l'évolution en termes de progrès. « Les humains n'ont pas changé ! », titrait récemment le *New York Times*. En fait, la stabilité humaine est exactement ce à quoi on pouvait s'attendre.

» L'évolution biologique n'est pas l'évolution culturelle. Beaucoup de gens font référence à une « *évolution culturelle* ». L'usage de ce terme est malheureux, parce que les mécanismes du changement culturel sont si profondément différents de ceux de l'évolution biologique que les différences l'emportent sur les similarités.

» Le changement culturel est lamarckien, il permet la transmission des caractères acquis. Il est donc extrêmement rapide, par comparaison avec le changement biologique, qui obéit aux lois de Darwin. L'évolution biologique n'est pas lamarckienne. Quand une espèce évolue pour s'adapter, les croisements ne peuvent se produire, et les adaptations ne peuvent pas être échangées entre les espèces. Cela n'est visiblement pas le cas pour le changement culturel, dans la mesure où le mélange des lignées est au cœur du changement culturel, qui se définit par la fertilisation croisée. Tout ce qui arrive à l'espèce humaine est dû au changement culturel. Le terme de comparaison, ce qui concerne le changement culturel, est l'infection, et non pas l'évolution.

– **Edgar Morin** : il y a certes une différence entre l'évolution biologique et l'évolution culturelle, mais il y a aussi une analogie : il y a eu dans l'histoire humaine des destructions de masse, des extinctions brutales : les Incas, les Aztèques, l'implosion de l'URSS, les guerres mondiales. Mais il y a également eu des explosions créatrices très localisées, très fécondes, comme la petite Athènes du Ve siècle avant Jésus-Christ, où apparaissent à la fois l'idée de démocratie et la philosophie.

– **Stephen Jay Gould** : j'aurais peut-être dû dire que l'histoire humaine est comme l'histoire biologique. Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas de prévisibilité. Il y a eu des cataclysmes, des disparitions, des événement ayant des répercussions considérables, d'autres dont les répercussions auraient été très différentes si les circonstances avaient été légèrement différentes au départ, comme dans le cas du christianisme. Supposons, par exemple, que le cheval, qui est d'abord apparu en Amérique, ait survécu sur ce continent. Supposons que les Aztèques aient inventé la roue, ou la navigation. L'histoire de la civilisation mondiale aurait été radicalement différente.

– **Edgar Morin** : la culture est intervenue au cours de l'Histoire dans le processus biologique. Ainsi la stabilité de l'espèce est renforcée par la pratique de l'exogamie, qui diminue la probabilité d'une mutation biologique. Les métissages sont par ailleurs créateurs de diversité, de civilisation, comme on le voit au Brésil.

– **Stephen Jay Gould** : le développement des biotechnologies introduit un élément d'incertitude dans le futur de l'espèce humaine. Les progrès de la génétique depuis une dizaine d'années nous ouvrent la possibilité, pour la première fois, de modifier notre propre espèce. Mais je n'ai aucune idée de ce que l'avenir nous réserve dans ce domaine.

– **Edgar Morin** : culturellement, il faut en revenir à l'unité du multiple. Le courant d'homogénéisation est très dangereux et a déjà détruit de nombreuses cultures. C'est le cas, en particulier, des cultures qu'on appelle primitives. Heureusement, il existe des résistances et des contre-courants, comme le mouvement écologique. Sauver la biodiversité, c'est sauver la diversité culturelle. »

Page préparée par Dominique Dhombres

Réhabiliter le long terme

Jérôme Bindé, directeur de l'unité d'analyse et de prévision de l'Unesco, a présenté ainsi ce cycle de rencontres : ***« Nous l'avons voulu d'emblée ouvert. Ouvert sur l'avenir, ouvert sur la notion de dialogue, parce qu'il est impensable pour nous, à l'Unesco, de prétendre explorer le futur sans l'échange, dans la diversité des points de vue, sans l'éclat et le feu du débat et de la discussion. Le XXIe siècle ne saurait être réduit à un monologue, serait-il celui de la technologie. Ouvert enfin sur un projet à long terme, sur un sujet de prospective parce que, face à l'hégémonie présente du court terme – qui impose la tyrannie de l'urgence dans la sphère financière, sur la scène médiatique, et dans l'arène politique –, nous ne pouvons « légitimement » espérer, pour reprendre l'expression d'Emmanuel Kant, que si nous commençons pour de bon à réhabiliter le "temps long" et l'idée de projet à long terme. »***

Un ardent défenseur de la théorie de l'évolution



VOÏNESCO

STEPHEN JAY GOULD

STEPHEN JAY GOULD raconte qu'il a eu, dès l'âge de cinq ans, l'ambition de devenir paléontologue après une visite au Muséum d'histoire naturelle de Manhattan, où il fut impressionné par la reconstitution en grandeur nature d'un tyrannosaure. Il est né en 1941 à New York. En 1967, il consacre sa thèse de doctorat, à l'université Columbia, à des recherches sur les escargots fossiles des Bermudes. Il est nommé professeur de paléontologie à Harvard en 1973, où il enseigne également la géologie, la biologie et l'histoire des sciences. Il est un grand admirateur de Darwin et un ardent défenseur de la théorie de l'évolution, ce qui l'a conduit à l'occasion à polémiquer avec les pasteurs baptistes du sud des Etats-Unis partisans du « créationnisme » et de l'interprétation littérale de la Bible.

Stephen Jay Gould est persuadé que l'évolution n'est ni planifiée ni guidée par une volonté supérieure. Le mécanisme décrit par Darwin de changements morphologiques dus au hasard et suivis de la sélection naturelle des espèces les mieux adaptées à leur environnement exclut, selon lui, l'idée d'une évolution se dirigeant vers une direction prédéterminée.

Il est un auteur prolixe d'ouvrages de vulgarisation concernant la théorie de l'évolution, dont beaucoup ont été traduits en français, tels que *Comme les huit doigts de la main*, *Le Sourire du flamant rose*, *La Foire aux dinosaures*, ou *La vie est belle*. Son dernier livre, *L'Eventail du vivant*, vient de paraître au Seuil. Stephen Jay Gould collabore régulièrement au magazine *Natural History* et à la *New York Review of Books*.

D. D.

Un décrypteur infatigable du monde contemporain

VOÏNESCO

EDGAR MORIN

EDGAR MORIN, né en 1921 à Paris, est un des sociologues français les plus marquants de l'époque contemporaine. Après avoir été membre du Parti communiste, comme beaucoup d'intellectuels de sa génération, il a tenté de rendre compte du sens de sa rupture avec le PCF. Licencié en histoire et en droit, entré au CNRS en 1950, il a été longtemps directeur de recherches dans cette institution. Il est depuis 1993 directeur de recherches émérite.

Edgar Morin a été un sociologue de terrain, s'intéressant à des phénomènes jusque-là peu étudiés ou méprisés par la sociologie traditionnelle, comme les rumeurs populaires ou le cinéma. Il a produit une œuvre abondante, dont le centre est formé par les quatre volumes de *La Méthode : La Nature de la nature* (1977), *La Vie de la vie* (1980), *La Connaissance de la connaissance* (1986), *Les Idées* (1991).

Il est aussi l'auteur de *La Rumeur d'Orléans* (1969), *Pour sortir du XXe siècle* (1981), *Penser l'Europe* (1987), *Terre-Patrie* (1993).

Il mène également, depuis *L'Homme et la mort*, paru en 1951, une réflexion à la croisée de la philosophie et de l'anthropologie, de la sociologie et de la biologie. Le maître mot de sa démarche est ce qu'il appelle « *la pensée complexe* », qu'il définit ainsi : « *La pensée simple résout les problèmes simples sans problème de pensée. La pensée complexe ne résout pas d'elle-même les problèmes, mais elle constitue une aide à la stratégie qui peut les résoudre. Elle nous dit : "Aide-toi, la pensée complexe t'aidera."* »

D. D.



Le casse-tête du temps de travail dans la fonction publique

LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX des fonctionnaires sont mécontents : ils veulent « leur » conférence sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail, pilotée par « leur » ministre, Emile Zuccarelli, parallèle à celle que conduira Martine Aubry pour le secteur privé. Or le gouvernement ne semble pas, pour l'instant, décidé à les satisfaire, comme le montre la réponse de sphinx faite par Lionel Jospin à une *délégation* de l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), le 11 septembre.

Les syndicalistes font valoir que, pendant la campagne des législatives, les socialistes n'ont nullement exclu la fonction publique de leurs promesses électorales sur la réduction du temps de travail . Certains patrons pourraient, de façon inattendue, les soutenir, en suggérant que la puissance publique montre l'exemple, elle qui emploie 5 millions de personnes.

Le gouvernement a de fortes raison de se *montrer prudent : la* réduction du temps de travail ne devant pas se faire au détriment du principe constitutionnel de continuité du service public, des créations d'emploi *seront nécessaires* là où il ne sera pas possible d'obtenir des gains de productivité. Mais le gouvernement ne souhaite pas augmenter le nombre de ses agents, dont les traitements et pensions représentent déjà 40 % du budget de l'Etat.

TROIS FONCTIONS PUBLIQUES

Discuter de la réduction du temps de travail dans « la » fonction publique paraît en outre illusoire : il y a désormais trois fonctions publiques, fort jalouses de leurs spécificités. La *territoriale* n'a jamais été soumise à l'horaire hebdomadaire des trente-neuf heures. Au nom du principe de libre administration des collectivités locales, les élus fixent eux-mêmes – *dans* la limite que leur impose le rapport de forces social local – la durée du travail de leurs agents.

Les premières expériences de réduction du temps de travail *ont eu* lieu en 1982. Pour faire des économies, certains élus ont ensuite rallongé les horaires, tel Gilles de Robien, premier magistrat (UDF) d'Amiens, qui, prenant la succession d'un élu communiste en 1989, a fait repasser la mairie de trente-cinq à trente-neuf heures, tout en promouvant la réduction du temps de travail sur le plan national. A Bordeaux, Alain Juppé (RPR) a accepté que les agents ne travaillent que trente-cinq heures au lieu de trente-sept. Le conseil général de la Dordogne, que préside Bernard Cazeau (PS), envisage d'instituer la semaine de quatre jours.

Les élus n'ont pas le droit de diminuer le traitement indiciaire de leurs agents. Certains, comme Pierre Mauroy à Lille, continuent donc de leur payer trente-neuf heures pour trente-cinq heures de service. D'autres, comme Gilles Bourdouleix (UDF), maire de Cholet, *envisagent de réduire* leurs primes. D'autres encore, tel Marc Wolf (divers gauche), à Mons-en-Barœul, convertissent progressivement tous les emplois de titulaires en *« postes à temps non complet »*, malgré l'opposition des syndicats, pour diminuer les salaires.

Une négociation sur le temps de travail des fonctionnaires pourrait difficilement s'engager sans la participation des élus locaux, qui tiennent à conserver leurs prérogatives. Mais alors, quelles associations d'élus choisir, dont la représentativité soit juridiquement inattaquable ?

La durée du travail n'est pas la même d'un versant à l'autre de la fonction publique, d'un métier à l'autre, d'un corps à l'autre, d'un service à l'autre. Quoi de commun entre un instituteur, présent dans sa classe pendant vingt-six heures, et un policier, assujetti à un rythme de travail cyclique (trois jours d'activité, deux jours de repos) ? Certains services ont institué des horaires dérogatoires : le règlement intérieur des bibliothèques d'Etat prévoit qu'on n'y travaille que trente-six heures. Dans certains musées ou certains bureaux de poste, on n'en effectue que trente-sept...

Il est peu probable qu'une négociation sur la réduction du temps de travail permette d'harmoniser ces situations disparates, car les organisations syndicales défendront les *acquis sociaux du* personnel. *La* CGT, première organisation représentative des trois fonctions publiques, réclame les trente-cinq heures ; mais sa fédération de la *santé, première dans les hôpitaux*, n'acceptera pas que le personnel de nuit soit aligné sur cette durée collective, déjà obtenue au prix d'une lutte sociale, en 1991. Quant à sa *fédération des PTT, première* à La Poste, elle exigera que les employés des centres de tri, qui ne font que trente-deux heures la nuit, continuent de travailler moins que les autres.

DIMINUTION THÉORIQUE

La *FSU*, première dans la fonction publique d'Etat, exigera pour sa part que les agrégés fassent quatorze heures de cours au lieu de quinze actuellement, et que les certifiés en accomplissent quinze au lieu de dix-huit...

Certains hauts fonctionnaires chuchotent que le passage à trente-cinq heures se traduirait par une augmentation du temps de travail de certains agents. Il est en effet de notoriété publique que l'on accomplit tout juste trente heures dans certaines administrations, centrales ou déconcentrées. Les chefs de service, mal formés à la gestion des ressources humaines et soucieux de paix sociale, n'osent rien dire, et les pointeuses, utilisées sans contrôle, ne trahissent personne. Les experts gouvernementaux craignent que les syndicats ne demandent une réduction horaire qui tienne compte des situations acquises...

Les administrations réfléchiront à deux fois avant de proposer une annualisation du temps de travail. En effet, les deux expériences qui ont été menées ont montré que les agents ont su négocier de substantielles contreparties.

En 1987, les quelque 10 000 agents contractuels de droit public des Crous (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) ont obtenu six semaines de congés payés et six semaines de *« temps non travaillé »* (mais bel et bien payé), en échange de cette contrainte.

PROBLÈMES D'ORGANISATION

Sept ans plus tard, les 100 000 fonctionnaires des catégories techniciens, ouvriers et de service (« TOS ») des lycées et collèges ont obtenu neuf semaines de congés payés, en échange d'un emploi du temps qui s'inscrit dans une fourchette de trente-cinq à quarante-trois heures. Ils se trouvaient, il est vrai, en situation plus fragile, puisque le gouvernement menaçait de les faire passer sous la tutelle des conseils généraux et régionaux.

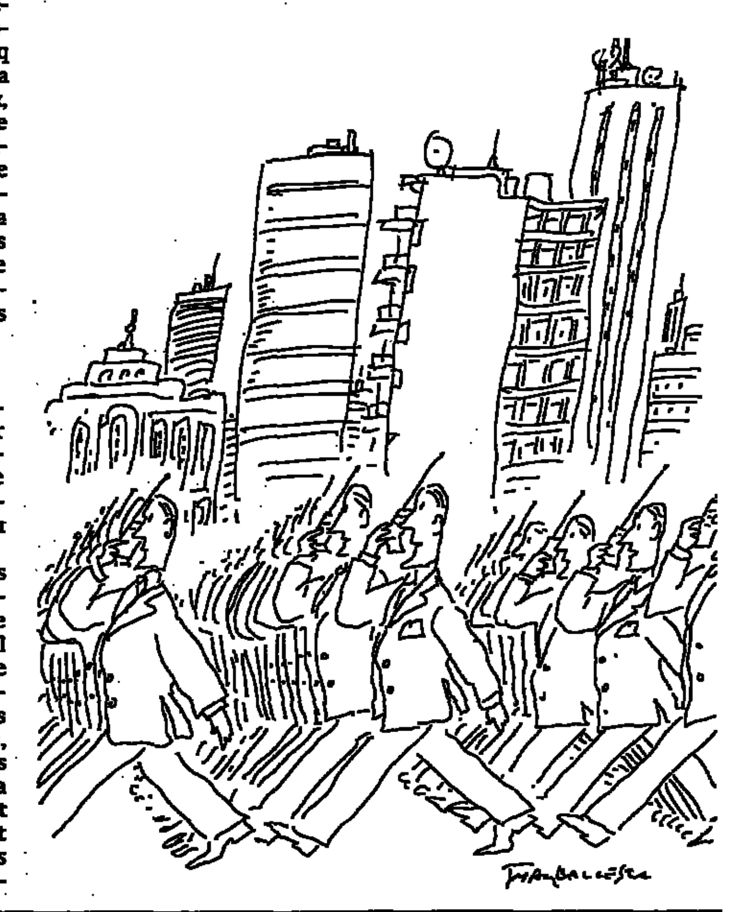
Toute réduction du temps de travail implique de redoutables problèmes d'organisation dans les services qui sont en contact avec le public. Les chefs de service qui ont des agents à temps partiels savent bien quelles difficultés leur pose l'existence de postes à 50 %, 60 %, 70 %, 80 % ou 90 % de l'horaire légal. Dans l'enseignement primaire, d'ailleurs, seuls les mi-temps sont autorisés, les chefs d'établissement ne voyant pas comment mettre plus de deux instituteurs sur un même poste.

Toute négociation paraît difficile : le gouvernement ne veut pas créer d'emplois supplémentaires et les syndicats considèrent cette mesure comme nécessaire. En outre, une majorité (CGT, FO, FSU et CFTC) ne veulent entendre parler ni d'annualisation ni de perte de salaire. Seules, la CFDT et l'UNSA acceptent de discuter de l'annualisation, la CGC la réclamant pour ses cadres.

Ayant senti que la discussion irait à l'échec, Alain Juppé avait demandé à ses ministres de la fonction publique de ne parler que d'aménagement du temps de travail : il proposait d'ouvrir les services publics plus largement et d'accorder des réductions horaires aux agents qui accepteraient de travailler à des heures atypiques (le soir ou le samedi). Le gouvernement de Lionel Jospin pourra-t-il se contenter de cette ambition ?

Rafaële Rivais

Réseau *par Ballesta*



Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
TÉL relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un espoir pour l'Ulster

ENCORE Tony Blair ! Aux marches de l'Angleterre, après l'Ecosse et le pays de Galles, le premier ministre britannique se saisit, cette fois, du dossier de l'Irlande du Nord. Avec son collègue de Dublin, Bertie Ahern, M. Blair a convoqué, lundi 15 septembre, tous les partis politiques d'Ulster pour des conversations sur l'avenir de la province. Elles doivent se tenir à Belfast et prendre fin avant le 1er juin 1998.

Si les unionistes acceptent d'y participer, ils auront, pour la première fois, en face d'eux, les nationalistes du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. D'un côté, les protestants, qui veulent maintenir l'Ulster au sein du Royaume-Uni ; de l'autre, les catholiques, qui entendent obtenir la réunification de l'Irlande. Pareille rencontre serait sans précédent.

L'initiative de M. Blair est courageuse. *L'Ulster est un dossier* ingrat : il y a plus de coups que de lauriers à recevoir. Nombre des prédécesseurs du chef travailliste ont dû renoncer, lamentablement. *En trente ans*, la guerre civile nord-irlandaise a fait plus de 3 000 morts. Il faut avoir parcouru les rues de Belfast et de Londonderry pour mesurer le *fossé de haine, de violences* accumulées, de peurs moyenâgeuses, d'infernale bêtise et d'intolérance absolue qui sépare les deux factions de ce malheureux morceau de terre d'Irlande. Là-bas, les milices protestantes assassinent une jeune fille de dix-sept ans parce qu'elle flirte avec un catholique, tandis que les *« soldats »* de l'IRA mutilent à vie, par balles tirées dans les genoux, un gamin de seize ans, catholique, qui a des fréquentations du « mauvais » côté...

Tony Blair veut enrayer cette spirale du malheur. Si les pourparlers devaient capoter ou ne pas aboutir d'ici au mois de mai, le premier ministre britannique et son collègue de l'Eire soumettront, par référendum, aux populations du sud et du nord de l'île une formule de règlement progressif.

Pas question, en somme, de refermer le dossier sur un échec des conversations. Tony Blair a d'ailleurs quelques solides atouts en poche, pour tenir en respect et à égale distance l'une et l'autre des parties en conflit.

Contrairement à John Major, le premier ministre travailliste dispose d'une large majorité et ne dépend pas du vote unioniste à la Chambre des communes. Contrairement à son prédécesseur conservateur, encore, *M. Blair* a de bonnes relations avec Bill Clinton, d'une part, et avec le premier ministre de Dublin, d'autre part, deux hommes qui peuvent l'un et l'autre influencer *le camp nationaliste. Un* quatrième homme, John Hume, courageux chef du camp catholique modéré, a sacrifié les honneurs de la présidence de la *République d'Irlande pour rester* dans sa communauté, au nord, et prendre part aux pourparlers.

L'Union européenne ne peut rester indifférente à l'initiative *de Tony Blair et Bertie Ahern :* pour la première fois, il y a une petite chance de mettre fin à une interminable guerre civile dont un peuple européen est le martyr.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

L'Europe, du doute à l'offensive

Suite de la première page

Reste le cas de l'Allemagne, qui paraît toujours avancer à reculons vers l'abandon de sa monnaie et dont les difficultés économiques inquiétaient. L'annonce par l'Office fédéral allemand de statistique d'une reprise plus forte que prévue de la croissance au deuxième trimeste, qui ramène le déficit budgétaire allemand à des niveaux compatibles avec le traité de Maastricht (3,1 %), a été accueillie partout avec soulagement.

A commencer par Bonn, où le chancelier Kohl, que les mauvais chiffres du chômage mettent en difficulté, peut respirer un peu. Son ministre des finances, Theo Waigel, qui *s'était mis en* mauvaise posture cet été en laissant entendre qu'il voulait quitter son poste, peut se targuer de tenir ses objectifs.

Le combat d'arrière-garde mené en Saxe et en Bavière pour défendre le report de la monnaie unique atteste du travail d'explication qu'il reste encore à faire outre-*Rhin pour* justifier l'euro. Ce combat, attisé par les rivalités politiques internes à la majorité au pouvoir, par la suspicion traditionnelle des Länder à l'égard du gouvernement fédéral, s'est aggravé à l'approche de la campagne pour les élections de septembre 1998.

Tout indique, sauf nouvelle dégradation de la situation économique allemande, qu'il devrait perdre de sa vigueur. L'opposition social-démocrate, qui avait été tentée l'année dernière d'exploiter l'inquiétude publique, est largement revenue de cette tentation. Appuyé par le leader des Verts au Bundestag, Yoshka Fischer, le président du parti social-démocrate, Oskar Lafontaine, défend depuis plusieurs mois maintenant une ligne clairement en faveur de l'adoption comme prévue de l'euro en janvier 1999.

Son concurrent pour la candidature à la chancellerie, le populaire ministre-président de Basse-Saxe, Gerhard Schröder, qui a longtemps fait valoir qu'un report valait mieux qu'un abandon des critères, est revenu à des positions prudentes. Dans un texte de référence que M. Schröder, président de la commission économique du SPD, vient de présenter à Dresde, il est ainsi souligné que *« l'introduction dans les temps voulus de la monnaie commune européenne, selon les critères arrêtés, doit être un pas important vers l'Union économique et monétaire et vers une offensive européenne pour l'emploi »*.

Le Parti social-démocrate, qui avait abandonné au chancelier Kohl, lors des dernières élections, le terrain européen, a compris la leçon. Lors du débat du Bundestag sur le projet de budget du gouvernement, le 10 septembre, Oskar Lafontaine a défendu l'adoption d'un « pacte pour l'emploi » au niveau européen. *« Vous devez enfin comprendre*, a-t-il dit à l'adresse du chancelier, *qu'il faut avoir une politique de l'emploi aussi au niveau européen. Nous espérons qu'au Conseil européen de Luxembourg une percée sera obtenue dans l'intérêt des chômeurs. »*

UN PROJET POLITIQUE

Après avoir embarrassé ses partenaires, qui craignaient un blocage de Bonn, *l'offensive du* gouvernement français pour obtenir une meilleure prise en compte des politiques de l'emploi a enclanché un nouvel état d'esprit en Europe. *Jacques Santer*, qui faisait le bilan à mi-parcours de sa présidence de la Commission européenne, a eu, le 10 septembre à Bruxelles, des phrases énergiques pour demander aux gouvernements de prendre leurs responsabilités en prévision du sommet extraordinaire sur l'emploi prévu en novembre au Luxembourg.

Si Bonn reste frileux, par crainte d'être embarqué dans des programmes coûteux, Paris n'est pas isolé sur le principe d'une stratégie européenne dans ce domaine, à condition de ne pas chercher à imposer de nouvelles dépenses. Les résultats du sommet de Luxembourg permettront de tester aussi la capacité des Quinze à progresser dans la coordination de leurs politiques économiques et sociales, comme les Français le réclament à cor et à cri avant le passage à la monnaie unique. Là aussi, les choses progressent, comme l'a montré le conseil Ecofin de Mondorf. Le ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn, qui parle aujourd'hui d'un *« conseil informel »* des ministres des finances de la zone euro plutôt que d'un *« gouvernement économique »*, se rapproche dans sa formulation de ce que Theo Waigel avait accepté à Lyon au printemps dernier. Plusieurs gouvernements (Luxembourg, Autriche) ont approuvé l'esprit des propositions françaises.

L'Allemagne fait figure aujourd'hui à son tour, dans ses troubles, de mauvais élève. Le chancelier autrichien a vivement critiqué Hans Tietmeyer pour avoir émis des doutes sur le calendrier de l'euro. Viktor Klima a notamment rappelé que l'euro est un projet aussi bien politique qu'économique, *« pour empêcher le retour du nationalisme, du chauvisnisme »*.

Henri de Bresson

RECTIFICATIF

GADZARTS ET QUADZARTS

Dans l'article consacré au projet de loi contre les abus du bizutage (*Le Monde* du 4 septembre), il fallait lire *« gadzarts »* pour la dénomination des élèves et anciens de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (Ensam), et non *« quadzarts »* qui fait référence à l'école des Beaux-Arts, spécialiste elle aussi de bizutages réputés.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le bonheur d'inspiration de Disney

***DUMBO**, l'éléphant volant*, de Walt Disney, a connu un succès considérable, samedi soir au Festival de Cannes. On se souvient d'un court métrage, inspiré d'un conte d'Andersen, *Le Petit Cygne*, qui nous narrait les tribulations du héros, égaré dans une famille de canards et se croyant, par comparaison, un monstre.

L'inspiration est ici la même : Dumbo, bébé éléphant, se trouve nanti d'une paire d'oreilles si longues qu'elles lui valent les incessantes railleries de ses camarades de cirque. Il part, le cœur brisé, en compagnie de la brave souris Timothée ; mais un corbeau lui apprend à se servir de ses oreilles comme d'ailes, particularité qui lui vaudra d'obtenir la vedette sous son chapiteau natal, puis d'être engagé à Hollywood.

Jamais, je crois bien, l'art de Disney n'a atteint à un pareil bonheur d'inspiration : les couleurs on ne peut plus agréables composent d'étonnantes harmonies, la musique *est fort réussie (Frank Churchill* avait déjà écrit celle de *Blanche-Neige*), l'animation est parfaite, et l'on éprouve par moments l'illusion du relief, due probablement à l'emploi d'une caméra multiplane.

Fait remarquable : l'influence de *Fantasia* – cet accord interne des impressions visuelles et sonores que recherchait déjà un Oscar Fischinger avant-guerre – est sensible ici en plus d'un instant ; mais Disney a su tirer le maximum de l'enseignement d'un demi-échec, et il a discipliné son inspiration, ne cessant jamais de se perfectionner.

Henri Magnan
(16 septembre 1947.)

FINANCE La Société générale et le GAN viennent de céder deux ensembles immobiliers de poids à la Société foncière lyonnaise. L'ensemble Edouard-VII, un patrimoine de 55 000 mètres carrés autour du Théâtre Edouard-VII, qui appartenait à la banque, a été vendu 2,15 milliards de francs. ● FORTS DE CES TRANSACTIONS, les professionnels de l'immobilier reprennent confiance. Leur optimisme se limite toutefois au marché des bureaux neufs ou rénovés, de très grande qualité, dans les meilleurs quartiers parisiens ou de la Défense. ● LES INVESTISSEMENTS dans l'immobilier de bureau devraient progresser de 60 % en 1997. Ils dépassent déjà 12 milliards de francs pour les neuf premiers mois de l'année. ● LE CABINET BOURDAIS se félicite aussi d'enregistrer un frémissement sur les loyers de bureaux. Mais la demande privilégie les locaux neufs, restructurés ou rénovés.

Le marché des bureaux parisiens aborde la sortie de la crise

En investissant 2,8 milliards de francs dans la capitale, la Société foncière lyonnaise a confirmé la tendance qui s'amorce depuis le début de l'année : l'immobilier redémarre. Le mouvement reste toutefois limité aux immeubles de grande qualité

DÉJÀ PROPRIÉTAIRE du Louvre des Antiquaires, d'un ensemble d'immeubles qui appartenait au Crédit foncier, situé entre les rues François-Ier, Marignan et Marboeuf, d'un autre situé dans les rues Prony et Jouffroy, dans le XVIIe arrondissement, et de deux immeubles rue Scribe, la Société foncière lyonnaise (SFL) vient d'annoncer 2,8 milliards de francs d'investissements supplémentaires en plein cœur de Paris. Le conseil d'administration de la SFL a décidé, jeudi 11 septembre, d'acquérir des participations majoritaires dans un patrimoine diversifié de locaux d'habitation et de bureaux cédés par le GAN pour 676 millions de francs, ainsi que l'ensemble Edouard VII, un programme immobilier de la Société générale en cours d'achèvement, pour 2,15 milliards.

Cet ensemble couvre 1,5 hectare dans le quartier de l'Opéra, en bordure du boulevard des Capucines, et doit comprendre à terme 55 000 mètres carrés, dont 56 % de bureaux, 13 % de commerces de détail, 10 % d'appartements, ainsi qu'une résidence hotelière, l'Olympia, le Théâtre Edouard VII et des parkings. SFL bénéficie d'une garantie locative de trois ans accordée par la Société générale dont les équipes assureront le suivi de la fin des travaux, de la commercialisation et de la gestion locative. Pour financer ces acquisitions, qui afficheront un rendement légèrement supérieur à 6 %, la Société foncière, filiale de l'assureur britannique Commercial Union, va procéder à une augmentation de capital.

Cette opération significative marque un certain renouveau du marché de l'immobilier parisien, que confirment les experts du cabinet immobilier Bourdais. En ce qui concerne les loyers, le cabinet constate des *« frémissements à la hausse »* jamais enregistrés depuis 1990, avec des prix de 3 000 francs le mètre carré (hors taxes et hors charges) par an pour certains emplacements d'excellente qualité dans le Triangle d'or (Etoile, Opéra, Concorde). Un niveau qui n'avait pas été atteint depuis longtemps. Dans l'ensemble Edouard VII, dont la Société générale assure la commercialisation, les loyers s'élèveraient à 3 200 francs, selon un analyste. A la Défense, le seuil des 2 000 francs a été atteint.

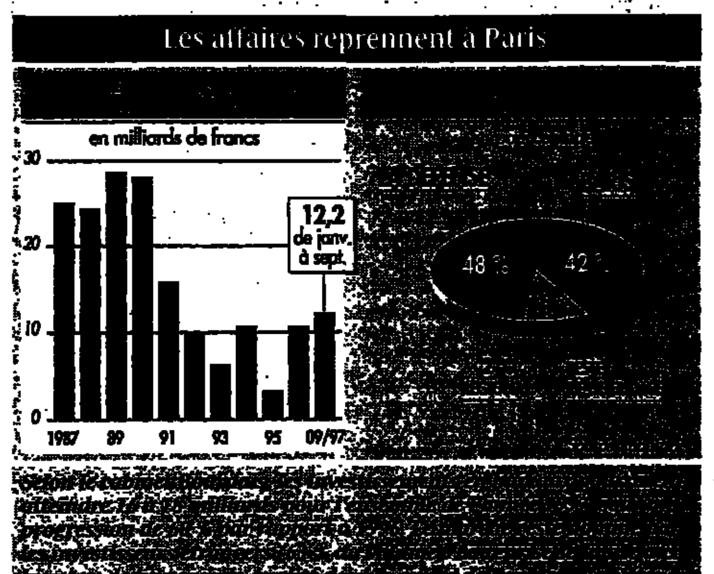
Si les statistiques font état d'un stock stable (avec 3,8 millions de mètres carrés immédiatement disponibles et 4,4 millions de mètres carrés disponibles immédiatement et d'ici à la fin de 1998), les experts soulignent que les investissements reprennent. Côté bureaux, *« 12,2 milliards de francs ont été engagés au cours des huit premiers mois de l'année 1997, à comparer avec un volume global estimé à 10,5 milliards pour l'ensemble de l'année 1996, et nous prévoyons 16 à 18 milliards de francs d'engagements pour l'ensemble de l'année 1997, soit une croissance de 60 % environ par rapport à 1996 »*, indique le cabinet Bourdais. La Défense arrive en tête des investissements du fait du rachat par la Caisse des dépôts et de placement du Québec de plusieurs tours appartenant à la Générale des eaux.

Le poids de cette opération confirme également la domination des investisseurs étrangers sur le marché. *« Mais certains investisseurs français se réveillent »*, précise Bourdais, qui cite les compagnies d'assurance-vie et quelques foncières cotées, comme Unibail et la Société foncière lyonnaise. Les investissements classiques restent toutefois rares, la plupart des transactions s'appuyant sur un montage financier plus ou moins sophistiqué. La vente de l'ensemble Edouard VII, par exemple, va de pair avec la souscription, par la Société générale, de 500 millions de francs d'obligations remboursables en actions de la SFL.

Les facteurs de dynamisme

Pour les experts du cabinet en immobilier Bourdais, la nouvelle vitalité du marché de l'immobilier parisien a plusieurs explications. Du côté de la demande tout d'abord, le cabinet souligne quatre facteurs positifs : un dollar fort, des taux d'intérêt à long terme bas, des performances boursières qui incitent à arbitrer au profit de l'immobilier et un système bancaire français prêteur. Seul bémol : les possibles changements fiscaux sur l'assurance-vie limiteront peut-être la capacité d'investissement des compagnies d'assurances.

Du côté de l'offre, l'éventail des propositions est plus large, compte tenu du désengagement immobilier des grands investisseurs institutionnels français et de l'apparition de portefeuilles d'actifs et non plus de créances à mesure que les banques transforment ou cèdent les créances issues de la crise immobilière. Enfin, le cabinet souligne une tendance de fond, l'approche plus financière de l'immobilier des nouveaux investisseurs.



TAUX DE RENDEMENT

Côté logement, le cabinet relève quelques opérations significatives d'investissement réalisées par la SFL, Predica ou Imstar, le groupe du financier français Walter Butler, pour près de 1,5 milliard de francs, et estime que les investissements sur ce segment de marché devraient atteindre 5 à 6 milliards de francs en 1997.

Autre signe positif sur le marché du bureau, le taux de rendement net des immeubles les plus recherchés est passé sous la barre des 7 %, à 6,75 %, ce qui est, selon Bourdais, *« l'expression d'une forte demande face à une offre qui demeure peu abondante pour des immeubles loués et des anticipations sur une évolution positive des loyers »*. Le contraste reste très fort entre les bureaux neufs ou bien rénovés, et l'ancien non rénové, souvent obsolète, qui ne repart pas mais ne pèse pas sur le segment actif du marché.

Commentant, dans ce contexte, les derniers investissements de la Société foncière lyonnaise, Philippe Le Trung, spécialiste de l'immobilier à la société de Bourse Ferry, estime que *« la SFL constitue le véhicule idéal pour jouer la reprise du marché immobilier, qui semble être aujourd'hui certaine pour les meilleurs produits parisiens »*.

La stratégie et les opérations montées par la Société foncière lyonnaise, devenue la quatrième foncière de la place – derrière Simco, Sefimeg et Unibail – avec 9 milliards de francs d'actifs, sont caractéristiques d'une autre tendance fondamentale pour l'immobilier français, et en particulier pour l'immobilier coté : l'apparition de sociétés foncières d'un nouveau genre avec un mode de gestion et un état d'esprit très différents des sociétés traditionnelles. Alec Emmott, le directeur général de la SFL, a d'ailleurs été formé à l'école britannique : il est issu du département immobilier de Commercial Union. Il s'efforce de recentrer le patrimoine de la SFL dans Paris intra-muros, sur des immeubles haussmanniens de grande qualité, en recherchant un équilibre entre les loyers d'immeubles d'habitation et de locaux commerciaux et professionnels et en dynamisant la gestion du patrimoine de la foncière pour distribuer une partie des plus-values, une fois qu'elles auront été reconstituées.

Selon Philippe Le Trung, le respect de l'actionnaire est essentiel pour l'équipe dirigeante de la SFL. La foncière compte à son tour de table le fonds Hermès, fonds de pension des postiers britanniques – qui lui a apporté le Louvre des Antiquaires en échange d'actions en décembre 1995 –, et Grosvenor Estate Holdings, la société qui gère les actifs immobiliers du duc de Westminster, principal propriétaire foncier à Londres.

Sophie Fay

Heineken investit dans sa brasserie française Fischer

AMSTERDAM
de notre correspondant

Cent quatre-vingts millions de francs : c'est le montant de la facture présentée à Heineken pour la modernisation de l'usine Fischer, a indiqué, vendredi 12 septembre, Karel Vuursteen, président du deuxième brasseur mondial. Cette somme servira à rénover les lignes d'embouteillage et les tanks de fermentation, jugés obsolètes par le nouveau propriétaire de la firme alsacienne. Heineken a repris Fischer et Saint-Arnould au début de l'année dernière, à la surprise d'un grand nombre d'observateurs et même du directoire, approché à la suite d'une dispute entre les actionnaires.

Le deuxième brasseur en France après Kronenbourg voit, depuis plus d'un an, ses ventes s'éroder. *« Au premier semestre 1997, le temps maussade a affecté le volume de ventes, de même que la constitution de stocks en 1996, due à la hausse des accises au 1er janvier 1997 »*, a expliqué Karel Vuursteen. Le président de Heineken s'affirme cependant *« satisfait »* de la France, même s'il reconnaît que *« ce marché ne répond pas encore aux critères internes de rentabilité »*.

Heineken a enregistré une hausse de 11 % de son chiffre d'affaires total, mais seulement 2 % de la croissance sont dus à une augmentation des ventes. Le résultat d'exploitation a augmenté de 15 %, et le bénéfice net de 9,8 %, principalement grâce à la baisse du prix des matières premières et des produits de conditionnement. Grâce à un excellent mois d'août en Europe et à un bon été aux Etats-Unis, Heineken pronostique, pour l'année en cours, une hausse de son bénéfice net *« largement supérieure »* à 10 %.

Alain Franco

Promodès estime irrecevable l'offre de M. Naouri sur Casino

PROMODÈS A-T-IL PERDU la bataille avant de l'avoir livrée ? Ou bien le duo Jean-Charles Naouri-Antoine Guichard crie-t-il victoire prématurément ? La réunion de famille des descendants du fondateur de Casino, qui s'est tenue à Saint-Etienne, samedi 13 septembre, s'est transformée, à en croire l'entourage de M. Guichard, en plébiscite pour le projet présenté par Rallye, la société de M. Naouri (*Le Monde* daté 14-15 septembre). Antoine Guichard aurait même réussi à faire applaudir la contre-offre par la centaine de participants qui s'était rendue au siège du groupe stéphanois. Dans un *« relevé de décisions des actionnaires familiaux »*, M. Guichard et ses quatre cousins, Yves et Charles Guichard, Gilles et Freddy Pinoncely, représentant les cinq principales branches de la famille, annoncent qu'ils ont *« constitué une société civile aux fins d'exercer leurs droits de préemption »*. Bref, le patriarche, allié indéfectible de M. Naouri, s'est efforcé de « verrouiller » sa parentèle.

Dans le camp de Paul-Louis Halley, on voit dans ce débordement de communication la preuve que rien n'est joué. *« Les héritiers étaient deux fois moins nombreux que lors de la précédente réunion de famille, le 30 août*, observe un proche de M. Halley. *Il y en a donc la moitié qui ne veulent pas se lier les mains. »* Selon le quotidien *La Tribune*, les « dissidents » de la famille Guichard estiment représenter 2 % du capital, soit 4 % des droits de vote, tandis que, dans l'entourage d'Antoine Guichard, on évalue à 50 000 le nombre d'actions qu'ils représentent, autant dire presque rien par rapport aux 6,2 millions d'actions (15,6 % des droits de vote) détenues par la famille.

Sur le fond, Promodès, sur la défensive lundi matin, a d'emblée critiqué l'offre concurrente, tant sur le plan juridique qu'économique. *« Nous doutons de la recevabilité de l'offre de M. Naouri*, explique un porte-parole. *Les deux options qu'il propose ne sont ni des OPA ni des OPE, mais des offres partielles. Il apparaît clairement que M. Naouri veut prendre le contrôle de Casino en ne déboursant quasiment rien. Tout cela est très significatif du traitement habituel qu'il réserve à ses minoritaires. Est-ce que la famille Guichard sera traitée de la même façon lorsqu'il sera majoritaire dans Casino ? »*

DÉCISION IMMINENTE

Le groupe normand n'est évidemment pas d'accord avec les évaluations faites par M. Naouri sur son offre. Selon les calculs réalisés par Morgan Stanley et la Société générale, les deux banques-conseils de Promodès, Rallye proposerait dans l'une de ses deux offres l'équivalent de 338 francs pour l'action ordinaire Casino, ce qui serait illégal face aux 340 francs offerts par Promodès.

Tout le monde attend maintenant la décision de recevabilité du Conseil des marchés financiers. Il a cinq jours ouvrables pour se prononcer après le dépôt de l'offre, et devrait donc rendre son verdict mercredi ou jeudi. M. Naouri n'étant clairement pas vendeur de Rallye, Promodès pourrait être tenté de retirer son offre sur cette société pour se concentrer sur le seul Casino. Ce qui ramènerait le montant total de l'OPA de 28 milliards à 19 milliards de francs, et dégagerait une marge de manœuvre pour permettre au groupe normand de surenchérir.

P. Ga.

Le maître de chais, le tonnelier et le capitaliste

COGNAC
de notre envoyé spécial

Les deux hommes étaient inséparables. Yann Fillioux, cinquante ans, est le maître de chais de Hennessy.

REPORTAGE

En imposant sa culture du *marketing* chez Hennessy, LVMH a troublé le tête-à-tête ancestral de deux familles

Henri de Pracomtal, quarante-quatre ans, descendant du fondateur Richard Hennessy par sa grand-mère, était président du directoire de Hennessy jusqu'à ce lundi 1er septembre où il a été remplacé par Christophe Navarre, ex-directeur général du brasseur Interbrew France. Entre les deux hommes existait plus qu'une passion commune pour le cognac. Des liens ancestraux unissent leurs deux familles : les Fillioux sont les maîtres de chais des Hennessy depuis sept générations. Yann est entré dans l'entreprise *« à moins de vingt ans »* pour y apprendre le métier de ses aïeux. Henri, dont le père Alain dirigeait la maison avant lui, est littéralement tombé dans le cognac quand il était petit. Ce qui ne l'a pas empêché de faire HEC avant de rejoindre l'entreprise familiale à vingt et un ans.

Les deux hommes, qui siégeaient ensemble au directoire, se comprennent au premier coup d'œil, au premier coup de nez devrait-on dire... Ensemble, ils ont présidé, cinq ans durant, aux destinées de la plus importante, de la plus prestigieuse maison de Cognac – Hennessy, numéro un mondial, représente à lui seul plus de 30 % de la production locale. Puis est arrivée la crise.

L'intraitable Bernard Arnault, propriétaire de Hennessy *via* le groupe LVMH, qu'il préside, a décidé de recruter un homme de... la bière pour relancer Hennessy. *« Il faut bien que les choses évoluent »*, soupire M. Fillioux. C'est une sorte d'âge d'or qui se termine pour cette maison créée en 1765 par un officier irlandais de Louis XV tombé amoureux de la région et de ses eaux-de-vie.

Face au whisky triomphant sur toute la planète, le cognac se doit de rénover son image et la façon dont on le consomme. L'apport de l'ancien patron d'Interbrew, homme de marketing, sera précieux, reconnaît le maître de chais. Lui, le dépositaire de la tradition séculaire, n'hésite plus à vous servir en apéritif un cognac en *« long drink »*, coupé avec du Schweppes comme une vulgaire vodka... *« Au départ, le goût sucré du tonic m'a choqué, mais ajoutez-y une rondelle de citron et tout change »*, dit-il en faisant claquer sa langue. On ne se refait pas. Le « nez » de Hennessy ne peut s'empêcher de goûter, humer, taster en permanence.

UN ASSEMBLAGE

« Il faut dix ans pour faire un nez », dit-il. Régnant sur un stock de 200 000 barriques d'eaux-de-vie, dont les plus anciennes remontent aux années 1800, Yann Fillioux, chaque jour que Dieu fait, goûte, choisit et assemble les alcools de différents terroirs, dont la subtile alchimie a fait la réputation de Hennessy. Chaque barrique est comme une couleur sur la palette de l'artiste. le maître de chais a ainsi à sa disposition un « teintier » innombrable, qu'il remet avec ses adjoints constamment à jour, dont il suit pas à pas l'évolution au fil des ans.

Ici, pas de millésime comme dans le vin, pas de *« pure malt »* comme dans le whisky. L'art du cognac est dans l'assemblage. *« Hennessy est une marque, sa réputation repose entièrement sur son savoir-faire, pas sur telle récolte ou tel terroir »*, commente le maître de chais. Sa dernière création, le « Richard Hennessy », est vendue, dans les boutiques hors taxes, 1 200 dollars (7 500 francs) le flacon – en cristal – de 70 centilitres. La formule ? *« Top secret »*, souffle M. Fillioux. On saura juste que, *« par le jeu des assemblages successifs, plusieurs centaines d'eaux-de-vie peuvent entrer dans la composition d'un grand cognac »*. Bien sûr, plus ils sont vieux et de qualité, plus les cognacs ont des chances de provenir des terroirs les plus nobles de la région : la Grande Champagne et la Petite Champagne.

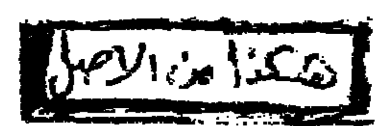
Pourtant, le maître de chais le confesse, ses liqueurs ne seraient rien sans les fûts dans lesquels ils vieillissent. Sans le bois de chêne, vieilli trois ans à l'air libre puis soigneusement assemblé et « bousiné » (grillé) au feu de bois par l'artisan-tonnelier, le cognac ne serait qu'une vulgaire eau-de-vie de raisin, claire comme de l'eau de roche, sans relief ni parfum. Alors, pour poursuivre son duo avec son vieil ami, Henri de Pracomtal a décidé de se faire tonnelier. L'héritier a racheté à Hennessy sa filiale de fabrication de fûts, Taransaud. Il affirme qu'il a toujours eu *« la passion du bois »*. Pas de n'importe quel bois : celui des chênes de la forêt de Tronçais ou des Vosges, où Taransaud choisit longuement, patiemment, les meilleures essences. D'ailleurs, la société que Henri de Pracomtal a créée pour reprendre Taransaud, avec son père et quelques membres de sa famille, s'appelle tout simplement « Chêne ».

Et voilà nos deux passionnés à nouveau complices. Henri de Pracomtal couve ses stocks de bois – 120 millions de francs qui dorment à ciel ouvert – comme Yann Fillioux ses barriques.

Le premier rêve de faire de Taransaud « le » tonnelier incontournable pour tous les crus à travers le monde, pas seulement dans le cognac et pas seulement en France, mais *« partout où l'on élève le vin dans le respect de la tradition »*. Le second poursuit sa quête de la liqueur parfaite, sorte de Graal de tout maître de chais. En sachant qu'après lui, probablement, la lignée des Fillioux s'éteindra. *« Ma fille à un bon nez... mais c'est une fille »*, observe-t-il en souriant.

Pascal Galinier





Pour l'industrie nautique française, l'année 1997 devrait être dopée par les exportations

La France occupe la première place sur le marché mondial des voiliers

Les salons nautiques de La Rochelle et de Cannes ont fermé leurs portes le 15 septembre. Les constructeurs français, qui avaient vu leurs ventes chuter d'un tiers au début de la décennie, retrouvent le moral. L'année 1997 sera bonne, malgré un léger tassement du marché intérieur. L'engouement des Français pour le nautisme ne se dément pas. Mais il profite à la vente d'occasions, au détriment des bateaux neufs.

CANNES et LA ROCHELLE
de nos envoyés spéciaux

Malgré une légère baisse du marché intérieur, les constructeurs français de bateaux de plaisance tirent un bilan plutôt satisfaisant de leur activité, à l'issue du Salon nautique de La Rochelle, qui s'est tenu du 10 au 15 septembre, et du 20e Festival international de la plaisance de Cannes, qui s'est déroulé du 11 au 15. Dopées par la hausse du dollar et l'euphorie du marché américain, les exportations représentent 50 % de leur production, et même 67 % pour les seuls voiliers.

L'industrie francaise a retrouvé une quasi-stabilité depuis quatre ans, avec 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires cette année. Leader mondial dans le domaine de la voile, elle occupe également la toute première place sur le marché des bateaux pneumatiques, dont la société Zodiac est le leader avec 38 % des ventes mondiales. Entre 1990 et 1993, les constructeurs français avaient perdu jusqu'à 30 % de leurs ventes sous l'effet de la crise économique.

Les récentes restructurations sont un motif de satisfaction pour les industriels. Constitué de milliers de PME, le secteur était mal préparé à la mondialisation de l'économie. Le rachat, il y a deux ans, de Jeanneau, numéro deux mondial de la plaisance à voile, par Bénéteau, le numéro un, et la reprise de Gibert Marine et d'ACM par Dufour ont permis la constitution de groupes solides et en forte croissance. La taille de ces nouveaux acteurs leur permet de diminuer leurs coûts, d'augmenter leur puissance commerciale et de renforcer leurs structures financières. Pour autant, au sein de ces groupes, les marques restent et les ateliers continuent à travailler sur des produits spécifiques correspondant à leur savoir-faire.

Les récentes restructurations sont un motif de satisfaction pour un secteur qui était constitué de milliers de PME

Pour Annette Roux, PDG de Bénéteau-Jeanneau, 1997 est *« une très belle année »*. Avec 1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires, son groupe représente 20 % du marché mondial de la plaisance à voile. Ce dynamisme a permis de réduire l'endettement du groupe, qui mise sur une croissance annuelle de l'ordre de 8 %.

L'intérêt croissant des Français pour la mer et le bateau crée un environnement favorable : les grandes courses sont très suivies, les Salons nautiques attirent chaque année plus de visiteurs. Une étude réalisée par la Fédération des industries nautiques révèle un loisir plus répandu que son image traditionnelle ne le laisse penser : trois à quatre millions de Français pratiquent régulièrement la plaisance, et plus de 65 000 nouveaux permis ont été délivrés en 1996. Selon la même source, la France compte plus de 1 200 clubs de voile, et près de 700 écoles pour initier, former ou entraîner les adeptes des sports nautiques.

Malgré ces résultats encourageants, le marché demeure fragile. La filière nautique, si l'on inclut toutes ses activités – production, distribution, services, activité des ports –, représente en France un chiffre d'affaires annuel de 10 milliards de francs, réalisé par quelque 3 000 entreprises, et employant environ 30 000 personnes. En 1997, le chiffre d'affaires global de la profession semble devoir se maintenir, traduisant en réalité une légère diminution de la production. Car, si le nombre des gros bateaux vendus reste à peu près stable, celui des petits a tendance à baisser.

De plus, le dynamisme du marché de l'occasion freine l'achat de bateaux neufs. La durée de vie d'un bateau de plaisance bien construit et bien entretenu est très longue, et le public le sait : sur quatre bateaux vendus, trois sont des « seconde main ». On accuse la *« trop bonne qualité des bateaux »*, qui leur assure une durée de vie d'environ trente ans. Mais il faut tenir compte aussi de leur faible taux d'utilisation, qui est de quinze jours par an seulement en moyenne. Cet essor du marché de l'occasion explique que le festival, qui proposait déjà une section réservée aux bateaux d'occasion de 10 à 16 mètres, propose en outre, pour la première fois cette année, une section d'occasion pour les plus de 16 mètres, et accueille les « brokers », les courtiers en bateaux d'occasion.

Les industriels du nautisme restent préoccupés par une éventuelle suppression brutale de la loi Pons défiscalisant les investissements dans les DOM-TOM. En 1996, 11 % de la production totale ont été vendus sous régime défiscalisé. Or le gouvernement, lancé dans une chasse aux niches fiscales, envisage de supprimer ce dispositif. *« Nous sommes tous capables de nous adapter. Nous sommes conscients que la loi Pons, qui devait, de toute manière, disparaître en 2001, est condamnée*, souligne Annette Roux, *mais sa suppression précipitée serait une catastrophe pour le secteur.* » Les professionnels de la plaisance craignent aussi que les projets du gouvernement sur la réduction du temps de travail n'entraînent une nouvelle hausse des coûts de production.

Delphine Aggoun et Pascal Beauvais

La location a le vent en poupe

Les loueurs de bateaux ont pris leur part, en 1997, de la bonne conjoncture du tourisme nautique. Si les mois de juin et juillet ont été difficiles en raison des conditions météorologiques, le mois d'août semble rattraper ce retard en affichant complet aussi bien en Atlantique qu'en Méditerranée.

Nouveau venu sur ce marché, Nouvelles Frontières s'est lancé avec succès dans la location par le biais de sa filiale VPM Yachting. Pour Bruno Voisard, son directeur, *« la croissance passe par l'offre de nouveaux produits, telles que la location à la cabine, l'école de croisière, qui sont destinés à une clientèle non formée à la voile. D'autre part, il faut montrer au consommateur qu'il n'y a pas besoin d'être riche pour faire du bateau aux Antilles »*.

Le marché de la location maritime représente en France un chiffre d'affaires de 900 millions de francs, auxquels il faut ajouter 250 millions réalisés aux Antilles, avec une progression de 10 % par an.

Le groupe Schaeffer-Dufour financera le plan social

ÉPINAL
de notre correspondant

Les pouvoir publics ont gagné le bras de fer engagé avec le groupe textile Schaeffer-Dufour au lendemain de la mise en liquidation judiciaire, le 2 septembre, du tissage Cernay-Perrin, à Nomexy, dans les Vosges. Le préfet du département, Dominique Schmitt, avait alors exigé que le groupe *« assume ses responsabilités vis-à-vis des cinquante-trois salariés de l'entreprise »*, faute de quoi il *« demandait au trésorier payeur général de mettre en recouvrement les 10 millions d'aide publique perçus par le groupe au moment de la reprise en 1992 »* (*Le Monde* du 5 septembre).

Vendredi soir, la préfecture des Vosges a rendu publique une lettre adressée par le secrétaire à l'Industrie, Christian Pierret, à Philippe Séguin, député de la circonscription. Courrier dans lequel le ministre annonce que *« le groupe Dufour, conscient de la menace que faisait peser cette mise en recouvrement sur ses disponibilités financières et sur son image, a finalement choisi d'assumer ses responsabilités. Il s'est en effet engagé à financer le plan social et à faciliter les procédures de reprise »*.

FILIALES AFRICAINES

Aucune précision n'a été fournie sur le niveau de l'engagement financier pris par le groupe Schaeffer-Dufour, mais le coût du projet de plan social élaboré par les représentants du personnel s'élève à environ 5 millions de francs. S'agissant d'une mise en liquidation judiciaire, le groupe n'était pas contraint de financer ce plan social. Mais les pouvoirs publics s'étaient émus du fait que, Schaeffer-Dufour réalisant des bénéfices grâce à ses filiales africaines, il puisse ainsi *« abandonner un site et son personnel sans rendre de comptes »*.

Christophe Dollet

DÉPÊCHES

■ **COMMISSION BANCAIRE : Armand Pujal vient d'être nommé** secrétaire général adjoint de la Commission bancaire. Il succède à Pierre Duquesne, devenu conseiller du premier ministre, Lionel Jospin. Contrairement à son prédécesseur, issu de la direction du Trésor, M. Pujal a fait toute sa carrière à la Banque de France. Il était jusqu'à présent l'adjoint du directeur général des services étrangers Jean-Pierre Patat.

■ **SHELL : le groupe pétrolier anglo-néerlandais** a conclu un accord, vendredi 12 septembre, avec l'italien Montedison pour racheter les 50 % qu'il ne détenait pas dans le chimiste Montell, numéro un mondial des polypropylènes pour 2 milliards de dollars (12 milliards de francs). Shell a annoncé une vaste réorganisation de son activité chimique pour se recentrer sur les matières plastiques.

■ **NESTE : le pétrolier finlandais** a vendu, lundi 15 septembre, sa participation de 50 % dans le groupe chimiste Borealis à l'autrichien OMV et à la société d'Abu Dhabi International Petroleum Investment, pour 4 milliards de markka (4,5 milliards de francs).

■ ***FRANCE TELECOM :*** *les fédérations syndicales appellent le personnel « à des initiatives décentralisées »*, mercredi 17 septembre, pour protester contre l'ouverture du capital de l'opérateur.

■ **PSA : Jacques Calvet, président du directoire du constructeur automobile,** se dit *« mécontent »*, dans un entretien accordé au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 15 septembre, des ventes du groupe hors Europe occidentale. *« Leur part doit augmenter de 15 % actuellement à 25 % d'ici l'an 2002. Nous pourrions aussi être plus forts en Allemagne »*, a-t-il estimé.

■ **ACCOR : la filiale asiatique du groupe hôtelier français** s'apprête à vendre le contrôle de son réseau asiatique (70 hôtels dans 12 pays) à un *« partenaire potentiel stratégique »*, a indiqué dimanche 14 septembre son président, David Baffsky.

■ **DANONE : le groupe agroalimentaire** a cédé, vendredi 12 septembre, sa filiale néo-zélandaise Best à Huttons Kiwi, le leader local de la charcuterie. La fusion doit donner naissance à une société dont Danone Asia détiendra 30 % et Huttons Kiwi 70 %.

■ **3 SUISSES :** Daniel Richard, PDG de 3 Suisses France, a quitté le groupe. Il est remplacé par Thierry Daignes, directeur financier et juridique de 3 Suisses International.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 15 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,54 %

CAC 40 : 2849,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	991	[illegible]	-0,60	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	964	[illegible]	-1,97	[illegible]
Renault (T.P.)	1850	[illegible]	+0,05	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2295	[illegible]	-0,65	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1303	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	990	[illegible]	—	[illegible]
Accor	944	[illegible]	+0,63	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	230,10	[illegible]	-0,47	[illegible]
Air Liquide	896	[illegible]	-0,44	[illegible]
Alcatel Alsthom	773	[illegible]	+1,55	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	650	[illegible]	+2,76	[illegible]
Axa	384,10	[illegible]	-0,41	[illegible]
Bail Investis.	773	[illegible]	-0,12	[illegible]
Bancaire (Cie)	697	[illegible]	+0,14	[illegible]
Bazar Hot. Ville	550	[illegible]	+0,90	[illegible]
Bertrand Faure	320,10	[illegible]	+1,18	[illegible]
BIC	400	[illegible]	+0,27	[illegible]
BIS	502	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	280,30	[illegible]	+0,92	[illegible]
Bollore Techno.	779	[illegible]	-0,89	[illegible]
Bongrain	2045	[illegible]	+0,68	[illegible]
Bouygues	535	[illegible]	+0,56	[illegible]
Bouygues Offs.	262,50	[illegible]	+0,95	[illegible]
Bull#	57,85	[illegible]	-1,98	[illegible]
Canal +	1032	[illegible]	+0,77	[illegible]
Cap Gemini	380	[illegible]	-0,10	[illegible]
Carbone Lorraine	1505	[illegible]	+0,33	[illegible]
Carrefour	3329	[illegible]	+1,77	[illegible]
Casino Guichard	332,10	[illegible]	—	[illegible]
Casino Guich.ADP	259,40	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	660	[illegible]	-3,03	[illegible]
C.C.F.	330	[illegible]	-0,54	[illegible]
Cegid (Ly)	613	[illegible]	-0,81	[illegible]
Cerus Europ.Reun	35	[illegible]	-1,42	[illegible]
Cetelem	580	[illegible]	+2,06	[illegible]
CGIP	1700	[illegible]	+0,88	[illegible]
Chargeurs	410	[illegible]	-0,43	[illegible]
Christian Dalloz	2390	[illegible]	+2,30	[illegible]
Christian Dior	815	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Francais	247,50	[illegible]	-3,03	[illegible]
Cipe France Ly #	722	[illegible]	+0,69	[illegible]
Clarins	632	[illegible]	+0,31	[illegible]
Club Mediterranee	483	[illegible]	-0,62	[illegible]
Coflexip	600	[illegible]	+2,50	[illegible]
Colas	823	[illegible]	-1,09	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,60	[illegible]	+6,03	[illegible]
Comptoirs Mod.	2610	[illegible]	+0,07	[illegible]
CPR	445,80	[illegible]	-0,38	[illegible]
Cred.Fon.France	66,50	[illegible]	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	389	[illegible]	+1,79	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	375	[illegible]	-1,30	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	198	[illegible]	-0,50	[illegible]
Damart	4300	[illegible]	-0,23	[illegible]
Danone	812	[illegible]	+0,61	[illegible]
Dassault-Aviation	1350	[illegible]	-1,11	[illegible]
Dassault Electro	525	[illegible]	-0,57	[illegible]
Dassault Systemes	351	[illegible]	+0,28	[illegible]
De Dietrich	242	[illegible]	+0,04	[illegible]
Degremont	424	[illegible]	-1,13	[illegible]
Deveaux(Ly)#	670	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,85	[illegible]	+0,11	[illegible]
Dexia France	542	[illegible]	+0,36	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	100	[illegible]	-0,15	[illegible]
Dynaction	147,70	[illegible]	+0,20	[illegible]
Eaux (Gle des)	704	[illegible]	+0,28	[illegible]
Eiffage	322	[illegible]	-3,41	[illegible]
Elf Aquitaine	758	[illegible]	+0,65	[illegible]
Eramet	290,20	[illegible]	+0,96	[illegible]
Eridania Beghin	810	[illegible]	+0,37	[illegible]
Essilor Intl	1460	[illegible]	-0,68	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1400	[illegible]	+0,07	[illegible]
Esso	540	[illegible]	+2,59	[illegible]
Eurafrance	2388	[illegible]	-1,59	[illegible]
Euro Disney	8,30	[illegible]	-1,20	[illegible]
Europe 1	1275	[illegible]	+1,17	[illegible]
Eurotunnel	6,35	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA	511	[illegible]	—	[illegible]
Finextel ●	117	[illegible]	-7,69	[illegible]
Fives-Lille	415	[illegible]	-0,93	[illegible]
Fromageries Bel	4130	[illegible]	+0,14	[illegible]
Galeries Lafayette	2520	[illegible]	-0,39	[illegible]
GAN	150	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne (B)	542	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	427	[illegible]	-1,26	[illegible]
Gaz et Eaux	2400	[illegible]	+0,41	[illegible]
Geophysique	790	[illegible]	+1,64	[illegible]
G.F.C	538	[illegible]	-3,90	[illegible]
Groupe Andre S.A.	566	[illegible]	-0,17	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	146	[illegible]	-2,05	[illegible]
GTM-Entrepose	388	[illegible]	-0,51	[illegible]
Guilbert	745	[illegible]	+1,74	[illegible]
Guyenne Gascogne	2021	[illegible]	-0,29	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1239	[illegible]	-1,53	[illegible]
Havas	394	[illegible]	-0,50	[illegible]
Havas Advertising	670	[illegible]	+0,89	[illegible]
Imetal	830	[illegible]	—	[illegible]
Immeubl.France	345	[illegible]	-0,28	[illegible]
Infogrames Enter.	768	[illegible]	+0,26	[illegible]
Ingenico	147,80	[illegible]	+0,20	[illegible]
Interbail	156	[illegible]	-1,28	[illegible]
Intertechnique	1425	[illegible]	-0,14	[illegible]
Jean Lefebvre	335	[illegible]	-2,98	[illegible]
Klepierre	819	[illegible]	-0,48	[illegible]
Labinal	1590	[illegible]	-0,62	[illegible]
Lafarge	427	[illegible]	+1,05	[illegible]
Lagardere	167	[illegible]	+0,05	[illegible]
Lapeyre	394	[illegible]	+0,25	[illegible]
Lebon	217	[illegible]	-0,46	[illegible]
Legrand	1164	[illegible]	-1,20	[illegible]
Legrand ADP	773	[illegible]	—	[illegible]
Legris indust.	238	[illegible]	-0,84	[illegible]
Locindus	805	[illegible]	-0,62	[illegible]
L'Oreal	2113	[illegible]	+0,75	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1226	[illegible]	+1,79	[illegible]
Marine Wendel	636	[illegible]	-0,62	[illegible]
Metaleurop	79,70	[illegible]	+1	[illegible]
Metrologie Inter.	15,45	[illegible]	+1,94	[illegible]
Michelin	337,40	[illegible]	+0,77	[illegible]
Moulinex #	139,60	[illegible]	-1,50	[illegible]
Nord-Est	120	[illegible]	+0,75	[illegible]
Nordon (Ny)	382,20	[illegible]	+0,47	[illegible]
NRJ #	814	[illegible]	+0,24	[illegible]
Olipar	73,10	[illegible]	—	[illegible]
Paribas	412,10	[illegible]	+0,94	[illegible]
Pathe	1170	[illegible]	-1,19	[illegible]
Pechiney	282,10	[illegible]	+1,80	[illegible]
Pernod-Ricard	294	[illegible]	+1,36	[illegible]
Peugeot	764	[illegible]	+0,78	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2535	[illegible]	-0,11	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	474,40	[illegible]	-1,98	[illegible]
Primagaz	465	[illegible]	+1,24	[illegible]
Promodes	2064	[illegible]	+0,53	[illegible]
Publicis #	520	[illegible]	+3,84	[illegible]
Remy Cointreau ■	120,40	[illegible]	-0,08	[illegible]
Renault	175,80	[illegible]	-0,73	[illegible]
Rexel	1596	[illegible]	+0,25	[illegible]
Rhone Poulenc A	227	[illegible]	—	[illegible]
Rochette (La)	26,10	[illegible]	+3,06	[illegible]
Roe Imperiale(Ly)	5500	[illegible]	-0,90	[illegible]
Sade (Ny)	189	[illegible]	-0,52	[illegible]
Sagem SA	2959	[illegible]	-0,81	[illegible]
Saint-Gobain	905	[illegible]	+0,33	[illegible]
Salomon (Ly)	438,50	[illegible]	—	[illegible]
Salvepar (Ny)	466,90	[illegible]	-0,40	[illegible]
Sanofi	564	[illegible]	+0,53	[illegible]
Sat	1510	[illegible]	+0,13	[illegible]
Saupiquet (Ns)	623	[illegible]	-0,48	[illegible]
Schneider SA	330,90	[illegible]	+0,99	[illegible]
SCOR	245	[illegible]	-1,79	[illegible]
S.E.B.	834	[illegible]	-0,95	[illegible]
Sefimeg CA	382	[illegible]	+0,26	[illegible]
SEITA	178	[illegible]	-0,95	[illegible]
Selectibanque	66	[illegible]	-0,90	[illegible]
SFIM	955	[illegible]	-2,61	[illegible]
SGE	147,90	[illegible]	-1,96	[illegible]
Sidel	406	[illegible]	-3,44	[illegible]
Silic CA	841	[illegible]	—	[illegible]
Simco	457,50	[illegible]	-0,10	[illegible]
S.I.T.A	1099	[illegible]	+0,09	[illegible]
Skis Rossignol	113,40	[illegible]	+6,34	[illegible]
Societe Generale	823	[illegible]	-0,36	[illegible]
Sodexho Alliance	2622	[illegible]	-0,07	[illegible]
Sommer-Allibert	214	[illegible]	—	[illegible]
Sophia	222	[illegible]	-0,45	[illegible]
Spir Communic. #	425	[illegible]	—	[illegible]
Strafor Facom	380	[illegible]	+1,05	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	623	[illegible]	+0,48	[illegible]
Synthelabo	685	[illegible]	—	[illegible]
Technip	767	[illegible]	+2,34	[illegible]
Thomson-CSF	167,90	[illegible]	+0,17	[illegible]
Total	619	[illegible]	+0,96	[illegible]
UFB Locabail	588	[illegible]	+2,04	[illegible]
UIF	446	[illegible]	+0,22	[illegible]
UIS	202,40	[illegible]	+0,29	[illegible]
Unibail porteur	575	[illegible]	-0,52	[illegible]
Union Assur.Fdal	627	[illegible]	-0,15	[illegible]
Usinor	107	[illegible]	-1,02	[illegible]
Valeo	354,40	[illegible]	+0,64	[illegible]
Vallourec	384,40	[illegible]	-0,36	[illegible]
Via Banque	165	[illegible]	-1,21	[illegible]
Worms & Cie	369	[illegible]	+0,81	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1319	[illegible]	+0,45	[illegible]
Elf Gabon	1300	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	119,80	[illegible]	-2,33	[illegible]
Adecco S.A.	2196	[illegible]	+0,09	[illegible]
Adidas AG #	715	[illegible]	+2,79	[illegible]
American Express	463	[illegible]	+0,43	[illegible]
Anglo American #	305,10	[illegible]	+1,04	[illegible]
Amgold #	309,10	[illegible]	+1,90	[illegible]
Arjo Wiggins App.	18,35	[illegible]	+0,27	[illegible]
A.T.T. #	253	[illegible]	+1,34	[illegible]
Banco Santander #	173	[illegible]	+2,89	[illegible]
Barrick Gold #	129,70	[illegible]	-1,23	[illegible]
B.A.S.F. #	206	[illegible]	-1,45	[illegible]
Bayer #	224,40	[illegible]	-2,40	[illegible]
Cordiant PLC	11,45	[illegible]	+0,87	[illegible]
Crown Cork ord.#	281	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	280	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	432	[illegible]	—	[illegible]
De Beers #	176,10	[illegible]	+0,51	[illegible]
Deutsche Bank #	332,70	[illegible]	-0,05	[illegible]
Dresdner Bank	248,60	[illegible]	+0,80	[illegible]
Driefontein #	40,70	[illegible]	-0,36	[illegible]
Du Pont Nemours #	374,10	[illegible]	—	[illegible]
Eastman Kodak #	387,70	[illegible]	+1,77	[illegible]
East Rand #	1,49	[illegible]	-0,67	[illegible]
Echo Bay Mines #	30	[illegible]	-1	[illegible]
Electrolux #	447,90	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	256,10	[illegible]	+1,52	[illegible]
Ford Motor #	263,10	[illegible]	-0,38	[illegible]
Freegold #	31,90	[illegible]	+0,31	[illegible]
Gencor act.regr.	15	[illegible]	-1	[illegible]
General Elect. #	387,50	[illegible]	+1,05	[illegible]
General Motors #	399,50	[illegible]	—	[illegible]
Gle Belgique #	514	[illegible]	-0,19	[illegible]
Grd Metropolitan	55,20	[illegible]	-0,18	[illegible]
Guinness Plc #	53,90	[illegible]	-1,94	[illegible]
Hanson PLC reg.	29,15	[illegible]	+0,17	[illegible]
Harmony Gold #	24,65	[illegible]	-2,02	[illegible]
Hitachi #	51,80	[illegible]	+1,15	[illegible]
Hoechst #	238	[illegible]	-0,42	[illegible]
I.B.M #	581	[illegible]	+1,37	[illegible]
I.C.I #	96,20	[illegible]	-1,97	[illegible]
Ito Yokado #	309	[illegible]	+0,32	[illegible]
Kingfisher plc #	74	[illegible]	-2,56	[illegible]
Matsushita #	101,80	[illegible]	+1,57	[illegible]
Mc Donald's #	279	[illegible]	-0,35	[illegible]
Merck and Co #	544	[illegible]	+2,02	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	54,25	[illegible]	+0,16	[illegible]
Mobil Corporat.#	444,10	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	665	[illegible]	+0,15	[illegible]
Nestle SA Nom. #	7250	[illegible]	+0,55	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	75,50	[illegible]	+0,13	[illegible]
Nokia A	487	[illegible]	+1,02	[illegible]
Norsk Hydro #	340	[illegible]	+3,50	[illegible]
Petrofina #	2178	[illegible]	+4,17	[illegible]
Philip Morris #	254	[illegible]	—	[illegible]
Philips N.V #	432,40	[illegible]	+1,98	[illegible]
Placer Dome Inc #	94,10	[illegible]	+0,42	[illegible]
Procter Gamble #	791	[illegible]	+1,13	[illegible]
Quilvest	312	[illegible]	-1,60	[illegible]
Randfontein #	11,15	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	574	[illegible]	-0,17	[illegible]
Rio Tinto PLC #	95	[illegible]	-0,52	[illegible]
Royal Dutch # ■	305,70	[illegible]	+1,76	[illegible]
Sega Enterprises	187	[illegible]	-0,48	[illegible]
Saint-Helena #	24	[illegible]	+4,16	[illegible]
Schlumberger #	470	[illegible]	+2,42	[illegible]
SGS Thomson Micro.	507	[illegible]	+0,19	[illegible]
Shell Transport #	41,05	[illegible]	-0,12	[illegible]
Siemens #	368	[illegible]	+0,54	[illegible]
Sony Corp. #	539	[illegible]	-1,29	[illegible]
Sumitomo Bank #	84,50	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	489	[illegible]	—	[illegible]
Telefonica #	166	[illegible]	+0,84	[illegible]
Toshiba #	32,50	[illegible]	—	[illegible]
Unilever #	1230	[illegible]	-0,40	[illegible]
United Technol. #	471	[illegible]	-0,42	[illegible]
Vaal Reefs #	290	[illegible]	+0,06	[illegible]
Volkswagen A.G #	3924	[illegible]	-2,24	[illegible]
Volvo (act.B) #	157	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	133,50	[illegible]	+0,37	[illegible]
Yamanouchi #	145,30	[illegible]	+3,23	[illegible]
Zambia Copper	14	[illegible]	+6,42	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 15 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	108,50	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	122,10	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,25	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,96	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,20	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100	[illegible]
CFF 10.25%90-01CB#	116,75	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,31	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	101,96	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,80	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,02	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,27	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,76	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,71	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,81	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,15	[illegible]
Florai9,75% 90-99#	109,30	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,36	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	*99,96*	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,61	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA# ■	104,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,10	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	102,75	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	115,86	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	110,30	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,85	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,84	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	128,61	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,04	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	968	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	82,75	[illegible]
Baccarat (Ny)	627	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	662	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	184	[illegible]
B.N.P.Intercont.	851	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	450	[illegible]
Champex (Ny)	29	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	421,10	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2288	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1250	[illegible]
Continental Ass.Ly	560	[illegible]
Darblay	568	[illegible]
Didot Bottin	742	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3600	[illegible]
Ecia	971	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1300	[illegible]
Fichet Bauche	60,50	[illegible]
Fidei	31,35	[illegible]
Finalens	319,50	[illegible]
F.I.P.P. ◆	349	[illegible]
Fonciere (Cie)	1585	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	728	[illegible]
Foncina # ◆	465	[illegible]
Francarep	282,30	[illegible]
France S.A. ◆	1234	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1254	[illegible]
G.T.I (Transport)	191,90	[illegible]
Immobail	144,10	[illegible]
Immobanque	639	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	463	[illegible]
Locia ◆	60,50	[illegible]
Monoprix	285	[illegible]
Metal Deploye	380	[illegible]
Mors	7,10	[illegible]
Navigation (Nle)	100	[illegible]
Optorg	*317*	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	300	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ■	892	[illegible]
Parfinance ◆	282	[illegible]
Paris Orleans	270	[illegible]
Promodes (CI) ◆	1730	[illegible]
PSB Industries Ly	479,80	[illegible]
Rougier #	367	[illegible]
Saga	88	[illegible]
S.I.P.H.	300,20	[illegible]
Sofragi	4700	[illegible]
Taittinger	3134	[illegible]
Tour Eiffel ◆	862,90	[illegible]
Vicat	544	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1900	[illegible]
Elyo	328	[illegible]
Finaxa	334	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1600	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1291	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	161,10	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1992	[illegible]
Hotel Lutetia	335	[illegible]
Hotels Deauville	550	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	540	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	307	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 15 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	57,25	[illegible]
AFE #	475	[illegible]
Aigle #	287	[illegible]
Albert S.A (Ns)	170	[illegible]
Altran Techno. #	1756	[illegible]
Arkopharma#	291	[illegible]
Montaignes P.Gest.	3050	[illegible]
Assystem #	315	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	717	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	351	[illegible]
Bque Vernes	165	[illegible]
Beneteau #	860	[illegible]
B I M P ◆	104	[illegible]
Boiron (Ly) #	319,30	[illegible]
Boisset (Ly) #	699	[illegible]
Bot S.A.	270	[illegible]
Cardif SA ◆	758	[illegible]
C.E.E #	136	[illegible]
CFPI # ◆	420	[illegible]
Change Bourse (M)	220,50	[illegible]
CNIM CA#	216	[illegible]
Codetour	365	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	457	[illegible]
Confandey#	312,10	[illegible]
C.A. Hte Normandie	314	[illegible]
C.A. Paris IDF	775	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	318	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	290	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	324	[illegible]
C.A.Pas de Calais	532	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	543	[illegible]
C.A. Oise CCI	321,10	[illegible]
C.A. Somme CCI	327	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	430	[illegible]
Devanlay	570	[illegible]
Devernois (Ly)	565	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	63	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	418	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	367,50	[illegible]
Expand s.a	550	[illegible]
Factorem	691	[illegible]
Faiveley #	230,30	[illegible]
Finacor	69,80	[illegible]
Fininfo	665	[illegible]
Fructivie	644	[illegible]
Gautier France #	245	[illegible]
Gel 2000	45,65	[illegible]
GFI Industries #	960	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	31,50	[illegible]
GLM S.A.	240	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1070	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	215,10	[illegible]
Kindy #	177,10	[illegible]
Guerbet	230	[illegible]
Hermes internat.1#	475	[illegible]
Hurel Dubois ◆	708	[illegible]
ICBT Groupe #	240	[illegible]
I.C.C.	*134*	[illegible]
ICOM Informatique	516	[illegible]
Idianova	74	[illegible]
Int. Computer #	86	[illegible]
IPBM ◆	74	[illegible]
M6-Metropole TV	599	[illegible]
Manitou #	735	[illegible]
Manutan	410	[illegible]
Marie Brizard #	625	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	46,80	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	60	[illegible]
MGI Coutier #	292	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	150	[illegible]
Naf-Naf #	72	[illegible]
Norbert Dentres.#	741	[illegible]
NSC Groupe Ny	800	[illegible]
Onet #	988	[illegible]
Paul Predault #	166	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	95,35	[illegible]
Phyto-Lierac #	315	[illegible]
Pochet	786	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	250	[illegible]
Radiall #	691	[illegible]
Robertet #	1189	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	320	[illegible]
Securidev #	116	[illegible]
Smoby (Ly)#	631	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	21	[illegible]
Sofibus	296	[illegible]
Sogeparc (Fin)	379,80	[illegible]
Sopra #	595	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	95	[illegible]
Sylea	538	[illegible]
Teisseire-France	171	[illegible]
TFI	499	[illegible]
Thermador Hol. #	309	[illegible]
Trouvay Cauvin #	107	[illegible]
Unilog	831	[illegible]
Union Fin.France	599	[illegible]
Viel et Cie #	129,50	[illegible]
Vilmorin et Cie #	458	[illegible]
Virbac	535	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

LUNDI 15 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	45	[illegible]
Belvedere	858	[illegible]
BVRP	192	[illegible]
Coil	230,90	[illegible]
Electronique D2	900	[illegible]
FDM Pharma n.	229	[illegible]
Genset ◆	341	[illegible]
Guyanor action B ◆	12,50	[illegible]
High Co. ◆	136	[illegible]
Infonie	93	[illegible]
Joliez-Regol ◆	77	[illegible]
Mille Amis	60	[illegible]
Naturex	81	[illegible]
Olitec	1316	[illegible]
Picogiga ◆	220	[illegible]
Proxidis	20	[illegible]
R21 Santé	415	[illegible]
Stelax	8	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

LUNDI 15 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	751	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	9,50	[illegible]
Générale Occidentale ◆	178	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	164	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

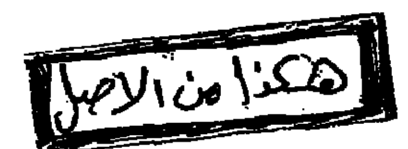
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

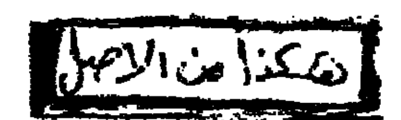
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	143,75	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	118,61	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2450,35	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14278	[illegible]
Natio Epargne	2229,34	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17202,97	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3205,12	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	140,49	[illegible]
Natio Epargne Retraite	159,78	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11313,96	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1051,82	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1022,47	[illegible]
Natio Euro Opport.	1100,16	[illegible]
Natio Inter ◆	2213,17	[illegible]
Natio Opportunités	198,29	[illegible]
Natio Revenus	1114,64	[illegible]
Natio Sécurité	11496,50	[illegible]
Natio Valeurs	1372,94	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92904,74	[illegible]
Oblig. tres caté.	271,63	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◇	842,48	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2646,96	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◇	2492,96	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	314,03	[illegible]
Patrimoine Retraite D ◇	304,52	[illegible]
Sicav Associations C ◇	2433,29	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◇	19765,44	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19424,13	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	284,28	[illegible]
Écur. Capitalisation C ◇	253,58	[illegible]
Écur. Expansion C ◇	83352,51	[illegible]
Écur. Géovaleurs C ◇	3644,55	[illegible]
Écur. Investis. D PEA ◇	228,68	[illegible]
Écur. Monépremière ◇	11392,85	[illegible]
Écur. Monétaire C ◇	13100,11	[illegible]
Écur. Monétaire D ◇	12476,19	[illegible]
Écur. Trésorerie C ◇	321,63	[illegible]
Écur. Trésorerie D ◇	309,14	[illegible]
Écur. Trimestriel D ◇	2004,64	[illegible]
Épercourt-Sicav D ◇	193,31	[illegible]
Géoptim C ◇	12830,53	[illegible]
Géoptim D ◇	11785,37	[illegible]
Horizon C ◇	2291,57	[illegible]
Prévoyance Écur. D ◇	105,43	[illegible]
Sensipremière C ◇	13231,46	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12077,71	[illegible]
Écur. Sécuripremière C ◇	12034,61	[illegible]
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◇	120338,92	[illegible]
Atout Amérique	198,21	[illegible]
Atout Asie	108,80	[illegible]
Atout Futur C	812,67	[illegible]
Atout Futur D	765,03	[illegible]
Coexis	1966,55	[illegible]
Dieze	2185,71	[illegible]
Elicash ◇	955248,82	[illegible]
Epargne-Unie	212,50	[illegible]
Eurodyn	2610,98	[illegible]
Indicia ◆	1760,53	[illegible]
Moné.JC ◇	12012,99	[illegible]
Moné.JD ◇	11631,10	[illegible]
Oblifutur C	550,70	[illegible]
Oblifutur D	527,69	[illegible]
Oraction	1762,26	[illegible]
Revenu-Vert	1209,52	[illegible]
Sévéa ◆	118,24	[illegible]
Synthésis	18281,07	[illegible]
Uni Association ◇	121,34	[illegible]
Uni Foncier	1447,76	[illegible]
Uni France	869,16	[illegible]
Uni Garantie C	1907,75	[illegible]
Uni Garantie D	1459,12	[illegible]
Uni Régions	1788,48	[illegible]
Univar C ◇	311,27	[illegible]
Univar D ◇	298,31	[illegible]
Univers Actions	250,68	[illegible]
Univers-Obligations	250,01	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	750,75	[illegible]
Francic Pierre	141,15	[illegible]
Francic Régions	1961,78	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◇	1126,20	[illegible]
Cicamonde	1596,16	[illegible]
Converticic	406,99	[illegible]
Ecocic	1744,50	[illegible]
Mensuelcic	10140,75	[illegible]
Oblicic Mondial	3978,25	[illegible]
Oblicic Régions	1177,50	[illegible]
Rentacic	165,42	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1394,73	[illegible]
Lion 20000 C	17245,57	[illegible]
Lion 20000 D	16543,11	[illegible]
Lion Associations C	11127,01	[illegible]
Lion Associations D	11127,01	[illegible]
Lion Court Terme C	26558,81	[illegible]
Lion Court Terme D	24081,86	[illegible]
Lion Plus C	1581,93	[illegible]
Lion Plus D	1509,01	[illegible]
Lion Trésor	2462,80	[illegible]
Oblilion	2159,85	[illegible]
Sicav 5000	736,70	[illegible]
Slivafrance	1234,67	[illegible]
Slivam	590,43	[illegible]
Slivarente	246,26	[illegible]
Slivinter	803,43	[illegible]
Trilion	5229,79	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2360,23	[illegible]
CM Option Dynamique	133,96	[illegible]
CM Option Equilibre	263,14	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	162,08	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	926,45	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	144,05	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23859,46	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1673,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1888,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1111,92	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,19	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	859,31	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20069,50	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	943,71	[illegible]
St-Honoré Pacifique	753,83	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1840,95	[illegible]
Stratégie Actions	1150,44	[illegible]
Stratégie Rendement	1991,35	[illegible]
Amplitude Amérique ◇	119,79	[illegible]
Amplitude Europe C ◇	163,60	[illegible]
Amplitude Europe D ◇	160,86	[illegible]
Amplitude Monde C ◇	1055,90	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	1007,34	[illegible]
Amplitude Pacifique ◆	110,72	[illegible]
Elanciel D PEA ◇	183,87	[illegible]
Émergence Poste D PEA ◇	153,50	[illegible]
Géobilys C ◇	664	[illegible]
Géobilys D ◇	628,23	[illegible]
Kaleis Dynamisme ◇	1105,83	[illegible]
Kaleis Équilibre ◇	1075,03	[illegible]
Kaleis Sérénité ◇	1043,47	[illegible]
Latitude C ◇	149,25	[illegible]
Latitude D ◇	135,98	[illegible]
Oblitys D ◇	624,61	[illegible]
Plénitude D PEA ◇	208,39	[illegible]
Poste Gestion C ◇	14947,22	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5242,67	[illegible]
Solstice D ◇	2374,75	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38190,26	[illegible]
Actimonétaire D	31097,38	[illegible]
Cadence 1 D	1076,28	[illegible]
Cadence 2 D	1066,16	[illegible]
Cadence 3 D	1053,61	[illegible]
Capimonétaire C	412,68	[illegible]
Capimonétaire D	372,36	[illegible]
Sogeoblig C/D	9335,64	[illegible]
Interoblig C	7530,81	[illegible]
Intersélection France D	730,49	[illegible]
S.G. France opport. C	2063,30	[illegible]
S.G. France opport. D	1969,68	[illegible]
Sogenfrance C	1915,90	[illegible]
Sogenfrance D	1751,23	[illegible]
Sogépargne D	315,43	[illegible]
Soginter C	2550,68	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1474,08	[illegible]
Sogefiance D	1700,06	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	216,74	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





FOOTBALL La Coupe de l'UEFA, à laquelle participeront sept clubs français, devait donner, mardi 16 septembre, le coup d'envoi d'une semaine européenne chargée qui se poursuivra, mercredi 17 septembre, avec la *Ligue des champions*, pour s'achever jeudi avec la Coupe des coupes. ● LUIS FERNANDEZ, premier entraîneur français à avoir gagné un trophée européen, en 1996, avec le Paris-Saint-Germain, se félicite de la présence de dix clubs tricolores dans ces compétitions, mais invite à relativiser la performance. ● ENGAGÉ EN COUPE DE L'UEFA avec l'Athletic de Bilbao, il rêve cependant de participer à la création d'un deuxième grand club parisien, qui évoluerait au Stade de France de Saint-Denis. ● L'INFLATION des rencontres a conduit TF 1 à recentrer sa politique de retransmissions autour de la Ligue des champions.

Luis Fernandez rêve de poursuivre son parcours européen au Stade de France

Dans un entretien accordé au « Monde », l'ancien entraîneur du Paris-Saint-Germain, désormais à la tête de l'Athletic de Bilbao, engagé en Coupe de l'UEFA, veut créer un deuxième grand club parisien domicilié au Stade de France de Saint-Denis

BILBAO
de notre envoyé spécial

Pour la première fois de l'histoire des coupes d'Europe, sept clubs français vont participer, mardi 16 septembre, à la Coupe de l'UEFA. Ancien entraîneur du Paris-Saint-Germain et premier technicien français à avoir remporté une coupe d'Europe (en 1996 avec le PSG), Luis Fernandez est aussi engagé dans cette compétition à la tête du club espagnol de l'Athletic de Bilbao, qui doit affronter les Italiens de la Sampdoria de Gênes. Sur la santé actuelle du football français, son expérience étrangère, l'avenir de l'équipe de France et celui du Stade de France à *Saint-Denis*, l'ancien international ouvre son coeur.

« Avec dix clubs engagés cette saison dans les trois coupes d'Europe, le football français bat un record. Cette présence massive vous étonne-t-elle ?

– Non. Le travail en profondeur effectué depuis de longues années dans les centres de formation porte ses fruits. Depuis le début des années 90, les clubs français flirtent régulièrement avec les meilleurs. Une qualification en demi-finale européenne n'est plus considérée comme un exploit. Mais la performance due à la présence massive des clubs français en Coupe de l'UEFA doit tout de même être relativisée.

– Que voulez-vous dire ?

– *Trois clubs* français *s'y* sont qualifiés par le biais de la Coupe Intertoto, une compétition à laquelle ne participent pas les clubs espagnols, italiens et anglais. Dans ce cas de figure, la tâche des clubs français est grandement facilitée.

– Les clubs espagnols qui participent aux coupes d'Europe bénéficient-ils d'un calendrier adapté ?

– Nous sommes moins aidés que les clubs français. Mon équipe a par exemple dû affronter l'Atletico de Madrid samedi 13 en championnat et va rencontrer la Sampdoria de Gênes mardi 16 en Coupe de l'UEFA. Les clubs français ont disputé leurs matches de championnat le vendredi. Un jour de récupération supplémentaire, cela peut faire la différence.

– L'Athletic de Bilbao reste le symbole du club « anti-arrêt Bosman ». Votre équipe ne peut toujours aligner que des joueurs basques. Ce particularisme est-il viable dans le football moderne ?

– En débarquant à Bilbao la saison dernière, je connaissais les règles du jeu. Et je n'ai jamais eu l'intention de changer cette tradition propre à l'Athletic. Même si cette philosophie, car c'en est une, peut paraître inadaptée dans le football de haut niveau, je la trouve magnifique et respectable. Et *comme les joueurs basques* possèdent des qualités exceptionnelles, cela ne nous empêche pas de disputer la coupe d'Europe. Regardez ce club : il va fêter son centenaire, compte 35 000 socios, le stade de San Mames est plein à chaque match, la publicité est toujours absente des maillots et le peuple basque s'identifie à l'Athletic. Franchement, travailler avec des joueurs aussi doués, généreux, disciplinés et travailleurs que les Basques, c'est un vrai bonheur *pour un entraîneur*.

– Vous paraissez très heureux à Bilbao...

– Je le suis tellement que j'ai resigné pour une saison supplémentaire, jusqu'en 1999. J'ai pourtant reçu des propositions d'autres clubs espagnols, de l'OM, de Bordeaux, de Lens. Mais il existe ici de vraies valeurs, et dans le football d'aujourd'hui cela devient rare. Et puis disputer la Liga *(ndlr : le championnat espagnol)*, c'est vraiment quelque chose d'exceptionnel. Affronter le Real, le Barça, le Betis, Valence, dans des stades pleins et des ambiances de folie, c'est une expérience fantastique, même si la pression médiatique est terrible. Quand je pense que certains ont dit que j'avais quitté le PSG pour fuir la pression, il y a vraiment de quoi rire. Qu'ils viennent ici, ils *comprendront ce qu'est la pression*...

– Vous avez regardé le match PSG-Steaua Bucarest ?

– Non, j'assistais au même moment à une réception en compagnie du président de l'Athletic. Mais cette qualification m'a fait très plaisir pour les joueurs. Cela étant dit, avec les efforts financiers consentis par les dirigeants parisiens depuis mon départ, la victoire était vraiment la moindre des choses. *Pendant mes deux saisons à la tête du* PSG, je n'ai pas eu la chance d'avoir des dirigeants aussi généreux sur le marché des transferts.

– Que manque t-il au PSG pour dominer le football européen ?

– Je n'arrive pas à comprendre pourquoi autant de jeunes talents originaires de la région parisienne s'en vont dans des clubs de province. Lorsque la politique de détection et de formation du PSG sera au point, le club aura franchi une étape décisive.

– Vous resterez dans l'Histoire comme le premier entraîneur français à avoir remporté une coupe d'Europe. Aimeriez-vous enrichir votre palmarès à la tête de l'équipe de France ?

– Je ne suis pas encore assez mûr pour être sélectionneur. Je vais avoir trente-huit ans le 2 octobre et *je me considère encore comme un* entraîneur en apprentissage : deux ans à Cannes, deux ans au PSG, aujourd'hui à Bilbao, demain ailleurs. En tout cas, je ne fais pas de plan de carrière.

– On a pourtant parlé de vous en tant que successeur d'Aimé Jacquet...

– Laissons Aimé travailler en paix ! C'est un technicien que j'admire profondément, un homme qui sert le football, contrairement à *beaucoup d'autres qui l'utilisent* pour se faire briller. Actuellement, l'équipe de France est peut-être la meilleure au monde. Il faut laisser les Bleus travailler sereinement. Si il y a trop de pression autour des joueurs français, le Mondial sera un échec.

– Y a-t-il un projet qui vous tient à coeur ?

– Le vrai challenge, c'est de faire vivre le Stade de France à Saint-Denis. Mais il faudra attendre deux ou trois ans avant qu'un vrai projet ne voie le jour. Il faut le temps pour créer un club avec des structures solides, un vrai club « parisien », comme j'en rêve.

– Le PSG ne peut pas devenir le club résident à Saint-Denis...

– Non. Le PSG, c'est le Parc des Princes.

– Alors comment faire vivre le Stade de France ?

– *Il faut procéder par étapes*. Aller à Gennevilliers, à Saint-Denis, dans toutes les communes du coin, parler aux éducateurs, aux jeunes, aux responsables municipaux. Il y a deux ans, j'ai été au ministère de la jeunesse et des sports pour discuter du projet. Mais les politiques ont une vision à court terme. Si Jospin ou Séguin m'appellent pour faire bouger les choses auprès des jeunes footballeurs de la région parisienne, j'arrive ! Moi, j'ai mon *idée pour Saint-Denis : venir avec* une dizaine de grosses boîtes conscientes de l'intérêt sportif mais aussi économique et social de créer un deuxième grand club à Paris. Un club profondément enraciné auprès du public populaire. Et des actionnaires qui géreront chacun un domaine bien précis et me laisseront carte blanche dans le domaine sportif. Ce projet me plaît et je sais que j'y arriverai un jour. »

Propos recueillis par Alain Constant

Une incroyable semaine

– Mardi 16 septembre
● **Coupe de l'UEFA (32es de finale-aller) :**
Deportivo La Corogne (Esp.)-Auxerre (Fra.)
Lyon (Fra.)-Broendby (Dan.)
Strasbourg (Fra.)-Glasgow Rangers (Eco.) à 21 heures sur Canal Plus
Bastia (Fra.)-Benfica Lisbonne (Por.) à 20 h 30 sur Canal Plus
Bordeaux (Fra.)-Aston Villa (Ang.)
Mouscron (Bel.)-Metz (Fra.)
Aarhus (Dan.)-Nantes (Fra.)
– Matches retour le 30 septembre –
Mercredi 17 septembre
● **Ligue des champions (1re journée) :**
Groupe A : Galatasaray Istanbul (Tur.)-Borussia Dortmund (All.)
Sparta Prague (Tch.)-Parme (Ita.)
Groupe B : FC Kosice (Svq)-Manchester United (Ang.)
Juventus Turin (Ita.)-Feyenoord Rotterdam (PB)
Groupe C : PSV Eindhoven (PB)-Dynamo Kiev (Ukr.)
Newcastle (Ang.)-FC Barcelone (Esp.)
Groupe D : Real Madrid (Esp.)-Rosenborg Trondheim (Nor.)
Olympiakos Le Pirée (Grè.)-FC Porto (Por.)
Groupe E : Bayern Munich (All.)-Besiktas Istanbul (Tur.)
Paris-SG (Fra.)-IFK Goeteborg (Suè.) à 20 h 30 sur TF 1
Groupe F : Sporting Portugal (Por.)-Monaco (Fra.) à 20 h 15 sur Multivision (paiement à la séance)
Bayer Leverkusen (All.)-Lierse (Bel.)
– Jeudi 18 septembre
● **Coupe des coupes (16e de finale-aller) :**
Nice (Fra.)-Kilmarnock (Eco.) à 20 h 30 sur Canal Plus
– Samedi 20 septembre
● **Championnat de France (8e journée) :**
Guingamp-Nantes
Cannes-Rennes
Lens-Toulouse
Auxerre-Lyon
Marseille-Châteauroux
Le Havre-PSG
Strasbourg-Bordeaux
– Dimanche 21 septembre
● **Championnat de France (8e journée-matches en retard) :**
Montpellier-Monaco
Bastia-Metz à 20 h 30 sur Canal Plus

TF 1 réduit la part du football sur son antenne

TF 1 L'AVAIT DIT, Jean-Claude Dassier, patron des sports de la Une, l'a fait : il y aura moins de football à l'antenne de la première chaîne de France. Au terme de plusieurs semaines de négociations, TF 1 a réussi à se débarrasser de la retransmission des épreuves de la Coupe des coupes et de la Coupe de l'UEFA, les C2 et C3, rachetées par Canal Plus (*Le Monde* daté 14-15 septembre). Depuis de longs mois, TF 1 souhaitait parvenir à ce très *« bon accord »*. Selon Jean-Claude Dassier, la chaîne avait *« une position simple »* : en finir avec la C2 et la C3, aux audiences peu en rapport avec ses standards, pour ne conserver que la Ligue des champions, épreuve qualifiée de *« crème de la crème »* du football européen. Toutefois, TF 1 ne renonce pas totalement à la Coupe des coupes et à la Coupe de l'UEFA. *« On les quitte pour revenir en quart, en demi et en finale, s'il y a des clubs français »*, annonce M. Dassier.

Dès le départ, la mission confiée par la direction de TF 1 au patron du service des sports était sans ambiguïté. Elle tenait en *« trois objectifs*, confie Jean-Claude Dassier : *réduire le nombre de matches diffusés à l'antenne, faire des économies et garder le meilleur du football français et européen »* dans le giron de la Une. Présentés il y a peu aux analystes financiers, inquiets de la baisse de la part du marché publicitaire capté par TF 1, les trois axes de ce redéploiement devaient absolument être mis en place dès la saison 1997-1998. Pour M. Dassier, ce récent accord était déjà en germe *« lorsque la direction de la Une disait qu'il y avait trop de football sur TF 1 »*. Selon lui, *« la nouvelle redistribution est excellente »*. Mieux, *« même le passage de la Coupe de la Ligue sur France 3 »* ne vient pas assombrir le sentiment du devoir accompli du patron des sports de TF 1.

En réduisant les retransmissions consacrées au football, TF 1 adresse aussi une manière d'avertissement aux dirigeants français du ballon rond. *« La qualification de dix clubs français dévalue les Coupes d'Europe »*, déplore Jean-Claude Dassier. Selon lui, *« il faudra que tout cela s'allège un peu »*, car cette pléthore de matches *« est improgrammable »*. En outre, *« la qualification aux trois Coupes d'Europe de plus de la moitié du championnat de première division dévalorise le championnat »*, remarque le patron des sports de TF 1.

Pour pallier le retrait de la Une, certains avaient songé à faire jouer les synergies avec le bouquet satellitaire Télévision par satellite (TPS), mené par TF 1 et fort de près de 200 000 abonnés. Dans cette optique, les premiers tours de la C2 et de la C3, moins générateurs de fortes audiences et donc de recettes publicitaires, auraient été diffusés sur Multivision, service de paiement à la séance de TPS. *« Trop tôt »*, a tranché Jean-Claude Dassier, TPS ne rassemble pas assez d'abonnés *« le public n'aurait pas apprécié »*.

Un constat qui oblige ainsi TF 1 a retransmettre un résumé de vingt minutes de la rencontre Sporting Portugal-AS Monaco, diffusée intégralement sur TPS, après le match PSG-Göteborg. Au cours des prochaines années, l'option TPS pourrait revenir en force *« si le numérique confirme son succès »*, assure le patron des sports. En concentrant ses efforts sur la Ligue des champions, *« la seule grande Coupe d'Europe »*, selon M. Dassier, TF 1 a réussi *« à alléger le nombre de ses retransmissions de football entre septembre et décembre »*. L'avenir dira si les recettes publicitaires en auront tiré le meilleur profit.

Guy Dutheil

Le basket français cherche le bon canal

GRAVELINES
de notre envoyé spécial

La soirée promettait d'être belle à Gravelines. Le modeste Basket Club Maritime (BCM) de la petite cité nordiste recevait, samedi 13 septembre, pour le compte de la deuxième journée du championnat de France de basket-ball, l'un des clubs français les plus huppés, l'Elan béarnais de Pau-Orthez.

Le premier du classement de la saison régulière, en 1996-1997, contre le dernier : une affiche pour laquelle les supporteurs du BCM s'étaient mobilisés. Trois mille cinq cents d'entre eux avaient pris place dans le Sportica de Gravelines pour soutenir les leurs. Ceux-ci se sont finalement présentés avec une tenue blanche immaculée : le BCM Gravelines, dernier des deux derniers championnats de France de basket, n'a pas trouvé de « sponsor maillot » à l'intersaison. Le président du BCM, Bernard Faucon s'interroge sur les possibilités de partenariat des entreprises avec le basket français. » Roger Caille, le PDG de l'entreprise Jet Services, sponsor de Pau-Orthez depuis 1996, se pose lui aussi des questions sur son investissement (6,5 millions de francs cette saison), depuis que Canal Plus a annoncé que le championnat de France de basket ne serait plus retransmis cette année qu'aux abonnés aux programmes numériques de la chaîne cryptée.

Evoquant *« la couverture médiatique indigente »* du basket, Roger Caille a menacé de se retirer de ce sport *à la fin de l'année*. *« J'ai une démarche de bon gestionnaire, je veux en avoir pour mon argent*, commente-t-il. *J'ai besoin d'un support pour le développement européen de mon entreprise et je ne vois pas comment on va faire parler de nous en étant diffusé seulement sur le numérique. »*

« MAINMISE »

En deux ans, la diffusion du championnat *de France* de basket est passée des samedis après-midi en clair d'Antenne 2 aux après-midi « super-cryptés » de Canal Plus numérique. Deux années au cours desquelles le basket a dû abandonner au rugby sa place de deuxième sport collectif français, derrière l'intouchable football. *« Cette évolution est un mystère pour moi »*, avoue Pierre Seillant. Le président de Pau-Orthez ne comprend pas comment son sport, avec ses 500 000 licenciés en France, a pu tomber à ce niveau. *« Nous n'avons certainement pas su vendre le basket comme il le fallait*, poursuit-il.

A moins de deux ans de l'organisation en France du championnat d'Europe des nations, ce concert de protestations cache à peine la mise en cause de la « mainmise » de Canal Plus sur le *basket, et, surtout, du manque de* dynamisme des autorités du basket français : *« Si la Fédération et la Ligue nationale continuent comme cela, ils vont se retrouver à la tête d'un petit sport, comme à l'époque des patronages »*, raille Roger Caille. *« Nous nous heurtons à un mur en matière de télévision*, rétorque Jean Bayle-Lespitau, le président de la Ligue nationale de basket (LNB).

Ce n'est qu'au début du mois *de septembre 1997 que les présidents* des clubs de ProA ont pris connaissance de la décision de Canal Plus de retransmettre les matchs du championnat de France sur le numérique. Organisée dans les locaux de la chaîne cryptée, leur assemblée générale venait de s'achever lorsque Charles Biétry, président de PSG Omnisports et directeur des sports de Canal Plus, a annoncé la nouvelle. *« Nous étions tous étonnés, personne n'avait l'air au courant »*, se souvient Pierre Seillant, qui a trouvé la méthode *« curieuse »*. Charles Biétry, lui, écarte toute critique : *« Malgré tous les efforts que nous avons consentis avec Canal Plus, il s'avère que les audiences du basket ne décollent pas du tout. Elles sont environ vingt fois inférieures à celles du foot et quatre fois inférieures à celles du rugby. »*

Le contrat entre la LNB et Canal Plus est, logiquement, à l'image de ces résultats décevants : pour la saison 1996-1997, la chaîne cryptée avait versé 7 millions de francs à la Ligue, soit environ 420 000 francs par club, à comparer aux 14,2 millions de francs perçus par chaque club de division 1 de football pour le seul championnat. La télévision se désintéresse du basket et les sponsors menacent de suivre le même mouvement : cette désaffection se traduit déjà sur le niveau de salaire des joueurs des équipes de second rang de la ProA. Samedi, cela n'a pas empêché les joueurs du BCM Gravelines de tenir tête à leurs « riches » adversaires de Pau-Orthez. Ces derniers ont eu recours à une prolongation pour gâcher définitivement la fête de Gravelines, en l'emportant d'un petit point (77-76).

Eric Collier

Merlene Ottey veut battre Marion Jones sur 100 mètres en 1998

CARL LEWIS s'en va, mais *Merlene Ottey reste*. Contrairement au champion américain, qui a fait son dernier tour de piste à trente-six ans, samedi 13 septembre à Houston (*Le Monde* du 13 septembre), la sprinteuse jamaïcaine, qui en a trente-sept, a annoncé, dimanche, à la finale du Grand Prix de la Fédération internationale d'athlétisme, à Fukuoka, qu'elle allait se consacrer essentiellement au 100 mètres la saison prochaine. Interrogée sur *son principal objectif pour 1998*, Ottey a d'abord répondu en souriant : *« Marion »*, faisant allusion à l'Américaine Marion Jones, qui l'avait battue la veille dans le 200 mètres.

Malgré un palmarès inouï depuis le début de sa carrière aux Jeux olympiques de Moscou, en 1980, Merlene Ottey est l'une des grandes malchanceuses de l'athlétisme. Elle a bien remporté six médailles, mais aucune d'elles n'est d'or. Aux Jeux olympiques d'Atlanta, elle avait terminé deuxième du 100 mètres, derrière l'Américaine Gail Devers et avait *été battue dans* le 200 mètres par la Française Marie-José Pérec. Elle a récolté dix médailles mondiales, elle est double championne du monde du *200 mètres (1993 et* 1995), mais elle n'a pas non plus gagné de titre mondial sur 100 mètres. Aux Mondiaux de 1993, elle s'était inclinée d'un millième de seconde devant Gail Devers.

En 1997, Merlene Ottey pensait être un peu plus tranquille. Las, Marion Jones, nouvelle merveille du sprint américain, s'est posée en incontestable remplaçante de Gail Devers. Cette athlète de *vingt-deux ans* l'a *surclassée aux* championnats du monde d'Athènes dans le 100 mètres. Sur l'ensemble de la saison, la jeune Américaine mène devant la Jamaïcaine trois victoires à deux sur 100 mètres. Pire, Marion Jones est encore plus impressionnante sur 200 mètres et mène trois à zéro dans leur face-à-face.

Comment trouver le plaisir et la force de courir à trente-sept ans ? *« Je vais prendre de longues vacances »*, a indiqué Merlene Ottey. Pour la première fois depuis seize ans, elle a décidé de faire l'impasse sur la saison en salle. La championne *jamaïcaine* devrait être de retour sur les pistes au mois de mai.

Mark O'Meara profite d'un mauvais jour de Greg Norman

Seul membre de la sélection américaine face à une coalition européenne, le vainqueur du Trophée Lancôme a marqué un point psychologique pour son équipe avant la Ryder Cup, qui les opposera du 26 au 28 septembre

Le golfeur américain Mark O'Meara a emporté, dimanche 14 septembre, le 28e Trophée Lancôme, disputé sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). Il a notamment dominé l'Australien Greg Norman, l'actuel n° 1 mondial de la discipline. Un coup de maître pour un joueur qui ne connaissait pas le parcours. Un coup de semonce pour les Européens, ici chez eux, et qui n'ont rien pu faire face à l'un de leurs futurs adversaires de la Ryder Cup (du 26 au 28 septembre, à Valderrama, en Espagne), cette compétition qui les oppose tous les deux ans. Ni Severiano Ballesteros, maître de la sélection européenne, ni Bernhard Langer n'ont particulièrement brillé. Satisfaction française, le bon comportement de Fabrice Tarnaud, vingt-huit ans. Professionnel depuis 1992, il a fini dix-huitième et pourrait intégrer l'équipe européenne formée pour la Ryder Cup.

« CETTE activité consiste à frapper une petite sphère, la balle, sans taper une grosse sphère, la Terre. » Ainsi Winston Churchill définissait-il le golf, exercice de self-control d'origine anglo-saxonne qui suscita longtemps l'incrédulité de peuples plus sanguins. On se demande d'ailleurs si l'ancien premier ministre britannique ne parlait pas encore de ce sport lorsqu'il promettait *« du sang et des larmes »*. Le 28e Trophée Lancôme, disputé du 11 au 14 septembre, a une nouvelle fois démontré que propulser un projectile avec un engin inadéquat est contre-nature et ne peut que provoquer des contrariétés, quelle que soit l'adresse intrinsèque du frappeur.

Greg Norman est actuellement le numéro un mondial de la discipline. En quarante-deux ans d'existence et vingt et un ans de carrière professionnel, l'Australien a cependant acquis une relative maîtrise. Il s'est bâti un palmarès et une fortune considérables. Il a remporté soixante-quatorze victoires internationales. Le golf lui a permis de s'offrir quelques demeures bourgeoises, des Ferrari de différentes couleurs, un jet privé, un hélicoptère et d'autres babioles. Pourtant, de ce joueur hors pair, on retiendra surtout la litanie de ses effondrements lors de grands tournois. Cette funèbre liste résume mieux que tout l'insoutenable légèreté du golf.

A Saint-Nom-la-Bretèche, dimanche 14 septembre, Greg Norman s'est une nouvelle fois auto-détruit. Après trois journées d'une belle constance (67, 66, 68), le champion s'est liquéfié à l'occasion de son dernier parcours, concédant un piètre 72. Coleader le matin, il n'était plus que troisième ex aequo le soir. Mark O'Meara ne peut se targuer d'avoir eu sa tête. L'Américain s'est contenté de surnager sur les dix-huit derniers trous, ne rendant qu'une honnête carte de 69, pour remporter le titre (69, 67, 66, 69 ; – 13). *« J'ai réussi à mettre régulièrement la balle dans le trou, c'est tout ce que demande ce sport »*, résumait le vainqueur.

Avec sept joueurs séparés par seulement quatre points, l'ultime tour augurait pourtant de coups de génie et de coups du sort. Il ne délivra finalement que de l'ordinaire. *« C'était un jour étrange,* résumait Greg Norman. *Il n'y a presque rien à en dire. Rien n'est arrivé à personne. »* L'Australien, auteur d'un exceptionnel eagle (deux au-dessous du par) la veille au trou numéro 9 (un par 4), ne servit dimanche qu'un jeu sans éclat. Sa balle était toujours aussi longue, avalant 300 mètres d'une traite. Mais les approches étaient banales et le putting presque commun.

> Au trou dix-sept, un putt bien ajusté à environ six mètres rétablissait une situation qu'un coup hasardeux avait compromis. Au trou dix-huit, l'Américain égarait son coup de départ mais se ressaisissait bellement sur le suivant

A ses côtés, Mark O'Meara faisait à peine mieux. Les deux hommes se livrèrent donc à une sorte de qui-perd-gagne. Au trou dix-sept, un putt bien ajusté à environ six mètres rétablissait une situation qu'un coup hasardeux avait compromis. Au trou dix-huit, l'Américain égarait son coup de départ mais se ressaisissait bellement sur le suivant. Ses errances et ses rattrapages n'assuraient même plus un semblant de suspense. Greg Norman avait déjà renoncé depuis le 13 quand un putt remarquablement pensé échoua sur la lèvre du trou, suspendu au-dessus du vide.

Le joueur a alors compris que le mauvais sort s'acharnait à nouveau. Comme en 1996, où il abandonna la victoire aux Masters à Nick Faldo après avoir possédé six coups d'avance sur l'Anglais. Comme en 1987, toujours dans le même tournoi d'Augusta, où Larry Mize l'estourbit en play-off d'un coup magistral (la semaine suivante, un magazine de golf proposa au vainqueur de rééditer la tentative : Mize essaya dix fois, en vain). Comme ces innombrables tournois majeurs où Greg Norman n'a récolté qu'une place d'honneur quand il pouvait postuler à la première, victime du syndrome du dernier jour.

A la fin de son sacerdoce parisien, un sourire un peu forcé *éclairant son visage, le héros mal*heureux n'aspirait qu'à retrouver sa maison afin de se livrer à ses passe-temps favoris : la pêche et la plongée. Adolescent, il pratiquait déjà assidûment ces deux activités ainsi que le surf dans son Queensland natal. A dix-sept ans, il se décida pour la première fois à accompagner sa mère sur un parcours de golf. *« La première balle que j'ai tapée était facile : les autres, toutes les autres, depuis, ont été beaucoup plus dures »*, aime-t-il à raconter.

Derrière des abords de bête froide, de tueur méthodique, qui lui ont valu un surnom – le « Requin blanc » – se dissimule un être émotif et impressionnable. On a beaucoup invoqué la fragilité psychologique du joueur. On pourra également avancer la cruauté du sport qu'il pratique. Les mésaventures de Severiano Ballesteros, qui passe pour un inoxydable combattant, en témoignaient, dimanche. L'Allemand Bernhard Langer aurait également pu décrire la chiennerie de son métier, auteur, dimanche, d'un quadruple bogey (quatre au-desus du par) quand il ferraillait encore pour la victoire.

Le golf est, on le dit, affaire de mental. De ce point de vue, Mark O'Meara a sans doute inscrit le premier point de la Ryder Cup, compétition biennale qui opposera l'Europe aux Etats-Unis les 26, 27 et 28 septembre à Valderrama, en Espagne. Le vainqueur du Trophée Lancôme, seul représentant de l'équipe américaine, a pris l'ascendant sur la cohorte des sélectionnés européens présents à Saint-Nom-la-Bretèche. Anciens vainqueurs du tournoi, Bernhard Langer, Colin Montgomerie, Ian Woosnam, Jesper Parnevik n'ont rien pu contre un joueur qui découvrait le parcours. *« Cela va augmenter le moral de l'équipe »*, expliquait le vainqueur.

Le dixième joueur mondial, dont la réputation n'a jamais dépassé son pré carré américain, n'est pas l'élément le plus connu de l'escadron transatlantique qu'un Concorde transportera dimanche prochain en Europe. A quarante ans, fort déjà de trois participations à la Ryder Cup, il sera chargé de conseiller une brillante génération qui découvrira cette épreuve particulière. Ami de Tiger Woods, il lui sera sans doute associé. Après la victoire d'un des siens en terre adverse, la sélection des Etats-Unis est plus que jamais favorite. Les Européens ont deux semaines pour se persuader qu'en golf c'est là une notion bien relative.

Benoît Hopquin

Les espoirs de Fabrice Tarnaud

Fabrice Tarnaud a terminé dix-huitième et meilleur Français du Trophée Lancôme (69, 70, 73, 68 ;-4). Une bonne performance pour cet Aixois de vingt-huit ans, actuellement troisième au classement français. Professionnel depuis 1992, le joueur connaît des fortunes diverses sur le circuit européen depuis trois ans. Satisfait d'avoir *« bien joué à la maison »*, il rattrape ainsi une saison erratique qui l'a vu rater onze cuts (seuil éliminatoire à atteindre à l'issue du deuxième jour pour être autorisé à repartir le lendemain) d'affilée, puis terminé quatrième en Allemagne du BMW International Open, un tournoi au plateau relevé. *« Ma carrière rend ma vie passionnante en me portant tantôt au plus haut, tantôt au plus bas. Mais elle finit par m'épuiser »* : Fabrice Tarnaud espère toujours justifier les promesses entrevues lors de ses débuts amateurs. *« J'ai envie de gagner un tournoi majeur* [NDLR : US Open, USPGA, British Open, Masters] *et de participer un jour à la Ryder Cup »*, affirme-t-il. Il n'est pas le premier golfeur français à en rêver. Il serait le premier à y parvenir.



FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

Les malheurs de Severiano Ballesteros

En tête à l'issue de la première journée, Severiano Ballesteros s'est ensuite perdu corps et biens dans les profondeurs du classement : dix-huitième après le deuxième tour, trente-quatrième après le troisième et quarante-troisième après un dernier chemin de croix. La vedette qui a marqué les années 80 et le début de cette décennie, notamment par ses rétablissements miraculeux, n'a plus remporté un tournoi depuis deux ans, traînant tristement l'ombre de son jeu d'un parcours à l'autre. Jeudi, un coup extraordinaire exécuté à genou au milieu des bois avait remis en selle le champion. Le lendemain, un essai malheureux entraîna une catastrophe en chaîne, contraignant le joueur a tenter l'impossible au milieu des tables et des chaises du club house puis à revenir au point de départ : en un trou, Ballesteros avait perdu le moral et le Trophée Lancôme.

Les malheurs de l'ancien pilote Emerson Fittipaldi

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Surnommé *« le Rat »* pour son art du dépassement acrobatique sur les circuits automobiles, Emerson Fittipaldi est en train de consolider, avec une époustouflante célérité, sa nouvelle réputation de trompe-la-mort. En l'espace de quatorze mois, l'ancien pilote brésilien, double champion du monde de formule 1 (en 1972 et 1974) et double vainqueur des 500 miles d'Indianapolis (en 1989 et 1993), a, en effet, en deux occasions, approché le pire dans des accidents. A chaque fois, il a subi avec succès, au Jackon Memorial Hospital de Miami, en Floride, une délicate intervention chirurgicale à la colonne vertébrale.

D'une durée de six heures, la dernière opération, réalisée jeudi 11 septembre, concernait la deuxième vertèbre lombaire, fracturée dans un accident d'ULM survenu le dimanche précédent, au Brésil. Les chirurgiens ont réussi à reconstituer l'os éclaté – qui ressemblait, au dire du porte-parole de l'hôpital, *« à des flocons d'avoine »* – à l'aide de fragments d'un tibia prélevé sur un cadavre. Fittipaldi a retrouvé le plein usage de sa jambe gauche semi-paralysée depuis son accident. En juillet 1996, la même équipe médicale avait déjà remis en état, grâce à un renfort fait de bouts d'un os illiaque et d'un système de broche, sa sixième vertèbre cervicale sévèrement malmenée à la suite d'un choc à près de 300 kilomètres-heure contre le mur de protection du circuit du Michigan, au cours d'un grand prix de l'ex-formule Cart américain.

Contraint alors d'abandonner la compétition après avoir failli être condamné au fauteuil roulant, Fittipaldi, aujourd'hui âgé de cinquante ans, semble cependant abonné aux poussées extrêmes d'adrénaline. En témoigne sa dernière aventure en ULM. Parti en compagnie de Luca, son fils de six ans, pour une balade dominicale aérienne au-dessus de son orangeraie de 1 700 hectares située à Araraquara, dans l'Etat de Sao Paulo, il a soudain perdu, pour une raison encore inconnue, le contrôle de l'appareil, qui s'est écrasé au sol au terme d'une chute d'une centaine de mètres...

Le garçonnet s'en est tiré avec quelques égratignures, mais son père, touché à la colonne vertébrale et incapable de se tenir debout, était réduit à l'impuissance. La situation des deux rescapés était d'autant plus préoccupante que Fittipaldi savait que son ULM s'était échoué dans une réserve forestière marécageuse, infestée de caïmans et d'anacondas.

Le cauchemar atteint son paroxysme quand des urubus, charognards apparentés aux vautours, se sont posés sur les ailes de l'épave. *« J'étais sur le point de m'évanouir, et j'ai demandé à mon fils de ramasser une branche d'arbre et de taper sur les urubus s'ils se montraient trop agressifs »*, a raconté par la suite le champion, après son tranfert en hélicoptère sur l'hôpital Albert-Einstein de Sao Paulo. Jusqu'à l'arrivée des sauveteurs, lancés à leur recherche, l'infernale attente des naufragés a duré plus de neuf heures.

Josie Fittipaldi, la mère du pilote, n'a pu s'empêcher, entre deux crises de larmes, de lui adresser aussitôt quelques remontrances : *« Mon fils, tu as failli te tuer sur terre et dans les airs. Veux-tu maintenant tenter ta chance sur l'eau ? »* Son intrépide rejeton est aussi féru, il est vrai, de virées plein gaz à bord de son cabin-cruiser.

Jean-Jacques Sévilla

Brive s'impose de justesse en Coupe d'Europe de rugby

LES CHAMPIONS d'Europe du CA Brive ont peiné, dimanche 14 septembre sur leur pelouse, pour venir à bout des Gallois de Pontypridd à l'occasion de la deuxième journée de la Coupe d'Europe. Menant 16-6 à la mi-temps, les Brivistes ont connu quelques frayeurs par la suite. Alors que l'on entrait dans les arrêts de jeu, les Corréziens, qui menaient de trois points, se sont fait surprendre par un essai signé Morgan. Mais sur le renvoi, une poussée du pack briviste permit au deuxième ligne Yvan Manhes d'inscrire l'essai de la victoire (32-31). A signaler l'expulsion du troisième ligne Lionel Mallier qui écope de 30 jours de suspension. Deux autres clubs français engagés en Coupe d'Europe l'ont emporté (Toulouse à Milan 19-14, Pau face aux Gallois de Llanelli) alors que Bourgoin a été broyé (45-7) par les Harlequins.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Lorient reste en tête** du championnat de deuxième division à l'issue de la neuvième journée. Les joueurs de Christian Gourcuff ont arraché le match nul au Mans (2-2) et comptent un point d'avance sur Troyes (1-1 à Louhans-Cuiseaux). Lille, vainqueur de Mulhouse (1-0), s'empare de la troisième place, à deux points du leader. En bas de tableau, l'AS Saint-Etienne, battu sur sa pelouse par Gueugnon (1-0) occupe la dernière place. Les autres résultats : Niort-Laval 1-2, Toulon-Caen 2-1, Nice-Wasquehal 1-0, Beauvais-Nancy 0-0, Nîmes-Valence 1-2, Sochaux-Red Star 1-1, Martigues-Amiens 3-2.

■ **L'Iran a battu la Chine (4-2)**, dimanche 14 septembre, pour le *compte du groupe* A *du groupe Asie* des qualifications au Mondial 98, tandis que l'Arabie saoudite venait à bout du Koweït (2-1). Les deux vainqueurs occupent les deux premières places du classement général avec trois points.

■ **ATHLÉTISME : Sergueï Bubka a établi la meilleure performance de l'année** au saut à la perche en franchissant 6, 05 lors de la finale du Grand Prix à Fukuoka (Japon). L'Ukrainien, quintuple champion du monde n'avait pas franchi cette hauteur depuis trois ans. Les lauréats du Grand Prix 1997 sont le Danois Wilson Kipketer (800 m) et l'Allemande Astrid Kumbernuss (lancer du poids).

■ **CYCLISME : Alex Zülle a endossé le maillot amarillo du Tour d'Espagne**, dimanche 14 septembre, à l'issue du contre-la-montre de Cordoue. Le Suisse des Once qui a terminé quatrième de l'étape a devancé son compatriote Laurent Dufaux (Festina).

■ **MOTOCYCLISME : Michael Doohan (Honda) a gagné le Grand Prix de Catalogne** en 500 cc, dimanche 14 septembre. L'Australien, déjà sacré champion du monde pour la quatrième année consécutive, a signé sa première victoire en Catalogne devant les Espagnols Carlos Checa et Alex Criville également tous deux sur Honda.

■ **VOLLEY-BALL : Les Pays-Bas sont devenus champions d'Europe**, dimanche 14 septembre, à Eindhoven, en battant la Yougoslavie (Serbie-Monténégro). Troisièmes en 1989 et 1991 et vice-champions d'Europe en 1993 et 1995, les Néerlandais l'ont emporté en quatre sets (15-11, 10-15, 15-10, 15-9). L'équipe d'Italie, double tenante du titre, a battu la France (15-2, 15-6, 10-15, 15-8) pour la troisième place.

■ **LOTO : résultats des tirages n74 du samedi 13 septembre.** Premier tirage : 1, 7, 13, 20, 21, 31, numéro complémentaire : 24. Rapport pour 6 bons numéros : 3 777 740 F. Rapports pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 48 615 F ; pour 5 bons numéros : 2 750 F ; pour 4 bons numéros : 74 F ; pour 3 bons numéros : 10 F. Second tirage : 6, 17, 20, 22, 48, 49, numéro complémentaire : 10. Rapport pour 6 bons numéros : 7 793 125 F. Rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 72 795 F ; pour 5 bons numéros : 7 335 F ; pour 4 bons numéros : 154 F ; pour 3 bons numéros : 15 F.



Les voitures allemandes triomphent au salon de Francfort

Outre-Rhin, la créativité des constructeurs nationaux, qui exposent jusqu'au 21 septembre, relègue au second plan les nouveautés étrangères

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Tous les deux ans, le salon de Francfort célèbre l'automobile allemande avec majesté. Les principales firmes nationales s'y déploient, chacune présentant son meilleur profil.

Cette année, le hall réservé à Mercedes est une confortable fourmilière, avec bois précieux et éclairage presque tamisé. BMW cultive sa vocation high-tech sous un énorme chapiteau blanc et une lumière crue. Volkswagen, numéro un européen, prend ses aises dans une sorte de temple mettant en scène la nouvelle Golf, sur laquelle sont braqués des projecteurs multicolores. Eparpillées dans ce gigantesque parc des expositions, qui occupe 200 000 mètres carrés de surface couverte, les autres marques ont depuis longtemps renoncé à surenchérir.

Pourtant, on en viendrait presque à considérer que la puissance invitante a le triomphe modeste tant ce salon, qui se tient jusqu'au 21 septembre, accueille de nouveautés et d'innovations signées par les constructeurs d'outre-Rhin. La voiture allemande n'est plus seulement fiable et moderne. Elle est aussi devenue très créative.

Véritable mètre-étalon de l'automobile européenne, la Volkswagen Golf est au centre de cette manifestation. Commercialisée dans quelques semaines, cette quatrième génération grandit de treize centimètres en longueur mais conserve, pour l'essentiel, les lignes familières d'un modèle fabriqué à 17,6 millions d'exemplaires depuis 1974.

La Golf, dont les composants ont été presque entièrement renouvelés, sera proposée à partir d'un peu moins de 90 000 francs. Il ne s'agit définitivement plus d'une petite voiture mais l'espace supplémentaire profite davantage au coffre qu'aux passagers arrière (qui disposent toutefois d'un peu plus de largeur). Quant à l'équipement de série, il est particulièrement généreux : double Air Bag, ABS, quatre freins à disque, vitres électriques, verrouillage centralisé des portes.

Pas de doute, le règne de la Golf, voiture aux innombrables facettes, va perdurer d'autant plus que son comportement routier a été amélioré. Phénomène encore plus vigoureux en France que dans le reste de l'Europe, la « golfmania » reste une alchimie un peu mystérieuse, car cette voiture ne plaît pas seulement *pour ses qualités* objectives. Fausse modeste, la Golf sait comme nulle autre exprimer discrètement un rapport un peu décalé à l'automobile, avec un zeste de snobisme à rebours...

Moins en vue, mais presque aussi bien équipée, l'Opel Astra grandit elle aussi (dix centimètres) et adopte des lignes plus tendues. La commercialisation de cette berline moyenne débutera au printemps 1998.

SÉDUIRE LES FEMMES

Mercedes, conscient que le haut de gamme traditionnel ne va plus autant dans le sens de l'histoire, tente pour sa part de changer la donne du marché des voitures moyennes en lançant sa classe A. Plutôt chère mais originale avec sa structure toute en hauteur (*Le Monde* du 1er juillet), la petite Mercedes, disponible fin octobre à partir de 110 000 francs, cherche à séduire deux nouvelles clientèles : les femmes et les familles jeunes. L'autre innovation de la marque à l'étoile est la classe M, un très distingué tout-terrain destiné pour l'essentiel aux Etats-Unis, où il est fabriqué.

Chez BMW, on trouve une version-coupé du roadster Z3 et une variante musclée (170 chevaux) de la 323i compact. Désormais anglo-allemande, la marque Rover – passée sous la coupe du constructeur bavarois – lève le voile sur la future Mini, au style à la fois moderne et nostalgique, qui sera disponible en l'an 2000. Elle lance aussi le Freelander, un 4 × 4 de loisirs bien dans l'air du temps. Outre-Rhin, on fête aussi la nouvelle génération de la Porsche 911, héritière d'un modèle lancé il y a trente-quatre ans. Enfin, la tradition motoriste allemande n'a rien perdu de son dynamisme. Désormais, l'heure est aux moteurs Diesel en V (V6 chez Audi, V8 chez BMW et chez Mercedes), puissants, peu gourmands et *« propres »*.

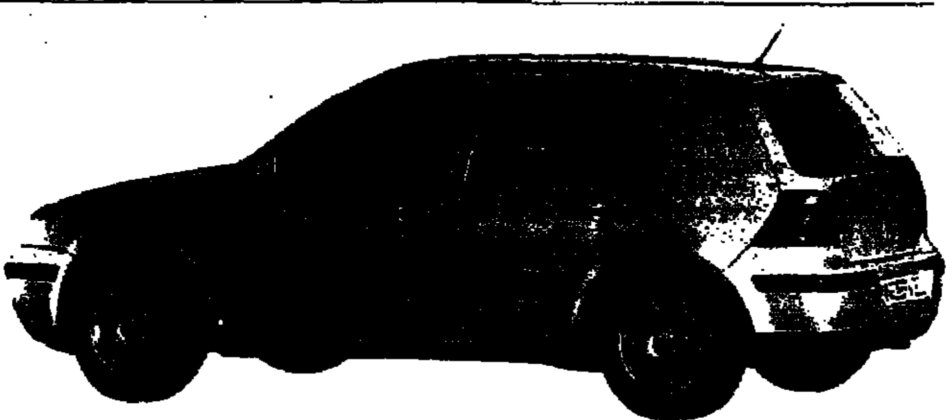
Dominantes sur tous les segments du marché actuel, les marques allemandes préparent activement l'avenir, quitte à parier sur des produits dont le succès n'est pas assuré. La Smart, petite deux-places urbaine (2,50 mètres) réalisée sous l'égide de Mercedes et de l'horloger suisse Swatch, qui sera vendue dès le printemps prochain, est une aventure périlleuse. Son prix (à partir de 55 000 francs) est sans doute trop élevé et le concept, hors normes, très en avance sur son temps. Mais on se gardera bien de considérer que le pari est perdu d'avance.

SANS CASQUE

De son côté, BMW estime que le transport urbain du futur peut se contenter de deux roues. Son projet baptisé « C1 », est une sorte d'auto-scooter, dont le conducteur, retenu par une ceinture de sécurité, est protégé par un pare-brise qui se prolonge et fait office d'arceau de sécurité. Ce drôle d'engin de 125 cc, qui a passé avec succès l'épreuve du crash-test, sera mis en vente autour de 30 000 francs au printemps de l'an 2000. Compte tenu de ces caractéristiques, BMW a entamé des démarches pour que la conduite du C1 ne nécessite pas le port obligatoire du casque, ce qui lui conférerait un atout commercial essentiel.

Ce tourbillon a relégué les nouveautés étrangères (Citroën Xsara, Renault Grand Espace et Kangoo, Alfa-Roméo 156, Hyundai Atos, notamment) au second plan. *« La domination des marques allemandes n'est plus aussi écrasante dans le domaine de la qualité de fabrication*, note un expert présent à Francfort. *Aujourd'hui, le plus impressionnant, c'est sans doute leur capacité à tracer leur sillon : lorsqu'elles tiennent un modèle à succès, elles savent sans cesse l'améliorer en se remettant en cause. »* Renault, Peugeot et Citroën, qui ont vu en cinq ans les modèles germaniques passer de 15 % à 20 % du marché français, ont du pain sur la planche. Heureusement, les succès à l'exportation de la Peugeot 406 et, surtout, de la Renault Scénic – deux voitures très différentes mais dotées d'une réelle personnalité – suggèrent que rigueur et créativité ne sont pas forcément des valeurs germaniques.

Jean-Michel Normand



La nouvelle Golf conserve sa silhouette mais la quasi-totalité de ses composants a été renouvelée.

La future Mini sera commercialisée à partir de l'an 2000.



La petite Smart (2,50 mètres) se présente comme un véhicule urbain mais aussi ludique.

Le BMW C1 exigera le port de la ceinture de sécurité mais pas celui du casque.



PHOTOS DR

Les mutations de BMW

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Les nouveautés présentées dans la vitrine BMW corroborent parfaitement l'idée que l'on se fait généralement en France de la marque. Le coupé M (dérivé du roadster Z3) et la 323i compact, avec son moteur six cylindres de 170 chevaux, confirment les valeurs d'une marque à la vocation sportive affirmée, voire agressive. Or, ces apparences musclées sont un peu trompeuses. Si la firme de Munich reste synonyme de brillantes performances routières et d'un certain élitisme, ses voitures comme sa clientèle évoluent.

« Auparavant, nos clients étaient pour l'essentiel des cadres supérieurs BCBG, qui ne dédaignaient pas montrer leur réussite sociale. Aujourd'hui, ils ne représentent plus que la moitié des acheteurs », explique Didier Maitret, président de BMW-France. *« Nous assistons à l'émergence d'une nouvelle cible,* poursuit-il : *des ménages aisés, la quarantaine, assez sensibles aux questions relatives à l'environnement et en quête d'une voiture capable de donner du plaisir de conduire, mais de façon raisonnable. »*

CLIENTS PLUS SAGES

Bref, l'amateur de BMW s'assagit et les responsables de BMW-France constatent quelques signes révélateurs. Les modèles équipés d'une boîte de vitesses automatique représentent une proportion grandissante des ventes, le moteur 2,3 litres obtient davantage de succès que la version 2,8 litres, plus puissante, et les ateliers des concessionnaires de la marque trouvent sensiblement moins de tôle froissée à redresser qu'il y a quelques années. Ce glissement progressif, BMW s'efforce de l'accompagner. Mais discrètement, sans rupture, afin de ne pas remettre en question son image de constructeur performant, quitte à entretenir quelques contradictions dans le discours. BMW communique beaucoup plus ouvertement sur la sécurité, mais son catalogue propose toujours autant de versions très sportives, voire franchement agressives (la M3, les versions surmotorisées du roadster Z3 et, à un degré moindre, la 323i).

Toutefois, le reste de la gamme fait tout pour arrondir les angles. La BMW série 5, référence sur le marché des voitures haut de gamme où la concurrence est vive (Mercedes classe E, Saab 95, Audi A. 6, Opel Calibra, Renault Safrane, en attendant la future « petite » Jaguar), en est un bon exemple. Malgré ses brillantes performances potentielles, ce modèle ultra-confortable dont la ligne adoucie évite les angles trop vifs n'incite pas à écraser l'accélérateur. La nuit, deux mini-spots dissimulés dans le plafond diffusent à l'avant de l'habitacle un apaisant halo de lumière couleur pêche...

Cet instinct tutellaire, BMW a bien l'intention de le décliner largement. La preuve : à Francfort, le constructeur a présenté la 540i Protection, *« un véhicule blindé particulièrement léger, équipé des éléments adéquats au départ usine »*, dont la carrosserie et le vitrage peuvent résister à des projectiles d'un calibre Magnum 0.44.

J.-M. N.

■ **CITROËN** : *la nouvelle Xsara, remplaçante de la ZX,* est commercialisée depuis le 11 septembre dans le réseau Citroën avec trois motorisations (1,4 litre et 1,8 litre essence, 1,9 litre diesel). Les prix se situent entre 86 900 francs (Xsara 1,4 litre X), 96 400 francs (1,8 litre SX) et 125 000 francs (Xsara 1,9 TD Exclusive).

■ **LOISIRS : le Salon des véhicules de loisirs** (caravanes, camping-cars, résidences mobiles) aura lieu du 27 septembre au 5 octobre au Bourget. Prix d'entrée : 40 francs.

■ **MOTO : Rétro-moto, manifestation grand public** organisée autour de la moto ancienne, aura lieu les 10, 11 et 12 octobre au Bourget. Cette manifestation est notamment l'occasion de se procurer des pièces détachées, de la documentation ou des modèles miniatures. Deux cents exposants sont attendus. Prix d'entrée : 50 francs (gratuit pour les moins de dix ans).

Soleil, températures en hausse

L'ANTICYCLONE qui se décale vers l'est de l'Europe protégera, mardi, une grande partie du continent des perturbations océaniques. *Celles-ci seront rejetées* vers les îles Britanniques et les pays scandinaves. Grâce à l'orientation des vents au sud, les températures retrouveront des valeurs estivales l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les brumes du matin ne résisteront pas au soleil, qui continuera à briller généreusement. Dans l'après-midi, le ciel deviendra nuageux sur l'ouest de la Bretagne. Le vent de sud-ouest deviendra plus soutenu en bord de Manche. *Il* fera de 21 à 24 degrés.

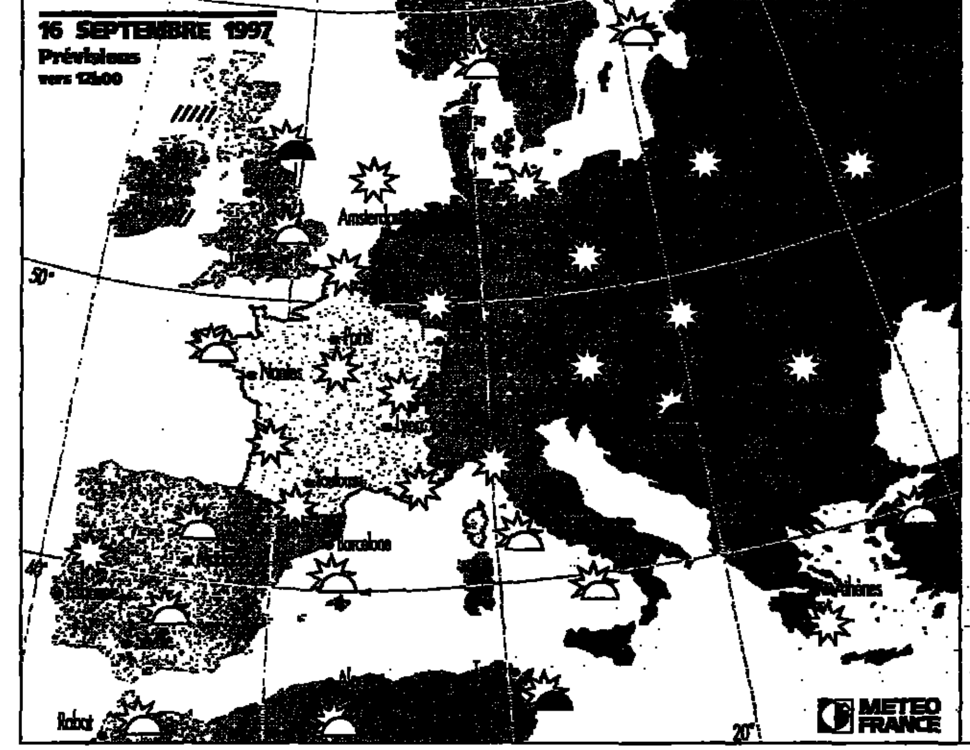
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Il faudra se méfier de quelques bancs de brouillard au petit matin. Ensuite, le soleil régnera en maître. La fraîcheur se dissipera plus rapidement que les *jours* précédents. *Il fera de* 22 à 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Ce sera encore une belle journée. Les nappes de brouillard seront un peu *plus fréquentes* au lever du jour puis elles se dissiperont en matinée pour laisser la place au soleil. Il fera de 21 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Plein soleil. Quelques nuages bourgeonneront sur l'est de la chaîne pyrénéenne. Le vent d'autan se lèvera du Midi toulousain au Tarn. La chaleur sera de nouveau au rendez-vous avec 25 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Soleil éclatant. Quelques bancs de brouillard pourront retarder son arrivée en fond de vallée. Les températures retrouveront un niveau de saison avec 23 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Quelques passages nuageux n'empêcheront pas l'impression de beau temps. *Le vent d'est* restera sensible entre Corse et Pro-



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUISSE.** La SNCF met en place des trains supplémentaires et de nouveaux horaires sur la ligne Paris-Bâle et crée une liaison directe quotidienne Paris-Zurich résultant du prolongement, *via* Olten et Aarau, du TGV qui desservait Berne. Ce dernier sera équipé de rames rénovées où sera proposée une restauration nouvelle.

■ **ROYAUME-UNI.** Version électronique des Traveler's Cheques traditionnels, les « Travels Funds » d'American Express, qui se présentent sous la forme d'une carte à bande magnétique prépayée de 10 000 dollars maximum, sont expérimentés au Royaume-Uni jusqu'à la fin de l'année. Rechargeables et remplacés immédiatement en cas de perte ou de vol, ils permettent également d'effectuer des retraits sur le réseau de distributeurs automatiques de billets.

PRÉVISIONS POUR LE 16 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	14/27	S
BIARRITZ	14/27	S
BORDEAUX	12/27	S
BOURGES	9/26	S
BREST	10/20	S
CAEN	11/20	N
CHERBOURG	8/20	N
CLERMONT-F.	9/25	N
DIJON	8/23	S
GRENOBLE	10/25	S
LILLE	9/22	S
LIMOGES	8/25	S
LYON	12/25	S
MARSEILLE	15/25	S
NANCY	6/22	S
NANTES	9/24	S
NICE	17/24	S
PARIS	8/25	S
PAU	12/25	S
PERPIGNAN	17/25	S
RENNES	9/23	S
ST-ETIENNE	9/25	N
STRASBOURG	7/22	S
TOULOUSE	14/27	S
TOURS	8/25	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	22/33	S
FORT-DE-FR.	24/30	S
NOUMEA	17/23	C
PAPEETE	22/28	S
POINTE-A-PIT.	25/31	S
ST-DENIS-RÉ.	18/24	N
EUROPE		
AMSTERDAM	12/20	S
ATHENES	20/27	S
BARCELONE	19/24	S
BELFAST	10/16	P
BELGRADE	8/17	N
BERLIN	11/22	S
BERNE	6/23	S
BRUXELLES	10/23	S
BUCAREST	8/21	S
BUDAPEST	10/21	S
COPENHAGUE	13/18	N
DUBLIN	9/16	P
FRANCFORT	9/23	S
GENEVE	9/23	S
HELSINKI	8/16	P
ISTANBUL	17/21	S
KIEV	7/16	S
LISBONNE	18/30	S
LIVERPOOL	13/18	N
LONDRES	12/21	S
LUXEMBOURG	10/22	S
MADRID	13/28	N
MILAN	12/24	S
MOSCOU	7/16	P
MUNICH	4/22	S
NAPLES	16/25	N
OSLO	11/17	S
PALMA DE M.	17/27	S
PRAGUE	6/20	S
ROME	12/23	N
SEVILLE	20/33	N
SOFIA	11/17	P
ST-PETERSB.	9/16	P
STOCKHOLM	14/19	N
TENERIFE	17/23	C
VARSOVIE	8/18	S
VENISE	11/22	S
VIENNE	9/21	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/32	N
BUENOS AIR.	8/21	S
CARACAS	25/31	S
CHICAGO	19/26	C
LIMA	21/24	C
LOS ANGELES	17/24	N
MEXICO	13/22	N
MONTREAL	11/17	S
NEW YORK	19/25	S
SAN FRANCIS.	15/22	S
SANTIAGO/CHI	5/21	S
TORONTO	13/23	N
WASHINGTON	17/30	S
AFRIQUE		
ALGER	20/28	N
DAKAR	27/31	S
KINSHASA	22/30	S
LE CAIRE	22/32	S
MARRAKECH	19/30	S
NAIROBI	15/25	N
PRETORIA	10/20	S
RABAT	18/27	N
TUNIS	21/29	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/33	C
BOMBAY	26/31	N
DJAKARTA	25/32	N
DUBAI	29/37	S
HANOI	25/28	P
HONGKONG	26/29	P
JERUSALEM	21/30	S
NEW DEHLI	26/33	P
PEKIN	12/21	S
SEOUL	18/24	P
SINGAPOUR	27/31	C
SYDNEY	11/19	N
TOKYO	18/21	P

Situation le 15 septembre à 0 heure TU

Prévision pour le 17 septembre à 0 heure TU

Les entreprises traquent les salariés utilisateurs personnels d'Internet

SAN FRANCISCO
correspondance

Commun dans les entreprises de la Silicon Valley, l'accès à Internet depuis le lieu de travail fait presque figure d'avantage en nature accompagnant un contrat. Les plus puissants ont avion ou voiture, le commun des mortels reçoit un billet gratuit pour le cyberespace.

Beaucoup de patrons considèrent d'un œil bienveillant l'usage qui peut en être fait. L'utilisation du courrier électronique à des fins personnelles est souvent comparée au téléphone, avec l'avantage que les appels longue distance sont gratuits. Certains y voient même une sorte de formation permanente. Même si nombre d'employés affirment se servir de l'Internet à des fins personnelles en dehors des heures de travail, le temps passé sur le Web *affecte la productivité.*

Dans certaines entreprises, on craint surtout qu'une image de nu téléchargée par un(e) employé(e) soit considérée par un(e) autre comme une agression sexuelle. Les entreprises publiques redoutent que les usagers ne protestent en alléguant que l'argent *des contribuables sert à satisfaire* les fantasmes des fonctionnaires. Les plus paranoïaques craignent que le courrier électronique ne soit utilisé pour transmettre des documents d'importance stratégique à la concurrence. Qu'ils puissent le faire par fax, téléphone, courrier normal ou simplement en les photocopiant et en les emportant dans leur attaché-case ne semble effleurer personne.

Mais ceux qui pèchent par la technologie seront punis grâce à la technologie. Dans une enquête de CINet, Susan Stellin explique qu'elle peut surveiller *« le nombre de touches que* [les employés] *frappent sur le clavier de leur ordinateur pendant une période de temps donnée, la durée de leurs coups de fil et la quantité de temps qu'ils passent loin de leur poste ».*

Les badges intelligents du type de ceux développés par Olivetti et *Xerox permettent même de repérer* géographiquement une personne au sein des bâtiments. Big Brother est déjà dans les bureaux.

Des logiciels tels que Net Access Manager ou WebTrack permettent de surveiller l'activité des employés quand ils sont en ligne : les sites qu'ils visitent, le temps qu'ils y passent, les documents qu'ils téléchargent. D'autres logiciels permettent de limiter la navigation, d'interdire *Playboy* ou tout espace « pour adultes ». C'est le cas de SurfWatch, qui fonctionne comme un filtre, ou de WebNot par exemple, qui, incorporé au *firewall* de Raptor, est incontournable. Héritiers directs des logiciels conçus pour protéger les enfants contre la pornographie, ces programmes permettent aux employeurs d'interdire l'accès de certains sites sexuels ou militants. Mais les travailleurs sont encore plus mal *lotis que les enfants* puisqu'on leur interdit en outre l'accès aux sites sportifs.

La correspondance électronique est objet d'attention. Les messages peuvent être repérés au moment où ils transitent ou, plus tard, dans les archives. Garder trace de tout ce qui s'écrit est une pratique courante. Ces copies sont gardées chaque jour et peuvent être analysées plusieurs années après. Il suffit de demander à un ordinateur de retrouver les missives d'un employé dont on se méfie ou les messages contenant les mots « sexe », ou « curriculum », *quand on en veut* à ceux qui cherchent un emploi à l'extérieur.

Face à ces pratiques, les employés n'ont guère de défense. Les fournisseurs de services ont le droit d'intercepter les communications électroniques et les tribunaux ont interprété que cette exception à la protection de la vie privée s'étendait aux employeurs face au personnel qui utilise le matériel de la compagnie. La Constitution défend les citoyens contre l'Etat, mais pas contre les entreprises privées. De façon plus précise, ces dernières ont le droit de garder des copies de tous les messages envoyés par leurs employés comme de licencier ceux qui injurient virtuellement leurs supérieurs.

Et la technologie ne manque pas de pièges. Quand on donne l'ordre à un ordinateur de détruire un texte, il se contente *souvent de signaler au système* d'exploitation que la portion de disque occupée par ledit message peut être utilisée par un autre document. C'est seulement quand l'espace en question est effectivement réutilisé que le premier message est effacé. Des ingénieurs spécialisés sont ainsi *capables de retrouver des échanges* anciens. La meilleure solution, pour les employés, consiste sans doute à s'offrir un compte personnel. Pour ce qui est du courrier électronique, ils peuvent toujours utiliser le cryptage. Sans aller jusque-là, certaines associations conseillent aux entreprises de fixer les règles du jeu aussi clairement que possible.

Selon CINet, seulement 36 % des entreprises dont le personnel utilise le courrier électronique ont une politique formelle en la matière. Et il faut se méfier. En 1997, une cour de Pennsylvanie a donné raison à un patron qui avait licencié un employé au motif qu'il avait injurié ses supérieurs hiérarchiques dans un message électronique alors même que la compagnie s'était engagée à ne pas lire la correspondance électronique des employés. « Le patron a toujours raison », c'est bien connu...

Francis Pisani
<pisani@lemonde.fr>

★ L'enquête de CINet : <www. cnet. com/Content/Features/Dlife/Privacy>
★ Surfwatch : <www. spyglass. com>
★ Raptor : <www. raptor. com>

Peu de connexions professionnelles

Des enquêtes récentes contribuent à faire monter la tension. L'entreprise de recherche Forrester Research a révélé il y a quelques mois que 20 % du temps passé en ligne par les employés n'avait rien à voir avec leur travail. Les responsables de l'informatique de Black & Decker, dans le Maryland, ont découvert un jour que seulement 23 % des connexions établies à partir de l'entreprise étaient liées au travail. Tout curieux peut, avec un moteur de recherche, vérifier que les groupes de discussion reçoivent des milliers de messages envoyés depuis des comptes d'entreprise. Le San Jose Mercury, qui a fait l'expérience, a trouvé 200 messages d'un employé d'Intel dans un groupe de discussion sur le rugby et 150 d'un employé d'Apple dans un groupe qui s'intéresse à la plongée sous-marine.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97201

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II				■						■	
III			■						■		
IV		■									
V							■				
VI						■					
VII					■						
VIII										■	
IX			■						■		
X		■						■			
XI											

HORIZONTALEMENT

I. S'épanouit en pleine lumière. – II. Point de départ quotidien. Comme des fonds sans mouvement. – III. Ouvre la marche. Parle le bantou. Un peu de bismuth. – IV. On parlait peu d'elle jusqu'à l'année dernière. – V. Fournissent d'excellents fourneaux. Un prophète devenu artiste à la fin du XIXe siècle. – *VI. Passas* une fine couche. *Pur* lin, pur coton. VII. Lancé sur les ondes. Accessoires de travail. – VIII. Ne s'embarrasse pas du superflu. – IX. Dans les règles. Cité grecque. Dans les règles et dans l'autre sens. – X. A évacuer en cas de besoins. Qui nécessite des efforts. – XI. Qui nécessitent encore plus d'efforts.

VERTICALEMENT

1. Prend le relais du I horizontal. – 2. L'Europe des étoiles. Pas de retours possibles quand ils sont *dépassés.* – 3. En lutte. *Prépare* sa réflexion. Note. – 4. A la lecture de cet ouvrage, il faut prendre position. – 5. Sortis des sentiers battus. Filtre naturel. – 6. Assurent la liaison sur le terrain. Passe à l'huile. – 7. Un fleuve, une île. Réservoirs culturels. – 8. Avec elle, ça ne fait pas un faux pli. – 9. Petit problème. Prête à être piquée. Article. – 10. Première prise de parole. Pend son eau. – 11. Créent une certaine tension.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97200

HORIZONTALEMENT

I. Migrateur. BP – II. Edredons. Pré. – III. Lieront. Pain. – IV. Toc. Utérines. – V. It. Ace. Age . – VI. Pli. Clé. FO. – VII. Glabelle. Fin. – VIII. Pore. Aoûtien. – IX. Out. Toussera. – X. Tp. Passe-plat.

VERTICALEMENT

1. Melting-pot. – 2. Idiot. Loup. – 3. Grec. Part. – 4. RER. Albe. – 5. Adoucie. Ta. – 6. Tonte. Laos. – 7. Ente. Clous. – 8. Us. Râleuse. – 9. Pige. Tsp. – 10. Pané. Fiel. – 11. Brie. Fiera. – 12. Pensionnat.

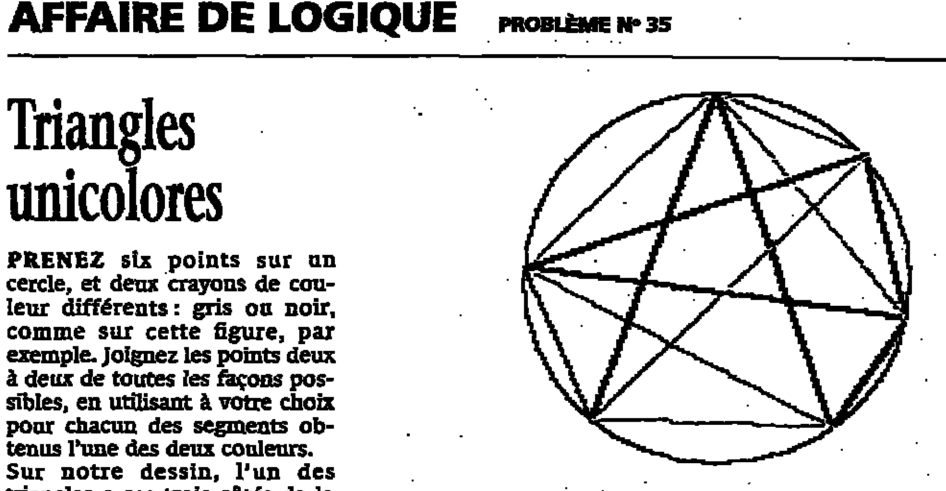
AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 35

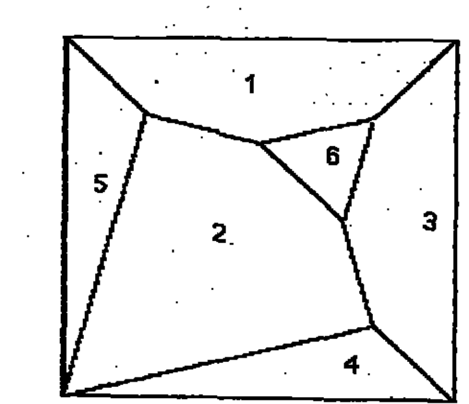
Triangles unicolores

PRENEZ six points sur un cercle, et deux crayons de couleur différents : gris ou noir, comme sur cette figure, par exemple. Joignez les points deux à deux de toutes les façons possibles, en utilisant à votre choix pour chacun des segments obtenus l'une des deux couleurs.
Sur notre dessin, l'un des triangles a ses trois côtés de la même couleur (noire, en l'occurrence).
Le résultat se généralise : quelle *que soit la manière de colorier* les segments, il existe toujours un triangle unicolore.
Pouvez-vous le prouver ?

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
© POLE 1997

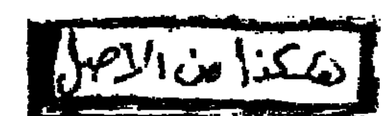


SOLUTION DU PROBLÈME N° 34 paru dans *Le Monde* du 9 septembre :



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26





THÉÂTRE Le metteur en scène Alain Françon, qui a succédé à Jorge Lavelli le 1er novembre 1996 à la direction du Théâtre national de la Colline à Paris, signe sa première saison. Il entend poursuivre la mission de ce théâtre consacré à la création contemporaine en affirmant l'exigence de ses choix ● EDWARD BOND, Peter Handke, Bertolt Brecht, Henrik Ibsen, Heiner Müller, figurent à l'affiche de la saison. Mais il y a aussi, à côté de ces « classiques contemporains », le Hongrois György Schwajda et le Français Eugène Durif, dont Alain Françon crée *Les Petites Heures*, à partir du 18 septembre. ● FORMÉ À L'ÉCOLE de Jean Dasté, cofondateur du Théâtre Eclaté d'Annecy, Alain Françon s'est imposé comme un metteur en scène important avec la création des pièces d'Edward Bond, dont *Dans la compagnie des hommes*, qu'il remet en chantier (à partir 3 octobre).

Alain Françon révèle ses projets pour le Théâtre de la Colline

Dans un entretien au « Monde », le successeur de Jorge Lavelli à la direction du théâtre national réaffirme la vocation de cet établissement à se consacrer à la création contemporaine et celle du théâtre à « donner un peu de sens au chaos du monde »

« Quelles sont les raisons qui vous ont décidé à accepter la direction du Théâtre de la Colline ?

– Ce qui m'a persuadé d'aller à la Colline, c'est d'abord l'équipement, et la situation géographique du théâtre. C'est un théâtre national, mais il n'est *pas central, comme* l'Odéon. Il est situé dans un arrondissement parisien un peu périphérique et passionnant, le 20e. De plus, il est doté d'une mission – l'écriture contemporaine – qui me correspond. Mis à part quelques spectacles particuliers – *La Dame de chez Maxim*, *Hedda Gabler*, *La Cerisaie*, ou *Edouard II* –, j'ai surtout mis en scène des auteurs contemporains, d'Edward Bond à Marie Redonnet.

» Quand je dirigeais le Centre dramatique national de Savoie, j'étais dans une situation rêvée pour un metteur en scène. Je pouvais m'enfermer six mois à Annecy *pour répéter Les Pièces de guerre*, d'Edward Bond – comme je l'ai fait – et présenter le spectacle quand je le jugeais prêt. Mais, au bout d'un moment, cette situation m'a pesé. J'ai eu envie d'inviter d'autres metteurs en scène, d'instaurer une relation avec des équipes, mais je n'avais ni l'argent ni les coudées franches. Je ne disposais pas non plus de l'équipement comme je l'entendais et, parfois, je me sentais un peu coupé du public. Le Centre dramatique de Savoie est associé à deux scènes nationales – Annecy et Chambéry – qui ont leur propre programmation. C'est un drôle d'attelage, un ménage à trois. J'ai eu envie d'une situation plus claire.

– Comment envisagez-vous de poursuivre cette mission particulière de la Colline, que Jorge Lavelli a menée ?

– Il faut mettre au crédit de Jorge Lavelli d'avoir maintenu cette mission pendant les neuf ans où il a dirigé ce théâtre, même si on peut ne pas être d'accord sur ses choix. Pour ma part, je pense que l'idéal serait que, chaque année, il y ait à la Colline huit créations d'auteurs contemporains – des créations totales, avec des textes qui n'ont jamais été joués – plutôt que de reprendre des classiques du siècle. Pour cela, il faudrait pouvoir instaurer un compagnonnage avec des auteurs, qui pourraient travailler en relation directe avec le théâtre. C'est très difficile à envisager, pour des raisons financières. La subvention de la Colline ne le permet pas.

» Tout le monde sait que la création contemporaine est aléatoire. Je l'ai expérimenté quand je dirigeais *le Théâtre du 8e, à Lyon. Quand je* montais à l'Opéra *La Vie parisienne*, d'Offenbach, en coproduction avec le 8e, pour les fêtes de Noël, la salle était bourrée, et on donnait vingt-cinq représentations. Quand je montais *Hedda Gabler*, d'Ibsen, il n'y avait plus que cinq cents personnes dans la salle, et on faisait dix représentations. Si j'avais monté un auteur comme Vinaver, il y aurait eu trois cents personnes et cinq représentations. La création contemporaine impose qu'on prenne sa vraie mesure. Tant mieux si ça arrive, mais on n'est pas censé remplir la salle tous les jours avec une pièce d'aujourd'hui.

– De quels moyens disposez-vous ?

– C'est terrible. Le budget est de 37,5 millions de francs. Quand on enlève les frais de fonctionnement, masse salariale comprise, il reste 4,5 millions de francs pour faire du théâtre. La Colline a été mal dotée dès son ouverture, ne serait-ce qu'en personnel. Il y a quatre-vingt-cinq permanents, mais une habilleuse et un régisseur-son pour les deux salles, ce qui est intenable. Chaque année, il faut engager beaucoup de personnel – et, quand je dis saisonniers, je ne parle pas de vacataires qui viendraient trois semaines, mais de gens qui travaillent onze mois sur douze. Il faudrait 6 ou 7 millions de plus pour que le théâtre fonctionne à peu près normalement. Comment faire ? La tutelle doit s'engager. Je ne peux pas répondre seul à cette situation. J'ai par exemple fait une étude pour voir si on pouvait baisser le prix des places, le ramener à 50 francs : cela représenterait 2 millions de francs de moins pour la création.

– Pensez-vous que le théâtre est trop cher ?

– Il l'est, en tout cas, pour certaines catégories, comme les étudiants. Du coup, ils viennent voir un spectacle dans l'année au lieu de quatre. Il faut qu'ils puissent avoir accès au théâtre, pour que le public se renouvelle, pour qu'il soit le plus large possible. Les subventions de la Colline ne sont pas attribuées pour que Monsieur Lavelli ou Monsieur Françon fassent des mises en scène. Elles sont distribuées pour que le prix des places soit le moins cher possible, et que le plus grand nombre vienne voir des créations.

– Quels auteurs voulez-vous inscrire au programme de la Colline ?

– Il y a évidemment les grands poètes qui peuvent nous guider à travers les ruines – je pense à Edward Bond, Bertolt Brecht, Peter Handke, Heiner Müller. Mais, à côté des ces auteurs qui sont des classiques, il y a des écrivains à qui on doit redonner une vraie place, comme Michel Vinaver. Quand on relit ses pièces, on mesure à quel point il est un des très rares à parler vraiment de la France. En arrière fond d'*Iphigénie-hôtel*, il y a De Gaulle et Massu ; dans *Les Huissiers*, la valse des cabinets pendant la guerre d'Algérie. Je pense aussi qu'il est important de programmer des auteurs dont les expériences ont toujours été marginalisées – comme Eugène Durif –, des auteurs qui sont aussi metteurs en scène – Gildas Milin, Xavier Durringer. Et de nouveaux auteurs, pour lesquels nous avons mis en place un comité de lecture.

– Vous êtes nommé pour cinq ans. Quelle est votre ambition ?

– Au risque de paraître archaïque, je crois que le théâtre est susceptible de donner un peu de sens au chaos du monde. C'est cette utopie qui dicte mes choix. J'aimerais que la Colline soit un théâtre où la pensée est en mouvement. L'autre jour, j'ai vu à la télévision une jeune fille à qui on demandait ce que représente pour elle l'an 2000. Elle avait vingt ans, elle a répondu : *« C'est la fin du siècle qui a fait Auschwitz et Hiroshima. »* Je l'ai trouvée très juste : nous avons la responsabilité de ce siècle, et du siècle à venir. Même si cela semble grandiloquent, c'est dans cette réflexion que je me sens engagé. J'aimerais que la Colline montre que cette idée du théâtre n'est pas forcément obsolète, surranée, vieillie, mais qu'au contraire elle résiste, et peut apporter beaucoup à chacun. »

Propos recueillis par Brigitte Salino



QUENTIN BERTOUX POUR « LE MONDE »

Pour un théâtre essentiel

Alain Françon prend la direction du Théâtre de la Colline alors qu'il est en pleine maturité artistique. Ce Stéphanois de cinquante et un ans a tracé sa route lentement, d'abord sous la houlette de Jean Dasté, à la Comédie de Saint-Etienne, puis dans l'aventure collective de la création du Théâtre Eclaté, à Annecy. C'est là qu'il a vraiment fait ses débuts dans la mise en scène, au milieu des années 70.

Les années 80 ont été pour lui l'occasion d'affiner ses choix – tournés principalement vers les auteurs contemporains – et de se roder à l'exercice de la direction d'institution. Après le Théâtre du 8e, à Lyon, où il reste trois ans (1989-1992) et fait une incursion dans le répertoire (avec Racine et Feydeau), il revient en Savoie où il prend la tête du Centre dramatique national de Chambéry et Annecy.

Là, il affirme son style – fondé sur une lecture exigeante des textes – avec Edward Bond, dont il monte *La Compagnie des hommes*, en 1992, et les *Pièces de guerre* – l'événement au Festival d'Avignon 1994. Entouré d'un groupe de comédiens qui partagent son désir d'un théâtre essentiel, Alain Françon monte ensuite une *Mouette* hérétique, et *Edouard II*, de Marlowe – sa première mise en scène dans la Cour d'honneur d'Avignon, en 1996. A la Colline, ses amis-acteurs l'accompagneront.

La Colline, neuf ans au service des textes contemporains

LE 7 JANVIER 1988, le théâtre national de la Colline ouvre ses portes au public, avec, justement, *Le Public*, de Federico Garcia Lorca, mis en scène par Jorge Lavelli. Pour la première fois, un grand théâtre public parisien – bâti sur l'emplacement de l'ancien TEP, à deux pas de la place Gambetta, dans le 20e arrondissement – décide qu'il consacrera sa programmation à la création contemporaine.

Ainsi l'a voulu son directeur, Jorge Lavelli. A la fois par goût personnel – à son arrivée en France, venant d'Argentine, dans les années 60, il a signé des mises en scène marquantes de Gombrowicz, Arrabal ou Copi – et aussi pour marquer la différence. *« L'expansion du service public, dans les années 80*, explique Jorge Lavelli dans le livre que lui a consacré Alain Satgé (*Jorge Lavelli*, PUF, 1996), *a coïncidé avec un retour aux textes classiques, avec un esprit de plus en plus frileux de conservation du répertoire, avec un respect de plus en plus archaïque des "valeurs" culturelles. Il y avait là, à mes yeux, une contradiction choquante... Retrouver le risque de la création, et construire un répertoire pour notre temps, avec les moyens dont dispose un théâtre national, m'est alors apparu comme une nécessité. »*

Plus de soixante spectacles ont été présentés à la Colline, de son ouverture à juin 1996. Mis à part *La Nuit des chasseurs*, inspirée du *Wozzeck* de Büchner, et les *Comédies barbares* de Valle Inclan (reprises après leur création à Avignon), tous étaient effectivement des créations contemporaines.

LARGE ÉVENTAIL

Les deux auteurs qui sont revenus le plus souvent à l'affiche sont deux Britanniques, Edward Bond et Steven Berkoff, avec trois pièces chacun. Sinon, l'éventail est large, de Yasmina Reza à Thomas Bernhard, Lars Noren, Samuel Beckett ou Witold Gombrowicz, sans oublier Copi, dont la mise en scène cinglante d'*Une visite inopportune* par Jorge Lavelli représente ce qui fut fait de mieux à la Colline. *Au fil des saisons*, une esthétique s'est dégagée, plus que des choix : une volonté de plaire.

Succédant à Jorge Lavelli, Alain Françon entend marquer des choix. Le premier tient à un détail significatif. Contrairement à l'usage voulant que le directeur d'un théaâtre ouvre la plaquette de la saison en signant un éditorial, Alain Françon s'efface derrière sa programmation. Il n'y a pas un mot de lui, mais des textes des auteurs invités à la Colline. *« Certains m'ont reproché de n'avoir rien écrit, disant que c'était lâche ou prétentieux »*, constate Alain Françon, sans trop d'états d'âme.

Question de caractère : cet homme peu prolixe n'aime pas les commentaires. Il préfère laisser parler les auteurs qu'il a programmés à la Colline : Edward Bond – « son » auteur, avec lequel il prend le pari d'ouvrir la saison de la grande salle, en présentant une nouvelle mise en scène de *Dans la compagnie des hommes*, pièce qu'il a créée en 1992 –, Bertolt Brecht, Charles Reznikoff, Heiner Müller, Peter Handke, Henrik Ibsen, Gyorgy Schwajda, et Eugène Durif, à qui revient d'ouvrir la saison, avec *Les Petites Heures*, données dans la petite salle à partir du 18 septembre.

B. Sa.

Les invités de la saison

● *Les Petites Heures*, d'Eugène Durif. Mise en scène : Alain Françon. Avec Clovis Cornillac, Valérie de Dietrich, Aline Leberre, Antoine Matthieu. Petite salle, du 18 septembre au 26 octobre.

● *Dans la compagnie des hommes*, d'Edward Bond. Mise en scène : Alain Françon. Avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Gilles David, Jean-Yves Dubois, Jean-Paul Roussillon. Grande salle, du 3 octobre au 16 novembre.

● *Check-up*, d'Edward Bond. Conçu et interprété par Carlo Brandt, avec des photographies de Jean Mohr et de D. J. Fred Mayor. Petite salle, 27 novembre au 21 décembre.

● *Dans la jungle des villes*, de Bertolt Brecht. Mise en scène : Stéphane Braunschweig. Avec Philippe Clévenot, Olivier Cruvelier, Gilles David, Georges Gagneré, Yedwart Ingey, Evelyne Istria, Guillaume Léveque, Catherine Vinatier... Grande salle, 8 janvier au 22 février 1998.

● *Holocauste*, de Charles Rzenikoff. Mise en scène : Claude Régy. Avec Christophe Lichtenauer. Petite salle, 15 janvier au 1er mars.

● *Germania 3*, de Heiner Muller. Mise en scène : Jean-Louis Martinelli. Avec Gérard Barreaux, Vincent Berger, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Laurent Dorey, Alain Fromager, Pierre Hiessler, Sylvie Milhaud... Grande salle, 11 mars au 11 avril 1998.

● *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition*, de Peter Handke. Mise en scène : Christophe Perton. Avec Gauthier Baillot, Gilbert Breugniot, Carlo Brandt, Marie-Armelle Deguy... Petite salle, 19 mars au 26 avril.

● *Un ennemi du peuple*, d'Henrik Ibsen. Mise en scène : Claude Stratz. Avec Jean-Louis Hourdin, Caroline Gasser, Tania Temler, Michel Kullmann, Marcel Robert... Grande salle, 6 mai au 6 juin.

● *Le Miracle*, de Gyorgy Schwajda. Mise en scène : Michel Didym. Avec Pierre Baillot, Philipe Fretun, Chantal Joblon, Jean-Claude Leguay... Petite salle, 14 mai au 29 juin.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20. Mo Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Le prix des places varie de 160 F à 55 F. Le théâtre propose plusieurs formules d'abonnements. Par ailleurs, il innove cette année en créant « Les mardis de la Colline » : l'horaire des représentations est avancé (à 19 h pour la petite salle et 19 h 30 pour la grande) et le tarif, unique, s'élève à 110 F.



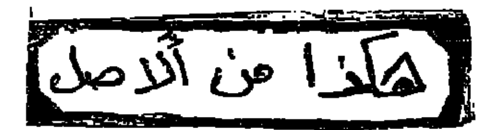
PEA Société Générale : La meilleure approche pour améliorer vos performances.

Choisir le PEA Société Générale c'est se doter des moyens les plus performants pour dynamiser votre capital. Sur plusieurs années, les actions (titres en direct, Sicav ou FCP) obtiennent le rendement le plus élevé parmi les placements. L'exonération d'impôts [illegible] sur les revenus et plus-values (hors CSG et CRDS) vous permet de profiter pleinement de ce dynamisme. La Société Générale a créé une large gamme d'OPCVM pour répondre à vos objectifs de gestion : diversification, sécurité du capital placé, gestion par des spécialistes... Alors n'hésitez pas à contacter nos conseillers en agence.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Young & Rubicam France 97 - Illustration D. Cordonnier - Société Générale.



هكذا من الاصل

UN ENFANT
C'EST COMME UNE RÉVOLUTION.

KOLYA

"De l'émotion, du rire, des larmes, vous y repenserez longtemps"

STUDIO MAGAZINE



GOLDEN GLOBE® 1997
DU MEILLEUR
FILM ÉTRANGER

OSCAR® 1997
DU MEILLEUR
FILM ÉTRANGER

MIRAMAX FILMS présente un film PORTOBELLO PICTURES
BIOGRAF JAN SVERAK PANDORA CINEMA
en co-production avec CZECH TELEVISION "KOLYA"
avec ZDENEK SVERAK ANDREJ CHALIMON
et LIBUSE SAFRANKOVA
ZDENEK SVERAK d'après une idée de PAVEL TAUSSIG
VLADIMIR SMUTNY musique ONDREJ SOUKUP
ALOIS FISAREK chef décorateur MILOS J. KOHOUT
ingénieur du son ZBYNEK MIKULIK
co-producteur ERNST GOLDSCHMIDT
produit par ERIC ABRAHAM et JAN SVERAK
réalisé par JAN SVERAK

http://www.gaumont.fr

PHILIPS, a PolyGram company

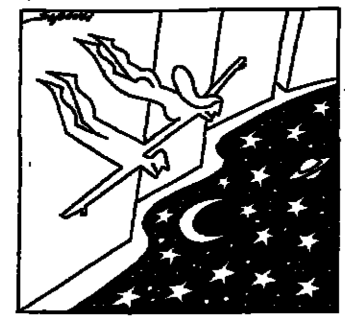
pandora

Europe 2

A PARTIR DU
17 SEPTEMBRE

Douglas Sirk en cinq films

Le cinéma L'Entrepôt programme le meilleur de l'empereur du « mélo flamboyant »



DE DEUX CHOSES L'UNE : vous avez déjà vu des films de Sirk, ou pas. Si vous en avez déjà vus, de deux choses l'une : vous avez aimé ou pas. Si vous n'avez pas aimé, soit vous détestez le cinéma (interrompez ici votre lecture), soit vous veniez de perdre simultanément votre emploi, votre maman bien-aimée et la santé. Dans cette seconde hypothèse, et en souhaitant que votre situation se soit améliorée, faites d'urgence une deuxième tentative. Si vous avez aimé, vous savez. Et comme ce sont les cinq plus beaux films de Sirk qui sont ici réédités, ne perdez pas votre temps à continuer à lire, filez à L'Entrepôt, la séance commence. Si vous n'avez jamais vu de films de Douglas Sirk, si vous croyez que « mélo flamboyant » est un cliché, si vous ne savez pas à quel degré de subtilité, de cruauté, de poésie et de pure splendeur un grand cinéaste a porté ce genre mésestimé, l'espace manque ici pour plaider sa cause, il faut faire un peu confiance. Juste en passant : parmi ces cinq films, *La Ronde de l'aube* (1957), adapté du chef-d'œuvre de Faulkner, *Pylône*. Tout le livre y est, ce n'est plus du tout du Faulkner, c'est complètement du Sirk – puissance d'un regard qui met en forme. Avec Robert Stack et Dorothy Malone ! Ailleurs, il y a aussi Lauren Bacall, Barbara Stanwick, Lana Turner... et Rock Hudson, qui joue bien. C'est tout dire.

Autres films au programme : *Le Secret magnifique* (1953), *Ecrit sur du vent* (1955), *Demain est un autre jour* (1956), *Mirage de la vie* (1959).

★ **Cinéma l'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Mo Pernety. Jusqu'au 23 septembre. Tél. : 08-36-68-05-87.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Serge Reggiani
Il fut comédien, débutant au théâtre en 1939, puis enchaînant les rôles au cinéma (*Les Portes de la nuit, Casque d'or...*). Quand il s'empare de la chanson, il le fait avec autant de passion qu'un acteur investit dans son personnage. Marqué par les embûches de la vie, il frôle parfois, sur scène, le pathétique. Mais, lorsque l'étincelle se produit, il est simplement émouvant, donnant aux mots tout leur relief et n'oubliant pas le jeu des nuances. Entre quelques-uns de ses anciens succès, il présente dans ce récital l'essentiel de son dernier album, *Nos quatre vérités* (Tréma).
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, les 16, 19 et 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 01-40-68-00-05. De 170 F à 250 F.

Le Quatuor
Après un an de succès, le Quatuor est de retour au Théâtre du Palais-Royal pour cent représentations. Cette formation à cordes (Jean-Claude Camors, Laurent Vercambre, Pierre Ganem, Laurent Cirade) assassine Mozart et quelques autres avec jubilation. Les mélomanes compassés en concevront sans doute quelques sueurs froides et grincements de dents. Les autres se régaleront de ce spectacle signé Alain Sachs et offert par quatre égratigneurs de codes musicaux.
Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Bourse et Palais-Royal. A partir du 16 septembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 240 F.

Hommage à Carlos Kleiber
L'auditorium du Musée du Louvre, où alternent concerts et projections cinématographiques, propose un hommage au chef d'orchestre autrichien Carlos Kleiber. Concerts filmés, répétitions, opéras, documentaires, ainsi que de très rares archives sur son père, le chef d'orchestre Erich Kleiber (1890-1956), composent l'essentiel de ce programme. En ouverture, le 15 septembre à 18 h 30, Carlos Kleiber dirige l'orchestre de l'Opéra de Vienne en 1994 dans *Le Chevalier à la rose*, de Strauss, et l'Orchestre de l'Etat de Bavière, en 1996, dans un programme Beethoven, Mozart et Brahms. A signaler, le 22 septembre à 20 h 30, *La Bohème*, de Puccini, filmée en 1979 à la Scala de Milan.
Auditorium du Louvre, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal-Musée du Louvre. Entrée par la Pyramide (Cour Napoléon). Concerts à 18 h 30 et 20 h 30, les 15, 18, 19, 22, 25, 26 et 27 septembre. Tél. : 01-40-20-84-00. 110 F et 170 F.

RETENEZ VOS PLACES

OCTOBRE EN NORMANDIE
On ne s'ennuiera pas en Normandie à partir du 26 septembre. Et tout particulièrement à Rouen, à Dieppe et au Havre : Laurent Langlois, qui revendique sa « normandité », la cuisine à la crème et le crachin qui réveille, a aussi du goût pour la danse. Les compagnies qu'il a sélectionnées pour la manifestation Octobre en Normandie donnent envie de sortir.
Tout d'abord Lloyd Newson. Ceux qui l'ont découvert en juin au Théâtre de la Ville avec *Bound to Please* ne doivent pas se décourager, le chorégraphe anglais a une force peu commune : il en fait la démonstration dans *Enter Achilles*, poignante sarabande sur la solitude (les 26 et 27 à 20 h 30, Le Havre, Le Volcan).
Le Slovène Iztok Kovac prend la suite avec un titre qui en dit long, *Codes of Cobra*. L'originalité prend le pouvoir à Trbovlje, sa ville natale. Films, images, danse, décors : la réalité se déréalise sur la musique de turbine du Croate Krunoslav Levacic (les 2 et 3 octobre à 20 heures, Théâtre des arts-Opéra de Normandie).
Qui n'a pas vu Mathilde Monnier et Christine Angot au Festival de Montpellier découvrira comment la danse et les mots se mêlent pour faire vivre au spectateur la réalité de l'espace mental, de ce qui habituellement se cache, ne se dit pas. Le flux de la pensée avant qu'il ne soit verbalisé, ordonné (le 8 à 19 heures ; les 9, 10, à 20 heures, Rouen, Hangar 23).
François Raffinot présentera une création : *Rift* ou le début du monde, la faille originelle. Qu'est-ce que l'homme, qu'est-ce que l'animal ? (du 14 au 17 à 20 heures, Rouen, Théâtre des arts ; le 23 à 19 h 30 et les 24, 25 à 20 h 30, Le Havre, Le Volcan).
Kenneth Kvarnström : c'est un habitué d'Octobre en Normandie. Depuis 1987, traçant son chemin dans sa Scandinavie natale, il dirige aujourd'hui le Helsinki City Theatre dance Company. Il vient avec une création mondiale au titre énigmatique, *108 dB* (le 21 à 20 h 30, Le Havre, Le Volcan ; les 23 et 24 à 20 heures, Rouen, Hangar 23).
Un Marathon de danse réunira Marion Lévy, Kenneth Kvarnström, Boogi-Saï et Vincent Dunoyer, un excellent danseur qui a inspiré des solos à Anne Teresa de Keersmaeker, Steve Paxton et Elisabeth Lecomte, Montalvo/Hervieu, Meg Stuart et Vera Mantero : qui dit mieux ? (le 18 à partir de 15 heures ; le 19 à partir de 9 h 45, Rouen, Hangar 23).
Octobre en Normandie. 3, rue Chéruel F, 76000 Rouen. Du 26 septembre au 31 octobre. Tél. : 02-35-70-04-07. De 40 F à 160 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

MARDI 16 SEPTEMBRE

Les Noces de Figaro
de Mozart. Ildebrando d'Arcangelo (Figaro), Anthony Michaels-Moore (le comte Almaviva), Soile Isokoski (la comtesse Almaviva), Barbara Bonney (Susanna), Kristinn Sigmundsson (Bartolo), Charlotte Hellekant (Cherubino). Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Giorgio Strehler (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 16, 20, 24, 27 et 30, jusqu'au 11 octobre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 635 F.

Dana Cocarlie (piano)
Œuvres de Schubert.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-44-54-53-06. 120 F.

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Itamar Golan (piano), Shlomo Mintz (violon), Matt Haimovitz (violoncelle)
Chostakovitch : *Sonate pour violoncelle et piano op. 40, Sonate pour alto et piano op. 47, Trio pour piano, violon et violoncelle op. 67.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 17. Tél. : 01-40-20-52-29. 135 F.

Orchestre national de France
Stravinsky : *Symphonie de psaumes.* Orff : *Carmina Burana.* Patricia Petibon (soprano), Stanford Olsen (ténor), Håkan Hagegard (baryton), Chœur et maîtrise de Radio-France, Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, les 17 et 18. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

JEUDI 18 SEPTEMBRE

Solistes de l'Orchestre Colonne
Vivaldi : *Les Quatre Saisons.* Telemann : *Concerto pour alto et orchestre.* Quantz : *Concerto pour cor et orchestre no 3.* Eric Brisse (cor), Constantin Bogdanas (violon), Nicole Merville (alto).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-42-33-72-89. De 50 F à 180 F.

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

Philippe Racine (flûte), Brigitte Meyer (piano)
Mozart : *Sonate pour flûte et piano KV 304.* Reinecke : *Sonate pour flûte et piano op. 167.* Franck : *Sonate pour flûte et piano.*
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre.

Alsfelder Vokalensemble
Œuvres de Bach, Brahms et Mendelssohn. Wolfgang Helbich (direction).
Cathédrale américaine, 23, avenue George-V, Paris 8e. Mo George-V, Alma-Marceau. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-44-62-70-90. De 75 F à 120 F.

Opera Bianca
de Brice Pauset et Gilles Touyard. Valérie Philippin (soprano), Jean Nirouët (haute-contre), Pascal Robault (alto), Nicolas Miribel (violon), Technique ICRAM.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Michaël Dian, Jérôme Ducros, Claire-Marie Leguay, Mathieu Papadiamandis, Vanessa Wagner (piano)
Schumann : *Carnaval.* Scriabine : *Préludes, Poèmes, Feuillets d'album, Vers la flamme.*
Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges, Paris 9e. Mo Saint-Georges. 21 heures, le 19. Tél. : 01-44-94-28-50. De 75 F à 90 F.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Paul Komen (pianoforte)
Œuvres de Schubert et Beethoven.
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. 14 heures, le 20. Tél. : 01-47-05-85-99.

Lucia Swarts (violoncelle), Siebe Henstra (clavecin)
Œuvres de Jacchini, Degli'Antonii, Vivaldi, Frescobaldi, Gabrielli et Fiocco.
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. 15 h 30, le 20. Tél. : 01-47-05-85-99.

Vincent Warnier, Thierry Escaich (orgue)
Œuvres de Bach, Mendelssohn, Widor, Duruflé, Vierne et Escaich.
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris 5e. Mo Luxembourg. 16 heures, le 20. Entrée libre.

La Sfera armoniosa
Œuvres de Frescobaldi, Indy, Kapsberger, Caccini, Dalla, Casa et Quagliati. Xenia Meijer (mezzo-soprano), Paulina Van Laarhoven (viole de gambe), Mike Fentross (théorbe).
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. 17 heures, le 20. Tél. : 01-47-05-85-99.

Brisk
Œuvres de Dowland et de ses contemporains. Maarten Koningsberger (baryton), Mike Fentross (théorbe).
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. 19 h 30, le 20. Tél. : 01-47-05-85-99.

Ensemble Intercontemporain
Berio : *Laborintus II.* Schoeller : *Vertigo Apocalypsis.* Barbara Van den Boom, Monika Bair-Ivenz (sopranos), Ute Wille (alto), Technique IRCAM, Südfunk-Chor Stuttgart, Anne Manson (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 20. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Ensemble Ictus
Lauba : *Brazil sin fem.* Kagel : *Rrrrr.* Nancarrow : *Etudes et toccata.* Zimmermann : *Sonate pour piano.* Roildan : *Ritmicas.*
Royaumont (95). Abbaye. 17 h 45, le 20. Tél. : 01-34-68-05-50.

Nouvel Ensemble moderne
Donatoni : *Hot.* Romitelli : *Création.* Goebbels : *La Jalousie.* Singier : *A gogo de guingois.* Bouliane : *Création.* Françoise Kubler (soprano), Lorraine Vaillancourt (direction).
Royaumont (95). Abbaye. 20 h 45, le 20. Tél. : 01-34-68-05-50.

Quatuor Elyseen
Mendelssohn : *Quatuors pour piano et cordes.*
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la Reine. 17 h 30, le 20. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Quatuor Borodine
Chostakovitch : *Quatuor à cordes op. 68 et op. 73.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 21. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Trio Eroica
Œuvres de Beethoven, Glinka, Farrenc et Mendelssohn.
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. 11 h 30, le 21. Tél. : 01-47-05-85-99.

Menno Van Delft (clavicordes)
Œuvres de Haydn, CPE Bach et Wolf.
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. 14 h 30, le 21. Tél. : 01-47-05-85-99.

Leo Van Doeselaar, Wyneke Jordans (pianoforte)
Œuvres de Schubert, Mendelssohn et Schumann.
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. 16 heures, le 21. Tél. : 01-47-05-85-99.

Marina Tchebourkina (orgue)
Œuvres de Chostakovitch, Prokofiev, Beaubarlet et Charpentier.
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris 8e. Mo Madeleine. 16 heures, le 21. Entrée libre.

Südfunk-Chor Stuttgart
Schumann : *Chants pour double chœur.* Schoenberg : *Pièces pour chœur d'hommes.* Hidalgo : *Umrausch.* Bruckner : *Motets.* Rupert Huber (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 21. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Quatuor Ludwig
Schubert : *Quatuor à cordes D 804 « Rosamunde ».* Ravel : *Quatuor à cordes.*
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 21. Entrée libre.

Morgane Raoux (clarinette), Ilian Markov (piano), Gabriel Vernhes (basson)
Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Rachmaninov, Pierné et Glinka.
Eglise américaine de Paris, 65, quai d'Orsay, Paris 7e. Mo Invalides. 18 heures, le 21. Entrée libre.

Christian Zacharias (piano)
Schubert : *Lied, Sonates pour piano D 845 et D 960.*
Cernay-la-Ville (78). Abbaye des Vaux-de-Cernay. 17 heures, le 21. Tél. : 01-44-94-28-50. De 75 F à 90 F.

Marcel Bozonnet (récitant), Sharon Bezaly (flûte), Christine Icart (harpe)
Œuvres de Debussy, Fauré, Saint-Saëns, Ravel. Textes de Mallarmé.
Saint-Germain-en-Laye (78). Musée du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis. 11 heures, le 21. Tél. : 01-44-94-28-50. De 75 F à 90 F.

Quatuor Parisii
Mozart. Brahms : *Quintettes pour clarinette et cordes.* Haydn : *Quatuor à cordes op. 54 no 2.* Florent Heau (clarinette).
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la Reine. 17 h 30, le 21. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Mozart : *Symphonie no 35 « Haffner ».* Haydn : *Symphonie concertante pour violon, violoncelle, hautbois et orchestre.* Schubert : *Rosamunde, extrait, Symphonie no 3.* Jean-Michel Pennot (hautbois), Henri Lescourret (basson), Gérard Jarry (violon), Frédéric Dupuis (violoncelle), Jacques Mercier (direction).
Taverny (95). Eglise Notre-Dame. 18 heures, le 21. Tél. : 01-39-60-52-77. 100 F.

JAZZ

Don Braden Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Patrick Verbeke Sextet
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 15, 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.

Ernan Lopez Nussa
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 16. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Eric Barret Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 16, 17 et 18. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Lisa Ekdahl Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 17, 18, 19, 20, 22 et 23. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Le POM
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Laurent De Wilde Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 18, 19, 20 et 22. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Esko Rosnell Quartet
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité, Cardinal-Lemoine. 20 h 30, le 19 ; 21 heures, le 20. Tél. : 01-40-51-89-09. 10 F.

Christian Vander Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 19 et 20. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

MAM Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 19 et 20. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Louis Winsberg Quintet
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 20. 10 F.

Salut à André Francis
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 17 h 30, le 21. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Manuel Rocheman, Martial Solal, Patrice Caratini
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 21. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Didier Petit et Nohc
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Johnny Reno
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 heures, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Primal Scream, Asian Dub Foundation
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 19 heures, le 17. Tél. : 01-47-00-55-22. 143 F.

Henry Soul & Art Imitates Life
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11e. Mo Parmentier, Ménilmontant. 22 h 30, le 20. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.

Toni Braxton
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-42-08-60-00. 203 F.

Hendrix Party
Colombes (92). Le Cadran, 3, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-47-84-30-17. 60 F.

The Sea & Cake, D. Grubbs
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

CHANSON

Le Music-hall du lundi
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, le 15. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Du Vian dans mon crâne
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, les 16, 17, 18, 19, 20 et 23, jusqu'au 4 octobre. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Serge Reggiani
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, les 16, 19 et 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 01-40-68-00-05. Location Fnac, Virgin. De 170 F à 250 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26 et 27 ; 15 h 30, les 21 et 28, jusqu'au 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 240 F.

Hanna Schygulla
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. 21 heures, les 16, 17, 18, 19 et 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 180 F.

L'Ultima Récital
Théâtre Daunou, 9, rue Daunou, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, les 16, 17, 18, 19, 20 et 23, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-42-61-69-14. De 100 F à 190 F.

Belladonna 9 ch
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, les 17, 18, 19 et 20. Tél. : 01-40-21-90-95.

Alain Klinger
Ailleurs, 13, rue Beautreillis, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 19 et 26. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Nicole Croisille
Espace Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8e. 20 h 30, les 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 30 septembre et les 1er, 2, 3 et 4 octobre ; 17 heures, les 21 et 28 septembre et le 5 octobre. De 168 F à 187 F.

Julien Clerc
– Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 01-45-13-19-19. 130 F.
– Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 17. Tél. : 01-47-32-24-42. 200 F.

Oui dire, l'éviter à la fin quand il se vide
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 18 heures, le 21. Tél. : 01-42-87-25-91. 40 F.

MUSIQUES DU MONDE

Les Yiddish Mamas et Papas
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Kara [illegible]
[illegible], rue de Picardie, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-48-[illegible]-04. 50 F.

[illegible] Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 19. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

[illegible]
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 23 heures, le 20. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Béjart Ballet Lausanne
Le Voyage nocturne, La Crucifixion, Dibouk.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 19 et 20 ; 15 heures, le 21. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 350 F.

Odile Duboc
Trois Boléros.
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-30-96-99-00. De 70 F à 125 F.

Srilata Suresh
Danses de l'Inde. Bharata natyam et kuchipudi.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 17 h 30, le 21 ; 20 h 30, le 23. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ARTEMISIA
Film français d'Agnès Merlet, avec Valentina Cervi, Michel Serrault, Miki Manojlovic, Luca Zingaretti, Emmanuelle Devos, Frédéric Pierrot (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 +) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

BUUD-YAM
Film burkinabé de Gaston Kaboré, avec Serge Yanogo, Amssatou Maiga, Séverine Oueddouda, Colette Kabore, Augustine Yameogo, Boureima Ouedraogo (1 h 37).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LE CERCLE PARFAIT
Film franco-bosniaque d'Ademir Kenovic, avec Mustafa Nadarevic, Almedin Leleta, Almir Podgorica (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-48 +) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

CLANDO
Film franco-camerounais de Jean-Marie Teno, avec Paulin Fodouop, Henriette Fenda, Caroline Redl, Jospeh Momo, Guillaume Nana, AVS Bodule Moukilo (1 h 38).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DANS L'OMBRE DE MANHATTAN
Film américain de Sidney Lumet, avec Andy Garcia, Ian Holm, James Gandolfini, Lena Olin, Shiek Mahmud-Bey, Colm Feore (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

EN COMPAGNIE DES HOMMES
Film américain de Neil LaBute, avec Aaron Eckhart, Stacy Edwards, Matt Malloy, Michael Martin, Mark Rector, Chris Hayes (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 +) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ERNESTO CHE GUEVERA, JOURNAL DE BOLIVIE
Film franco-suisse de Richard Dindo, (1 h 32).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MALIK LE MAUDIT
Film français de Youcef Hamidi, avec Samir Guesmi, Christophe Lopes-Torres, Jean-François Perrier, Salah Teskouk, Martine Guillaud, Samy Naceri (1 h).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ;

MARCELLO MASTROIANNI, JE ME SOUVIENS
Film italien d'Anna Maria Tato, (1 h 36).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

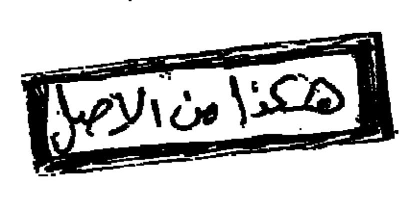
TERRITOIRE COMANCHE
Film franco-espagnol-argentin-allemand de Gerardo Herrero, avec Cecilia Dopazo, Imanol Arias, Bruno Todeschini, Carmelo Gomez, Gaston Pauls, Mirta Zecevic (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

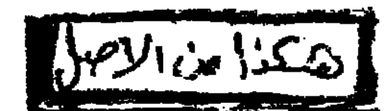
THE ARRIVAL
Film américain de David Twohy, avec Charlie Sheen, Lindsay Crouse, Teri Polo, Ron Silver, Richard Schiff, Tony T. Johnson (1 h 55).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, dolby, 8e.

VOLTE-FACE (*)
Film américain de John Woo, avec John Travolta, Nicolas Cage, Joan Allen, Gina Gershon, Alessandro Nivola, Dominique Swain (2 h 19).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 +) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.







TÉLÉVISION L'audience des chaînes hertziennes généralistes américaines ABC, CBS, NBC et Fox continue à décliner. Elles n'attirent plus que 49 % des téléspectateurs aux heures de grande écoute. ● LES PUBLICITAIRES leur ont tout de même consacré 6 milliards de dollars d'investissements la saison dernière, contre seulement un tiers de cette somme vers les chaînes du câble. ● LA RENTRÉE s'annonce morose pour les grands networks après un été où les réseaux câblés ont encore renforcé leur audience grâce à de nouvelles émissions alors qu'ils se contentaient de proposer des rediffusions. ● LES EMMYS 97, Oscars de la télévision attribués dimanche 14 septembre à Pasadena, ont confirmé le dynamisme de la télévision payante par câble et par satellite en matière de création : HBO a obtenu neuf récompenses, soit autant que NBC, contre seulement cinq à ABC et deux à CBS.

L'exode des téléspectateurs américains vers le câble s'accentue

La rentrée s'annonce morose pour les grands réseaux de la télévision hertzienne (ABC, CBS, NBC et Fox). Même s'ils attirent encore les deux tiers de la publicité, ils ne retiennent plus que 49 % de l'audience aux heures de grande écoute

LOS ANGELES
correspondance

Les problèmes des chaînes hertziennes généralistes ABC, CBS et NBC ne font qu'empirer au moment de la rentrée, car, pour elles, l'été est synonyme d'hémorragie en termes d'audience. En ne drainant plus que 49 % des téléspectateurs aux heures de grande écoute (le prime time, de 20 heures à 23 heures), contre 75 % il y a dix ans, ceux qu'on appelle encore les *« trois grands networks »* – même s'ils ont été rejoints par un quatrième, le réseau Fox (*Le Monde* du 26 avril) – ont chuté à leur niveau historique le plus bas, et aucun signe de redressement n'est en vue. Le comportement des téléspectateurs américains a changé de façon irréversible. *« Aucune acrobatie de programmation, aucun contrat de retransmission sportive ne semblent capables de contenir l'exode constant des téléspectateurs des networks vers le câble »*, lit-on dans le bulletin du bureau d'études Paul Kagan.

« Ainsi va le monde, avoue, apparemment résigné, Leslie Moonves, le président de CBS Télévision, *nous allons devoir nous habituer à vivre dans un univers à 100 chaînes, puis dans un univers à 500 chaînes. »* Il y a vingt ans, les Américains recevaient cinq chaînes, dont ABC, CBS et NBC, qui commandaient alors une part de marché de 90 %. Aujourd'hui, leurs télécommandes ont accès à une cinquantaine de choix, voire soixante-dix pour 12 % de la population. Et l'on recense aujourd'hui pas moins de 150 chaînes câblées.

BUDGETS JUTEUX

Pendant l'été, le câble choisit de programmer des émissions nouvelles (USA Network vient, par exemple, de lancer avec succès l'adaptation télévisée du film *La Femme Nikita*), tandis que traditionnellement les chaînes hertziennes se contentent de rediffuser les séries de la saison précédente. D'où l'érosion d'audience, que la rentrée ne parvient pas à enrayer. A chaque automne, le déficit s'accentue.

Pour se consoler, les networks soulignent que les annonceurs sont plus fidèles que les téléspectateurs. Les publicitaires de Madison Avenue ont déversé pour 6 milliards de dollars de contrats dans les caisses des quatre principales chaînes hertziennes la saison dernière, contre seulement un tiers de cette somme vers l'industrie du câble. C'est NBC (propriété de General Electric), le numéro un en termes d'audience, qui profite principalement de ces juteux budgets.

« Nous avons la programmation la plus jeune », déclare Warren Littlefield, président de NBC-Entertainment, pour expliquer comment sa chaîne a drainé plus de 2 milliards de dollars de recettes publicitaires la saison dernière. Le coût d'une minute d'écran publicitaire accompagnant de gros succès comme *ER* (*Urgences*) ou *Seinfeld* atteint un million de dollars.

Mais pour NBC, la rançon de la gloire veut que les vedettes de ces shows-là négocient désormais des cachets exorbitants. C'est le cas pour *Seinfeld*, une série dont les droits télévisés s'élèvent à 4 millions de dollars par épisode. *ER* ne vaut encore que 1,5 million de dollars mais, à cause du succès de la série médicale, ce tarif devrait doubler lors du renouvellement du contrat, à la rentrée prochaine, si NBC ne veut pas risquer de perdre une des valeurs sûres de sa grille.

CBS, le numéro deux (qui appartient à Westinghouse), a toujours le profil démographique le plus âgé, et espère précisément que ce handicap va lui valoir à moyen terme les faveurs de Madison Avenue. *« Avec ses baby-boomers, la population américaine vieillit,* explique David Poltrack, vice-président de la recherche pour CBS, qui table donc sur une augmentation prochaine de son audience. *Or les gens de plus de trente-cinq ans contrôlent près de 80 % du pouvoir d'achat. Nos études indiquent que plus les gens vieillissent, plus ils regardent la télévision, et plus ils regardent les journaux ou magazines d'information. »* Une double tendance qui représente une aubaine en termes de rentabilité, puisque le coût de production d'une heure d'informations oscille entre 500 000 et 750 000 dollars, alors qu'une série dramatique ou un sitcom dépasse toujours le million. Cette année, les trois networks vont offrir le volume record de dix heures de magazine d'infos en prime time.

DISNEY, LANTERNE ROUGE

Et CBS, comme ses concurrents, place ses espoirs dans le marché international, dont les retombées de recettes sont plus que jamais nécessaires à l'amortissement des coûts de production. *Brooklyn South*, la dernière série policière de Steven Bochco, le producteur réputé de *NYPD Blue*, est déjà *« la plus grosse vente internationale pour une série qui débute »*, précise Poltrack.

Enfin, c'est une rentrée semée d'embûches pour ABC, la chaîne rachetée par le groupe Disney en 1995, qui traîne à la dernière place, avec des problèmes de management ressemblant à un mauvais soap-opera. Croyant endiguer la chute libre de leur audience, les patrons de Disney avaient débauché à grands frais (un salaire annuel de 2 millions de dollars) Jamie Tarses, une productrice de trente-trois ans, responsable du succès de *Friends* sur NBC, et censée détenir les formules magiques des shows susceptibles de plaire aux jeunes et aux annonceurs. Mais d'après le magazine du *New York Times*, qui, en juillet, a consacré aux déboires d'ABC un article particulièrement critique, Michael Eisner, numéro un du groupe, est déjà mécontent de la grille de rentrée de sa chaîne, avant même son apparition à l'antenne.

Claudine Mulard

Emmys 97 : baisse de prestige pour les networks

Les grands networks sont aussi concurrencés en matière de prestige. Lors de la 49e cérémonie de remise des Emmys (les Oscars de la télévision), dimanche 14 septembre à Pasadena (Californie), la chaîne câblée payante HBO a décroché neuf des précieuses statuettes, ex aequo avec NBC, tandis que ABC en récoltait cinq et CBS, seulement deux. La politique de téléfilms de qualité de HBO lui a valu trois récompenses pour *Miss Evers'Boys*.

Le choix de bonnes séries ou sitcoms sur les networks est devenu si limité que les récompenses, cette année encore, sont allées aux mêmes : *NYPD Blue* (ABC) a obtenu quatre Emmys (meilleure interprétation pour Kim Delaney, meilleurs réalisation et scénario, et Dennis Franz comme meilleur acteur pour la deuxième année consécutive). *Seinfeld* (NBC) a vu la victoire de Michael Richards. Le réseau Fox s'est contenté d'un seul trophée : Gillian Anderson, de *X-Files*, a reçu l'Emmy de la meilleure actrice pour son interprétation de l'agent Dana Scully.

Le « New York Times » se met à la couleur

NEW YORK
de notre correspondante

Après avoir soigneusement testé ses lecteurs en introduisant progressivement la couleur dans ses cahiers arts, loisirs, livres et voyages, publiés dans le numéro du dimanche, le *New York Times* fait le grand saut en publiant tous les jours, depuis lundi 15 septembre, de la couleur dans le quotidien.

La couleur va d'abord apparaître dans les pages sports et culture, puis gagnera peu à peu les autres pages ; son apparition à la « une » de *« la dame grise »* est prévue pour la mi-octobre. Ce n'est pas le seul changement proposé aux lecteurs, auxquels la direction du *New York Times* promet *« un journal mis en valeur »* : le cahier sports, jusqu'ici publié le lundi, sera dorénavant quotidien, et un cahier culture sera publié cinq jours par semaine ; les deux cahiers hebdomadaires sur les modes de vie et la maison sont remaniés.

Enfin, les nouvelles devraient être plus fraîches, puisqu'un effort est fait pour laisser deux heures de plus le soir aux journalistes pour intégrer dans leurs articles des informations survenues tard dans la journée. Le journal a ainsi plus de chances d'apporter aux lecteurs du matin les derniers événements de la nuit – notamment les résultats sportifs de la Côte ouest.

Ces derniers aménagements, souligne Bill Keller, qui devient le 1er octobre directeur de la rédaction *(managing editor)* du quotidien, s'inscrivent dans un effort entrepris depuis dix ans pour améliorer le *New York Times* : l'idée de reculer l'heure du bouclage, par exemple, *« a été conçue il y a quelques années »*. Au printemps dernier, le quotidien a abandonné son imprimerie de la 43e Rue ouest, au sous-sol des locaux de la rédaction, en plein cœur de Manhattan, pour deux imprimeries ultra-modernes, une dans le quartier de Queens à New York, l'autre dans le New Jersey voisin.

« PLUS FACILE À LIRE »

Constatant que son lectorat à New York stagnait alors que les ventes dans le reste du pays augmentaient, le *New York Times* s'est adapté aux impératifs qui régissent la publicité dans la presse écrite aux Etats-Unis : ceux de la couleur, auxquels se sont déjà pliés de grands journaux comme le *Los Angeles Times* ou le *Chicago Tribune*. Il s'agit, explique dans les colonnes de son quotidien le PDG (*publisher*) du *New York Times*, Arthur Sulzberger Jr, de *« mettre au point une nouvelle formule pour une nouvelle génération de lecteurs et d'annonceurs »*. Le directeur général (*executive editor*), Joseph Lelyveld, évoque pour sa part le souci de rendre le journal *« plus accessible, mieux organisé, plus facile à lire »*.

Pour enrayer la baisse du lectorat qui frappe les quotidiens en général et le *New York Times* en particulier, ce dernier n'a pas ménagé sa peine : le coût de l'effort de modernisation entrepris depuis dix ans est chiffré à 800 millions de dollars par le journal lui-même. Le *New York Times*, dont le tirage est de 1,1 million d'exemplaires en semaine et de 1,7 million le dimanche, emploie quelque 3 000 personnes, dont un millier de journalistes. Son prix de vente, 60 cents (3,60 F) en semaine et 2,50 dollars le dimanche (15 F), reste pour l'instant inchangé.

Sylvie Kauffmann

« La Nouvelle République du Centre-Ouest » reprend sa régie publicitaire à Havas

LE QUOTIDIEN régional de Tours, *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (*NR*), va reprendre le contrôle total de sa régie publicitaire, actuellement confiée à Havas Régies, activité de régie de presse du groupe publicitaire qui concerne trente-quatre quotidiens régionaux et une centaine de titres de la presse hebdomadaire régionale. La modification des liens entre *La NR* et Havas Régies coïncide avec la fin du contrat entre les deux parties, qui expire le 31 décembre.

La nouvelle régie de *La NR* devrait être une filiale à 100 % du quotidien, mais le groupe Havas devrait conserver une part dans cette filiale, *« à un niveau qui n'a pas encore été précisé »*, indique Jacques Saint-Cricq, président du directoire, pour qui *« il ne s'agit pas d'une rupture mais d'une évolution, Havas voulant revoir les conditions de sa régie, notamment en identifiant davantage les éléments de charges et de ressources »*.

Avec une diffusion de 258 000 exemplaires en 1996 – stable au premier semestre de cette année, – le quotidien et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires de 730 millions de francs, dont 210 millions de recettes publicitaires.

LIENS HISTORIQUES

Ce chiffre, à l'instar de celui de nombreux titres de la presse quotidienne régionale, s'érode graduellement : la décision de reprendre le contrôle de sa régie traduit donc la volonté du groupe de presse tourangeau de gagner en efficacité et en productivité sur le plan publicitaire. Le mouvement est double, puisque le journal compte parallèlement attirer davantage de lecteurs en lançant un cahier sportif et en prévoyant la parution en 1998 d'un supplément de programmes de télévision. *La NR* n'a pas encore choisi entre le groupe Hersant et le groupe Hachette, devenus tous les deux les fournisseurs de la presse quotidienne régionale dans ce domaine.

Les deux autres titres régionaux du groupe pourraient aussi être concernés, à terme, par cet *aggiornamento* entre eux et leur régie : mais le journal de Poitiers, *Centre-Presse*, filiale à 100 % de *La NR* depuis qu'il a été racheté au groupe Hersant, doit d'abord assurer son redressement, tandis que *La République du Centre* (Orléans) – dont le groupe NR possède le tiers du capital – devrait aussi réexaminer les liens qui l'unissent à Havas Régies. Mais aucune date n'a été fixée, le contrat avec la régie courant encore.

Qu'elle soit liée à l'expiration des contrats ou à des situations particulières, la modification des liens, souvent historiques, entre les grands quotidiens régionaux et Havas Régies – Havas pouvant être de surcroît actionnaire, comme c'est le cas à *Midi libre* – constitue un tournant. Elle témoigne aussi, dans le cadre de la réorganisation d'Havas, d'une clarification de son activité de régisseur, sous l'impulsion de son actionnaire de référence, la Générale des eaux.

Yves-Marie Labé

Les publicitaires prévoient pour 1997 une croissance du marché de 5 %

L'ANNÉE 1997 devrait enregistrer une progression du marché publicitaire *« d'au moins 5 % »* et d'environ 4 % de la marge brute des agences, prévoit l'Association des agences conseils en communication (AACC), qui révise à la hausse ses prévisions initiales. Le syndicat professionnel note *« le bon niveau des investissements à la télévision »*, la rentrée *« en forte progression »* de l'affichage et l'évolution positive des investissements en presse, notamment magazine, avec une situation *« très variable »* d'un titre à l'autre dans la presse quotidienne. *« Il est trop tôt aujourd'hui pour mesurer s'il s'agit d'une simple reprise technique après une longue période d'attentisme (...) ou si l'on est en présence d'une phase nouvelle de progression (...) continue et durable »*, indique Jacques Bille, vice-président délégué général de l'AACC.

■ **TÉLÉVISION : Thierry Ardisson, le producteur de télévision,** ainsi que le journaliste Pierre Blois, ont été condamnés, vendredi 12 septembre, par le tribunal correctionnel de Paris, pour avoir publié en août 1995, dans le magazine *Entrevue*, une fausse interview relative au tourisme sexuel au Brésil. Ils devront respectivement payer 100 000 et 30 000 francs d'amende.

■ **CÂBLE : Jean-Christian Bouttier a été nommé directeur général de** Lyonnaise Câble, premier câblo-opérateur français, filiale de la Lyonnaise des eaux. Il remplace Patrick Lefort, qui devrait rejoindre l'équipe chargée de la stratégie du pôle communication au sein de Suez-Lyonnaise des eaux.

■ **PRESSE : un nouveau mensuel de bandes dessinées,** *Bo Doï*, a paru, samedi 13 septembre (130 pages, 35 francs). Il prépublie des planches des nouveaux albums ainsi que des entretiens et des informations sur les festivals, les nouvelles parutions, la vidéo, etc. Publié par une société indépendante éditant notamment une revue de jeux de rôle *(Backstab)*, *Bo Doï* a été tiré à 40 000 exemplaires ; le budget devrait être équilibré avec une vente de 10 000.

Le cri des crayons

par Alain Rollat

LA MISÈRE n'est pas toujours de bonne composition. Quand la caméra a pointé son gros nez pour filmer la file de mendiants qui s'étirait le long du trottoir où il avait installé son bidon rempli de riz en sauce verte, le préposé à la distribution de soupe s'est précipité vers les envoyés spéciaux de TF 1 en criant : *« Arrêtez ! Vous ne comprenez pas l'anglais ? Ils vont vous casser la caméra ! Ces gens-là ne sont pas sauvages, mais ils le sont devenus... »* Cet homme voulait dire que les affamés de Calcutta ne supportent plus le voyeurisme des bien-nourris. Les visages au regard dur alignés derrière sa louche lui donnaient raison. Il s'en prenait aux caméras du monde entier : *« Vous ne montrez de l'Inde que la pauvreté ! Ce que vous prenez de ces gens, vous ne le leur rendez pas ! Vous le gardez dans votre poche ! »* Sans doute croyait-il, au lendemain des funérailles mondiovisées de Mère Teresa, que la misère de son pays, mise en images, valait de l'or. Il se trompait, bien sûr.

En la circonstance, il se trompait même doublement. La caméra de TF 1 n'était pas là pour mettre en scène la misère de Calcutta mais pour montrer qu'il faudrait beaucoup d'autres Mère Teresa pour que l'Inde puisse espérer cesser d'être cette immensité de misères à laquelle les bataillons de la charité consacrent des vies entières hors du champ des caméras. Si c'est bien la manière de dire et de montrer qui fait la différence entre l'information et le spectacle, la manière de TF 1 était, en l'occurrence, des plus estimables. Les questions de cet homme en colère sur la responsabilité individuelle du preneur d'images, sur le rapport personnel du témoin professionnel qu'est le journaliste avec le sujet de son image ou de son récit étaient-elles, pour autant, illégitimes ? Sûrement pas. Mais comment répondre, en conscience, à cette interpellation intime ?

La piste à suivre commence peut-être dans ce mouroir de Calcutta dont TF 1, ce dimanche soir, nous a également donné des images. On y voyait à l'œuvre, en silence cette fois, quelques-uns de ces « crayons » dont parlait Mère Teresa quand elle disait : *« Chacun de nous est un crayon dans la main amoureuse de Dieu. »* Il y avait là des femmes au visage radieux qui avaient des gestes d'une tendresse infinie dans les soins qu'elles donnaient aux mourants. Elles ne se préoccupaient nullement de la caméra. Et la caméra n'osait pas trop s'approcher de ces femmes en tablier, sans uniforme, sans chapelet, parce qu'il en émanait quelque chose de sacré. Chacun de leur regard exprimait une plénitude de compassion. Ces corps malades, ces squelettes décharnés, ces vies à bout de souffle, elles les serraient dans leurs bras comme une mère serre son nouveau-né sur son sein. Elles aimaient à l'état brut. Par vocation ? Par fonction ? Questions stupides ! Elles aimaient. Sans se poser aucune question. Elles aimaient, un point c'est tout. Sauront-elles jamais à quel point elles nous renvoyaient à nos propres taille-crayons...

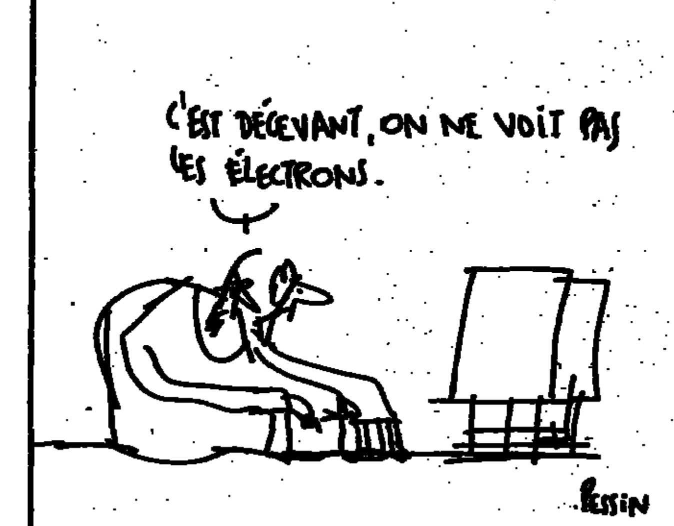
Plongée au plus profond de la matière

« Archimède », le magazine scientifique d'Arte, présente « Le Relief de l'invisible », une impressionnante série qui nous entraîne à l'intérieur des objets usuels

TOUT LE MONDE a gardé en mémoire le film publicitaire de la Mondiale, découvert sur les écrans il y a quelques années. Dans un vertigineux mouvement de zoom arrière, le téléspectateur était propulsé en quelques secondes de l'intérieur d'un corps humain à un endroit indéfini de l'espace intersidéral, comme si l'on actionnait à l'envers un microscope superpuissant, situé au-dessus de la planète Terre. C'est sur un principe similaire, mais inversé, que s'appuie *Le Relief de l'invisible*, une série de minifilms (quatre-vingt-dix secondes) diffusés, à partir du 16 septembre, en ouverture d'« Archimède », le magazine scientifique hebdomadaire d'Arte.

L'effet est tout autant fascinant. L'idée est de plonger au plus profond de matériaux ordinaires – acier, béton, céramique, etc. D'aller, d'un simple mouvement de zoom avant, de la surface d'un objet de tous les jours à sa structure atomique. De fouiller, grâce aux prouesses techniques de la microscopie scientifique, les entrailles d'objets que l'on manipule quotidiennement. L'acier inaugure la série. Une pièce d'engrenage édentée, disposée sur un fond noir et soigneusement éclairée, sert de point de départ à l'exploration. La caméra s'approche, décèle une ébréchure, s'y faufile, et révèle un paysage escarpé.

En bas à droite de l'écran un compteur indique à chaque instant quel est le degré de grossissement de l'image. La caméra continue de fouiller, remarque une cavité, s'y introduit. Le compteur affiche 500 000 puis 1 000 000 tandis qu'émerveillé, on poursuit le voyage. A 3 000 000 de grossissement, on voit apparaître une succession régulière de petits points. C'est, nous dit le commentaire, la structure atomique du métal, empilement d'atomes de fer et de carbone. Là se termine le parcours, il n'existe pas encore d'œil électronique qui permette de voir plus loin. Le retour arrière s'effectue à grande vitesse : à peine quelques secondes et revoilà la pièce de métal d'origine, intacte, comme si rien ne s'était passé.



Et pourtant... Trois ans de préparation, des mois de travail, la mobilisation de personnels extrêmement qualifiés et d'appareils très sophistiqués ont été nécessaires pour obtenir ces quatre-vingt-dix secondes d'images. L'initiative de ce projet revient à la Cité des sciences de La Villette.

Dans le cadre d'une exposition sur les nouvelles images et les nouveaux réseaux, qui sera présentée au public à partir de décembre 1997, les responsables de la Cité demandent à Gabriel Turkieh, concepteur multimédia et PDG d'Alto Media, société spécialisée dans les films culturels et scientifiques, de lui faire des propositions. Passionné de longue date par les microscopes, le réalisateur imagine d'aller voir comment la matière s'organise au plus profond. L'association des microscopistes apporte son concours et aide à sélectionner le matériel qui permettra d'obtenir les images souhaitées. Les plus puissants microscopes – électroniques, à balayage, à effet tunnel, etc. – s'avèrent nécessaires. Les images obtenues sont ensuite retravaillées numériquement afin d'obtenir un zoom régulier et fluide.

UN RÊVE DE GAMIN

Le premier film séduit la Cité des sciences, qui accepte de s'engager pour onze numéros (l'organisme a versé 1 million de francs pour une série évaluée à 2,3 millions). Parallèlement, Arte décide de diffuser la série dans son magazine « Archimède ». Après l'acier, on explorera un parpaing de béton (le 23 septembre), un ressort en laiton (le 14 octobre), puis la tige d'une selle de vélo en aluminium (le 21 octobre). D'autres matériaux livreront encore leurs secrets : l'argile, le carbone, la cellulose, le cheveu. Gabriel Turkieh voudrait pouvoir tout explorer : poignée de porte, rouge à lèvre... Il reconnaît en souriant qu'avec cette série il réalise un rêve de gamin.

Sylvie Kerviel

★ **« Archimède » : *Le Relief de l'invisible*, Arte, mardi 16 septembre, 20 heures. En décembre, les films seront présentés en version longue (3 min) à la Cité des sciences de La Villette.**

LUNDI 15 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

SUD LOINTAIN
[2/3] Catherine.
Téléfilm de Thierry Chabert, avec Véronique Jannot (120 min). 869641
Dix ans ont passé, Francis et Madeleine sont devenus les propriétaires d'une plantation. Mais la rencontre fortuite avec Catherine va changer leur vie.

22.45

MODE DE VIE
Magazine présenté par Carole Rousseau. Les nouveaux animaux de compagnie : les Français en sont fous ! (75 min). 677486
0.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. [1/2] Le long sommeil.
0.55 Football. La Ligue des Champions (35 min). 1949142

1.30 et 4.00, 4.40 TF1 nuit. 1.45 Le Turc en Italie. Enregistré au Théâtre de Caen. 4.10 et 5.00 Histoires naturelles. Documentaire. 4.55 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

URGENCES
Série. Avec Anthony Edwards, George Clooney (100 min). 8589370
Quelle heure est-il, docteur Carter ? Hôpital en sursis.
Début de la troisième saison d'Urgences.

22.35

UN ENFANT DE TROP
Téléfilm de Jorge Montesi, avec Michelle Greene (95 min). 5487486
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle. Magazine. Le Cercle des arts (75 min). 8039871
1.45 Histoires courtes.

2.30 Si Averty c'est moi, avertissez-moi. Documentaire. 3.25 Lutte Caverne. Documentaire. 3.55 24 heures d'infos. 4.05 Météo. 4.10 Foofur. Dessin animé. Quand c'est trop, c'est trop. Jusqu'au collier. 4.35 Baby Folies. Dessin animé. L'émeute de Noël. 4.50 L'Art au quotidien. Petit écho de la mode (rediff., 50 min).

France 3

20.50

LE FILS PRÉFÉRÉ ■
Film de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin (1994, 100 min). 302221
Nicole Garcia filme avec pudeur et sensibilité des rapports familiaux compliqués.
22.40 Journal, Météo.

23.05

ANALYSE D'UN MEURTRE
Téléfilm de Robert Iscove, avec Richard Crenna (90 min). 4062573
Alors qu'il suit une formation sur l'application des lois, le lieutenant Frank Janek apprend que sa filleule est la huitième victime d'un tueur en série.
0.35 ▶ Héritages. Documentaire de Daniel et Pascal Cling (55 min). 3229622

1.30 New York District. Série. Fanatisme. 2.20 Musique graffiti. Magazine. Jazz. Invité : Pierre Cornet de Saint Cyr (20 min).

Arte

20.45

BAISERS VOLÉS ■ ■
Film de François Truffaut, avec Jean-Pierre Léaud, Claude Jade (1968, 85 min). 778889
Rendu à la vie civile après sa réforme, Antoine Doinel exerce divers métiers pour gagner sa vie et accomplit son éducation sentimentale entre la femme d'un riche marchand de chaussures et la jeune fille dont il est amoureux. Univers de sensibilité, de tendresse, d'émotion.

22.10

ANTOINE ET COLETTE ■ ■
Court métrage de François Truffaut, avec Jean-Pierre Léaud, Marie-France Pisier (1961, 30 min). 223950
Antoine et Colette *se situe chronologiquement entre* Les Quatre Cents Coups *et* Baisers volés. *Le jeune Doinel connaît ici son premier amour.*
22.40 Kinorama. Magazine.
22.50 Les Sept Samouraïs ■ ■ ■ Film d'Akira Kurosawa (1954, N., v.o., 195 min). 63447863
Cette admirable chronique historique reconstitue avec exactitude le XVIe siècle japonais. Cette œuvre, Lion d'argent au Festival de Venise 1955, est présentée dans son intégralité (3 h 15).
2.05 The Monkees. Série. Millionnaire d'un jour (rediff., 30 min).

M 6

20.45

L'AVENTURE INTÉRIEURE ■ ■
Film de Joe Dante, avec Dennis Quaid (1987, 130 min). 200883
Sur le même principe que Le Voyage fantastique *de Richard Fleisher, une comédie d'espionnage menée tambour battant.*

22.55

LE DERNIER DES VIKINGS ■
Film de Giacomo Gentilomo, avec Cameron Mitchell (1960, 115 min). 480738
0.50 Culture pub. Magazine (rediff.).
1.20 Jazz 6. Magazine présenté par Philippe Adler. Ahmad Jamal.

3.25 Fréquenstar. Invité : Patrick Bruel (rediff.). 4.15 Movida opus 2. Documentaire (rediff.). 5.05 Les Piégeurs (rediff.). 5.30 Turbo. Magazine (rediff. 25 min).

Canal +

20.35

PÉDALE DOUCE ■
Film de Gabriel Aghion, avec Patrick Timsit (1996, 100 min). 436931
Grand succès commercial auprès du public hétéro et homo. L'interprétation de Fanny Ardant est étonnante.
22.15 Flash d'information.

22.20

DEAD MAN ■ ■
Film de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp (1995, N., 119 min). 2121370
0.20 La Reine des bandits ■ ■ Film de Shekhar Kapur (1994, 115 min). 4010392
2.15 Le Bel Eté 1914 ■ Film de C. de Chalonge (1996, 110 min). 5695616
4.05 Le Journal du hard.
4.15 Sextet Film Classé X (1997, 95 min). 1718993

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. La politique africaine de la France.
21.30 Avignon 97 : Paroles de l'intime. Antoine Vitez (Journal inédit 1958-1961).
22.40 Toit ouvrant. Le magazine qui décoiffe.

0.05 Du jour au lendemain. Christophe Duchâtelet (Le Stage agricole). 0.48 Les Cinglés du Music-Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Festival de Royaumont. Donné le 31 août, au Réfectoire des moines, par l'Orchestre baroque de la Session Telemann, dir. Jean-Claude Malgoire.
22.30 Musique pluriel. Sons of the Silent Age : extrait de la Heros-Symphony (d'après David Bowie et Brian Eno), de Glass, par l'Orchestre des Compositeurs américains, dir. Dennis Russel Davies ; Sons of the Silent Age, de Bowie, chant, saxophone, guitare et claviers, Dennis Davis, percussion, Brian Eno, claviers ; Œuvres de Sumera.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Concert donné le 31 mai, salle Cortot. Sen VII pour basson seul, de Hosokawa ; Ohju pour violoncelle seul, de Niimi ; Music pour basson et violoncelle de Ishii ; Œuvres de Mamiya, Taira.

2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Fritz Kreisler, compositeur.

22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Grieg, Elgar, Ysaÿe. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Thalassa (France 3 du 12/9/97).
21.00 Enjeux - Le Point. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Rêve d'Esther. Téléfilm de Jacques Otmezguine [2/2] (120 min). 84691009
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

19.35 Rêve usurpé. Retour au Paris.
20.35 Le Destin animal. Le rat.
21.30 Les Long, une dynastie en Louisiane.
22.20 Notre télévision. [3/6]. Le ton monte.
23.15 Sur les traces de la nature. [11/13]. Au pays du lac Nyassa.
23.40 Hiroshima, l'ombre de 10 000 soleils.
0.35 Henri Cartan, une vie de mathématicien (55 min).

Histoire

20.00 Il était une fois... les Français : Le Pain noir. Feuilleton [9/16]. Les drapeaux de la ville.
21.00 Il était une fois... la France : Richelieu. [3/6]. L'amour et La Rochelle.
22.00 Il était une fois... la France : D'Artagnan amoureux. Feuilleton [3/5]. 504954028
23.00 La Vie privée d'Elisabeth et d'Essex ■ ■ Film de Michael Curtiz (1939, 120 min). 507753778

Paris Première

20.05 et 0.35 Courts particuliers. Invité : Manuel Poirier.
21.00 Ginger et Fred ■ ■ ■ Film de Federico Fellini (1985, v.o., 125 min). 10798781
23.05 Les Documents du JTS. Orchestre National de Barbès.
23.35 Michel Legrand. Concert enregistré au Royal Festival Hall de Londres en 1984 (60 min). 7077134

France Supervision

20.30 et 23.55 Coup de cœur. Dee Dee Bridgewater.
20.45 That's Dancing ■ ■ Film de Jack Haley Jr. (1984, 100 min). 35203318
22.25 CD ACTU. Magazine.
22.35 Hifi-Rama. Magazine.
23.00 Corelli. Concert. Dir. Zdzislaw Szostak.
0.10 La Traviata. Opéra de Giuseppe Verdi. Enregistré au Grand Théâtre de Bordeaux en mars 1997. Dir. Maurizio Benini. Solistes : Leontina Vaduva, Josette Fontana (135 min). 42791328

Ciné Cinéfil

20.30 Normandie-Niemen ■ Film de Jean Dréville (1959, N., 120 min). 8122486
22.30 Carolyn veut divorcer ■ Film de Leigh Jason (1936, N., v.o., 80 min). 54547776

Ciné Cinémas

20.30 Dandin ■ ■ Film de Roger Planchon (1987, 110 min). 1365283
22.20 Papillon ■ ■ Film de Franklin J. Schaffner (1973, v.o., 145 min). 72688979

Festival

20.30 Le Prix de l'espoir. Téléfilm de Josée Yanne, avec Pierre Arditi, Evelyne Bouix (95 min). 46725711
22.05 Héloïse. Téléfilm de Pierre Tchernia, avec Michel Serrault, Françoise Arnoul (70 min). 57180979
23.15 Cinéma étoiles. Magazine (45 min).

Série Club

19.50 Indaba. Graine de foot.
20.15 Une famille pour deux. Prix de l'innocence.
20.45 Edouard et ses filles. Feuilleton [6/6].
21.35 et 1.00 L'Or et le Papier. Feuilleton [6/39].
22.30 Two. Un jeu pervers.
23.15 Le Saint. La pièce en or.

Canal Jimmy

20.00 Une fille à scandales. Rencontres célestes.
20.25 Souvenir. A bout portant : Jane Birkin.
21.15 New York Police Blues. Hollie et le poisson-lune.
22.05 Chronique de la route.
22.10 King of the Mountain ■ Film de Noel Nosseck (1981, 90 min). 80117912
23.40 Glastonbury 97. Concert (95 min). 35067660

Disney Channel

20.00 Tous sur orbite.
20.10 Un cerveau artificiel ■ Film de Peyton Reed (1995, 90 min). 6337950
21.40 Santo Bugito.
22.05 Sinbad.
22.30 Planète Disney.
23.30 Sylvie et compagnie.
23.55 Thierry la Fronde.

Téva

20.00 et 0.10 Téva santé.
20.30 et 23.00 Téva interview.
20.55 Jamais sans ma fille ■ Film de Brian Gilbert (1990, 120 min). 500797950
22.55 Téva gym. Magazine.
23.25 Clair de lune. Et l'homme créa la femme.
0.40 Tendresse et passion (25 min).

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (10e étape) (90 min). 506283
18.00 Speedworld. Magazine.
19.30 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 17 ans : Quart de finale (120 min). 393931
21.30 Snooker. Ligue européenne : Finale.
23.30 Eurogoals. Magazine.
0.30 Boxe. Combat en dix reprises : Mika Kihlstrom (Fin.) - Mike Holden (GB) (60 min).

Voyage

20.05 Suivez le guide.
22.00 Sur la route. Inde, une ville : Calcutta.
22.30 L'Heure de partir. Avec Aude Bracquemont.
23.35 Long courrier. Magazine.

Muzzik

20.00 Naissance d'un quatuor de Denis Levaillant, musicien généraliste. De Michel Follin.
21.00 La Pucelle d'Orléans. Opéra en quatre actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski enregistré au théâtre du Bolchoï à Moscou (155 min). 581448573
23.35 All Star Jazz & Swing Concert. Concert en 1971 (55 min). 500911047

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.



Le destin de « Dodi le magnifique »

L'hebdomadaire « Jeune Afrique » consacre plusieurs pages au portrait du dernier amant de la princesse de Galles, victime oubliée dans l'ombre de Diana

IL N'Y EN AURA EU que pour elle : des monceaux de fleurs, les funérailles élevées au rang d'événement planétaire et les gloses sur les conséquences politiques pour la monarchie britannique de sa brutale disparition. De lui, discrètement mis en terre dès le lendemain du drame, conformément à la tradition musulmane, on a rappelé la fortune reçue, le goût des femmes et le parcours sinueux, avant de le laisser dans l'ombre de Diana.

Dans son numéro du 10 septembre, *Jeune Afrique* s'efforce de rendre justice à l'éphémère et dernier amant de la princesse de Galles. « *Dodi le magnifique*, assure l'hebdomadaire édité à Paris, *était avant tout un bon vivant, un garçon sympathique, attachant. Avec on ne sait quoi de faiblesse ou de nonchalance triste.* » La première épouse d'Emad Al Fayed, « *avec laquelle il resta marié à peine huit mois* », est appelée à la rescousse : « *Dodi était romantique et introverti, il ne prenait jamais les choses trop au sérieux.* » *Jeune Afrique* rappelle le parcours hésitant – de l'académie militaire britannique de Sandhurst à la Californie, royaume du cinéma choisi par « *le prince d'Alexandrie* » pour sa société Allied Star, qui y connut ses heures de gloire et de grisaille – du fils du milliardaire égyptien propriétaire, entre autres, des magasins Harrods.

Prince des soirées d'Hollywood, le producteur des *Chariots de Feu* ou de *Hook* s'efforçait de tromper une mélancolie héritée, peut-être, des destins tragiques des femmes de sa famille, toutes mortes prématurément de maladie ou d'accident : sa grand-mère, l'une de ses tantes et sa propre mère. Surtout sa propre mère, décédée il y a onze ans. « *S'il faut renoncer à tout ce que j'ai pour que ma mère revienne, je le ferai...* », assurait-il, selon *Jeune Afrique*, à ses amis.

JEUNE AFRIQUE
Cet homme qui a séduit Diana...

Mais « Dodi », homme de la nuit, fut aussi homme de l'ombre. « *Dans l'itinéraire incertain* [du milliardaire], *on trouve des fractures étranges, des dettes impayées, des chèques sans provision, des maisons louées, puis abandonnées.* » « *L'entourage de Dodi reconnaît qu'il était imprudent en matière d'argent.* » Il avait pourtant « *de quoi séduire la princesse*, note l'hebdomadaire. *Dodi comme Diana avaient connu le divorce de leurs parents. Dodi comme Diana avaient, chacun de son côté, vécu un mariage raté* ».

Jeune Afrique s'attaque également au procès instruit par « *la haute société britannique snobinarde* » contre le « *charmant métèque* » Dodi, citations indigentes à l'appui, de Barbara Cartland – « *le seul problème c'est que Dodi est étranger* » – au *Daily Mail* – « *en épousant le clan Al Fayed, Diana échangera la prison dorée de la famille royale pour une prison arabe* ». « *Le racisme ordinaire n'est jamais loin dès que l'on évoque le destin tragique de Dodi Al Fayed* », assure *Jeune Afrique*. Selon les proches du dernier amour de Diana, la princesse de Galles avait « *décidé de se retirer de la vie publique et de profiter pleinement des mondes confortables et secrets de Dodi Al Fayed* ». Et *Jeune Afrique* de conclure : « *Le héros avait entre ses mains toutes les fortunes possibles, mais il voulait aussi la gloire. Et dans un terrible accident, il mourut au côté de la femme la plus célèbre du monde.* »

Gilles Paris

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La session parlementaire qui commence promet d'être animée. Lionel Jospin va en effet expérimenter pour la première fois de façon concrète la réalité de sa situation : il dispose d'une forte majorité relative avec ses 251 élus (la majorité absolue est à 289), mais il a besoin du renfort de ses alliés communistes (36 élus) ou bien du groupe fourre-tout qui rassemble les Radicaux, les Verts et les chevènementistes (32 élus). La discipline n'a jamais été la force principale des troupes socialistes. A l'Assemblée nationale, les difficultés pourraient venir, d'un côté, de la gauche socialiste de Julien Dray (à propos de la loi de finance ou sur l'immigration), mais aussi de personnalités comme Jack Lang lorsque surviendra la ratification du traité d'Amsterdam. Le député maire de Blois considère à juste titre que le renforcement des institutions est insuffisant, alors qu'un Julien Dray juge, lui, que l'intégration économique est excessive.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ En cette rentrée ouatée, Lionel Jospin a moins à craindre les mauvais coups de ses adversaires politiques que le vague à l'âme ou les interrogations de ses amis et alliés de la « *gauche plurielle* ». Et, dans l'immédiat, il a moins à redouter un accroc au Parlement que des grincements dans les partis qui composent sa majorité. Tout en prétendant respecter les engagements qui furent les siens durant la campagne électorale, le premier ministre, en effet, mène à pas comptés une entreprise de « blayrisation » qui prend de court une opposition encore sonnée par sa défaite. Il n'est pas aisé pour celle-ci de s'en prendre à un gouvernement qui se montre partiellement libéral sur le chapitre des privatisations et passablement intransigeant sur celui de l'immigration. Les leaders du RPR comme ceux de l'UDF ont grand-peine à trouver le ton juste. S'ils critiquent systématiquement, ils ne seront pas crus. Et, s'ils composent, ils se discréditeront.

FINANCIAL TIMES

■ Les politiciens européens ont gardé leur sang-froid et vont de l'avant en ce qui concerne la monnaie unique. Telle est la principale conclusion à tirer de la réunion ce week-end des ministres des finances européens à Luxembourg. La décision la plus visible a été d'annoncer au mois de mai prochain les taux auxquels les devises européennes entreront dans l'union monétaire. Egalement importante a été la volonté de calmer le débat franco-allemand sur l'influence exercée sur l'euro par les gouvernements. La décision concernant les taux de conversion est un exemple de la manière dont les problèmes pratiques en suspens sont abordés. Le succès à long terme de l'euro est encore incertain. Mais l'impulsion pour le mettre en place est formidable. Et il ne reste plus que quinze mois.

EN VUE

■ La congrégation des Missionnaires de la Charité a demandé à la municipalité de Calcutta la permission d'ouvrir un musée où seraient exposés les biens personnels de Mère Teresa : deux saris blancs bordés de bleu, des stylos usagés, des carnets de note, un chapelet et une bible.

■ Comparant Mère Teresa et la princesse Diana, **Bernadette Chirac** a estimé qu'elles se rejoignaient en un « *message d'amour* ». « *Ces rapprochements sont absurdes*, a déclaré de son côté **Sunita Kumar**, une proche collaboratrice de Mère Teresa. *Mère a passé toute sa vie au service des pauvres. Diana a fait de bonnes choses au cours des deux dernières années de son existence* ».

■ **Luis Mostajo**, maire de l'arrondissement de Lince à Lima, vient d'annoncer que les prostituées du quartier, arrêtées en flagrant délit, ne sont plus conduites au commissariat, mais directement à l'église évangélique Alliance chrétienne et missionnaire, où un pasteur se charge de les sermonner. Il les relâche, deux heures plus tard, avec une bible dans leur sac.

■ **Fidel Castro**, qui avait autrefois supprimé la fête de Noël parce qu'elle tombait au moment de la récolte de la canne à sucre, serait retourné à la foi catholique. D'après **Enrique Lopez Olivia**, de l'université de La Havane, le Lider Maximo, qui fréquenta dans son enfance des collèges confessionnels, chercherait, au soir de sa vie, les secours de la religion. D'ailleurs, l'ancien élève des jésuites répondait récemment à ceux qui le comparaient à Staline : « *Je ressemble plutôt à Jésus* ».

MARDI 16 SEPTEMBRE

TF 1

16.35 TF 1 jeunesse. Beetleborgs, une BD d'enfer.
17.05 21, Jump Street. Série. La Saint-Valentin.
17.55 Pour être libre. Série. Une belle journée...
18.25 Mokshû Patamû. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE ■
Film de Jacques Monnet, avec Claude Brasseur, Josiane Balasko (1983, 100 min). 702719
Amusante comédie de romance entre deux êtres qui semblaient ne jamais devoir s'accorder.

22.25

Y A PAS PHOTO !
Magazine présenté par Laurent Fontaine et Pascal Bataille. Invitée : Marie-José Pérec. Thèmes : Story Spaggiari ; Jodie Foster ; Femme du harem ; L'homme qui vous vend la Lune ; Les futurs top-model (100 min). 4127429
0.05 Le Docteur mène l'enquête. Série. O Escroc par amour.
1.00 et 1.40, 2.50, 3.50, 4.30 TF 1 nuit.
1.35 Reportages. Magazine. Les triplées (rediff.). 1.50 et 4.05, 5.00 Histoires naturelles. Documentaire. 3.00 Les Défis de l'océan. Documentaire. 4.45 Musique. Concert (15 min).

France 2

17.10 Un poisson dans la cafetière. Jeu.
17.40 Qui est qui ? Jeu.
18.15 Friends. Série. Celui qui a du jus.
18.45 C'est l'heure. Magazine.
19.25 et 2.25 C'est toujours l'heure. Magazine.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval ; Météo.

20.55

BLINK ■
Film de Michael Apted, avec Madeleine Stowe, Aidan Quinn (1994, 105 min). 8484871
Une jeune violoniste, aveugle depuis l'enfance, retrouve la vue grâce à une greffe. Mais sa vision est capricieuse. Un assassin croit qu'elle l'a repéré.

22.50

ETAT SECOND
Film O de Peter Weir, avec Jeff Bridges, Isabella Rossellini (1994, 115 min). 9821516
0.45 Au bout du compte.
0.50 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle. Magazine. Les grands entretiens du Cercle. Présenté par Laure Adler (75 min). 1747833
2.55 Foofur. Dessin animé. Pas de sot métier. 3.05 Baby folies. Dessin animé. Bébé boggy blues. 3.20 Urti. De Zola à Sulitzer. 3.50 24 heures d'infos. 4.00 Météo (5 min).

France 3

16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Magazine.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

JOE DASSIN, L'ÉTÉ INDIEN
Divertissement (105 min). 790055
Cet hommage nous replonge dans l'ambiance variétés-spectacle des années 70. Les documents sont intacts.
22.45 Journal, Météo.

23.10

NIMBUS
Magazine présenté par Elise Lucet. Insectes et arachnides : un autre monde. Invités : Bernadette Darchen, Bernard Weber, Jean-Yves Rasplus (55 min). 1717142
Chaque année plus de 7 000 nouvelles espèces d'insectes sont découvertes dans le monde.
0.05 Magazine Olympique. (30 min). 17388
1.05 New York District. Série. Fureur noire.
1.55 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. Invité : Jean-Claude Casadesus (20 min).

La Cinquième

18.30 Le Monde des animaux : des animaux et des hommes. Un havre pour les oiseaux.

Arte

19.00 The Monkees. Remèdes de cheval.
19.20 Berliner luft (10 min). 201790
19.30 7 1/2. Faut-il interdire les pitbulls ?
20.00 Archimède (25 min). 58968
● Lire page 32.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LA TÊTE EN MIETTES
Documentaire de Billy Golfus et David E. Simpson (55 min). 1595518
Devenu hémiplégique et souffrant de troubles de la mémoire, un animateur de radio reprend ses études et obtient une maîtrise avec mention. Un documentaire militant contre l'exclusion des handicapés dans la société américaine.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : SURVIVRE - L'ART EN AMÉRIQUE LATINE
21.45 Fragments d'un rêve. Fernando Tejeda (30 min). 156887
22.15 Le Peintre qui mangea son modèle. Fernando Botero (30 min). 797158
22.45 L'Art d'inventer le futur. Sao Paulo et sa biennale (45 min). 5761326
23.30 Oscar Niemeyer et son nouveau musée. Documentaire (15 min). 78351
23.45 L'Immeuble Martinelli. Documentaire.
23.50 Sabado ■■ Film d'Ugo Giorgetti (1994, v.o., 85 min). 6514584
1.15 Passion Callas (rediff., 75 min). 9846104

M 6

17.30 E = M 6 (rediff.).
18.00 Highlander. Série. La règle du jeu.
19.00 Los Angeles Heat. Série. Protection rapprochée.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Ratatouille.
20.35 E = M 6 junior. La voltige aérienne.

20.50

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série (120 min). 278448
Dernière danse. *Sully se voit offrir un poste de garde forestier.* **Cas de conscience.** *Les élections municipales partagent Colorado Springs.*

22.50

LE VIRUS DU MAL
Téléfilm Δ de Jerrold Freedman, Denis Arndt (100 min). 5124871
Un accès de violence, un coma puis la mort sont les symptômes d'une étrange épidémie qui affecte les prostituées de Los Angeles.
0.30 Capital (rediff.).
2.25 Culture pub. Le direct sportif a-t-il un avenir ? ; Nike : de la roulotte à la World Company (rediff.). 2.50 Jazz 6 (rediff.). 3.50 Turbo (rediff.). 4.15 Plus vite que la musique. 4.35 Backstage : Manu Di Bango. Documentaire. 5.25 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Sylvie Vartan (rediff., 55 min).

Canal +

13.35 Braveheart ■■ Film de Mel Gibson (1995, 175 min). 15140806
16.30 L'Œil du cyclone. Mon trésor, je t'adore.
16.55 U2, A Year in Pop. Concert (70 min). 3148581
18.05 et 23.50 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 20.30.
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Jim White.

20.15

▶ FOOTBALL
Bastia - Benfica Lisbonne et Bordeaux - Aston Villa. En direct. Coupe de l'UEFA : 32e de finale (matches aller). 20.30 Coup d'envoi. A la mi-temps, le journal du Foot (120 min). 38326

22.30

INSTANTS DE BONHEUR
Film de James Foley, avec Al Pacino (1995, v.o., 80 min). 7240516
0.00 Mo' Film d'Y.- N. François (1996, 80 min). 9939833
1.20 Cannes pub 97 (95 min). 21278388
2.55 Rosa Roth. Le réseau de la mort (90 min). 9851307
4.25 Bosnia Hôtel (50 min). 2383659
5.15 Mémoire d'un sourire Film de Franco Zeffirelli (1994, 104 min). 4057982

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jean Starobinski [2/5].
20.30 Archipel Médecine.
21.32 *Mémoire du siècle.* Martin Gray.
22.40 Nuits magnétiques. Etranges Français [1/2].
0.05 Du jour au lendemain. François Dosse (Paul Ricœur, le sens d'une vie). 0.48 Les Cinglés du Music-Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Septembre musical de l'orne. Donné en l'église Saint-Sauveur, à Bellême, par les Solistes de Lyon, dir. Bernard Têtu.
21.15 Concert. *Donné le 29 mai*, à l'auditorium de Lyon, par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine.
22.30 Musique pluriel. Sonate pour deux pianos (extraits), de Nikolov, Tsvetana Ivanova et Dragomir Yossifov, pianos ; Œuvres de De Pablo : Notturnino pour ensemble, par l'Ensemble 2E2M, dir. Paul Méfano ; Fantasia : extraite des fragmentos de Kiu pour flûte et piano, Pierre-Yves Artaud, flûte, Jacqueline Méfano, piano.
23.07 Le Dialogue des muses.
2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Christian Zacharias, piano. Concert enregistré le 22 mars, au Théâtre de la Ville. Œuvres de Schubert.
22.35 Abendmusiken. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Billard écarlate. Téléfilm de Bernard Queysanne, avec Ann-Gisel Glass (90 min). 35855326
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bouillon de culture. Françoise Giroud (*Arthur ou le bonheur de vivre*).
23.50 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.35 Gestes de vie.
21.30 ▶ A propos de « Tristes Tropiques ».
22.20 Rêve usurpé. Retour au Parti.
23.20 Le Destin animal. Le rat.
0.15 Les Long, une dynastie en Louisiane.

Histoire

21.00 et 22.00 Mille et une vies : Colette. Téléfilm [1/4 et 2/4] de Gérard Poitou-Weber, avec Clémentine Amouroux. Les Apprentissages.
23.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au *Monde*. La Fête de l'Humanité. *La monarchie britannique* (rediff.).

Paris Première

21.00 ▶ Lady Day.
21.55 Les Documents du JTS. Les lumières du Music-Hall : Jean Gabin.
22.30 1900 ■■■ Film de Bernardo Bertolucci [1/2] (1976, v.o., 100 min). 69817326

France Supervision

20.45 *Maria Callas, l'hommage.* Concert. En direct du Théâtre romain d'Ostie (Italie) (75 min). 68356790
22.00 Les Francofolies 1997 : Tri Yann. Concert (55 min). 87840500
22.55 Hollywood, Hollywood ■ Film de Gene Kelly (1976, 135 min). 41035516
1.10 La Traviata. Opéra de Verdi. Enregistré au Grand Théâtre de Bordeaux en mars 1997. Dir. Maurizio Benini. Solistes : Leontina Vaduva, Josette Fontana (130 min). 42937388

Ciné Cinéfil

20.30 Malombra Film de Mario Soldati (1942, N., 75 min). 75580429
21.45 La Grande Guerre ■■■ Film de Mario Monicelli (1959, N., 125 min). 84198968

Ciné Cinémas

20.30 Un ange à ma table ■■ Film de Jane Campion (1990, v.o., 155 min). 78638974
23.05 Maverick ■ Film de Richard Donner (1994, v.o., 125 min). 81582332

Festival

20.30 ▶ Les Enfants du mensonge. Téléfilm de Frédéric Krivine (95 min). 15074023
22.05 2 bis, rue de la Combine. Téléfilm d'Igaal Niddam, avec Clémentine Célarié (95 min). 26889245

Série Club

20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Feuilleton. Chapitre 2.
21.35 et 1.00 L'Or et le Papier. Feuilleton [7/39].
22.30 Edouard et ses filles. Feuilleton [6/6].
23.15 Le Saint. Le noyé.

Voyage

20.00 Chronique Lanzmann.
20.05 Suivez le guide.
22.00 Sur la route.
22.30 L'Heure de partir.
23.35 Long courrier. Magazine.
0.30 Chronique Polac (5 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. L'appartement.
21.25 Automobiles. Thunderbird.
22.15 Portrait. Magazine.
22.20 Le Dernier Rebelle. [2/2]. Les grands espaces.
23.20 Star Trek : la nouvelle génération. Docteur Q (v.o.).
0.05 Quatre en un.

Disney Channel

20.00 Tous sur orbite.
20.10 Les Trois Mousquetaires Film de Stephen Herek (1993, 100 min). 5880142
21.50 Mister Bean.
22.15 Honey West.
22.40 Richard Diamond.
23.05 Juste pour rire.
23.30 Sylvie et compagnie.
23.55 Thierry la Fronde. Feuilleton (25 min).

Téva

20.00 et 23.45 Téva déco.
20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 *Un cœur en sursis.* Téléfilm de Rick Wallace, avec Liza Minnelli (95 min). 504298413
23.00 Clair de lune.
0.10 Une femme en danger. Portrait de Benazir Bhutto (50 min).

Eurosport

15.00 et 1.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (11e étape) (90 min). 581036
16.30 et 20.00 Jeux mondiaux de l'air. En direct. Parachutisme, parapente et deltaplane en Turquie (90 min). 511531
19.00 Tractor pulling.
21.00 Boxe.
21.15 Football. En direct. Coupe de l'UEFA : Atletico Madrid - Leicester. Résumé de Celtic Glasgow - Liverpool et Sampdoria Gênes - Atletico Bilbao.
1.00 Equitation. Résumé. Coupe des nations : Finale (60 min).

Muzzik

20.00 et 1.55 Cardiff Singer of the World 1997 no 3. Concert (60 min). 500007974
21.00 Yehudi Menuhin à Leningrad. Concert enregistré au Leningrad Philharmonic Hall en 1987 (100 min). 505809806
22.40 Le Violon du siècle. Yehudi Menuhin.
0.40 Jazz at the Smithsonian : Mel Lewis. Concert interprété par Mel Lewis and the Jazz Orchestra (75 min). 507681272

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Le Journal. Film de Ron Howard (1994, 130 min). Avec Michael Keaton. *Comédie dramatique.*
22.40 Le Mans. Film de Lee H. Katzin (1971, 115 min). Avec Steve McQueen. *Aventures.*
0.35 L'Arme à gauche. Film de Claude Sautet (1965, N., 95 min). Avec Lino Ventura. *Aventures.*

TMC
20.35 L'Avare. Film de Jean Girault et Louis de Funès (1980, 115 min). Avec Louis de Funès. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 16 SEPTEMBRE 1997

Ersatz

par Pierre Georges

FRANÇOIS BAYROU a eu un joli mot de consolation pour dire ses bonnes dispositions : *« Le pouvoir est intéressant, l'opposition ne l'est pas moins. »* Un peu moins tout de même.

C'est donc jour de rentrée à l'Assemblée nationale. Et l'opposition qui a vécu ses vacances comme une sorte de convalescence après une mauvaise chute va donc, nécessité faisant loi, tenter de se remettre en selle. *« Il est temps de remonter sur notre cheval »*, a ainsi claironné Charles Pasqua.

A cheval donc, compagnons et alliés ! Le tout premier, Alain Madelin s'y est essayé dimanche. Cultivant le double projet d'en finir autant avec la *« vieille droite »* qu'avec la *« vieille gauche »* et d'occuper *« le formidable espace »* que laisserait derechef la disparition de ces archaïques reliques, le président de Démocratie libérale a donc puisé dans le passé son inspiration du jour. Traitant des emplois-jeunes, Alain Madelin les a qualifiés *« d'ersatz d'emplois »* en les comparant à ces succédanés alimentaires qui, pendant l'Occupation, remplaçaient les produits introuvables.

Voilà qui va sans doute beaucoup parler aux plus jeunes, les premiers concernés. L'*« ersatz »*, ce vieux mot justement d'origine allemande, serait plus compréhensible au commun des bacheliers en le rapprochant d'un concept publicitaire qui fit fortune. Autrement dit, et c'est ce que voulait dire Alain Madelin, *« l'ersatz d'emploi »* a la couleur, la saveur, l'odeur de l'emploi. *Mais ce n'est pas de l'emploi.*

Précisément parce que le débat parlementaire qui s'ouvre va traiter de ce sujet, on peut penser que l'opposition, résolue à n'être plus un ersatz d'opposition, prendra l'offensive générale sur ce thème. Avec une conviction d'autant plus forte que son trouble est grand. Non pas tant sur ses idées qui restent arrêtées sur le sujet que sur l'accueil fait par les jeunes eux-mêmes aux *« ersatz d'emplois »*.

Car qu'ils connaissent le mot ou ne le connaissent pas, les candidats à ces emplois-jeunes sont d'expérience et par leurs difficultés quotidiennes les premiers à savoir les limites de ce qui leur est proposé. Et, sachant cela, ils sont preneurs. Ersatz ou pas ! *« Culture de l'assistance »*, comme le dit Alain Madelin, ou non.

La couleur, la saveur, l'odeur de l'emploi ! Le succès d'accueil, bien sûr, n'évacue en rien le débat de fond sur la pérennité et le coût à long terme de ces emplois assistés. Mais, au moment de la rentrée parlementaire, comment ne pas voir que l'espoir ainsi soulevé correspond à un état d'esprit et à une conviction très partagés chez beaucoup : le chômage, lui, n'a pas un goût d'ersatz !

De tout cela, l'Assemblée va débattre. Front contre front. Convictions contre convictions. Faux emplois contre vrais emplois. La création de ces emplois-jeunes n'obéit certes pas à la pure logique économique et peut si l'expérience tourne mal aboutir à l'effet inverse de celui recherché. Mais il semble que l'opinion, elle, ait fait son choix : essayer, essayer encore, essayer ceci, puisque tout le reste a échoué. C'est aussi *simple que cela. Comme un* ersatz d'espoir !

Air France : Marc Rochet ou Pascal Lamy pourraient remplacer Christian Blanc

Matignon souhaite une décision pour le 17 septembre

« JE N'IRAI PAS au terme de mon mandat [le 7 octobre] *: pour l'entreprise et parce que c'est le souhait du gouvernement, on va aller plus vite »*, déclarait Christian Blanc, l'actuel président d'Air France, lors de l'assemblée générale des actionnaires qui entérinait, vendredi 12 septembre, la *fusion* entre l'ex-Air Inter et Air France. Lundi matin, la situation était relativement avancée.

Sur la liste des successeurs de M. Blanc, deux noms s'imposent désormais. Pascal Lamy, 50 ans, bras droit de Jean Peyrelevade au Crédit lyonnais depuis 1994, est un proche de Lionel Jospin. Il fut directeur adjoint de cabinet de Jacques Delors, ministre de l'économie, de 1982 à 1983, puis du premier ministre, de 1983 à 1984, avant d'être directeur de cabinet de Jacques Delors, à la présidence de la Commission européenne de 1985 à 1994. L'autre personnalité évoquée est Marc Rochet, actuel président de TAT et Air Liberté, les filiales de British Airways en France. Selon *Les Echos* du 15 septembre, les premiers contacts remontent à une dizaine de jours, dès l'annonce du départ de M. Blanc.

A 47 ans, Marc Rochet est déjà un vieux « briscard » du transport aérien. Son père travaillait dans ce secteur, comme technicien à Air France. M. Rochet a cumulé les expériences chez Air Inter, Air Guadeloupe et Aéromaritime. En 1991, il est nommé PDG d'AOM, devenue une filiale du Consortium de réalisation, chargé de vendre les actifs du Crédit lyonnais. Le 31 mai 1996, il est limogé pour avoir refusé le rapprochement AOM-Air Liberté que veut lui imposer le ministre des transports, Bernard Pons.

« Nous aimerions que le successeur de M. Blanc soit nommé en conseil des ministres mercredi 17 septembre. Les discussions sont très avancées », dit-on à Matignon, où l'on confirme que MM. Lamy et Rochet ont eu des contacts avec le premier ministre. M. Blanc se dit prêt à donner sa démission pour que le gouvernement puisse nommer son successeur le plus rapidement possible.

Le futur président d'Air France sera dans un premier temps nommé administrateur du groupe par simple décret, puis un conseil d'administration extraordinaire se réunira et proposera son élection au poste de président. Un conseil des ministres désignera ensuite le successeur de M. Blanc sur proposition des administrateurs.

Virginie Malingre

Mme Voynet et M. Gayssot en désaccord sur Roissy

DEPUIS UNE SEMAINE, Dominique Voynet (Verts), ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, multiplie les déclarations laissant penser que la décision de construire deux nouvelles pistes à l'aéroport de Roissy-Charles-de Gaulle, a été prise par son collègue des transports Jean-Claude Gayssot (PC).

Dans l'entourage de M. Gayssot, on se refuse à tout commentaire sur une décision qui semble cependant prise. A la mi-juillet, opposants et partisans du projet d'extension de Roissy étaient sortis de la première réunion de conscertation avec le sentiment que les nouvelles pistes se feraient (*Le Monde* du 17 juillet). Depuis, dans l'attente de la *décision officielle, qui devrait* être annoncée d'ici une dizaine de jours, rien n'est venu démentir cette impression.

Le 7 septembre, Mme Voynet avait regretté sur TF 1 que des hypothèses alternatives n'aient pas été davantage étudiées. Le 10, elle rendait publiques ses *« propositions à Jean-Claude Gayssot »*.

La ministre pense notamment que *« le développement du trafic international sur les quelques aéroports de province possédant les meilleurs chances de développement, à commencer par Lyon-Satolas, doit devenir la priorité de la politique aéroportuaire »*. Mme Voynet affirme aussi que *« du point de vue de l'environnement, la lutte contre les nuisances phoniques doit être la priorité »* pour Roissy.

Dans l'entourage de M. Gayssot, lundi, on évoquait l'agacement du ministre vis-à-vis des déclarations de Dominique Voynet.

Jean-Louis Andreani

Deux fûts radioactifs trouvés au large de la Hague

L'ORGANISATION écologiste Greenpeace a annoncé, dimanche 14 septembre, avoir découvert deux fûts de *« déchets nucléaires »* à 250 mètres de la plage des Moulinets, d'où part la canalisation de l'usine de retraitement de la Hague de la Cogema. Les plongeurs de Greenpeace ont trouvé également un *« système de filtration et environ 20 mètres de canalisation »*, qui reposent par 7 mètres de fond. Les mesures *effectuées sous* l'eau par l'association indiquent que les fûts *« émettent de dangereuses radiations »*. *« Au lieu de procéder à l'évacuation des parties contaminées des fonds marins, la Cogema a décidé de laisser tout simplement ces déchets au fond de la mer »*, a déclaré Pénélope Komites, directrice de Greenpeace France.

Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a immédiatement réagi. *« Nous avons demandé* [à la Cogema] *de faire l'impossible pour récupérer ce tartre avant que les matières radioactives ne soient dispersées par les courants,* a-t-elle déclaré sur France-Info. *Si ce n'est pas le cas, je demanderai à la Cogema des explications d'une façon très ferme, car je doute que la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) ait autorisé pareil bricolage. »* La ministre a demandé à la DSIN de *« faire toute la lumière sur le contenu de ces fûts »*. La direction de l'usine a répondu aux déclarations de Greenpeace que les fûts découverts font partie du *« chantier »* de l'opération de détartrage de la conduite et qu'ils doivent *« être enlevés dans le cadre du repli du chantier »*.

Sylvia Zappi

Reprise à la Bourse de Paris

LES VALEURS FRANÇAISES ont débuté la semaine sous le signe de la hausse, lundi 15 septembre, à la Bourse de Paris.

En progression de 1 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,71 % à 2 854,09 points peu après la mi-journée. Les cotations du GAN et de Salomon étaient suspendues dans l'attente de la publication de communiqués.

Pour Salomon, les opérateurs notent que le titre a récemment fait l'objet d'un éventuel rachat ou prise de participation par Adidas.

La Bourse de Tokyo chômait en raison d'un jour férié.

Sur le marché des changes, le dollar gagnait un peu de terrain face au franc et au deutschemark à 5,9705 francs et 1,7753 mark contre respectivement 5,9575 francs et 1,7720 mark. En revanche, il cédait quelques fractions face au yen à 120,60 yens contre 120,94 yens dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

Sur le front des taux d'intérêt, le Matif qui mesure la performance des emprunts d'Etat français gagnait 22 centièmes à 99,22.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	15/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	232012	178041384
Carrefour	43387	146627937
Societe Generale	148424	121764745
Total	187339	117955429
Alcatel Alsthom	128308	100639642
Peugeot	100831	78147483
LVMH Moet Hen.	62012	77497299
Michelin	223423	76934350,90
Danone	89103	72947487
Axa	163244	62845771,10

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 15 septembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17965,80	−1,73	−7,21
Honk Kong index	14630,65	+1,11	+8,77

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/09	Var. en % 12/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2849,40	+0,54	+23,05
Amsterdam CBS	599,20	+0,55	+37,02
Bruxelles	14664	+2,01	+38,72
Francfort Dax 30	3811,95	−1,11	+31,96
Irlande ISEQ	3560,91	+0,40	+30,65
Londres FT 100	4866,70	+0,38	+18,17
Madrid Ibex 35	6723,69	+0,78	+30,44
Milan MIB 30	22082	+2,38	+40,68
Zurich SMI	5296,70	+0,28	+34,36

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/09	% 11/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,2900	[illegible]	325	[illegible]
Écu	6,5960	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,9947	[illegible]	5,7000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2875	[illegible]	15,7300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	298,5400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4430	[illegible]	3,2000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,3200	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	9,0345	[illegible]	8,6300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,6225	[illegible]	9,1800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1360	[illegible]	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	77,7300	[illegible]	71,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	406,6400	[illegible]	393	[illegible]
Norvège (100 k)	81,7400	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,7860	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9830	[illegible]	3,6900	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3100	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,3069	[illegible]	4,0200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,9515	[illegible]	4,7600	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	15/09
FRANCFORT : USD/DM	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,14	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]
Grande-Bretagne	6,94	[illegible]
Italie	6,81	[illegible]
Japon	0,45	[illegible]
Etats-Unis	5,56	[illegible]

MATIF

Échéances 12/09	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 97	98472	[illegible]
Déc. 97	111549	[illegible]
Mars 98	129	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 14-lundi 15 septembre : 572 160 exemplaires 1-

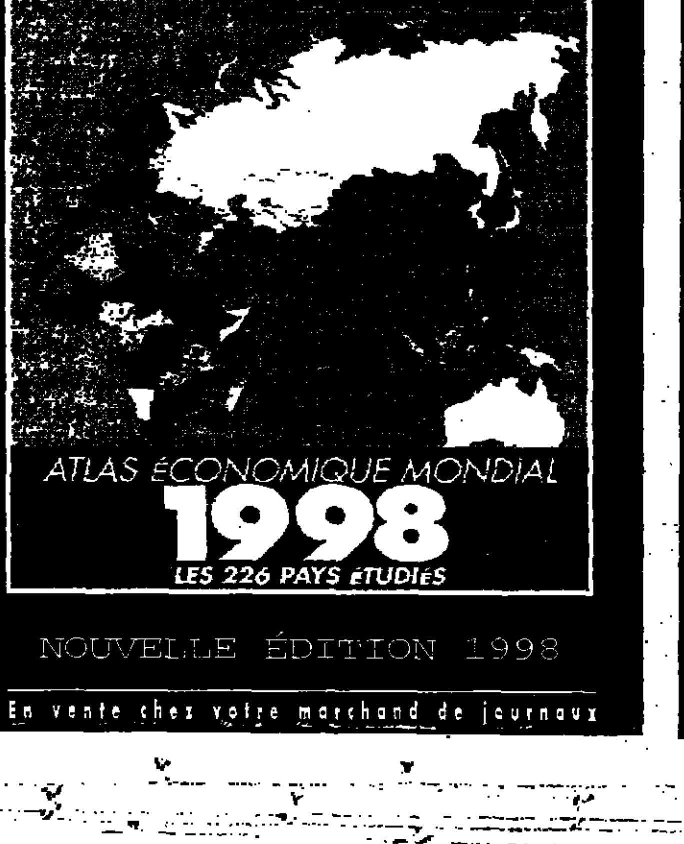
DÉPÊCHES

■ **ESPACE : l'ordinateur central de la station spatiale Mir** est une nouvelle fois tombé en panne, dimanche 14 septembre. La plupart des systèmes consommateurs d'électricité, y compris le générateur d'oxygène Elektron, ont été coupés.

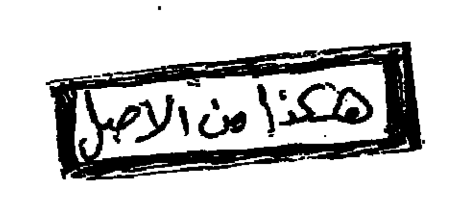
■ **ACCIDENT : deux avions militaires** ont disparu en Afrique australe. Les deux appareils auraient pu se heurter en vol, samedi 13 septembre. Un Tupolev TU-154 de l'armée allemande, avec 24 personnes à bord, et un avion cargo C-141 de l'US Air Force avec 9 passagers volaient dans la même zone, au large de l'embouchure du fleuve Cunene. L'Afrique du Sud, la France et la Grande-Bretagne participent aux recherches. – *(Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : 72 % des Britanniques estiment qu'Elisabeth II** est trop *« distante »* avec le peuple, selon un sondage de l'institut NOP. 53 % des sondés voudraient qu'elle abdique (immédiatement, ou en 2001 lorsqu'elle aura 75 ans) et 60 % aimeraient que le *prince William soit le prochain roi.*

■ **MEURTRE : l'enquête sur le meurtre de Sophie Toscan du Plantier**, le 23 décembre 1996, est terminée. L'information a été confirmée au *Monde*, lundi 15 septembre, par Michaël Henley, porte-parole des policiers de Bandon (Irlande). Le dossier va être soumis au procureur général de la République.







هكذا من الأصل

CONJONCTURE Avis de grand beau sur le Vieux Continent page IV

ENJEUX Le nez sur la conjoncture, la France discerne mal l'avenir page V

Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

ENQUÊTE Au Ghana, le développement vient de l'Etat page VI

ANNONCES



IMMOBILIÈRES pages VII et VIII

MARDI 16 SEPTEMBRE

Internet, le grand supermarché

D O S S I E R

Outil de communication mondial, mine d'informations sans fond, Internet s'apprête à ajouter une corde à son arc avec le commerce électronique. Le nouveau média dispose d'un tel potentiel, en termes de rapidité, de confort et de séduction, qu'il promet de bousculer les circuits classiques de distribution. *S'agit-il, pour autant, de se préparer à la disparition des grandes surfaces et autres hypermarchés au profit des galeries marchandes virtuelles ?* Rares sont ceux qui osent un tel pronostic.

▼Monde Après l'an 2000 les échanges commerciaux sur le Web seraient 30 à 40 fois plus importants qu'aujourd'hui

Les Américains affectent même la déception. Le supplément d'automne *Convergence* du quotidien *The Wall Sreet Journal* titre ainsi sur le caractère impalpable *(elusive)* du commerce électronique en posant clairement la question : *« Où est l'argent ? »* L'article apporte lui-même une réponse avec les prévisions du cabinet d'études de marché anglais Datamonitor. Ce dernier estime que les consommateurs européens dépenseront 3,2 milliards de dollars (19 milliards de francs) sur Internet en 2001, contre 96 millions de dollars (580 millions de francs) en 1997. Soit une multiplication par 30 en quatre ans des dépenses des particuliers européens sur la Toile (le Web). De son côté, le cabinet américain Forrester Research s'est penché sur l'évolution des échanges entre les entreprises sur Internet aux Etats-Unis. Une étude publiée en juillet fait état d'un passage de 8 milliards de dollars (48 milliards de francs) en 1997 à 327 milliards de dollars (1 960 milliards de francs) du marché en 2002, soit un facteur de 40 en cinq ans... *Ces analyses, partant de chiffres encore très faibles aujourd'hui, annoncent donc le début d'une véritable explosion au cours des toutes prochaines années. Même si, en* 2002, les 327 milliards de dollars de chiffre d'affaires cités par Forrester ne représenteront encore que 2,3 % de la totalité des échanges aux Etats-Unis.

Si les Américains font la fine bouche, c'est sans doute parce que le fulgurant développement d'Internet outre-Atlantique a pu leur *laisser* croire que tout est immédiatement possible sur le réseau mondial. Les derniers chiffres publiés par l'Union internationale des télécommunications *(UIT)*, organisme des Nations unies installé à Genève, estiment la population mondiale des internautes entre 40 millions et *65 millions au début* de 1997. Elle pourrait atteindre les 300 millions en l'an 2000. De quoi faire rêver n'importe quel marchand qui, pour toucher un tel volume de clientèle, doit aujourd'hui investir lourdement.

On peut tout vendre et tout acheter sur Internet. Des livres aux automobiles, en passant par les disques compacts, les cassettes vidéo, les journaux, les pizzas, les saucisses sèches et les bouteilles de vin. Sans parler des billets d'avion, de train, de cinéma ou de théâtre, des réservations de chambres d'hôtel, des assurances, des séjours de vacances...

Le processus commercial n'a rien de très complexe. Le vendeur crée un site Internet sur lequel il présente ses produits ou ses services. Pour se faire connaître, il peut insérer de la publicité sur les lieux les plus visités par les internautes, c'est-à-dire essentiellement ceux des moteurs de recherche (Alta Vista, Lycos, Yahoo...) et de la presse. Le client, lui, choisit un objet en fonction de sa description, de sa photo et éventuellement de courts extraits de son ou de vidéo. Il remplit un bon de commande, fournit son numéro de carte bancaire et reçoit, par la poste ou par un service de livraison rapide, son achat quelques jours plus tard. Par rapport au système de distribution classique, un intermédiaire disparaît : le bon vieux magasin réel avec ses kilomètres de linéaires et ses interminables files d'attente aux caisses.

A la place de l'échoppe séculaire, le cyberespace offre deux alternatives : le site individuel et la galerie marchande. Rien de plus, en somme, que la transposition de l'enseigne isolée et des centres commerciaux. Toute la différence tient dans la virtualisation du lieu *de vente*. Elle permet de se passer d'un intermédiaire qui, s'il apporte un service indéniable par l'exposition des objets réels et leur mise à *disposition immédiate*, possède également d'importantes lacunes. Il contraint d'abord le client à se déplacer. Avec les problèmes de transport, etc. Ensuite, il n'offre qu'un stock limité de produits. Enfin, cette méthode de distribution coûte cher au consommateur et elle se prête mal aux comparaisons de rapport qualité/prix entre les produits.

Michel Alberganti

Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Serge Marti

Les déceptions de l'« asiatisme »

Quand le FMI et la Banque mondiale avaient choisi Hongkong comme siège de leur assemblée annuelle 1997, prévue du 15 au 25 septembre, les deux institutions financières internationales avaient certainement compté sur les retombées médiatiques que ne manqueraient pas d'avoir sur cette manifestation à caractère économique les cérémonies au contenu hautement politique qui, le 1er juillet, ont marqué la rétrocession à la Chine communiste de ce « paradis capitaliste ». Mais les responsables de ces organisations multilatérales n'avaient naturellement pas anticipé la tempête monétaire – doublée d'un mini-krach boursier – qui, depuis le mois de mai, secoue les « dragons » et les « tigres » asiatiques, sans épargner totalement Hongkong, la deuxième place financière de la région (derrière Tokyo), conférant à leurs travaux une singulière actualité.

En milliards de dollars

	Investissements en portefeuille	Investissements directs étrangers
1990	19	19
1993	89	50
1994	84	69
1995	17	73
1996	45	91

Source : FMI

Investissements nets dans les pays émergents

Beaucoup a été dit – et écrit – sur les raisons de la crise, qu'il s'agisse du contre*coup de l'envolée du dollar,* sur lequel sont ancrées les monnaies asiatiques, ou de la santé réelle des économies lo*cales, fragilisées par la spé*culation immobilière et financière ainsi que par un niveau d'endettement et de déficits courants qui, sous d'autres *cieux que ceux du « miracle asiatique », aurait, bien plus tôt,* incité la communauté financière internationale à tirer le signal d'alarme. Avant que les spéculateurs viennent tirer le tapis sous le pied des monnaies asiatiques, à l'heure des comptes et, surtout, des mécomptes, il faut aussi désigner des responsables à cette myopie collective qui a affecté économistes, gourous de salles de marchés et... journalistes.

En bonne place parmi les présumés coupables figurent les responsables du FMI, suspectés de n'avoir pas été assez fermes, préventivement, avec les fauteurs de troubles, notamment avec la Thaïlande, contrainte de dévaluer le baht début juillet et d'où est venu un mal qui s'est rapidement propagé à l'ensemble de la région.

Outrés par ces attaques, les « gendarmes » washingtoniens rétorquent que, depuis plus d'un an, ils avaient mis en garde les autorités locales au vu des clignotants allumés sur leur tableau de bord économique. Sans effet. Et de rejeter alors la faute sur le pouvoir en place, lequel, comme nombre de ses voisins, n'aurait pas compris la nécessité de faire rimer course à la croissance avec volonté de transparence et avancée démocratique. A cet égard, l'instabilité politique qui sévit à Bangkok, épicentre de la tourmente monétaire, ajoute aux difficultés qu'éprouve le pays à sortir de la crise. Mais la Thaïlande n'est pas seule à voir son « modèle » remis en question. L'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Birmanie sont aussi sur la sellette.

« Miracle » devenu « mirage », marchés émergents d'où il faut s'empresser d'émerger, tropisme financier puis sauve-qui-peut général, premier de la classe peu après coiffé d'un bonnet d'âne, voilà qui rappelle une histoire récente tendant à prouver que le cas asiatique n'est pas unique même s'il revêt certaines spécificités. Avant que ne survienne le sinistre financier mexicain provoqué par la dévaluation catastrophe du peso, durant l'hiver 1994-1995, et que ne se propage un « effet tequila » que les Etats-Unis et le FMI se sont empressés de circonscrire, à coups de dizaines de milliards de dollars, le même aveuglement avait frappé la communauté financière internationale. Donné en exemple aux autres pays *latinos* et à l'ensemble des nations émergentes par des *Washington boys* parfois enclins à faire le bonheur des peuples malgré eux, le Mexique avait reçu le diplôme *délivré par l'école* enseignant les vertus du libre marché lorsqu'il avait été admis dans la classe presti*gieuse de l'OCDE, réservée* aux économies patriciennes. Peu après, c'était la débâcle d'où, il est vrai, le Mexique est *actuellement en passe de sortir.*

La même admiration sans bornes et le même sort critique devaient être réservés, deux ans plus tard, à la Corée du Sud, lorsque ce pays, longtemps vanté pour son dynamisme économique et qui, lui aussi, avait fait son entrée dans la cour des grands (l'OCDE) se voyait brusquement mis à l'index, début 1997, à l'issue d'une brusque flambée sociale qui remettait en cause l'un des principaux moteurs de la croissance (l'abnégation salariale et syndicale des salariés) et un système politique par trop autocratique et soumis à une corruption endémique.

Peu ou prou, tous les pays de la région sont affectés par ce qui pourrait être un peu plus qu'une simple crise d'adolescence des économies d'Asie de l'Est. La crise est loin d'être terminée, et ses conséquences sont multiples. La croissance échevelée que connaissait cette zone depuis plus d'une génération s'annonce sérieusement ralentie, ce qui pèsera sur le niveau de vie et créera de vives tensions sur le marché du travail. Si Singapour, une ville-Etat de 3 millions d'habitants, a pu accepter de manger son pain noir, au milieu des années 80, avant de repartir de plus belle, rien ne dit que les économies voisines, d'une tout autre dimension, pourront s'infliger la même purge sans dommage majeur. D'autant que, à l'instar de ce qui s'était passé au lendemain de la crise mexicaine, les investissements étrangers vont être beaucoup plus circonspects. Avant de s'engouffrer à nouveau et avec un bel ensemble dans d'autres zones à risques. En attendant, bien sûr, le prochain sinistre, que les autorités financières internationales n'auront pas davantage vu venir.

L'informatique à l'école n'est pas la panacée

▼Une enquête du magazine américain « Atlantic Monthly » le prouve sans ambiguïté : attention, illusion

Il y a comme cela des vérités d'évidence que personne ne met en doute. L'une des moins contestées du moment, où que ce soit dans le monde, concerne l'informatique à l'école : il serait souhaitable, nécessaire, indispensable de connecter autant d'élèves que possible aux réseaux d'information électronique. Jugeant peut-être cette unanimité suspecte, le magazine américain *Atlantic Monthly* a confié à Todd Oppenheimer une grande enquête pour savoir ce que donnait réellement l'informatique en classe. Le titre de couverture du numéro de juillet est sans ambiguïté : « L'illusion informatique » *(The Computer Delusion)*.

L'auteur y rappelle d'abord quelques leçons oubliées du passé. A chaque fois qu'une nouvelle technologie a fait irruption, des commentateurs ont annoncé la disparition inéluctable du tableau noir. En 1922, Thomas Edison estimait ainsi que le cinéma allait *« révolutionner »* le système éducatif en rendant superflus les manuels. Par la suite, la radio, le magnétophone, la télévision suscitèrent les mêmes enthousiasmes, suivis des mêmes désillusions.

A présent, le président Clinton se prononce en faveur d'un grand programme national d'informatisation des écoles, qui devrait coûter entre 40 milliards et 100 milliards de dollars (entre 240 milliards et 600 milliards de francs) sur cinq ans. Du strict point de vue de l'éducation, ne vaudrait-il pas mieux employer différemment de pareilles sommes, par exemple en réduisant le nombre d'élèves par classe, en formant et en payant mieux les enseignants ou en développant d'autres activités ? Au moment où les écoles américaines réduisent les dotations aux bibliothèques ou aux activités artistiques, la question mérite d'être examinée sur des bases sérieuses, estime l'*Atlantic Monthly*. Or il s'avère que les très nombreuses enquêtes censées prouver que l'ordinateur améliore de façon décisive les performances des élèves sont toutes critiquables du point de vue méthodologique, sans compter que beaucoup ont été commanditées par l'industrie informatique. La commission chargée de conseiller l'administration Clinton sur le sujet était composée de trente-six experts, tous favorables à la technologie et issus en majorité du monde de l'informatique ou des médias. Sur le terrain, même infatuation. Une commission d'experts a récemment incité la Californie à dépenser 11 milliards de dollars pour informatiser les écoles, alors que, à force de couper depuis des années dans le budget de l'éducation, cet Etat, le plus riche de l'Union, affiche des résultats scolaires parmi les plus faibles.

L'auteur de l'article, après avoir visité de nombreuses écoles et parlé à beaucoup de spécialistes, a pu se faire une idée de l'apport réel de l'informatique. Indéniablement, les enfants adorent. Ils sont enthousiastes et motivés. Le problème est de savoir ce qu'ils apprennent vraiment. Le cas le plus favorable est celui où les professeurs sont eux-mêmes très à l'aise avec l'informatique, et y ont adapté leurs méthodes d'enseignement, de manière à obtenir des allers-retours fructueux entre le réel et l'électronique. Mais ces cas sont rares. Bien souvent, les professeurs passent leur temps à courir d'une machine à l'autre, à se dépêtrer des problèmes techniques, à récupérer l'attention d'enfants fascinés par l'écran. Souvent, de coûteuses machines finissent par être utilisées uniquement pour apprendre la dactylographie...

Plus gênant, peut-être, certains pédagogues interrogés par le mensuel américain s'inquiètent du mode d'acquisition des connaissances qu'implique l'ordinateur. Pour les petits, surtout, l'expérience sensorielle est très limitée : la représentation d'un objet en trois dimensions ne remplace pas le toucher, la manipulation. La fréquentation intensive de logiciels finit par donner aux enfants un mode de pensée non séquentiel ; ils distinguent mal les liens de causalité et considèrent la réalité comme importune. Une petite fille, utilisatrice du jeu de simulation de la gestion urbaine Sim City, en tirait une unique leçon : *« Si on augmente les impôts, ça provoque toujours des émeutes. »* L'usage du couper-coller incite les élèves à faire des montages de textes plutôt qu'à élaborer une réflexion personnelle.

Selon un rapport officiel, la proportion d'emplois exigeant l'usage d'un ordinateur est passée de 25 % en 1983 à 47 % en 1993 et atteindrait 60 % en l'an 2000. Ils seraient payés 10 % à 15 % de plus que les jobs non informatisés. Cela veut-il dire que l'aptitude à se servir d'un ordinateur soit valorisée par-dessus tout par les employeurs ? Les recruteurs interrogés par l'*Atlantic Monthly* ne disent rien de tel. Partant du principe que la formation informatique n'est pas la plus difficile à acquérir, beaucoup privilégient la capacité à travailler en équipe, à trouver des solutions innovantes. *« Chez les fous d'informatique, la réflexion personnelle tend à se rouiller »*, dit même un responsable de multinationale.

Cependant, les entreprises sont nombreuses à pousser à la roue pour que les écoles se jettent le plus vite possible dans l'informatique. De la part des fabricants de matériel ou de logiciels, cela se comprend : ils stimulent ainsi la demande immédiate ou future pour leurs produits. Quitte à plaider pour des machines à la pointe du progrès qui excèdent souvent les besoins pédagogiques réels et peuvent grever durablement les frais de fonctionnement des écoles. Une autre question est de savoir si la formation doit suivre au plus près les besoins exprimés par les entreprises, qui changent très vite, plutôt que de développer les capacités propres des élèves. L'éducation étant largement financée sur fonds publics, certains rechignent à offrir au business des diplômés calibrés aux frais du contribuable.

La conclusion s'impose. Le bon usage de l'informatique à l'école requiert un peu moins d'enthousiasme et un peu plus de circonspection. C'est vrai des deux côtés de l'Atlantique.

S. Gh.

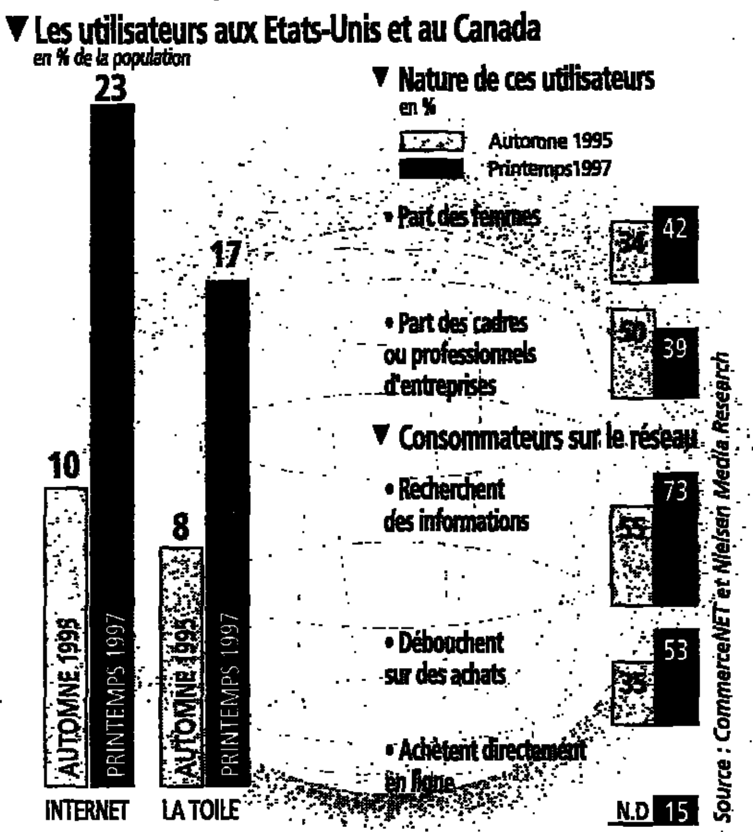
Bibliographie

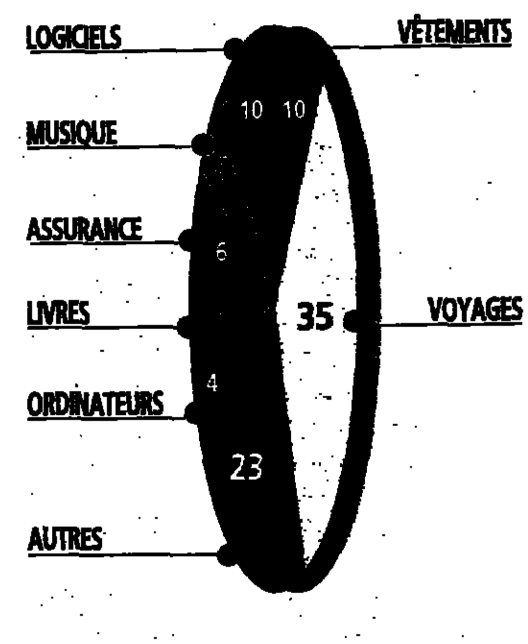
- **Internet et nous,** *Médiation* nº 20 et nº 21, mai et juin 1997, 150 p. et 144 p., 90 F chaque.
- **Les Marchands de l'Internet,** de Dominique Hoeltgen (Les Editions du téléphone, 1996, 300 p., 178 F).

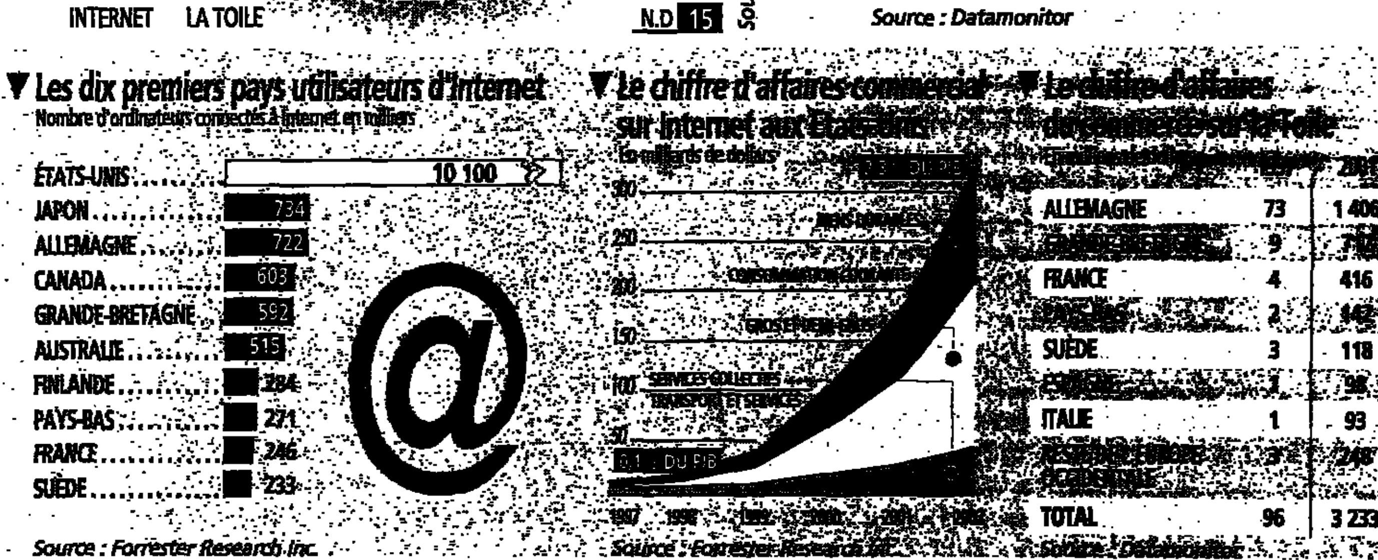
Sites Internet

- **Rapport américain sur le commerce électronique** (rapport remis par Ira Magaziner à Bill Clinton), http : //www. whitehouse.gov/WH/New/ Commerce
- **Convergence,** *The Magazine of Multimedia Business in Europe,* supplément du *Wall Street Journal Europe,* automne 1997, http : //wsj. com

Les Américains, internautes modèles







Internet, le grand supermarché

Suite de la page I

Sur Internet, à l'inverse, le seul défaut réside dans l'impalpabilité des produits. Impossible, pour l'instant, de toucher, soupeser, sentir, manipuler un objet. En revanche, la plupart des faiblesses de la distribution physique s'évaporent dans le cyberespace. Le stock devient quasiment illimité. Une seule échoppe virtuelle comme celle du libraire Amazon. com dispose de 2,5 millions d'ouvrages à vendre. De plus, la visite de ses concurrents sur la Toile, tel le célèbre Barnes & Nobles, ne prend que quelques secondes quand il faut souvent des heures pour visiter plusieurs magasins réels.

Au fil de cette navigation virtuelle, les internautes dénichent facilement des disques compacts ou des livres qui ne sont pas édités en France. S'ils ne peuvent pas feuilleter les ouvrages, de nouveaux critères de choix leurs sont offerts. De la lecture ou de l'écoute d'extraits d'une œuvre à la consultation de critiques parues dans la presse. Plus originale encore, la participation des clients eux-mêmes, qui peuvent faire état de leur opinion sur le produit et dont l'avis est accessible par tous les autres clients. La vitesse de la visite favorise les comparaisons de prix. Le recours à l'expertise de certains magazines spécialisés ne prend, lui aussi, que quelques minutes.

Ainsi informé, le consommateur doit passer à l'acte. Ce moment est encore considéré comme délicat par nombre d'internautes. Pour régler un achat en ligne, la communication du numéro de la carte de crédit et de sa date d'expiration reste en effet le moyen le plus utilisé. La plupart des logiciels de navigation sur Internet offrent déjà un cryptage de cette information confidentielle avec une clé de 40 bits. L'interception demande alors de tels efforts aux pirates que le jeu n'en vaut guère la chandelle.

PAS DE GARANTIE ABSOLUE

Les numéros de carte sont plus vulnérables lorsqu'ils sont enregistrés dans l'ordinateur du commerçant que pendant qu'ils transitent sur le réseau. Leur protection relève alors des techniques de sécurité des systèmes informatiques. Avec des risques comparables à ceux que tous les consommateurs courent déjà lorsqu'ils confient leur carte bancaire à un commerçant ou lorsqu'ils achètent un produit par le biais du Minitel. Internet, pas plus qu'une banque, ne peut offrir une garantie absolue contre les cambriolages.

Payé, le produit doit alors être livré. Il s'agit là d'une contrainte du commerce électronique qui pourra être allégée mais jamais supprimée. Le procédé se calque alors sur celui de la vente par correspondance. Avec quelques problèmes de perception des taxes douanières et fiscales qui, pour l'instant, fournissent souvent un avantage financier aux consommateurs internautes. Ces derniers conservent encore de bonnes chances de passer à travers les mailles du filet de la TVA. Mais, même si l'on exclut les effets de la carence législative actuelle, le produit acheté aux Etats-Unis sur Internet se révélera sans doute moins coûteux que lorsqu'il provient d'un magasin réel. Miracle ? Pas vraiment.

Vendre dans le cyberespace revient considérablement moins cher au vendeur que lorsqu'il doit intégrer à ses prix les coûts induits par ses points de vente : le loyer du magasin et son entretien, le salaire du personnel, le coût du stock, les impôts locaux et autres taxes... Sur Internet, ces frais disparaissent presque entièrement. Le stock lui-même peut rester chez le producteur, à moins que ce dernier ne se transforme en distributeur direct. Seul le coût du transport vient s'ajouter à celui de la marchandise sortant de l'usine. Et encore cela ne concerne-t-il que les produits matériels. Toute la partie immatérielle, logiciels, jeux, morceaux de musique, clips vidéo et autres, échappent déjà à cette contrainte et peuvent passer du producteur au consommateur à travers le réseau de télécommunication.

PRIME À LA LIVRAISON RAPIDE

Pour les produits matériels, les entreprises de transport jouent un rôle essentiel. Il est facile de prévoir que la qualité de leur service va devenir déterminante. Le succès de la mise en place d'un commerce électronique mondial passe par un développement considérable de l'activité de livraison rapide, dont la clientèle reste aujourd'hui marginale dans le grand public. Ce qui pourrait favoriser l'essor des spécialistes existants, dont trois des principaux sont américains : Federal Express, UPS et DHL.

PROMOTION D'ABORD

Menacées par cette perspective, les grandes surfaces réelles conservent de solides atouts pour l'instant. Parmi les principaux, leur visibilité. Nul ne peut ignorer la présence d'un supermarché dans le voisinage de son domicile. Par contre, sur Internet, il est beaucoup plus délicat de se distinguer dans la nébuleuse des sites. Nombreux, les clients internautes peuvent rester à l'état virtuel si aucun d'entre eux n'identifie le site du commerçant. La galerie marchande créée par IBM, World Avenue, l'a constaté à ses dépens. Créée le 13 août 1996, elle a fermé ses portes le 9 juillet 1997, faute de visiteurs. IBM s'est résolu à admettre que l'animation d'une telle galerie ne relevait pas de son métier. D'autant que celui de cybercommerçant reste encore largement à inventer.

L'art de la vente de produits sur Internet manque d'expérience, de recul et même de règles élementaires. La plupart des sites commerciaux existants ne dépassent pas le stade de la vitrine promotionnelle pour une entreprise ou une enseigne. Alors que l'investissement de millions ou de dizaines de millions de francs dans la création d'un nouveau point de vente physique est parfaitement admis, son homologue virtuel ne bénéficie souvent que d'un budget symbolique. Résultat : des sites médiocres dont le niveau d'élaboration dépasse rarement la transposition sur écran du catalogue papier. D'où les échecs et, souvent, les enseignements tirés de ces premiers faux pas rarement significatifs.

Les entreprises de distribution classiques ne semblent d'ailleurs pas les mieux armées pour innover sur la Toile. Pas plus la FNAC que les spécialistes de la vente par correspondance comme La Redoute ou les 3 Suisses n'ont, pour l'instant, créé de lieux virtuels convaincants. La culture de la vente en magasin des uns et des catalogues en papier des autres risque de les handicaper.

Les nouveaux venus comme Amazon. com, Auto By Tel ou CDNow, nés sur la Toile, semblent plus libres pour inventer de nouvelles relations avec leurs clients internautes. Pour l'instant, ils misent surtout sur les promotions afin d'attirer les consommateurs en leur proposant des prix inférieurs à ceux des magasins réels. La différence couvre les frais de livraison.

RUÉE DES ENTREPRISES

L'essor du commerce électronique ne pourra faire l'économie de la création d'une véritable culture des échanges virtuels. A la fois chez les vendeurs et chez les consommateurs. Et cela prendra sans doute du temps. D'autant que la plupart des internautes débutent. Ils doivent à la fois maîtriser l'outil informatique et découvrir le cyberespace. Cette inexpérience explique sans doute pour une bonne part leurs inquiétudes en matière de sécurité des paiements.

Si les analyses prévoient un décollage plus rapide des échanges interentreprises, c'est justement parce que les sociétés se trouvent dans une situation profondément différente de celle des familles. Les ordinateurs, d'abord, y sont beaucoup plus nombreux. Leurs utilisateurs sont encadrés par des services de maintenance et d'assistance qui leur viennent en aide au moindre problème. De plus, la gestion des entreprises est déjà entièrement informatisée. Réseaux locaux et messageries internes se sont banalisés. L'ouverture sur l'extérieur, la communication avec les partenaires, les fournisseurs et les clients constitue l'étape suivante. L'irruption d'Internet et de sa version Intranet pour la partie privée du réseau arrive à point nommé. D'où la véritable ruée des entreprises sur cette solution économique, simple et, surtout, standardisée.

Néanmoins, si la quasi-totalité des grandes sociétés viennent ou sont sur le point d'installer un Intranet, leur culture dans ce domaine reste à établir. De plus, les fonctions de communication interne et de relation avec partenaires et fournisseurs ne sont guère transposables au commerce électronique de masse. Il a fallu des siècles pour perfectionner les systèmes de distribution physique. Il est donc probable que les échanges virtuels auront besoin de quelques années pour apprendre à séduire le grand public.

M. Al.



Philippe Lemoine, vice-président directeur général du groupe Galeries Lafayette

« Il faut que l'on retrouve dans les magasins l'univers mental de la Toile »

« Vous avez créé l'Echangeur, lieu de démonstration et de formation à Internet, Laser, une société sur les opportunités du commerce électronique, Mag Info, société de services informatiques pour les commerçants. Pourquoi les Galeries Lafayette investissent-elles tant dans les nouvelles technologies ?

– Le groupe est absent des segments de marché qui se sont le plus développés ces deux dernières décennies, à savoir les hypermarchés et la vente par correspondance. Lorsque l'on est sur des marchés stables, voire en déclin, on est plus attentif à jouer le coup d'après. En outre, le commerce électronique intègre la notion de service. Il trouve donc plus d'échos dans les grands magasins que dans la grande distribution fonctionnant principalement autour du libre-service.

– Les entreprises qui se sont lancées dans le commerce électronique perdent de l'argent. Votre service de vente par Minitel Telemarket n'atteint pas tout à fait l'équilibre. Comment permettre à ces nouvelles formes de vente de dégager des bénéfices ?

– Il faut considérer le commerce électronique au sens large en incluant les nouveaux échanges d'information, les nouvelles formes de transactions qu'il autorise non seulement avec les particuliers, mais aussi avec ses fournisseurs. Je pense à une entreprise comme l'américain Wal-Mart, qui est aujourd'hui le plus grand commerçant du monde. Wal-Mart partage l'information avec ses fournisseurs, ce qui a permis de réorganiser la logistique physique, en minimisant les entrepôts et le stockage. Grâce à cette rotation rapide des stocks, sa rentabilité sur capital investi est deux fois meilleure que celle des firmes françaises du même secteur. Ce qui lui permet d'avoir plus de personnel pour accueillir les clients.

» Le phénomène des réseaux est venu souligner que la bonne solution était de rendre l'amont le plus productif possible, et développer le plus possible les services en aval. Le commerce en magasin va rester très important. Mais il va devoir réorganiser ses méthodes de travail, ses relations avec les clients sur le modèle de la vente sur réseau. Il va devoir offrir un meilleur accès à l'information, des capacités de simulation, d'exploration. Les gens se déplaceront toujours physiquement, ne serait-ce que parce que leur équipement aura toujours un métro de retard par rapport à celui d'un magasin. Il faudra que l'on retrouve dans les magasins l'univers mental d'Internet avec le caractère concret des services, qui ne sont que des promesses à distance.

– Le réseau ne permettra-t-il pas néanmoins aux fournisseurs de vendre en direct sans passer par votre intermédiaire ?

– Je n'y crois pas. Certes, Internet peut offrir un service individualisé en direction du monde entier. Mais le vendeur devra se faire repérer. Qui aurait l'idée d'aller sur le site de Nestlé pour acheter du lait concentré, puis sur un autre site pour des biscuits, etc. En revanche, les fournisseurs devront se réorganiser. Surtout en France, où le modèle repose sur la productivité du travail, un très faible niveau de service, une très faible rationalisation du capital investi : les stocks s'accumulent tout au long du système. Une des raisons en est que la prime d'un acheteur dans la grande distribution est fonction du taux d'achats effectués pendant la période promotionnelle ! Si l'on avait les mêmes ratios qu'aux Etats-Unis, on créerait en France 1,5 million d'emplois.

– Ces nouveaux services personnalisés et les logiciels qui permettent de mieux suivre les comportements des clients sur *le réseau ne risquent-il pas d'attenter à la vie privée* ? En tant qu'ancien commissaire du gouvernement auprès de la Commission informatique et libertés, n'êtes vous-pas géné dans vos fonctions actuelles ?

– Non ! Dans la VPC, on a utilisé des technologies massives pour *suivre et ficher des comportements*. Type Big Brother. Mais le modèle aujourd'hui, ce n'est pas la base de données, c'est le navigateur, c'est l'outil qui permet à une personne elle-même d'aller sur le réseau pour comparer des sites. Dans la VPC, le rendement du marketing direct est crucial. Chaque catalogue représente un investissement de plusieurs centaines de millions de francs, le coût d'un très, très grand magasin ! Pour rentabiliser ces coûts, il faut avoir toujours plus d'information sur les clients. Dans le monde Internet, ces coûts-là vont disparaître, les coûts de reproduction sont très faibles. La société marchande ne peut se développer sans mobilité, sans liberté ; il faut que les gens puissent protéger leurs secrets.

– Le développement du commerce électronique va-t-il entraîner une baisse des prix pour le consommateur ?

– Si on rationalise, on doit gagner au moins 10 % du prix de vente des produits.

– A la fin des années 70, en tant que chef adjoint à la mission à l'informatique au ministère de l'industrie, vous aviez participé au rapport Nora-Minc, qui prévoyait les réductions d'emplois engendrés par l'informatique. Cela a été le cas dans l'industrie, puis dans l'univers des bureaux. N'en sera-t-il pas de même dans le commerce ?

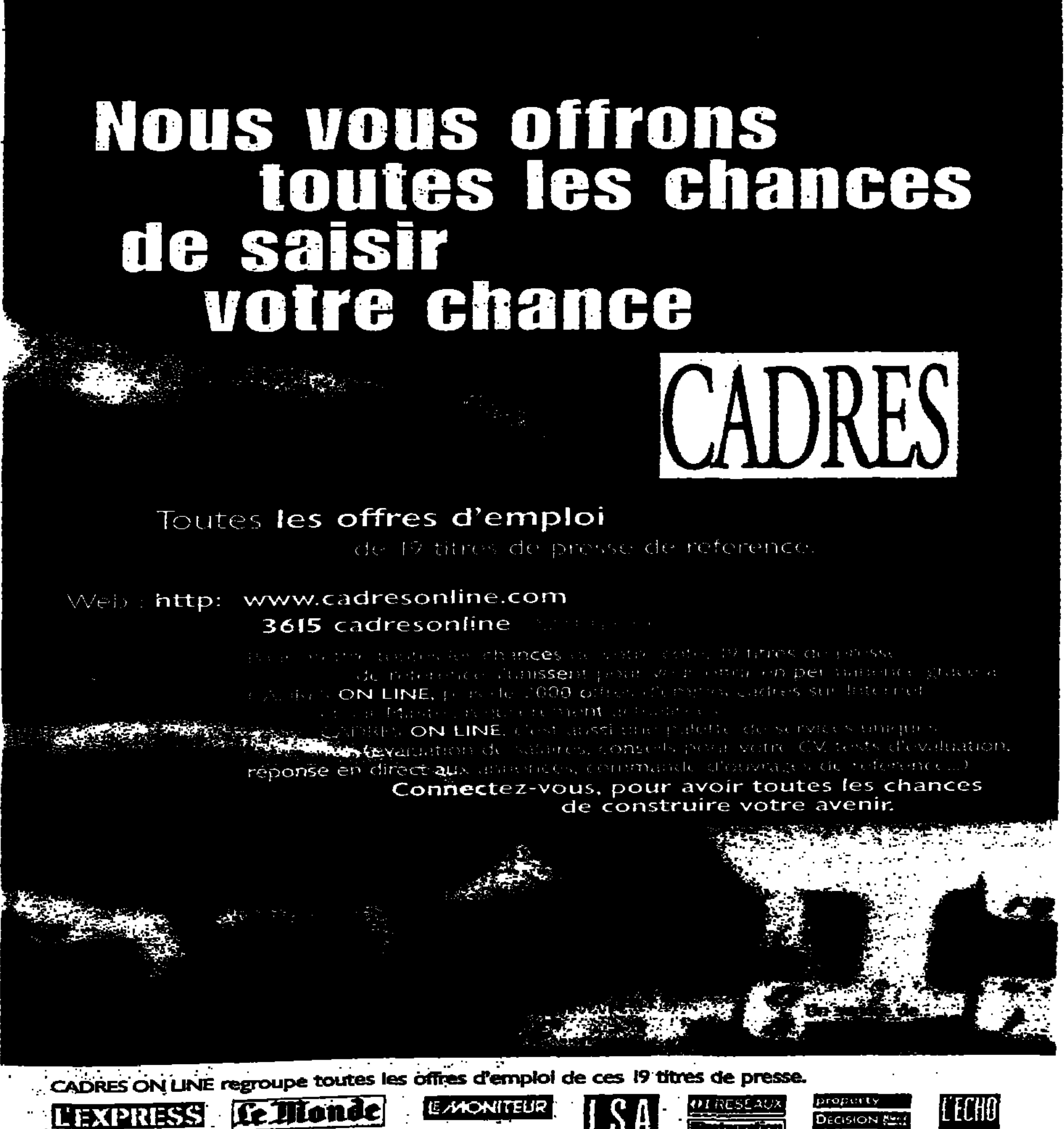
– En France, on a eu tendance à opposer prix et service. Je fais le *pari que les commerçants vont développer* des formes de commerce avec plus de capacité de contact, d'échange, et que la technologie les y aidera. Il faut aussi beaucoup de monde pour assurer les livraisons. En outre, plus l'économie devient riche, plus le nombre de transactions effectuées par personne *s'accroît. Seul un gain de* productivité considérable permettrait de stabiliser le nombre d'actifs dans ce secteur.

– Etes-vous d'accord pour dire que le Minitel freine le développement d'Internet en France ?

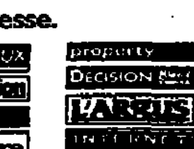
– Oui et non. Oui si on regarde le passé. Dans certaines banques, la *télématique était un centre de* profit de plusieurs centaines de millions de francs ! Moyennant quoi les recettes de la télématique ont donné aux entreprises la possibilité de recruter des gens de marketing.

» Mais ce système témoigne d'un état de blocage mental du raisonnement commercial hallucinant : il fallait dégager des recettes, demander aux clients de financer un investissement commercial. Aux Etats-Unis, les numéros verts, payés par les entreprises, se comptent par millions. Le frein, ce n'est pas le Minitel, c'est le rôle que l'on accorde au commercial. Internet est un outil favorable au commerce. Il ne faut pas aussi minimiser le potentiel de services développés sur la télématique française : les Américains en sont babas ! »

Propos recueillis par Annie Kahn









INTERNET

Questions-réponses

1 Le Minitel donne-t-il une avance à la France ?

Les quinze années d'expérience de la télématique française ont créé une véritable industrie des services en ligne. Avec 6 millions de terminaux installés et 15 millions d'utilisateurs *occasionnels, le Minitel a indéniablement* créé une habitude d'accès à l'information et de transactions en ligne. Ce que ses défenseurs qualifient pompeusement de « *culture du clavier et de l'écran* ». Malheureusement, cet atout demande à être modernisé d'urgence. Réduite au territoire *national, endormie par un système* de tarification lui rapportant une fortune, privée de concurrence par le monopole de France Télécom, la télématique française a terriblement tardé à prendre la mesure de la vague Internet. Pendant ce temps, les acteurs américains se mesurent à *un enjeu mondial, à un progrès* technologique galopant et à un outil dont la puissance n'a rien de commun avec celle du Minitel. La France se retrouve ainsi dans la position du pionnier qui se retrouve à la traîne.

2 Le gouvernement français joue-t-il un rôle moteur dans le développement du commerce électronique ?

Jusqu'au 25 août dernier, le discours de l'Etat sur Internet en général et sur le commerce électronique en particulier brillait par son absence. Tout au plus, le gouvernement d'Alain Juppé a-t-il jugé bon de s'informer en multipliant les missions parlementaires, confiées majoritairement à des sénateurs. Mais lors de l'université d'été de la communication d'Hourtin (Gironde), Lionel Jospin a rompu un silence devenu inquiétant. En déclarant que « *le commerce électronique doit être développé grâce à l'initiative privée* », le premier ministre s'est inscrit dans le droit fil des propos tenus par Bill Clinton le 1er juillet et qui militaient pour limiter les interventions de l'Etat et harmoniser les règles afin de créer un espace d'échange planétaire assurant les conditions de développement du commerce électronique.

3 Les Etats-Unis cherchent-ils à imposer l'anglais et leurs entreprises sur Internet ?

Le soupçon d'une machination américaine est souvent évoqué. Il se fonde sur la domination de la langue anglaise sur la Toile. En fait, si la présence des Etats-Unis et de leur langue reste prédominante sur le réseau mondial, ce n'est que la conséquence des origines américaines d'Internet et du volontarisme des entreprises qui s'y sont implantées. Les Américains n'empêchent personne d'ouvrir un site sur le réseau. D'où l'importante représentation de la langue française grâce... aux Québécois. En revanche, il ne fait pas de doute que l'industrie américaine tire profit du développement d'Internet. Elle détient l'essentiel des marchés de ses composants vitaux. *Des ordinateurs aux modems* en passant par les routeurs et les microprocesseurs. Mais il ne tient qu'aux entreprises européennes de se lancer dans les batailles qui s'annoncent : les décodeurs Internet, les modems câble et satellites, l'ATM... Ainsi France Télécom va-t-elle expérimenter *la NetBox, un décodeur Internet* conçu par la jeune entreprise française NetGem. En ce qui concerne le commerce électronique, la France dispose d'un atout avec son expérience en matière de carte à puce. Un moyen efficace de sécurisation des transactions sur Internet que Bull *a adapté à l'ordinateur en* fabriquant un lecteur. La situation est plus préoccupante du côté des services. La tentation de rester sur le Minitel pour continuer à en percevoir les profits risque d'aggraver le retard national en matière d'expérience commerciale sur le réseau mondial. D'où le souhait exprimé par Lionel Jospin le 25 août de voir France Télécom favoriser « *la migration progressive du vaste patrimoine de services du Minitel vers Internet* ».

4 Comment garantir la sécurité des paiements sur Internet ?

La crainte du vol du numéro de carte bancaire reste l'un des freins majeurs au développement des transactions. Cette peur relève pour une bonne part de la psychologie depuis que les clés de cryptage à 40 bits sont autorisées en France pour certains logiciels de navigation. Dans ce cas, le déchiffrage du numéro réclame des moyens informatiques hors de portée de la grande majorité des pirates. Néanmoins, la libéralisation des clés de cryptage, également réclamée par Lionel Jospin, devrait encore améliorer la sécurité sur Internet. De plus, le développement des porte-monnaie électroniques résoudra le délicat problème du règlement des montants inférieurs à 100 francs. Enfin, le recours à la carte à puce fournira un moyen efficace d'authentifier l'identité de l'utilisateur. Plus que la confiance dans le réseau, c'est celle que le consommateur accordera au commerçant qui deviendra déterminante. En effet, aujourd'hui, les vols massifs de numéros de cartes ont lieu à l'intérieur des ordinateurs où les vendeurs les conservent en mémoire. Le problème réside alors dans la sécurisation du système des commerçants.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

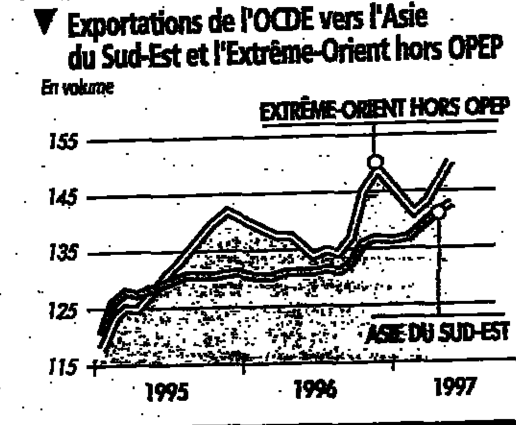
	États-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	juillet	juillet	juillet	juin	mai	juillet	juin
Dernier mois connu	+0,1	+1,2	+3,7	+0,6	−0,5	+0,4	+0,3
Cumul sur 12 mois	+3,8	+4,5	+8,4	+2,8	+2,5	+1,6	+5,8
Taux de chômage (en %)	août	juillet	juillet	juillet	avril	juillet	août
Dernier mois connu	4,9	3,4	11,5	12,5	12,5	5,5	9
Un an avant	5,2	3,4	10,3	12,4	12,3	7,6	9,5
Indice des prix (en %)	juillet	juillet	août	juillet	août	août	juillet
Dernier mois connu	+0,1	−0,4	+0,1	−0,2	0	0,5	0
Sur 12 mois	+2,1	+1,9	+2,1	+1,0	+1,5	+2,8	+1,8
Solde commercial (en milliards)	juin	juillet	juin	juin	mai	juin	juin
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−13,3	+ 739	+12,9	+18,8	+ 4 181,5	−1,0	+1,9
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−177,6	+8 084,4	+114,6	+131,8	+65 409,9	−10,4	+33
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−177,6	+ 69,7	+71,4	+24,1	+ 41,7	−16,8	+24,2
Croissance du PIB (en %)	97.T2	97.T1	97.T2	97.T2	97.T2	97.T2	97.T2
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+3,6	+6,6	+4,1	+4	+6,9	+3,5	+4,9
Sur 12 mois	+3,5	+2,6	+2	+2,3	+1,7	+3,5	+3,7
Solde des paiements courants en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	−2,3	+1,9	+0,1	+1,7	+4,3	+0,2	−0,2
Déficit public en % du PIB							
1998 (prévisions OCDE)	−1,2	−2,3	−2,7	[illegible]	−3,8	−1,8	+0,5
1997 (estimations OCDE)	−1,1	−3,1	−3,2	−3,2	−3,2	−2,8	−0,2
Dette publique en % du PIB 1997	63,8	90,8	61,8	57,8	123,3	54,1	97,2

LA CRISE FINANCIÈRE COMPROMET LE REDRESSEMENT DES IMPORTATIONS ASIATIQUES

La demande d'importation des pays d'Asie en développement s'est raffermie au printemps 1997. Alors qu'elles plafonnaient depuis deux ans, les importations en volume des NPI s'inscrivaient en hausse de près de 8 % au deuxième trimestre de 1997 par rapport à la même période de l'année précédente. Celles des autres pays d'Asie en développement ont enregistré une hausse du même ordre.

Les crises de change qui ont affecté bon nombre de pays de la région risquent de remettre en cause ce redressement. D'une part, les dépréciations des monnaies, qui dans certains cas atteignent 30 %, contribuent à fortement renchérir le coût d'approvisionnement en produits étrangers. D'autre part, la croissance des économies asiatiques – et donc de leur demande – risque de pâtir de cette tempête financière.

En collaboration avec le COE de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.



À RETENIR EN FRANCE

Avis de grand beau sur le Vieux Continent

▼Europe continentale. L'environnement économique paraît aujourd'hui l'un des plus favorables depuis le début de la décennie

Longtemps hésitants depuis les premiers signes de reprise apparus à l'été 1996, les indicateurs économiques européens ont enregistré une rapide amélioration ces *derniers mois. Les échanges* extérieurs ont retrouvé une nouvelle vigueur sous l'effet bénéfique des mouvements de change. La production *industrielle s'est partout* ressaisie, le cycle de stockage renaît et les perspectives d'investissement se redressent enfin. Sur le front du chômage, l'horizon se dégage, laissant espérer une consommation plus dynamique.

Après avoir plafonné à 1,6 % en moyenne l'an dernier, la croissance est le plus souvent attendue autour de 2,5 % et 3 % dans l'Union européenne en 1997 et 1998. La combinaison de plusieurs facteurs explique ce changement d'environnement conjoncturel.

A l'exception du cas britannique, la rigueur budgétaire qui a sévi entre 1995 et 1997 a pénalisé la conjoncture des grands pays européens. *Accéléré par les impératifs* maastrichiens, l'assainissement des finances publiques a, dans l'ensemble, sanctionné les revenus des particuliers et la demande domestique. L'OCDE chiffre à 2,7 % du PIB la réduction des déficits structurels des administrations publiques de l'Union européenne au cours des trois années 1995 à 1997. Le gros de ces ajustements maintenant réalisé, les politiques budgétaires seront quasiment neutres à l'échelle européenne pour 1998. La maîtrise des déficits publics permet en outre de rétablir une meilleure visibilité fiscale, indispensable à une restauration durable de la confiance des consommateurs.

Les efforts budgétaires et la désinflation ainsi qu'un contexte financier international favorable ont autorisé une détente marquée des taux d'intérêt. A partir de la mi-1997, ils s'établissent à leurs plus bas niveaux nominaux depuis plus de vingt ans dans la plupart des pays postulants à la monnaie unique. Les taux d'intérêt réels se sont de même sensiblement réduits. L'environnement financier devrait continuer à influencer favorablement la conjoncture, même si les politiques monétaires se normalisent dans un contexte de croissance retrouvée.

EFFET BÉNÉFIQUE DU DOLLAR

Mais c'est avant tout de l'extérieur qu'est venue l'impulsion économique récente. Les seules politiques monétaire et budgétaire n'auraient sans doute pas suffi à redonner à la conjoncture européenne l'éveil dont elle bénéficie aujourd'hui si le contexte international ne s'était pas modifié depuis quelques mois. L'appréciation du dollar et de la livre sterling dans l'année écoulée a considérablement amélioré la compétitivité extérieure des pays d'Europe continentale qui avaient déjà accompli d'importants efforts de maîtrise des coûts salariaux. C'est notamment le cas de la France : le taux de change réel du franc est revenu à *son plus bas niveau* depuis vingt ans, restaurant ainsi des conditions exceptionnelles de compétitivité extérieure.

L'Allemagne, encore victime du retard occasionné par l'unification et l'appréciation dramatique du mark au cours de la période 1994-1995, a de même vu s'effacer 13 % de l'appréciation réelle de sa devise au cours des dix-huit derniers mois. En Espagne, où la dépréciation récente s'est ajoutée aux réajustements successifs depuis le début de la décennie, le taux de change réel de la peseta, mesuré sur la base des coûts salariaux relatifs du travail, a renoué avec ses niveaux avantageux du milieu des années 80, inférieurs de plus de 20 % au pic atteint avant la crise du SME de septembre 1992.

Le résultat de ces évolutions n'a pas tardé à *s'inscrire* dans la performance extérieure de ces économies : en juin dernier, les exportations de ces trois pays *progressaient uniformément sur* une tendance annuelle de 15 % à 18 %.

L'Italie, en retard sur ses partenaires, *paraît peu à peu tirer son* épingle du jeu. Lourdement pénalisés par une appréciation de près de 10 % de la lire en 1996, les exportateurs italiens ne bénéficient que depuis peu d'une baisse modérée de leur taux de change réel. Mais la compression de leurs marges à l'exportation et le renouveau de demande internationale ont progressivement redonné des couleurs aux exportations, les industriels italiens se montrant aujourd'hui sensiblement plus optimistes qu'en début d'année.

Au total, les conditions d'une reprise durable de l'activité européenne sont réunies. A l'exception notable de la Grande-Bretagne et de l'Irlande – en avance sur le cycle conjoncturel et lésées par l'appréciation exceptionnelle de leurs devises depuis dix-huit mois –, l'environnement économique paraît aujourd'hui de loin le plus favorable qu'ait connu l'Europe depuis le début de la décennie.

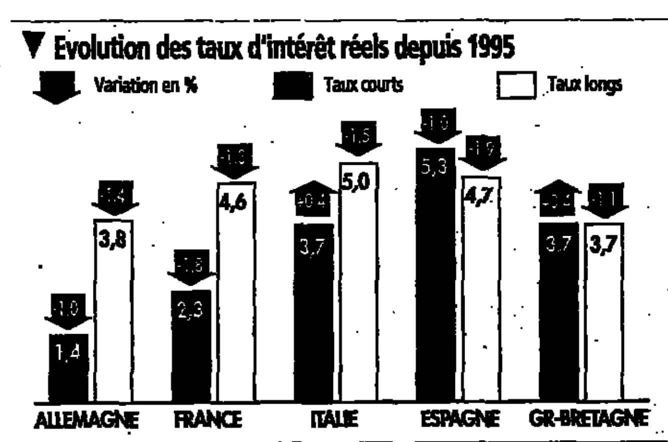
REPRISE DE L'EMPLOI

Sous l'effet de la dynamique des échanges extérieurs, l'embellie du climat de confiance des chefs d'entreprise européens a dès à présent *permis que s'enclenche* le cycle de restockage. Les perspectives d'investissement, en hausse dans la plupart des pays de l'Union européenne *depuis le printemps*, annoncent une reprise de l'effort d'équipement perceptible dans un certain nombre de pays. Enfin, et peut-être surtout, le marché de l'emploi se raffermit. L'emploi industriel, en baisse jusqu'à une période récente, a profité de l'allègement des contraintes de compétitivité externe des entreprises. Par ailleurs, l'emploi tertiaire s'inscrit en hausse notable dans plusieurs grands pays (en Espagne, avec une hausse de 4,5 % l'an au printemps dernier ; en France, avec une croissance de 1,6 % durant la même période). En Allemagne, où le développement du tertiaire est nettement en retard sur les autres économies européennes, la stabilisation de l'emploi est plus longue à prendre effet, mais paraît à même de se profiler d'ici à la fin de l'année.

La reprise de l'emploi, même graduelle, ajoutée à une meilleure visibilité de la politique budgétaire sera un support essentiel pour la reprise de la consommation, à *l'instar de ce qui est observé* en Espagne où celle-ci a rebondi de façon inespérée. Dans un contexte où l'environnement du consommateur est de loin le meilleur depuis le début de la décennie, le retard de consommation accumulé ces dernières années devrait tôt ou tard constituer la base d'une croissance européenne durable... La dynamique de la reprise semble cette fois bien enclenchée.

Véronique Riches
économiste (Société générale)

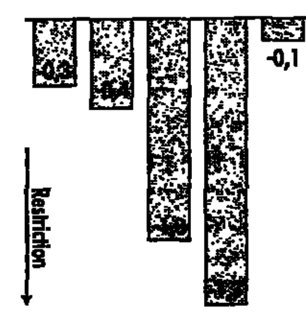
▼ Evolution des taux d'intérêt réels depuis 1995



Source : OCDE

▼ Déficit structurel des administrations publiques de l'Union européenne

Variation annuelle en % du PIB



Source : OCDE

Une esquisse de croissance en Russie

▼Est. Un nouveau code fiscal devrait dynamiser l'activité économique et instaurer la transparence des finances publiques

Enfin de bonnes nouvelles de Russie ! La reprise, annoncée à tort pour 1996, s'ébauche, la maîtrise de l'inflation va permettre l'introduction le 1er janvier 1998 d'un « rouble lourd » et, avec le retour des capitaux déposés à l'étranger, les taux d'intérêt s'inscrivent à la baisse depuis plusieurs mois. Certes, la croissance est fragile et limitée à l'industrie, dont la production, en chute libre depuis 1990, a enregistré grâce aux exportations une augmentation de 0,8 % au premier semestre de 1997. Quant à l'investissement, il *demeure tout aussi déprimé* (– 9 %), mais le tandem libéral entré au gouvernement en mars dernier a bon espoir de redresser la situation. Déjà, la baisse du rendement des titres de la dette russe (15,5 %-17,5 % fin août, contre 25 %-30 % en février) devrait favoriser un décollage des prêts à l'économie réelle. La décélération régulière de l'inflation, dont le taux annuel se situera autour de 11 %, pourrait également, en améliorant la visibilité, être une incitation à l'investissement.

Mais c'est le nouveau code fiscal, destiné à remplacer celui de 1992, qui constitue l'arme décisive. Ce texte prévoit de réduire le nombre d'impôts et taxes de 75 à 28, de simplifier les procédures et d'alléger la pression fiscale d'environ 70 000 milliards de roubles (soit 12,5 % du budget *consolidé* de 1996). Par contre, plus question des exonérations et autres avantages dont jouissent, pour des raisons *plus politiques qu'économiques*, entreprises et régions. Ces « cadeaux » ont représenté un manque à gagner de 30 milliards *de dollars en 1996 (année de l'élection présidentielle)*, contre 22 milliards à 23 milliards de dollars auparavant. De même, la tolérance *permettant aux entreprises* de s'acquitter de leurs impôts au moyen d'effets ou traites n'aura plus cours.

En corollaire, l'institution des banques commerciales « accréditées », auxquelles l'Etat confie la gestion d'une partie des fonds publics, *sera supprimée à compter du* 1er janvier 1998, un doute subsistant toutefois sur la capacité du Trésor à prendre le relais. L'enjeu est d'importance : il s'agit de dynamiser l'activité économique, mais *aussi d'instaurer la transparence* dans les finances publiques.

Le projet de code fiscal a été approuvé en première lecture par la Douma (dominée par l'opposition communiste et nationaliste) le 19 juin, ce qui fut considéré comme une victoire de l'exécutif, mais, depuis, plus d'un millier de propositions d'amendements ont afflué. Aussi y a-t-il fort à parier que son vote définitif n'interviendra pas, comme prévu, en décembre, avant l'entrée en application du budget 1998 dont il constitue une pièce maîtresse. Les députés ont prévenu le gouvernement : tout en poursuivant l'examen du code, ils prépareront de nouvelles lois fiscales censées permettre un déroulement sans problèmes du prochain exercice. Inutile de dire qu'Anatoli Tchoubaïs, *premier vice-premier ministre* chargé des finances publiques, est tout à fait opposé à ce pis-aller.

L'ÉTAT PAYE SES DETTES

Or le gouvernement est déjà engagé dans une partie de bras de fer *avec la Douma* à propos du budget 1997. Les ministres réformateurs ont hérité d'une situation ingérable, avec une loi de finances parfaitement *fantaisiste* au vu des résultats de 1996, année où seules 65 % des recettes budgétées avaient été engrangées. Pour respecter *néanmoins* la norme fixée par le FMI en matière de déficit, il avait fallu tailler dans le vif ; les dédits de l'Etat ont alors tout particulièrement frappé les soldes des militaires, les traitements des salariés du secteur public, les retraites et autres prestations. Tirant argument de cette triste expérience et *des mauvais résultats du premier* trimestre de 1997, où la collecte fiscale n'a atteint que 56,6 % du montant prévu, Anatoli Tchoubaïs annonce le 17 avril devant le Conseil de la Fédération (Chambre haute du Parlement) l'imminence d'une *« monstrueuse crise budgétaire »*.

Un plan d'action est prêt : 30 000 milliards de roubles seront levés grâce à la privatisation de biens publics et à la vente de métaux précieux et, surtout, les engagements de dépenses seront globalement comprimés de 21 %. Ce nouveau budget resserré est soumis début mai à la Douma, qui le rejette en bloc et propose comme alternative *d'émettre suffisamment* de monnaie pour faire face aux programmes prévus au début de l'année, et peu importe si le *FMI claque la porte. Le* gouvernement décide de passer outre et, depuis mai, il ajuste ses dépenses sur les ressources dont il dispose. *Il est néanmoins* parvenu à régler une partie des dettes les plus scandaleuses de l'Etat : le 1er juillet, les pensionnés recevaient l'intégralité *de leur dû* et, le 1er septembre, c'était le tour des militaires, mais les salariés du secteur public devront attendre le 1er janvier 1998 pour être enfin payés.

C'est donc dans un contexte extrêmement tendu que viennent de s'ouvrir les discussions au Parlement sur le budget 1998 dit « de croissance », construit sur l'hypothèse d'une augmentation de 2 % du PIB et d'un taux d'inflation ramené à 5 %. *Mais*, avec un déficit de 4,8 % du PIB (0,4 % sans le service de la dette domestique), ce projet est tout aussi restrictif que le collectif 1997 ; aussi ne pourra-t-*il être adopté que* moyennant certains compromis. Autre handicap, il repose sur une recherche de ressources dont le succès est loin d'être assuré. Ainsi la réorganisation des monopoles (gaz, électricité, télécommunications, chemins de fer essentiellement) se réduit-elle, pour le moment, tant l'affaire est complexe et politique, à tenter de leur imposer une plus grande discipline fiscale et une refonte de leur système tarifaire.

L'autre réforme, mise en œuvre au printemps 1997, consiste à alléger *le coût pour l'Etat des charges* immobilières (entretien et réparation des immeubles, chauffage, électricité, eau), égal en 1996 à 4 % *du PIB*, en les faisant progressivement supporter par les ménages. Encore faudra-t-il que les autorités fédérales mettent au pas les responsables régionaux réticents à appliquer une réforme douloureuse sur le plan social. Quant aux privatisations, elles devraient procurer, en 1998, 2 % des ressources, si toutefois les grands groupes financiers cessent leurs combats de titans autour des plus beaux fleurons de l'économie russe. Face à ces incertitudes, reste le recours aux valeurs sûres – l'épargne intérieure, les crédits des organisations internationales, les emprunts en euro-obligations – et à quelques fonds de tiroir, comme l'augmentation des accises sur l'alcool et le recouvrement des crédits accordés par l'URSS aux pays en voie de développement, rendu possible par l'entrée de la Russie au Club de Paris, prévue fin septembre.

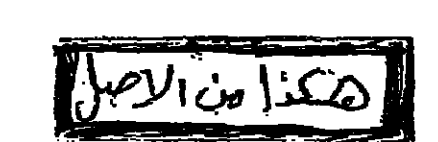
Marie-Agnès Crosnier
Le Courrier des pays de l'Est

▼ L'économie russe

Investissement (en %)	Taux d'inflation (moy. annuelle en %)	Déficit budgétaire (en %)
1992 1993 1994 1995 1996	1 561 · 875 · 307 · 198 · 51 (1992–1996)	ND · -6,5 · -11,4 · -5,4 · -7,7 (1992–1996)

Source : Goskomstat, Russian Economic Trends (TACIS)





Le nez sur la conjoncture, la France discerne mal l'avenir

par Albert Merlin

Utiliser la modélisation, c'est bien pratique. Depuis que l'on teste et que l'on simule, on a moins besoin de penser. Surtout en période chaude : concilier l'inconciliable, gagner deux décimales pour satisfaire à Maastricht et en même temps contenter l'opinion, voilà de la pitance pour l'ordinateur. Cela occupe intensément le ministre, les experts, les journalistes, les foules, et cela permet de ne pas trop se poser de questions sur le vrai problème. C'est-à-dire l'aptitude – ou l'inaptitude – de la France à entrer dans le XXI[e] siècle. Problème qui a peu à voir avec les taux d'intérêt, la pression fiscale ou le taux de remboursement de la Sécurité sociale, car il touche au plus *profond : technologie* et psychologie.

Mais souhaite-t-on vraiment en débattre ? Prenons la question de la productivité, dont beaucoup estiment qu'elle est la source de tous nos malheurs. Quiconque regarde à l'*extérieur* ne nous annonce que plaies et bosses, car dans nombre de secteurs (automobile, télécoms, banques, distribution) nos performances sont nettement inférieures à celles des champions, américains ou japonais. La compression des effectifs, chez nous, ne va donc pas s'arrêter de sitôt si l'on veut rester compétitif.

On nous dit : n'en parlez pas trop (continuons plutôt à jouer avec l'ordinateur sur l'indice du mois prochain). Pourquoi ? Parce que l'on ne peut parler sereinement de baisses d'effectifs lorsqu'on se trouve dans l'incapacité d'imaginer comment celles-ci pourront être compensées par la création d'activités nouvelles. Parce que les Européens, et tout spécialement les Français, semble-t-il, ne comprennent pas le mécanisme fondamental du transfert d'activités, dont le dernier avatar – l'émergence spectaculaire de l'immatériel – les déboussole littéralement.

Ils y parviendraient sans doute s'ils consentaient à analyser de près l'exemple américain. Le voyage en vaut la peine, à condition de surmonter le tabou anti-américain, solidement implanté chez nous. Là-bas, la contraction des effectifs industriels a eu lieu tout comme en France, et elle n'est sûrement pas terminée. Mais, entre-temps, on y a fait la révolution : non pas seulement celle des puces et des mégabits, *mais celle* des esprits. Nous sommes encore sous l'Ancien Régime.

Comment cela ? Depuis la nuit des temps, l'expansion se heurtait à la loi implacable des rendements décroissants. Avec les technologies modernes de l'information, surtout depuis le développement des réseaux, dont on comprend aisément le mécanisme multiplicateur, on entre dans un monde de rendements croissants.

Joël de Rosnay a expliqué cent fois le ré*sultat de cette multiplication* du nombre des branchés, qui crée de proche en proche de nouvelles niches amenées à se renforcer par catalyse croisée. Il propose même des chiffres : pour un capital informationnel donné, une croissance de 2 % en nombre peut signifier 10 % en trafic, car chacun augmente le nombre de liens, et donc le flux d'informations.

> Les Français devraient comprendre et se réjouir d'une évolution où le gigantisme industriel et la puissance financière jouent moins, et où l'imagination et l'organisation font prime

Et ce qui est dit ici de l'informationnel est plus ou moins extrapolable à la notion plus large d'immatériel, tout ce qui est désormais affranchi des contraintes physiques et ne fait que croître et embellir dans l'économie moderne. *L'envol de* l'économie américaine depuis six ans a quelque chose à voir, c'est sûr, avec la bonne gestion de la Fed ; mais le fait majeur, la tendance lourde, c'est bel et bien cette révolution techno-économique, génératrice du boom d'investissement. Pendant ce temps, de ce côté-ci de l'Atlantique, nous continuons à concocter les dosages supposés nous permettre de passer le cap du prochain semestre : une pincée de sel par-ci, une dose de poivre par-là, et le tour est joué. Pour six mois.

L'écart avec les Etats-Unis, à ce compte, ne peut que se creuser. La dernière livraison du *McKinsey Global Quarterly* (1997/1) détaille le développement des activités d'interaction. Ce qui veut dire, dans une économie où l'information devient facilement accessible et bon marché, multiplication des échanges interentreprises, permettant d'optimiser les organisations : c'est la version moderne de la loi des avantages comparatifs.

On voit poindre l'objection : comment une économie où l'on optimise les coûts peut-elle générer des emplois ? Réponse classique : par la demande supplémentaire qu'entraîne la hausse du pouvoir d'achat, ce qui est du fordisme à l'état pur. McKinsey confirme : *« Rappelez-vous comment la baisse des prix des transports routiers et aériens a accéléré le développement des voyages d'affaires, les visites chez les amis et le tourisme. »* Pareillement, l'introduction de l'électronique dans les Bourses de valeurs a supprimé les intermédiaires traditionnels mais suscité l'éclosion de nouveaux métiers, insoupçonnés hier.

Rendements croissants ne signifie donc pas baisse des emplois, mais tout au contraire possibilités accrues de créations d'activités nouvelles. Les Français devraient le comprendre, et se réjouir d'une évolution où le gigantisme industriel et la puissance financière jouent moins et où l'imagination et l'organisation font prime.

Encore faudrait-il, à supposer qu'on ait enfin compris, susciter des efforts massifs de formation. L'économiste américain Mancur Olson, connu pour ses remarques malicieuses, aime à rappeler que la ressource naturelle de la Silicon Valley – son avantage comparatif – ne tient pas aux dépôts de silicium dans cette région, mais à ses dépôts de matière grise.

Dans l'Hexagone, *nous préférons* parler de maintien des acquis, de prévention, de protection, de sécurité, du souci de conserver notre modèle social. Et chacun retourne vite au jeu habituel des devinettes sur la conjoncture des prochains mois. Le nez dans le guidon.

Albert Merlin est directeur de la revue « Sociétal ».

LIVRE

Le capitalisme à l'aveuglette

par Sophie Gherardi

EUROPE DE L'EST, LA TRANSITION ÉCONOMIQUE
de Jérôme Sgard
Flammarion, 128 p., 39 F.

Dans toutes les files d'attente de tous les pays de l'Est, les gens utilisaient la même formule, en ce lointain début des années 90, pour exprimer leur espoir : devenir enfin *« un pays normal »*. Ils ne se doutaient pas encore qu'entre eux et cette *« normalité »* qu'ils imaginaient européenne, démocratique et capitaliste, s'étendait une *terra incognita* pleine de dangers. Les huit ans qui ont passé depuis ont semblé longs aux peuples, qui avaient le sentiment de marcher à l'aveuglette.

Jérôme Sgard, économiste au Cepii, ne peut cacher son enthousiasme d'avoir pour objet d'étude *« la réforme la plus radicale jamais entreprise par des moyens démocratiques et législatifs. L'ensemble des appareils économiques a été démonté et remonté, mais aussi l'essentiel des institutions et, de fait, une très grande partie des rapports sociaux : la propriété, le salariat, la monnaie, l'autorité de l'Etat, etc. A la limite, la transition à l'Est, c'est l'histoire sociale la plus large concentrée dans une opération d'ingénierie économique »*. Dans la première partie de son livre, « Comment ça s'est passé », il observe que les première mesures des pionniers de la transition – les Polonais – tenaient en fait sur une feuille de papier : réduction brutale des dépenses publiques, hausse des taux d'intérêt et encadrement quantitatif du crédit, libération des prix et réduction des subventions à la consommation, libéralisation du commerce extérieur, dévaluation verticale du taux de change suivie de son blocage nominal, associée à la libre convertibilité. Ces dernières dispositions *« ont détruit instantanément le régime d'économie administrée »*. Mais *« l'énorme bruit microéconomique créé par la libération des prix, en l'absence de structures de marché solides et de mécanismes de circulation de l'information, a été en soi un facteur durable de désorganisation, et donc de chute de la production »*.

Comment faire émerger le capitalisme sans capitalistes ni capital ? Les différents pays ont buté sur les faiblesses de l'appareil financier et ont découvert que le bon fonctionnement du système bancaire conditionnait pour une large part l'économie réelle. Jérôme Sgard se passionne pour la transition comme *« événement théorique »*. Les échecs sont porteurs des leçons les plus précieuses. Par exemple, sur le comportement rationnel des acteurs dans des économies indisciplinées : dans les conditions ukrainiennes, une entreprise tchèque se comporterait exactement comme une entreprise ukrainienne. Ce qui n'empêche pas la différenciation. Deux modèles de transition sont très vite apparus : l'un *« libéral-étatiste »* et *« constructiviste »*, *en Europe centrale ; l'autre appelé « transition désinstituée »* dans l'ex-URSS et les Balkans. Dans le premier groupe de pays, les droits de propriété ont été rapidement et largement redistribués et les tendances à la socialisation des pertes maîtrisées ; dans le second groupe, la propriété d'Etat a été captée par l'ancienne nomenklatura, qui *« s'est empressée de transformer son ancien capital bureaucratique en un nouveau capital économique ou, plus précisément, en cash »*. Malicieux, Jérôme Sgard donne ici la parole au meilleur théoricien de cette sauvage accumulation primitive : Karl Marx.

L'écotaxe, une fausse bonne idée

par Rémy Prud'homme

L'écotaxe sur le carbone est de nouveau à l'ordre du jour. Il s'agit d'un impôt assis sur la consommation d'énergie, ou plus exactement sur le contenu en carbone de l'énergie consommée. *La commission de l'Union eu*ropéenne en préconise l'adoption par les pays membres, à un niveau assez élevé entraînant un doublement de la fiscalité pétrolière en quelques années. La raison d'être de cette taxe part de la volonté de réduire les émissions de CO^2. Brûler des combustibles fossiles (du fioul, de l'essence, du charbon), c'est rejeter du CO^2. Le rejet de ce gaz de serre qui s'accumule occasionne sans doute à terme une augmentation de la température de la planète, entraînant toutes sortes de conséquences fâcheuses. A la conférence de Rio, les pays développés se sont engagés, un peu imprudemment peut-être, à réduire leurs rejets de CO^2.

Ce type de taxe apparaît comme une excellente façon d'atteindre cet objectif. Ainsi imposés, les combustibles fossiles seront plus chers, leur consommation diminuera, et avec elle les rejets de CO^2. Ces ajustements se feront à un coût, certes, mais ce coût sera minime : toute autre façon d'atteindre l'objectif de réduction visé coûterait plus cher encore. Bien entendu, l'impôt rapportera de l'argent, beaucoup d'argent, aux trésors publics, qui en ont bien besoin. *L'écotaxe apparaît même comme* l'impôt idéal. Alors que tous les autres prélèvements modifient le comportement des ménages et des entreprises dans un sens économiquement non désiré en les amenant à produire moins, cet impôt modifiera les comportement de ces mêmes agents économiques dans un sens *désiré*, en les *amenant* à *polluer moins*. Trop beau pour être vrai ? Hélas, oui.

Notons tout d'abord qu'une taxe sur le carbone aurait pour effet de favoriser, non de défavoriser, l'électricité nucléaire et le diesel, les deux bêtes noires des écologistes militants. L'électricité nucléaire, qui est produite sans rejets *de* CO^2, *ne serait* pas taxée. Elle deviendrait moins chère que les autres formes d'énergie, et il faudrait sans doute construire de nouvelles centrales. Le lobby électronucléaire (ou le peu qui en reste) est un chaud partisan de l'écotaxe sur le carbone. La production de voitures diesel aussi bénéficierait d'un coup *d'accélérateur. Elles* consomment moins de carburant aux 100 kilomètres, rejettent moins de gaz, et seraient donc moins touchées que les voitures à essence. Il est comique de voir que c'est *suite* à une levée de boucliers contre le diesel que l'idée de taxe sur le carbone refait surface en France.

Plus sérieusement, on peut penser qu'une taxe sur le carbone n'aurait d'effet ni sur le prix des combustibles fossiles ni sur les quantités consommées. Son principal effet serait de réduire la rente des producteurs. *Cet apparent paradoxe* est un résultat classique de la théorie économique des ressources naturelles. Les propriétaires des gisements de pétrole ont le choix d'en extraire aujourd'hui ou de le faire demain. Ce choix est fait en fonction du rapport *entre le prix aujourd'hui et le prix demain* (et aussi en fonction du taux d'intérêt). Une taxe sur le carbone qui serait permanente ou perçue comme telle ne modifierait pas ce rapport et donc ne changerait pas la quantité extraite et mise sur le marché.

Du fait de la taxe, la courbe de demande de pétrole *se déplacerait*, le prix d'achat aux producteurs diminuerait (du montant de la taxe), et le prix de vente aux utilisateurs resterait le même. La réalité est toujours plus complexe que les modèles. Mais celui-ci ne rend pas trop mal compte de ce qui s'est passé depuis vingt ans. On peut donc penser qu'une écotaxe aurait surtout pour effet de détourner une partie de la rente dont bénéficient les producteurs au profit des finances publiques de l'Allemagne et de la France. Certains s'en réjouiront, d'autres s'en désoleront. Mais ceux qui veulent réduire les rejets de CO^2 et prévenir l'effet de serre resteront Gros-Jean comme devant.

Ce scénario, d'ailleurs, n'est pas le pire. Si la théorie économique se trompait, et si la taxe augmentait le prix des combustibles, comme le veulent et le croient ses partisans, cette hausse pourrait conduire à une augmentation, pas à une diminution, des rejets de CO^2. Pourquoi ? Parce que les pays en développement ne suivraient pas le même chemin. L'augmentation du prix des combustibles aurait donc pour effet d'augmenter le prix des biens qui consomment beaucoup d'énergie, l'acier par exemple, chez nous, mais pas en Inde ou en Chine. La production de ces biens énergivores se déplacerait donc vers les pays en développement. Mais le malheur veut que les pays en développement consomment beaucoup plus d'énergie que nous par unité produite (par tonne d'acier par exemple). Les délocalisations induites par la taxe se traduiraient donc par une augmentation de l'énergie consommée, et donc du CO^2 rejeté. Un peu plus de chômage chez nous, un peu plus d'activité chez eux, et un peu plus d'effet de serre pour tous.

Pour éviter cet inconvénient, il faudrait concevoir une écotaxe qui frapperait les combustibles fossiles incorporés dans les produits consommés plutôt que dans les produits fabriqués, et qui donc s'appliquerait aux produits importés et pas seulement à la production. La taxe sur le carbone apparaît donc à la réflexion comme une fausse bonne idée. Comme dit le poète : *« Ces choses-là sont rudes. Il faut pour les comprendre avoir fait des études. »* Comment expliquer que les bons sentiments ne font pas toujours les bonnes politiques ?

Rémy Prud'homme est professeur à l'université Paris-XII.

Christian Chavagneux, enseignant d'économie à l'IEP de Paris

« Au Ghana, le développement vient de l'Etat »

« Vous venez de publier *Ghana, une révolution de bon sens* (Karthala, 1997, 392 p., 170 F). En quoi ce pays anglophone d'Afrique de l'Ouest est-il exemplaire ?

– Il y a une exception ghanéenne, qui tient au fait que ses dirigeants ont compris que la crise de leur pays était politique et morale avant d'être économique. A mon avis, un tel diagnostic est valable pour beaucoup de pays d'Afrique. La vraie réussite du Ghana est d'avoir su créer les conditions d'un Etat développeur. Le mode d'exercice du pouvoir de Jerry Rawlings, le président, y a beaucoup contribué. Ce militaire âgé aujourd'hui d'une cinquantaine d'années est arrivé deux fois au pouvoir par des putschs, en 1979 et 1981. Mais il a, la première fois, remis très vite le pouvoir aux civils et, la seconde fois, engagé le pays sur la voie d'une transition par étapes vers la démocratie. Il a depuis été élu et réélu à la suite d'élections libres. Il gouverne depuis le début avec un petit groupe rapproché de trois ou quatre personnes qui déterminent ensemble les orientations stratégiques. Le deuxième cercle est constitué de gens compétents placés aux postes-clés, comme la banque centrale ou la direction des entreprises publiques. Enfin, le troisième cercle est formé de gens de bonne volonté prêts à participer à la réforme politique, souvent des Ghanéens vivant à l'étranger. Ce centre de décision à trois étages fonctionne bien. Ce qui manque, en revanche, ce sont des échelons intermédiaires, capables de servir de relais et d'assurer la mise en œuvre sur le terrain.

– Vous dites cependant que le pouvoir est considéré comme légitime par la population ?

– Au début des années 80, le pays était dans un état lamentable. Rien ne marchait plus, ni l'économie ni l'Etat. Les Ghanéens surnommaient les BMW *« Be my wife »*, parce que les gouvernants avaient coutume d'en offrir aux maîtresses qu'ils se choisissaient. Jerry Rawlings s'est attaché à réintroduire de la légitimité, d'abord par l'intermédiaire d'une sorte de mini-Parlement représentant les *forces sociales* (le PNDC), puis en créant des *district assemblies* dans le but de transférer du pouvoir et de la citoyenneté politique au niveau local. Et ça a marché. La dernière étape a été la démocratie. Rawlings n'y était pas favorable au départ, considérant que, dans les conditions ghanéennes, elle signifiait surtout disputes et corruption. Mais, quand il est devenu manifeste que les Ghanéens étaient pour, un processus constitutionnel a été entrepris et validé par référendum en 1992.

– En même temps que s'opéraient ces transformations politiques, le Ghana s'engageait avec les institutions de Bretton Woods – le Fonds monétaire international et la Banque mondiale – dans un programme d'ajustement structurel. Là aussi, l'expérience s'est révélée originale ?

– La première originalité tient au type d'intervention du FMI. Quand il est appelé à l'aide par le gouvernement ghanéen, en 1983, la crise de la dette du tiers-monde bat son plein. Dans les autres pays, le Fonds applique toujours la même purge : une réduction drastique de la consommation intérieure, en particulier des dépenses publiques, et une forte dévaluation. Même si cela signifie au passage casser la croissance. Au Ghana, le problème n'était pas la dette, mais l'arrêt presque complet de l'économie. Il fallait la relancer, et c'est ce qu'ont fait, avec beaucoup de pragmatisme, les gens du FMI. Ils ont favorisé un ajustement keynésien : hausse des salaires, meilleure rémunération des producteurs de cacao, augmentation du ratio dépenses publiques/PIB.

» Mais le FMI restait lui-même : son objectif était comme toujours de promouvoir un économie ouverte sur l'extérieur et libéralisée. La force du gouvernement ghanéen, à ce moment, a été de disposer d'experts assez compétents pour pouvoir négocier avec le FMI la progressivité des réformes. La libéralisation du marché des changes a pris sept ans, ce qui a permis aux autorités de lisser les effets sociaux des dévaluations (les Ghanéens importent beaucoup de produits de première nécessité). Elles ont usé de la même prudence pour la réduction du nombre de fonctionnaires. C'était de la bonne gestion économique qui tenait compte des réalités sociales.

– Ces interventions ont-elles suffi à redresser l'économie ?

– Dans un deuxième temps, à partir de la fin des années 80, la Banque mondiale a pris le relais du FMI. Son action à elle touche davantage à la *structure profonde* des économies. Dans le cas du Ghana, il s'agissait de restructurer les trois filières qui faisaient traditionnellement la richesse du pays : l'or, le bois et le cacao. L'aide financière et technique de la Banque a permis de relancer les mines d'or d'Asante Goldfields Corp. (AGC), qui ne produisaient presque plus rien. L'entreprise, cotée à Londres, a été ouverte aux capitaux étrangers. L'Etat n'a plus la majorité, mais maintenant il y a des bénéfices à partager. Cependant le Ghana reste une économie de rente, qui vend surtout des matières premières pas ou peu transformées. L'industrialisation n'a pas vraiment décollé.

– Par manque de capitaux ?

– Pas exactement. Paradoxalement, le Ghana est victime de ce que j'appellerais le syndrome du bon élève. Au début, le FMI lui a prêté de l'argent avec circonspection. Le discours gauchiste de Jerry Rawlings, ses amitiés libyennes – même s'il a rapidement écarté l'aile gauche de son mouvement –, tout ça n'était pas fait pour rassurer les messieurs de Washington. Mais, à partir de 1987, la confiance s'installant, on a accordé à Accra des conditions de plus en plus favorables : montants plus importants, délais de remboursement plus longs, taux d'intérêt symboliques. Du coup, les prêteurs bilatéraux ont aussi apporté des capitaux, et le Ghana a commencé à avoir un problème d'endettement extérieur public, ce qui n'était pas le cas auparavant.

– La Banque mondiale n'a-t'elle pas créé récemment une aide ad hoc pour certains « bons élèves » ?

– Pour ma part, je préférerais qu'on mette au point une procédure permanente. Dans l'ensemble, je trouve les interventions des institutions de Bretton Woods trop ponctuelles. Le développement prend du temps, elles devraient s'engager sur la longue durée. Ce n'est pas tant une question d'argent que de stratégie : les missions d'audit ne remplaceront jamais une compréhension approfondie de l'économie politique locale. La démarche type de la Banque mondiale, c'est de partir d'un diagnostic économique pour dire : « Je vous propose les bonnes décisions, je vous aide, je vous finance. Et, comme c'est la bonne politique, vous serez légitimé. »

» C'est une représentation politique très naïve. Pour des libéraux, le marché est forcément pur, sauf s'il est souillé par la politique. Or, au Ghana, c'est l'Etat qui est crédible. Le patronat privé, dont une grande partie soutient l'opposition, s'est souvent signalé par des pratiques de prédation qui rappellent ce qui se fait ailleurs en Afrique. La privatisation réclamée par la Banque mondiale pousse à la fusion entre des élites politiques qui ont montré leur sens du bien public et des élites économiques plutôt corrompues, avec le risque de mettre le ver dans le fruit. Par idéologie, les institutions de Bretton Woods oublient que le marché est encastré dans les pratiques sociales et politiques. Le problème, c'est qu'il n'y a plus aujourd'hui d'autre approche du développement. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi

« Vingt glorieuses » pour le tiers-monde ?

▼ Les perspectives des pays en voie de développement vues par la Banque mondiale

Quelle sera la place des pays en voie de développement (PVD) dans le commerce international à l'horizon 2020 ? La Banque mondiale a tenté de répondre à cette question dans son dernier rapport sur les perpectives économiques mondiales de ces nations, présenté mardi 9 septembre à Paris. Cinq pays vont bouleverser le paysage actuel, estiment les experts. Le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie.

Aujourd'hui, ces « cinq grands » représentent la moitié de la main-d'œuvre mondiale, mais seulement de 8 % à 10 % de la production et des échanges. Les experts de la Banque mondiale considèrent qu'ils pourraient doubler leur performance d'ici à 2020 si *« les réformes se poursuivent et si l'on assiste au renforcement d'un système ouvert d'échanges et d'investissements mondiaux »*. La part de ces cinq pays dans le commerce mondial – qui représente actuellement un tiers de celle de l'Union européenne – pourrait à l'horizon 2020 la dépasser de 50 %.

Au total, l'ensemble des pays en développement pourraient enregistrer une croissance moyenne de 5 % à 6 % par an d'ici à 2020 et voir leur part de la production mondiale doubler en passant de un sixième à un tiers. A ce titre, l'année 1996 est de bon augure. La croissance des PVD a atteint l'an passé son niveau le plus élevé de la décennie, avec un taux de 4,5 %, y compris les pays en transition d'Europe de l'Est. Sans eux, ce taux atteint 5,6 %, soit le plus fort depuis vingt ans. L'Afrique subsaharienne n'a pas échappé à ce mouvement, avec une croissance de 4 % ces deux dernières années. Le revenu réel par habitant y a augmenté pour la deuxième année d'affilée. Pour la décennie à venir, la croissance des PVD pourrait se situer à 5,4 % par an, contre 2,6 % pour la dernière décennie (à l'exclusion des économies en transition). Seul l'Extrême-Orient devrait échapper à cette accélération, mais il est vrai qu'il part de plus haut. En 1996, la croissance y est revenue à 8,5 % – contre une moyenne de 10 % l'an de 1990 à 1995 – du fait notamment de pressions inflationnistes et dans certains cas de déficits. La crise monétaire de ces derniers mois est venue sanctionner ces déséquilibres.

La croissance mondiale des échanges devrait se traduire par une globalisation de plus en plus forte de la production. La pression concurrentielle pousse les entreprises à constituer des réseaux mondiaux pour minimiser les coûts. Actuellement, la production des multinationales représente environ un cinquième du PIB mondial. Les différentes opérations au sein même des groupes s'élève à environ un tiers des échanges mondiaux. La part de la production mondiale émanant des filiales des multinationales est en augmentation. Dans les années 90, c'est dans les pays en développement que la production hors frontières des multinationales a augmenté le plus rapidement. En 1996, les investissements directs étrangers dans les PVD ont dépassé pour la première fois les 100 milliards de dollars.

▼ Croissance du PIB entre 1997 et 2006

Croissance annuelle moyenne en pourcentage

ASIE DE L'EST	
ASIE DU SUD	
EUROPE ET ASIE CENTRALE	
AMÉRIQUE LATINE	
AFRIQUE	
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	

Source : Banque mondiale

L'Afrique reste le continent oublié de ces investissements même si certains pays (Ghana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Tanzanie et Ouganda) ont connu un net accroissement des apports de capitaux, toujours concentrés dans les matières premières. Les flux annuels d'investissements étrangers ont certes doublé, passant de 1,5 milliard et demi de dollars durant la période 1984-1989 à environ 3 milliards en 1994-1995. Mais la part de l'Afrique rapportée à l'ensemble des PVD a chuté de 6 % à 3 %. Près des deux tiers de ces flux sont allés au Nigeria, gros producteur de pétrole. Cette faiblesse de l'investissement dans la région s'expliquerait par trois facteurs : faible croissance du PIB, faible ouverture commerciale, et forte fluctuation des taux de changes réels.

Quelles seront les conséquences de cette accélération de la mondialisation à l'horizon 2020 ? Dans ce domaine, l'optimisme est de rigueur. Selon Joseph E. Stiglitz, premier vice-président et directeur des études économiques de la Banque mondiale, *« les avantages potentiels de cette expansion seront énormes (...). Il y aura certes des coûts de transition à supporter, mais deux des craintes les plus courantes ne paraissent guère justifiées, concernant d'éventuelles pressions à la baisse sur les salaires de la main-d'œuvre non qualifiée dans les pays industrialisés et des autres pays en développement, et une hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie »*.

Une vision que nuance Agnès Chevallier, économiste du Cepii (Centre d'études prospectives et d'information internationales). Les inégalités pourraient bien continuer à croître à l'avenir. Au sein des pays développés mais aussi au sein des PVD. Ce qui a été possible pour les « dragons » (Corée, Singapour et Taïwan) devrait être plus difficile pour les pays de la seconde vague. D'autant que, pour l'économiste du Cepii, les projections de la Banque mondiale sont des scénarios d'après crise qui supposent que l'essentiel des problèmes de dettes sont réglés. Si la mondialisation n'est pas directement responsable des inégalités croissantes entre main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, elle pourrait cependant y contribuer. Et il n'est pas dit que les pays développés ne se raidiront pas face à cette « menace ».

Martine Laronche

DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

L'Europe sociale à petits pas

Les partenaires sociaux ont signé, le 6 juin 1997, un accord-cadre sur le travail à temps partiel. Il a été conclu, après sept mois de négociation par l'UNICE (l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe), la CES (Confédération européenne des syndicats) et le CEEP (Centre européen des entreprises à participation publique). La procédure empruntée est tout à fait originale et propre au droit européen. Elle figure dans le protocole sur la politique sociale, annexé au traité de Maastricht. Cette procédure, inspirée par les partenaires sociaux eux-mêmes, n'avait jusqu'à présent été utilisée qu'une seule fois, pour donner naissance à la directive européenne sur le congé parental.

Elle se compose de trois étapes. Tout d'abord, la Commission doit consulter les partenaires sociaux avant de présenter une proposition dans le domaine social. Ceux-ci réfléchissent à *« l'orientation possible d'une action communautaire » durant six semaines. Si la Commission estime, après cette consultation, qu'une action est souhaitable, elle lance une deuxième consultation sur le contenu de la proposition envisagée. Là encore, les partenaires ont six semaines pour travailler. Puis, et c'est là l'originalité de ce processus, ils peuvent quitter leur rôle de consultants pour engager une véritable négociation. L'article 3 du protocole leur donne neuf mois pour aboutir à un accord. S'ils y parviennent, leur accord est mis en œuvre au niveau communautaire.*

Pourquoi un accord sur le temps partiel ? Le manque de flexibilité dans la relation de travail handicaperait l'emploi en Europe. Cette thèse apparaissait dans les réflexions du Conseil européen d'Essen qui, en 1994, soulignait déjà la nécessité d'accélérer la croissance de l'emploi, en particulier par une « organisation plus souple du travail, qui réponde tant aux souhaits des travailleurs qu'aux exigences de la concurrence ». La Commission cherche donc à favoriser la flexibilité, persuadée que des gisements d'emplois se cachent derrière ce que l'on peut qualifier, pour résumer, de travail atypique, c'est-à-dire : le travail à temps partiel, intérimaire, à durée déterminée, à domicile, etc.

Toutefois, s'il y a une certaine aspiration des salariés pour le travail à temps partiel, ces derniers restent globalement réticents à cette formule, comme l'indique Jean-Louis Walter dans le rapport qu'il a présenté au nom du Conseil économique et social. Réticence qui a de nombreuses causes : financière bien sûr, mais pas seulement. Précarité; travail de deuxième zone, discrimination dans certains pays, etc. C'est à cela qu'il fallait s'attaquer. La Commission européenne a lancé, en octobre 1995, une première consultation auprès des partenaires sociaux. Il en est résulté une déclaration pour affirmer que les salariés travaillant de façon atypique ne devaient pas faire l'objet d'une discrimination, *mais au contraire bénéficier d'un traitement* comparable à celui réservé aux salariés à temps plein.

Padraig Flynn, commissaire européen chargé de l'emploi et des affaires sociales proposait alors à la Commission de lancer la deuxième phase de la consultation, avec la menace d'une décision *« juridiquement contraignante »* en cas d'échec des négociations. La Commission élaborait parallèlement un Livre vert afin de développer *« la prise de conscience et le débat sur les nouveaux modes d'organisation du travail »*. On y lit dans l'introduction : *« Parallèlement à ces diverses tendances* [l'amélioration de la productivité, de la qualité et des conditions de travail], *un changement plus fondamental dans l'organisation du travail est en train de se produire avec le passage de systèmes rigides de production à un processus flexible et continu de développement organisationnel. Ce nouveau concept qui correspond à un processus de changement permanent est parfois décrit en termes "d'entreprise flexible (...)" »*. Mais, rappellent les auteurs : *« la question-clé est de trouver un juste équilibre entre la flexibilité et la sécurité»*.

Les partenaires sociaux choisissaient alors de quitter leur rôle de consultants pour engager une véritable négociation, comme les y autorise l'article 3 du Protocole. Sept mois plus tard, ils signaient l'accord sur le travail à temps partiel. Celui-ci se place sur le terrain de l'emploi. La première phrase de son préambule l'indique clairement : *« Le présent accord-cadre est une contribution à la stratégie européenne générale pour l'emploi. (...) Il illustre la volonté des partenaires sociaux d'établir un cadre général pour l'élimination des discriminations à l'égard des travailleurs à temps partiel et de contribuer au développement des possibilités de travail à temps partiel sur une base acceptable pour les employeurs et pour les travailleurs. »*

Voici les principales dispositions ; elles figurent aux clauses 4 et 5 : *« (...) les travailleurs à temps partiel ne sont pas traités d'une manière moins favorable que les travailleurs à temps plein comparables au seul motif qu'ils travaillent à temps partiel, à moins qu'un traitement différent soit justifié par des raisons objectives. »* Les Etats membres s'engagent à *« identifier »* et à *« éliminer »* les obstacles au travail à temps partiel. Enfin : *« le refus d'un travailleur d'être transféré d'un travail à temps plein à un travail à temps partiel, ou vice versa, ne devrait pas en tant que tel constituer un motif valable de licenciement (...) »*.

Notre droit du travail consacre déjà le principe de la non-discrimination entre les salariés à temps plein et ceux travaillant à temps partiel. Ce qui n'est pas le cas dans tous les pays de l'Union. *« Je crois,* dit Jean Lapeyre le négociateur de la CES, *que la première clause de cet accord est importante : suppression des discriminations, amélioration de la qualité du travail à temps partiel et temps partiel librement choisi. Cet accord est un cadre, il ouvre des espaces de négociation dans chacun des Etats membres. »* La nouvelle philosophie du droit européen en matière sociale consiste à indiquer les grands principes. À chaque Etat ensuite la responsabilité de les mettre en œuvre en fonction de son droit interne. Pour apprécier à sa juste valeur la portée de cet accord, il faut le replacer dans son contexte. L'acceptation par la Grande-Bretagne du Protocole social et donc l'intégration du Protocole dans le traité de Maastricht propulse les partenaires sociaux au premier plan. Ils ont dorénavant la possibilité de se substituer au législateur. C'est un pouvoir qu'aucun d'entre eux n'a au niveau national. S'ajoute l'inscription de la résolution sur la croissance et l'emploi dans le traité d'Amsterdam, en pendant au pacte de stabilité monétaire. Est-ce le début d'une réconciliation de l'économique et du social ? Est-ce rappeler que l'un devrait être au service de l'autre si l'on veut que l'Europe ait un sens et que les peuples y adhèrent ? Ces deux événements donnent à l'Europe sociale tout à la fois un poids supplémentaire et un horizon nouveau.

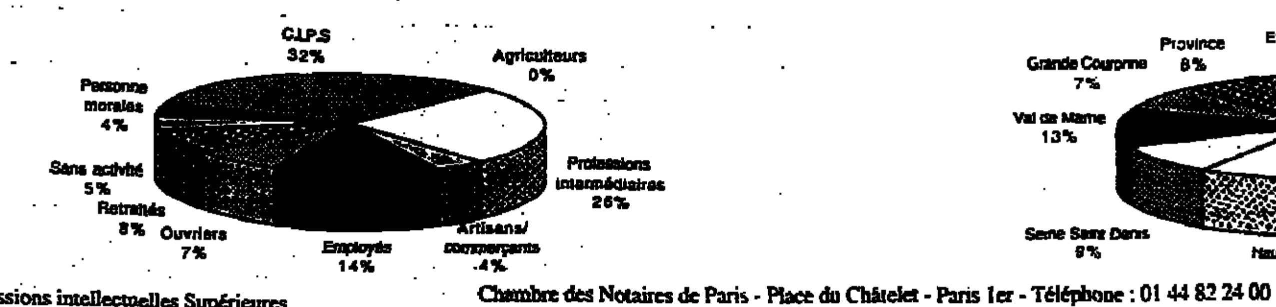
ACCORD SUR LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL DU 6 JUIN 1997.
COMMUNICATION DE LA COMMISSION CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE SUR LA POLITIQUE SOCIALE, en date du 14 décembre 1993.
NÉGOCIER LA FLEXIBILITÉ PRATIQUE EN EUROPE, de Bernard Brunhes Consultants (Editions d'organisation, 237 p., 176 F).
RAPPORT PRÉSENTÉ AU NOM DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL par Jean-Louis Walter, publié au *Journal Officiel* du 20 février 1997.
MÉMENTO PRATIQUE FRANCIS LEFEBVRE « COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE », 1996-1997 (1 706 p., 630F).



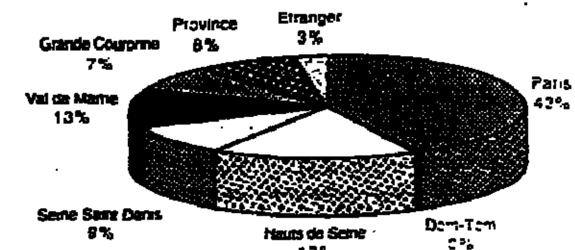
LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

La Base Informatique d'Expertise Notariale rassemble l'ensemble des mutations à titre onéreux enregistrées par les études d'Ile de France. Outre la production d'indices de prix, de volume et de valeur, elle permet d'analyser des informations socio-économiques relatives aux vendeurs et aux acquéreurs sur Paris et la Petite Couronne. Les graphiques ci-dessous vous présentent les catégories socio-professionnelles des acquéreurs d'appartements à Paris en 1996 ainsi que leur origine géographique. *Ces statistiques sont réalisées en partenariat avec le Bureau van Dijk.*

Répartition des ventes d'appartements selon la Catégorie Socio-Professionnelle de l'acquéreur



Répartition du nombre de ventes selon l'origine géographique des acquéreurs



C.P.I.S: Professions intellectuelles Supérieures

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

VENTES

APPARTEMENTS

1er arrondt

CŒUR DE PARIS
2 P., calme, ancien, 630 000 F
X'IMMO. 01-40-25-07-05

5e arrondt

GUY-DE-LA-BROSSE
studio caractère, 520 000 F
X'IMMO. 01-40-25-07-05

6e arrondt

R. Jacob, gd studio
1er ét., calme, ensoleillé
1 200 000 F. 01-45-31-51-10

CŒUR LUXEMBOURG
IMMEUBLE NEUF
– RESTE 2 APPTS –
Gd duplex 6/7 P, terrasse au dernier étage.
3 P en rez-de-jardin
– PARKING –
Pour RV : 01-42-22-78-92

Vavin pierre-de-t., 2/3 p, 75 m²
bon plan, chf. individuel, charme, soleil. 01-43-35-16-66

20, rue DAUPHINE
imm. XVIIIe, ravalé
studio 24 m²
tout confort, 500 000 F
01-43-40-07-42

Face hôtel de la Monnaie
imm. XVIIe classé, beau 75 m², stand., élevé
vue, asc., chf. ind, 2,350 MF
02-37-99-20-33 ou 01-45-51-07-24

7e arrondt

GROS-CAILLOU, studio anc. charme, 6e asc., bon état
420 000 F. 01-47-78-41-58

QUAI VOLTAIRE
220 m², vue Seine, Louvre, soleil
part : 01-42-61-27-24
Fax : 01-42-61-68-31

10e arrondt

HÔTEL DU NORD
VUE CANAL ST-MARTIN
gd standing du 2 au 4 p.
à partir de 16 900 F le m²
frais réduits
Ad Valorem. 01-44-51-55-55

Proche canal 10e
appt anc., 102 m²
restauration de qualité
dble liv., 2 chbres, 2 s.d.b.
1,660 MF. 01-42-49-83-79

11e arrondt

PPTAIRE vd beaux appts
REFAITS A NEUF
– studio 34 m² s/jd 493 000 F
– 2 P. 52 m² s/jd 712 000 F
– 2 P. 54 m² s/jd 772 000 F
– 2 P. 57 m², 799 000 F
– 3 P. 65 m², 943 000 F

53 AV. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi de 11 à 13 h et de 14 à 19 h
SEFIMEG. 01-48-06-22-96

DÉJA LIVRÉ
RUE POPINCOURT
avantages Périssol
imm. neuf de standing
prestations de grde qualité
UFG : 01-44-56-10-60

12e arrondt

PROPRIÉTAIRE VEND
34, RUE CLAUDE-DECAEN
TRES BEAUX APPARTS
2 P. 51 m², 685 000 F
4 P. 94 m², 1 270 000 F
5 P. 111 m², 1 655 000 F
Bureau de vente s/place
du lundi au samedi 11 h à 19 h
01-43-43-89-68

GARE DE LYON – imm. bourgeois pierre-de-t., séj. dble + 3 chambres 2 160 000 F
LACUEE. 01-43-07-57-15

13e arrondt

ENCHERE NOTAIRE
185, bd. Vincent-Auriol
Deux 2 P., 48,8 et 48,6 m² + loggias
● Esc. 31, 8e ét. Asc :
Mise à prix : 540 000 F
● Esc. 36, 10e ét. asc. :
mise à prix : 585 000 F
visites 17,25/9 de 10 h à 12 h
22/9 de 15 h 30 à 17 h 30
R. Bourges. 01-44-90-14-14

Proche Montsouris réc., dern. ét., séj. dble, 4 chb, 120 m², calme soleil, 2 park. 01-43-35-18-36

600 m pl. d'Italie
2 P. RECENT, PARKING
145 m² jardin privatif
1 230 000 F. 01-44-06-61-21

14e arrondt

AV. DU MAINE
immeuble nf, gd standing
VOIE PRIVÉE
livraison juin 1999
avantages Périssol
studio, 2 P., 3 P., 4 P., 5 P.
à partir de 340 000 F + park.
UFG : 01-44-56-10-60

Parc Montsouris, anc. asc. noyé dans verdure, 3/4 P., 90 m² à rafraîchir. 01-43-35-18-36

Côté Montrouge, imm. réc. à rénover 3/4 P., 70 m² à sais. 790 000 F. 01-43-35-18-36

Parc Montsouris, bel anc., 7e sans asc., chbre serv. pl. sud 8,50 m², 115 000.
01-43-35-18-36

15e arrondt

2 P. – BEAUGRENELLE
TOTEM VUE SEINE
balcon, park., 1 100 000 F
01-34-60-39-08

ENCHERE NOTAIRE
18 boulevard Victor. Asc.
● 3 P., 58,6 m², esc. 5, 3e ét.
Mise à prix : 675 000 F
● 3 P. 59,6 m², esc. 5, 1er ét.
Mise à prix : 630 000 F
Visites 17, 25/9 de 15 h 30 à 17 h 30
24/9 de 10 h à 12 h
R. Bourges. 01-44-90-14-14

15e BEAU STUDIO, 36 m² + balc. au 3e ét., calme ensoleillé, 490 000 F
GERER. 06-80-31-44-79

16e arrondt

SPONTINI S/JARDIN
beau studio, 750 000 F
X'IMMO. 01-40-25-07-05

Proche de l'av. V. Hugo
immeuble neuf
beau 5 pièces, 139 m²
2e étage, plein sud
3 850 000 F hors parking
SEFIMA. 01-55-73-00-10

17e arrondt

AVENUE NIEL
superbe 7 P., 6e ét., vue soleil
EUROPA. 01-47-05-24-10

LAUGIER-CHAMPERRET
4 P. à rénover, rue et jard.
X'IMMO. 01-40-25-07-05

Hauts-de-Seine 92

LEVALLOIS
82, RUE BAUDIN
institutionnel vend appts
DU STUDIO AU 4 P.
à partir de 12 700 F/m²
AD VALOREM
01-44-51-55-55

NEUILLY, BEAU 2 P., 89 m²
TERRASSE 60 M²
5e, dernier étg, parking
2 050 000 F. 01-42-66-36-53

SURESNES
PARC DU CHATEAU
APPTS RÉNOVÉS
dans résidence récente
park., gardien, balcons
vue s/parc exceptionnelle
AD VALOREM
01-41-38-01-07

NEUILLY
PART. Charles-de-Gaulle
52 m², 3e ét., clair, 2 P., sdb, cuis., plcds, cheminées, moulures, rav., rec., 920 000 F
Tél : 01-43-86-27-55 (dom.)

PROVINCE

PROCHE DEAUVILLE
appt neuf dans résid., 2 P. expo S.-O., entrée, séj., chbre gd balcon, cuis. équipée s.-de-bains, wc séparés
vue mer et campagne
330 000 F. 01-40-45-64-99

EXCEPTIONNEL, BEAU MEUBLÉ
cédé cause divorce
« Les Contamines Montjoie »
pied des pistes, petit appt en rdc, 30 m², 2 P., cabine casier à skis, terrasse park. souterrain
valeur : 500 000 F
Vendu : 400 000 F
Tél. : 03-44-54-09-25
ou : 03-44-54-37-79

MAISONS

Secteur Arago.
Gde maison 300 m² env.
gd jard. gros trvx.
01-45-46-26-25

SEINE-ET-MARNE

Forêt Fontainebleau
ppté parfait ét., maison de maître
+ dépend., 700 m² hab., pisc. chauf., parc 9 000 m².
Prix : 6,300 MF.
Tél. : 01-64-45-62-83

VAL-DE-MARNE

Saint-Mandé-Bois
rare maison
beaucoup de charme, calme, clarté, pour cette maison ancienne offrant de superbes volumes. Vastes réceptions ouvrant sur un patio verdoyant, mezzanine. Cuis. équipée, 5 chbres, 4 s. de b. Studio indép. Exclusivité. 4.5 MF
FRANCE CONTI.
Tél. : 01-43-46-63-09

Hauts-de-Seine

Clamart près gare
belle maison 5 chbres
grand jardin, dépendances.
3 950 000 F. 01-34-60-39-08

YVELINES

La Celle St-Cloud (78).
Maison d'architecte contemp. 317 m², 9 p., près gare et commodités, part. : 3,650 MF.
01-39-69-40-52

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Bel-Air, maisons spacieuses, jard., cheminée box à partir de 1 350 000 F.
GERER. 01-39-21-88-38 ou 06-80-47-95-43

PROVINCE

Cahors, prox. centre ville, gde maison XIXe, bon ét., 350 m² habitables, joli parc 1 200 m², 2 garages. 2 MF.
Tél. : 05-65-31-23-73
ou 05-61-48-48-59

Ile d'Arz, Golfe du Morbihan.
Maison 1991, sur terrain 650 m², salle de séj., salon, cheminée, 3 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bains, garage.
Px : 1,250 MF.
Tél. : 02-97-44-30-64

BURO CLUB
bureaux équipés
DOMICILIATIONS
10 PL. VENDOME
ARCHE DEFENSE
01-40-90-30-46

FONDS DE COMMERCE

RECHERCHE REPRENEUR
pour superbe hôtel-restaurant-bar sur le lac d'Annecy (74), fonds de commerce (34 chbres), murs commerciaux + terrain de 4 000 m². Terrain avec garages. Prix à débattre : 4,5 MF.
Toute offre devra être reçue au plus tard par retour du courrier à l'étude *de Me Robert Meynet,* administrateur judiciaire, 25, rue Sommeiller, 74000 Annecy.
Tél. : 04-50-45-88-08.
Fax : 04-50-51-85-04,
consultation Minitel : 08-36-29-29-29.

LOCATIONS

LOUIS-BLANC, 3 000 F
Studio clair. cuis. équipée
H. bur. 01-42-60-86-29

LAMARCK 3 000 H. CH.
F. 1 cuis. equipee, calme.
H. bur. 01-42-60-86-29

SANS FRAIS
NI COMMISSION
(16e) 22. rue Boileau
dans immeuble neuf
F 1 de 28 à 34 m²
de 3 820 F à 5 064 F TTC
F 2 de 46 a 50 m²
6 262 F à 6 281,25 F TTC
Disponibles de suite.
Pour RV 01-53-06-13-02

– MADELEINE 2 P meublé Standing, 6 000 F net
– 16e Passy, 3 p., 85 m² 3e asc., 7 500 h. ch.
– 7e Ségur, vue jard., 3-4 p. 110 m², 11 500 h. ch.
– 16e Ranelagh, 4-5 p., 123 m²
Gd balc., 12 700 h. ch.
– 7e, bd St-Germain, 190 m². Superbe 5-6 p., 20 000 h. ch.
VALMON : 01-42-66-36-53

Me Dupleix, 15e.
Imm. neuf standing
prestations de qualité
du studio au 5 p. avec balc.
à partir de 3 500 F + ch.
COMADIM : 01-42-44-15-14

17e Rome, beau 5 p., 140 m²
2e ét. asc., soleil, triple réception, 2 chbres cour, 2 s. de bains, 10 800 F + 1 200 ch.
LOPATA : 01-48-77-05-69

DEMANDES VIDES

URGENT
Jeune famille suisse rech.
MAISON ou APPT.
prox. école maternelle
BILINGUE ALLEMAND, à louer, Paris ou R.P. à partir du 1er novembre 97 pour 2 ans (sérieuses référ.). Env. vos offres à WIFAG BERNE
Thomas BATSCHELET
Wylerringstr., 39
3000 BERNE

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

MADELEINE, à louer
BUREAUX STANDING
17 m², 2 900 F, 25 m², 3 540 F.
69 m², 8 000 F, 97 m², 10 500 F.
VALMONT. 01-42-66-36-53

BURO CLUB
bureaux equipés
DOMICILIATIONS
10 PL. VENDÔME
ARCHE DÉFENSE
01-40-90-30-46

CENTRE AFFAIRES PARIS-ÉTOILE
face à l'Arc de Triomphe
burx de prestige avec serv.
Tél. : 01-44-17-18-44
Fax : 01-44-17-18-43

SANS FRAIS
NI COMMISSION
(16e) 22. rue Boileau
dans imm. neuf – parkings
Loyer HT : 650 F
Disponibles de suite
Pour RV 01-53-06-13-07

ASSOCIATION

ATELIERS D'ECRITURE
ELISABETH BING
Sensibilisation septembre
Nouveau programme
sur simple appel.
Tél./fax : 01-40-51-79-10

COURS D'ARABE
ts niv. jour, soir, sam.
Cours enfants : mercredi.
Ins. : AFAC. Tél. : 01-42-72-20-88

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! »
Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole 75004 Paris
01-43-54-00-83
ouvert le dimanche matin

MOBILIER

Particulier vend magnifique collection 13 meubles patrimoine historique français, époque Louis XV, rocaille, feuilles d'acanthe, estampilles : JME. Famille maître ébéniste J. Nadal, avec plus de 2 millions de signatures.
Renseignements : M. Padilha, rua, Voluntarios da Patria, 01/1104, CEP. 22270-000 Rio de Janeiro - RJ - Brésil.
Tél./fax : 55-21-266-1526.
http://www.rio.com.br/nadal.

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

Communiqué

FICHE PRATIQUE du 16.09.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

Premiers pas en copropriété

Acheter un appartement neuf, c'est aussi devenir copropriétaire. Mais concrètement, à partir de quel moment serez-vous soumis au statut de la copropriété ? Comment le syndic sera-t-il nommé ? Quelles sommes d'argent peut-on vous demander ?

Dès lors qu'un immeuble bâti est divisé en lots appartenant à plusieurs propriétaires, il est soumis *au statut de la copropriété*, lequel est régi par la loi du 10 juillet 1965. En pratique, cela signifie que *chaque copropriétaire* aura la jouissance exclusive d'une partie privative, et qu'il partagera la propriété des parties communes (escalier, ascenseur, toiture...) avec les autres copropriétaires.

La naissance de la copropriété

Le régime de la copropriété s'applique dès que l'immeuble est achevé. Rappelons qu'un immeuble est considéré comme terminé lorsque les ouvrages sont exécutés et que les éléments indispensables à son utilisation sont installés. En d'autres termes, il est réputé achevé lorsqu'il devient habitable, même s'il subsiste ici et là quelques imperfections. Dès lors, chaque acheteur va devenir membre du syndicat des copropriétaires et le règlement de copropriété va entrer en application.

Le règlement de copropriété

Le règlement de copropriété détermine les parties communes et les parties privatives, leurs conditions de jouissance, ainsi *que les charges communes et leur répartition* entre les copropriétaires. En matière de vente en l'état futur d'achèvement (Vefa ou vente sur plans), c'est à la signature de l'acte de vente devant *notaire* que le règlement de copropriété est remis en main propre à l'acheteur. Mais en pratique, dans la mesure où ce document est établi par le promoteur, ce dernier doit le communiquer à l'acquéreur préalablement à la signature de l'acte définitif.

La nomination du syndic

Lorsque l'immeuble vient d'être placé sous le régime de la copropriété, un syndic dit « provisoire » est généralement désigné dans le règlement de copropriété, et ce, sur l'initiative du promoteur. Ce qui permet de faire fonctionner la copropriété dès sa mise en place.

Cette nomination doit être entérinée au plus tard un an après la création de la copropriété par l'assemblée générale. Cependant, lors de cette dernière, rien n'oblige à ratifier cette décision. Les copropriétaires sont en effet libres de choisir *le syndic de leur choix.*

Les premières sommes à payer

Lors de l'acquisition du logement et si le règlement de copropriété le *prévoit*, le syndic va réclamer une avance de trésorerie. Cette somme constitue une réserve au profit du syndicat des copropriétaires. Chacun d'entre eux va contribuer à cette avance en proportion des tantièmes de copropriété qu'il détient. Enfin, le syndic peut exiger, en début d'exercice, le versement d'une provision. Celle-ci va permettre de financer immédiatement l'administration de l'immeuble et de payer, par exemple, les premières factures d'électricité, de combustible, de polices d'assurance, etc.

R.T.

Pour d'autres conseils, consultez **IMMONEUF**, *le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.*



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

PARIS

Les Pavillons Richelieu Rue de Richelieu 75002 Paris **NOUVEAU** **Réalisation et commercialisation :** **SEFIMA** L'immobilier depuis 1960 40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS **Tél. : 01 55 73 00 10** du lundi au vendredi ou 01 42 61 00 02	**44 appartements du studio au 5 pièces. Prix moyen : 23 000 F le m².** Entre Bourse et Opéra, à quelques pas de Drouot, du Palais Royal et du Louvre... un quartier au charme sûr est actuellement l'objet de convoitises d'amateurs avertis. Découvrez l'une des rares opportunités neuves de ce Paris Grande Tradition : Les Pavillons Richelieu, harmonie de charme, d'élégance et de confort moderne. De superbes façades 1840, conservées et rénovées, préservent l'intimité de deux cours au calme protégé. Du studio au 5 pièces, un grand choix *d'appartements neufs* pour *vivre en famille, pour un pied à terre ou* pour investir (avantages fiscaux "Périssol"). Parkings en sous-sol.	SEFIMA
3, rue du Pont de Lody 75006 Paris Réalisation : **MEUNIER PROMOTION** Commercialisation : **CPM PATRICE MUSY** 249, av. le Jour se Lève *92100 Boulogne* **Tél. 01 49 10 39 00**	**Du studio au 4 pièces, boxes en sous-sol.** Au cœur de Paris, à Saint-Germain-des-Prés, au riche passé historique. Meunier Promotion propose une réalisation de prestige ouvrant sur une cour pavée à l'ancienne et un hôtel particulier d'époque. **Bureau de Vente :** 16, rue Dauphine 75006 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le dimanche de 11h à 13h et de 14h à 19h. Le lundi de 14h30 à 19h. **Tél. 01 43 25 37 29**	MEUNIER GROUPE
Le Clos Saint-Placide 77, rue de Vaugirard 75006 Paris Réalisation : **MEUNIER PROMOTION** Commercialisation : ***CPM PATRICE MUSY*** 249, av. le Jour se Lève 92100 Boulogne **Tél. 01 49 10 39 00**	**Livraison début 1999. Du studio au 4 pièces. Duplex.** Dans la partie du 6e arrondissement de la rue de Vaugirard, proche du Luxembourg. Deux petits immeubles comprenant 38 appartements et donnant pour partie sur un jardin intérieur. ***Bureau de Vente :*** 16, rue Dauphine 75006 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le dimanche de 11h à 13h et de 14h à 19h. Le lundi de 14h30 à 19h. **Tél. 01 43 25 37 29**	MEUNIER GROUPE
Le 72, rue Saint-Dominique Angle rue Jean Nicot 75007 Paris Commercialisation : **SODEMI** Pour tout renseignement : **Tél. 01 41 92 22 21**	**Mise en vente en SEPTEMBRE 1997 de quelques appartements prestigieux au cœur du 7ème.** Entre Invalides et Champ de Mars, 28 appartements livrables immédiatement, du studio au 6 pièces-duplex - neufs ou rénovés. Quelques appartements avec terrasse et/ou balcon. A partir de *34 000 F* le m². Quelques surfaces en amortissement "Périssol". Visites uniquement sur rendez-vous.	
Les Terrasses du Chemin Vert 87, rue du Chemin Vert 43-45, rue Petion - 750011 Paris Réalisation : **MEUNIER PROMOTION** Commercialisation : **GROUPE SOFIAM** 9, av. Matignon - 75008 Paris **Tél. 01 42 25 09 92**	***Placez mieux, gagnez plus : studio Périssol à partir de 450 000 F (étude personnalisée). Du studio au 5 pièces + parkings.*** **A partir de 19 800 F/m². Parking : 120 000 F.** Une nouvelle réalisation Meunier Promotion, avec côté jardin : de nombreux balcons et terrasses. Immeuble de standing, prestations de qualité, confort, sécurité (parquet en chêne, chape flottante isophonique, labels Qualitel, Promotelec Confort Plus...) **Bureau de Vente sur place :** 87, rue du Chemin Vert. Ouvert lundi, jeudi, vendredi, dimanche de 14h à 19h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h. **Tél. 01 43 38 58 12**	MEUNIER GROUPE
Le Clos d'Alleray Place d'Alleray 750015 Paris Réalisation : **MEUNIER PROMOTION** Commercialisation : **CPM PATRICE MUSY** 100, av. J.B. Clément 92100 Boulogne **Tél. 01 48 25 55 00**	***88 appartements du studio au 5 pièces.*** **Ex. (prix parking compris) : Studio 735 000 F, 2 P : 1 440 000 F, 3P : 1 660 000 F, 4 P : 2 440 000 F. Livraison début 98.** Au cœur du 15e, des appartements de standing avec balcons, terrasses sur un jardin de 1 000 m². **Bureau de Vente sur place :** Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h30 à 12h et de 14h à 19h. **Tél. 01 48 28 38 21**	MEUNIER GROUPE
Le Mirabeau Angle rue St-Sébastien Mercier *et Saint-Christophe- 75015 Paris* **NOUVEAU** **1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001** Réalisation : **FRANCE CONSTRUCTION** **Tél. 01 46 03 22 00** *7 jours/7, de 9 h à 19 h.* **NOUVEAU**	**Prix de lancement. 21 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.** France Construction vous propose une nouvelle résidence dans une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER ligne C, bus, voie sur berges, bd périphérique) et des commerces de la rue Saint-Charles et du centre Beaugrenelle. La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au quotidien (balcons, terrasses, séjours avec double ou triple exposition, grandes baies vitrées pour la luminosité...). ***Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.***	FRANCE CONSTRUCTION
62, rue Saint-Didier 75015 Paris **Réalisation et commercialisation :** **SEFIMA** L'immobilier depuis 1960 40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS **Tél. : 01 55 73 00 10** du lundi au vendredi	**33 appartements. Du studio au 5 pièces. 28 200 F le m² moyen.** Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du Lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols **Renseignements et vente :** tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h (sauf samedi et dimanche). 40, avenue Raymond Poincaré 75116 Paris. **Tél. : 01 55 73 00 10** du lundi au vendredi.	SEFIMA

29, boulevard de Montmorency 75016 Paris Réalisation et commercialisition: **Kaufman & Broad** 44, rue de Washington 75408 PARIS cedex 08 **Tél. 01 45 61 70 81**	**Du studio au 6 pièces duplex.** Dans le meilleur 16ème, au cœur d'un vaste jardin intérieur, un bel immeuble de seulement 22 appartements, aux façades ensoleillées. Terrasses, balcons et jardins. Ces appartements bénéficieront de *très belles prestations* (parquet, marbre, volets électriques, sécurité renforcée...). **Renseignements et vente : tél n° vert 0 800 544 000**	KAUFMAN & BROAD
L'Orée du Parc 69, rue Compans/59, rue Rozier 75019 Paris A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument ! Réalisation : **FRANCE CONSTRUCTION** **Tél. 01 46 03 22 00** Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h	***Premier promoteur certifié qualité ISO 9001*** Prix à partir de 18 800 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible. Le calme d'une petite résidence de charme à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et vue sur un beau jardin intérieur. Plus que 10 appartements disponibles du studio au 4 pièces avec parkings en sous-sol. Achèvement fin 1997. *Idéal défiscalisation Périssol.* Bureau de vente : 3, rue du *Général Brunet*, ouvert *lundi*, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.	FRANCE CONSTRUCTION
La cour des Noues Rue de la Cour des Noues 75020 Paris **NOUVEAU** **1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001** Réalisation : **FRANCE CONSTRUCTION** **Tél. 01 46 03 22 00** 7 jours/7, de 9 h à 19 h.	Prix de lancement : à partir *de 17 500 F le m² hors parking et* dans la limite du stock disponible. A 300 m de la place Gambetta et de la mairie du XXe, découvrez une nouvelle petite résidence composée de 2 bâtiments, dans une rue calme, au cœur d'un quartier traditionnel, vivant et animé. Tous les transports, commerces et équipements à proximité. Architecture soignée et prestations de qualité : un soin tout particulier a été porté à la conception des appartements pour vous *assurer confort et sécurité au quotidien.* 46 appartements du studio au 6 pièces. Balcons, loggias ou terrasses. (Parkings en sous-sol). Espace de vente : 11, place Gambetta, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 *à 12h30 et de 14 h à 19 h.*	FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

92 Hauts de Seine

Villa Victor Hugo 92 Bois-Colombes Réalisation et commercialisation **STIM BATIR** Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex **01 47 12 54 44**	**IDEAL INVESTISSEURS AMORTISSEMENT PERISSOL APPARTEMENTS DU 2 AU 5 PIECES.** A proximité du centre ville et de la gare SNCF, nous vous proposons la "Villa Victor Hugo", une résidence de 3 petits immeubles ouvrant sur de grands jardins, dans un cadre très résidentiel. Livraison fin 97. Visites sur rendez-vous. **Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44**	STIM BATIR
La Chancellerie 43/45, rue d'Aguesseau 92 Boulogne Réalisation : **SOFRACIM** **Tél. : 01 34 65 89 89**	**Studio et 3 pièces. Exemple studio 560 000 F. Livraison immédiate.** Au cœur du Boulogne résidentiel, à proximité immédiate du métro Jean Jaurès et des commerces, une résidence aux prestations soignées : pierre en façade, parquet chêne dans entrée et séjour, salles-de-bains aménagées, chape isophonique, porte blindée 5 points, kitchenette équipée dans studio. **Visite sur rendez-vous : tél. 01 42 25 15 55**	SOFRACIM
Le Clos des Arts rue de Silly, angle rue Couchot 92 Boulogne ***NOUVEAU*** **1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001** *Réalisation :* **FRANCE CONSTRUCTION** **Tél. 01 46 03 22 00** 7 jours/7, de 9 h à 19 h.	**Prix de lancement : à partir de 17 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.** A deux pas des commerces et des transports, France Construction vous propose une nouvelle résidence, du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol. La conception et les prestations des appartements ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au quotidien (balcons, terrasses, nombreux appartements avec double orientation, grandes ouvertures pour la luminosité, grandes caves, digicode, interphone, loge gardien...). ***Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.***	FRANCE CONSTRUCTION
29, rue Danton 92 Levallois-Perret Réalisation : **SOFRACIM** **Tél. : 01 34 65 89 89** Commercialisation : **Z Immobilier**	**Du studio au 5 pièces duplex. LANCEMENT.** Aux portes de Paris et de Neuilly, à 100 m du métro Louise Michel, une très belle résidence de 28 appartements du studio au 5 pièces duplex. Prestations de qualité. Jardin privatif intérieur. Balcons *et grandes terrasses.* Caves et parkings. **Bureau de Vente : 30, rue Danton** ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi. **Tél. 01 47 57 74 75 ou 01 42 25 15 55**	SOFRACIM
19, rue Rivay 92 Levallois-Perret Réalisation et commercialisation: ***Kaufman & Broad*** 44, rue de Washington 75408 PARIS cedex 08 **Tél. 01 45 61 70 01**	**Du studio au 5 pièces.** Au cœur de Levallois, à 2 pas des commerces et des transports (métro Louise Michel), un bel immeuble de 28 appartements avec terrasses, balcons, donnant sur un jardin paysager. Du studio au 5 pièces, ces appartements bénéficieront de belles prestations. **Bureau de vente ouvert :** 6, rue Rivay à Levallois, tous les jours sauf dimanche et lundi, de 10h à 13h et de 14h à 19h. **Tél n° vert 0 800 544 000**	KAUFMAN & BROAD
Le Montaigne 49, rue Jean Bleuzen 92 Vanves Réalisation : **SOFRACIM** **Tél. : 01 34 65 89 89** *Commercialisation :* **Z Immobilier**	***Du studio au 5 pièces.*** **A partir de 16 000 F le m².** A deux pas de Paris, dans le meilleur de Vanves, le confort d'un bel immeuble classique doté de belles prestations. Livraison fin 1998. **Bureau de Vente** *sur place : ouvert tous les jours de 14h à 19h,* sauf mardi et mercredi. **Tél. 01 46 38 02 50**	SOFRACIM

94 Val de Marne

L'Atlante 6 à 10, rue Edmond Michelet 94 Kremlin Bicêtre Réalisation : **SOFRACIM** **Tél. : 01 34 65 89 89**	**Du studio au 3 pièces, parking en sous-sol. A partir de 15 000 F le m² parking compris. Livraison immédiate. Crédit : libre.** A 700 m de Paris 13ème, à 100 m du métro. Prestations de qualité, façade en pierre, chape flottante, vidéophone... **Appartement décoré, visite sur rendez-vous. Tél. 01 30 48 91 92**	SOFRACIM

78 Yvelines

L'Ascot Au cœur de la ville Boulevard Vauban 78 Montigny les Bretonneux Réalisation : **SOFRACIM** **Tél. : 01 34 65 89 89**	**Du studio au 5 pièces. Prix moyen parking inclus : 14 400 F le m². Livraison 3ème TRIM 99.** Résidence à l'architecture et aux prestations de qualité. Nombreux balcons et grandes terrasses aux niveaux supérieurs, parkings en sous-sol. **Bureau de vente en centre ville :** (angle avenue du Centre et rue G Eiffel) ouvert lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h, samedi de 13h30 à 19h30. **Tél. 01 30 48 91 92**	SOFRACIM
Le Patio Quartier du Pas du Lac, 78 Montigny les Bretonneux A deux pas du RER (ligne C) et du centre ville commercial. Réalisation : **SOFRACIM** **Tél. : 01 34 65 89 89**	**Du studio au 5 pièces duplex. Livraison 2ème trim. 99 Exemples de prix : T2, env. 47 m² : 665 000 F parking compris. T3, env. 64 m² : 847 000 F parking compris.** 2 bâtiments à l'architecture et aux prestations soignées. Nombreux balcons et terrasses, parkings en sous sol. ***Bureau de vente en centre ville :*** (angle avenue du Centre et rue G Eiffel) ouvert lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h, samedi de 13h30 à 19h30. **Tél. 01 30 48 91 92**	SOFRACIM

